

LA SUISSE ROMANDE ET SES PATOIS
AUTOUR DE LA PLACE ET DU DEVENIR
DES LANGUES FRANCOPROVENÇALE ET OÏLIQUE

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

La collection **Glossaire des patois de la Suisse romande** accueille des parutions en lien avec les langues historiques de la Suisse romande et l'identité culturelle et linguistique de cette région. Elle publie des documents originaux, des travaux de vulgarisation ainsi que des monographies et des recueils scientifiques en rapport avec ces thématiques.

DOROTHÉE AQUINO-WEBER, MAGUELONE SAUZET (ÉD.)

LA SUISSE ROMANDE ET SES PATOIS
AUTOUR DE LA PLACE ET DU DEVENIR
DES LANGUES FRANCOPROVENÇALE ET OÏLIQUE

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2022

Rue du Tertre 10

2000 Neuchâtel

Suisse

www.alphil.ch

Alphil Diffusion

commande@alphil.ch

DOI: 10.33055/ALPHIL.03170

ISBN papier: 978-2-88930-390-8

ISBN PDF: 978-2-88930-391-5

ISBN EPUB: 978-2-88930-392-2

La publication de ce livre a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Illustration de couverture: Centre de dialectologie et d'étude du français régional, UniNE.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons: elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition: Sandra Lena

À la mémoire de Federica Diémoz

Préface

Isabelle Chassot

Directrice de l'Office fédéral de la culture

C'est bien volontiers que j'ai répondu à l'invitation d'introduire ce volume rappelant le colloque dédié aux patois romands qui s'est tenu les 21 et 22 septembre 2017 à l'Université de Neuchâtel, en amont de la Fête romande et internationale lors de laquelle, comme tous les quatre ans, les patoisant-e-s des cantons romands et des régions voisines de France et d'Italie se sont réuni-e-s. Cette année-là, c'est à Yverdon-les-Bains (Vaud) que se sont déroulées les festivités.

Ce colloque a été l'occasion d'échanges stimulants entre des participant-e-s d'horizons variés. J'avais salué alors l'organisation de cet événement, autant pour l'attrait scientifique et culturel qu'il revêtait que pour les questions sociétales qu'il permettait d'aborder: quelle place pour les patois en Suisse romande? Quels rôles ont à jouer les patoisant-e-s, les spécialistes et les autorités? Comment soutenir et préserver ce riche patrimoine? Comment inscrire le soutien au patois dans le plurilinguisme helvétique?

Le plurilinguisme est une caractéristique essentielle de la Suisse: non seulement la Suisse abrite des langues et cultures différentes, mais ce plurilinguisme enrichit les différentes communautés en offrant à ses habitant-e-s la chance de développer des compétences linguistiques et culturelles multiples.

Cette culture du plurilinguisme, nous en savons les richesses et les forces. Nous en connaissons également et en éprouvons parfois les exigences et

les difficultés, le besoin de respect des minorités qu'elle nécessite, le souci de dialogue qu'elle implique et de compromis qu'elle suppose.

Il y a maintenant presque quinze ans que la Suisse s'est dotée d'une loi sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques et presque vingt-cinq ans qu'elle a ratifié la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Le dispositif légal entend protéger et conserver la diversité linguistique et culturelle de la Suisse. Sur cette base le Conseil fédéral s'engage en faveur du plurilinguisme, de sa promotion et de son renforcement. Le plurilinguisme officiel en Suisse englobe à ce jour les quatre langues nationales, à savoir l'allemand, le français, l'italien et le romanche, dont les trois premières sont officiellement en usage pour les rapports à la Confédération. Le romanche, quant à lui, est une langue semi-officielle qui est uniquement utilisée lorsque la Confédération s'adresse aux personnes qui parlent cette langue. La Suisse reconnaît également d'autres langues pratiquées sur son territoire, bénéficiant de statuts divers.

Les axes prioritaires de la politique linguistique sont fixés par le Conseil fédéral et approuvés par le Parlement tous les quatre ans. Pour la période d'encouragement 2016-2020, le Conseil fédéral a mis une priorité sur la promotion des langues nationales en tant qu'élément central de la cohésion sociale, en soutenant une série de mesures dans les domaines des échanges scolaires, de l'enseignement des langues nationales, des langues et des cultures minoritaires, en particulier romanches et italiennes. Ces mesures sont poursuivies et approfondies dans le cadre du Message culture 2021 à 2024.

Dans mon évocation du plurilinguisme suisse, je n'ai pas évoqué le terme de *patois*. Et pourtant la diversité linguistique de la Suisse ne se limite pas aux quatre langues nationales et aux langues régionales reconnues. Bien au contraire ! Il y aurait lieu de parler des nombreuses langues issues de la migration qui font de beaucoup d'habitant-e-s de notre pays des bilingues, mais ce n'est pas mon propos ici. Je veux en effet mentionner comme un élément central de la diversité linguistique : les multiples parlers locaux, qu'il est en usage, en Suisse romande, d'appeler *patois*, selon l'usage des locuteurs. Résultat de deux millénaires d'évolution régionale à partir du latin, le patois, permettez ici que j'emploie l'hyponymie, est la langue de nos ancêtres en Suisse romande. Multiples suivant les régions voire les vallées, ils font partie du même domaine linguistique : le francoprovençal, à l'exception du patois jurassien, issu de la langue d'oïl.

Le patois n'a pas toujours eu des jours heureux. Il a traversé des moments très difficiles durant lesquels il a été combattu à la trique, et le

mot n'est pas trop fort pour parler de nos cours d'école jusqu'à la fin de la première moitié du xx^e siècle. Et malgré tout, le patois est toujours vivant. Les patoisant-e-s ont su garder leurs langues et leurs coutumes vivantes. Elles et ils ont réussi à conserver leurs spécificités régionales et ont gagné de nombreux défenseurs à leur cause. Différentes institutions et associations régionales et locales participent aujourd'hui activement à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine oral. Par leurs publications, l'édition de transcriptions et d'enregistrements anciens ou encore la création de nouveaux textes, elles nous démontrent que le patois n'est pas passé !

C'est aussi grâce au travail des linguistes et des romanistes que le patois est reconnu comme un idiome, une langue à part entière. L'importante contribution de l'Université de Neuchâtel et du Glossaire des patois de la Suisse romande, de ses spécialistes des vieux langages et des parlers populaires, y est pour beaucoup.

En particulier, j'aimerais rendre hommage ici à la professeure Federica Diémoz, directrice du Centre de dialectologie et d'étude du français régional, trop tôt disparue en août 2019. Chercheuse passionnée et enseignante engagée, elle avait consacré sa vie à la dialectologie, à la sociolinguistique et aux langues, notamment francoprovençales et patois de Suisse romande. Par son travail scientifique, elle a donné aux Romandes et aux Romands des raisons d'être fières et fiers de leur parler local.

Ce pas de la reconnaissance scientifique franchi, le moment n'était-il pas venu pour le patois d'obtenir une reconnaissance institutionnelle ?

En ratifiant la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* en 1997, le Conseil fédéral a fait de la sauvegarde et de la préservation des langues régionales ou minoritaires un des axes stratégiques de sa politique en matière de promotion linguistique. Les principaux objectifs de la Charte sont de nature linguistique et culturelle. L'objectif premier est de préserver et de promouvoir la diversité linguistique, qui représente l'un des plus précieux éléments de la vie culturelle européenne.

La mise en œuvre de la Charte par les États signataires fait l'objet d'un suivi régulier par le Conseil de l'Europe. Dans le septième rapport de 2018, suite aux recommandations du Conseil des ministres et du Comité des experts, les patois, sous les appellations de francoprovençal et de franc-comtois, bénéficient à présent d'un statut particulier et sont considérés en tant que langues régionales et minoritaires de Suisse.

Des premières discussions avec les cantons romands concernés avaient été entreprises lors de la préparation du rapport de 2014. La question pour

la Suisse de reconnaître le francoprovençal comme une langue minoritaire au sens de la Charte semble simple, mais y répondre a demandé une réflexion collective approfondie. La décision nécessite un long processus d'évaluation: le Conseil fédéral a pris connaissance des rapports des Comités d'experts et toujours souhaité agir d'entente avec les cantons où le francoprovençal est encore présent, en particulier Fribourg et le Valais. Une reconnaissance n'a de sens que si elle répond aux vœux de l'ensemble des actrices et acteurs impliqué-e-s.

À présent que cette reconnaissance est officielle, il convient d'autant plus d'apporter au francoprovençal ainsi qu'au franc-comtois une attention soutenue dans le cadre des dispositifs de valorisation de ce patrimoine, comme le font notamment les cantons du Jura, de Fribourg et du Valais. C'est dans cet esprit qu'il paraît important d'orienter l'engagement des pouvoirs publics. L'Office fédéral de la culture, d'entente avec les cantons concernés, entend explorer des pistes prometteuses et est prêt à s'engager dans le respect du fédéralisme.

Par l'organisation du colloque de 2017 à l'Université de Neuchâtel, que l'Office fédéral de la culture a soutenu dans le but de promouvoir la défense et la valorisation des patois de Suisse romande, l'ensemble des participant-e-s ont offert la possibilité de «renouer de l'intérieur», à travers les mots, avec notre héritage culturel qui constitue une richesse linguistique et culturelle à préserver.

À la suite de deux jours studieux de communications scientifiques et d'échanges à Neuchâtel, la dernière Fête romande et internationale des patois s'est tenue dans le canton de Vaud, au bord du lac à Yverdon-les-Bains. Le patois vaudois, presque oublié, n'a apparemment pas dit son dernier mot! La devise de la fête était: *einseimblyo su lo coterd* («ensemble sur la petite place où l'on cause»). Elle reflète les ponts que nous avons toujours jetés entre les différentes cultures, par-dessus les barrières linguistiques. Loin d'être un obstacle, elles représentent plutôt une richesse et nous permettent de mieux comprendre l'autre dans son environnement, avec sa culture et ses traditions. Même si chacun-e a parlé dans sa langue, avec les mots de son village et de sa région, toutes et tous se sont parfaitement compris-es et, au terme de la fête, chacun-e a rapporté dans ses bagages une ou deux nouvelles expressions patoises. Danses, chants, contes et théâtre: tout ce qui fait notre richesse culturelle était au cœur de la fête. Que serait une langue si le patrimoine culturel et les personnes qui le vivent et le font vivre n'étaient pas présents et au centre des célébrations?

Le mot des éditrices

L'histoire de l'élaboration de ce volume remonte à 2016. À cette période, les préparatifs de la 16^e Fête romande et internationale des patois viennent de débiter. C'est au tour du canton de Vaud d'organiser cette manifestation et Bernard Martin, alors président de l'Association vaudoise des amis du patois (AVAP) et de la Fédération romande et internationale des patoisants (FRIP), voit les choses en grand. Il souhaite que cette édition, qui doit se dérouler à Yverdon-les-Bains en septembre 2017, soit placée sous le sceau de l'ouverture et du partage. Dans cet esprit, il entre en contact avec différents acteurs culturels romands en lien avec les patois. Il s'approche du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR) et du Centre de dialectologie et d'étude du français régional (CD) de l'Université de Neuchâtel pour leur proposer de participer à la Fête. Son initiative est très favorablement accueillie par Federica Diémoz alors directrice de ces deux institutions scientifiques¹. Ensemble, ils décident qu'une rencontre à plusieurs voix précédera les festivités d'Yverdon-les-Bains, ce sera le colloque «Quelle place pour les patois en Suisse romande aujourd'hui?»².

¹ Federica Diémoz nous a malheureusement quittés en aout 2019 des suites d'une maladie qui l'a emportée subitement. C'est avec émotion que nous lui dédions cet ouvrage que nous aurions dû réaliser à ses côtés.

² Ce colloque a eu lieu à l'Université de Neuchâtel le jeudi 21 et le vendredi 22 septembre 2017 juste avant l'ouverture officielle de la 16^e Fête internationale et romande des patois qui s'est tenue du 22 au 24 septembre. Il a bénéficié du soutien de l'Office fédéral de la culture (OFC), de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et de l'Université de Neuchâtel.

De « Quelle place pour les patois en Suisse romande aujourd’hui »...

L’idée directrice de ce colloque, organisé conjointement par le CD et le GPSR, consistait à donner la parole à des intervenant-e-s de différents horizons impliqué-e-s professionnellement ou personnellement dans la sauvegarde, la valorisation et/ou la transmission des patois romands et alpins. L’adverbe « aujourd’hui » dans le titre de la rencontre n’a pas été choisi par hasard. Nous tenions à ce que l’accent soit mis sur des aspects actuels des patois et sur les projets les plus récents les impliquant. Nous souhaitions aussi que cette manifestation fasse écho à l’actualité politique du moment. En 2017, en effet, des changements concernant la prise en compte des langues historiques de la Suisse se profilaient au niveau national. Au mois de janvier, le Comité d’experts du Conseil de l’Europe rendait son sixième *Rapport* dans lequel il « *invit[ait] les autorités suisses à appliquer les dispositions de la partie II [de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires] au franco-provençal [sic] en coopération avec les locuteurs* »³. Après plusieurs visites sur le terrain, le Comité avait pris connaissance de la volonté des associations de patoisant-e-s de voir leurs langues reconnues comme des langues régionales et minoritaires et qu’elles soient protégées par la *Charte*. La décision d’apporter plus de reconnaissance et de protection à ces langues reposait entre les mains du Conseil fédéral⁴. Dans ce contexte, il nous a semblé que le colloque devait être l’occasion d’un échange de points de vue sur ces questions, raison pour laquelle nous avons choisi de mettre au programme, à côté des conférences et des présentations de projets, une table ronde. Nous espérions instaurer un moment de discussion privilégié entre des personnes toutes intéressées par les patois, directement concernées par les décisions qui allaient être prises et qui, souvent, n’avaient que peu d’occasions de se rencontrer. Nous avons donc invité des locutrices et des locuteurs des patois, des représentant-e-s d’associations patoisantes, des scientifiques, des chef-fe-s de service et délégué-e-s aux affaires culturelles cantonales et des représentant-e-s de l’Office fédéral de la culture (OFC). Madame Isabelle Chassot, directrice de l’Office fédéral de la culture, nous a même fait l’honneur d’ouvrir officiellement la rencontre en prononçant un discours d’accueil. Côté

³ La *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* a été signée par la Suisse en 1997. Elle est officiellement entrée en vigueur un an plus tard, en 1998, dans les vingt-cinq États contractants.

⁴ Pour une analyse complète de cette situation politique, voir l’article de BROHY dans ce volume.

public, la manifestation se voulait ouverte au plus grand nombre. Toutes et tous ont répondu présent. Grâce à leur participation, le projet initial de Bernard Martin a pu être concrétisé, en associant à la Fête des patois une rencontre à la fois scientifique et conviviale qui a mis en lumière des synergies entre les différentes personnes partageant un intérêt commun pour les patois romands.

... à « La Suisse romande et ses patois »

L'enthousiasme des participant-e-s, du public et des médias pour le colloque, et plus largement pour toutes les questions relatives aux patois, nous a encouragées à réunir l'essentiel des échanges de cette rencontre dans un volume⁵. Quelle place pour les patois en Suisse romande aujourd'hui ? La question posée en 2017 invitait à parler de la situation actuelle des patois romands, qu'ils soient francoprovençaux ou oïliques⁶. Toutes les voix qui se sont fait entendre à cette occasion étaient unanimes : la situation était plus que critique. Ces langues, privées presque partout de locutrices et de locuteurs pour les parler et les transmettre, se sont éteintes ou sont menacées à très court terme de disparition totale. Ce constat n'est pas nouveau. Il y a plus d'un siècle, l'alerte avait déjà été donnée alors que le patois venait de disparaître dans les cantons de Genève et de Neuchâtel⁷. Si d'un côté, le recul de la pratique dialectale suscite une vive émotion, de l'autre il a pour effet d'éveiller l'intérêt scientifique et de révéler l'importance patrimoniale de ces langues. De ce double mouvement, provoqué par l'urgence de la situation, sont nés la plupart des associations de patoisant-e-s et des projets scientifiques déterminants pour la connaissance de ces langues. Plusieurs de celles et ceux qui s'expriment dans les pages suivantes se placent dans cette filiation.

⁵ Cet ouvrage a été réalisé avec la collaboration de Raphaële Rasina.

⁶ Au niveau dialectal, la Suisse romande est divisée en deux espaces distincts. La plus grande partie de son territoire – Genève, Vaud, Neuchâtel, ainsi que les parties francophones de Fribourg et du Valais – appartient au domaine linguistique du francoprovençal, langue galloromane indépendante qui s'est développée sur un domaine à cheval sur la France, la Suisse et l'Italie. Le canton du Jura, en revanche, appartient au domaine d'oïl et ses parlers sont apparentés aux dialectes francs-comtois, qui sont de type français.

⁷ Dans ces deux cantons, l'usage du patois régresse rapidement dans la première moitié du XIX^e siècle pour disparaître complètement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans les campagnes genevoises, les derniers dialectophones ont disparu un peu plus tard, dans les années 1930.

Afin de faire entendre les voix de tous les cercles de personnes en lien avec les patois en Suisse romande et de présenter les projets relatifs à ces parlars qui y sont menés, cet ouvrage est divisé en quatre parties.

La parole est tout d'abord donnée aux porteparole des associations de patoisant-es. Incarnant la parole vivante, elles et ils sont les premiers témoins du recul des patois dans la pratique orale quotidienne. Elles et ils parleront de leurs initiatives pour essayer de préserver et transmettre leurs langues: enseignement, manifestations dans l'espace public, spectacles, livres, etc. Conscient-e-s de la situation, elles et ils tentent avec pragmatisme d'inscrire le patois dans la modernité.

Viennent ensuite les témoignages des collectivités publiques et des institutions officielles, comme l'OFC, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et les services des affaires culturelles des cantons romands. Détenteur d'un pouvoir décisionnel et de la possibilité d'accorder des soutiens symboliques et financiers, ce groupe joue un rôle déterminant dans l'équilibre des langues en Suisse romande. Ce sont, en partie, ces institutions qui permettent au patoisant-e-s de mettre en œuvre leurs projets.

La troisième section donne la parole aux scientifiques qui apportent des éclairages sur le fonctionnement des patois, sur leur formation et leur développement et sur les aspects sociaux de leur usage. Une quatrième et dernière partie est dédiée à la présentation des projets récents développés autour des patois à l'Université de Neuchâtel.

Tout comme l'avait été le colloque de 2017, nous avons souhaité que cet ouvrage soit un point de rencontre entre les intervenant-e-s provenant de différents horizons et le public. Nous avons donc choisi, en tant qu'éditrices, d'intervenir le moins possible sur les textes et les réponses qui nous ont été soumis. Le volume apparaît donc volontairement hétérogène, donnant à voir la diversité des mots, des tons et la variété des points de vue qui constituent les univers de celles et ceux qui œuvrent pour donner une visibilité aux patois⁸.

⁸ Dans le présent volume, cette diversité se retrouve aussi dans le choix librement laissé aux auteur-e-s d'employer ou non une forme d'écriture inclusive et d'adopter ou non la réforme de l'orthographe française de 1990.

« La parole vivante : les associations patoisantes »

Depuis les années 1950, des patoisant-e-s de Suisse romande se sont rassemblé-e-s en associations. Chacune d'entre elles est autonome même si des liens les unissent. Dans chaque canton où la pratique du patois est encore une réalité, une association principale rassemble, encourage et représente les associations et les amicales locales. Suivant cette même logique, ces associations cantonales sont représentées dans une société faitière, la Fédération romande et internationale des patoisants (FRIP). La première partie de cet ouvrage s'ouvre avec le texte de Francine Girardin, présidente de la FRIP, qui présente cette structure et ses missions. Viennent ensuite les propos des délégué-e-s des associations cantonales, Anne-Marie Yerly pour le canton de Fribourg, Marie-Louise Goumaz et Michel Freymond pour le canton de Vaud, Gisèle Pannatier pour le canton du Valais et Maurice Jobin pour le canton du Jura. Ces porteparole répondent aux questions que nous leur avons soumises. Leur voix, que nous avons volontairement juxtaposées, recréent le dynamisme et la vivacité d'un échange autour de chaque thématique. Les opinions, les points communs et les divergences apparaissent d'autant mieux. Parmi les membres de ce groupe et les personnes qui adhèrent aux associations, tous ne pratiquent pas le patois de la même manière. En effet, selon les cantons, la vitalité du patois et la taille de la communauté linguistique qui le fait vivre sont très différentes et les situations personnelles multiples. Certains ont le patois pour langue maternelle tandis que d'autres ont entendu cette langue dans leur cercle familial sans qu'elle leur soit transmise ou ont décidé de l'apprendre à l'âge adulte.

De leurs réponses aux questions, il ressort que les aspirations et les représentations divergent d'un-e patoisant-e à l'autre⁹. En Suisse romande, on le sait, l'usage du nom commun *patois*, pour désigner l'ensemble des dialectes aussi bien que chaque parler local, est caractéristique. Ce terme n'y connaît pas la concurrence de noms propres spécifiques – comme *francoprovençal* ou *franc-comtois*. Il est par ailleurs unanimement adopté par la communauté scientifique et les instances politiques, contrairement à ce que l'on peut constater en France par exemple¹⁰. Cependant, derrière

⁹ C'est ce qu'ont également montré les recherches de Federica Diémoz en Valais (2015) ou de Manuel Meune en Gruyère (canton de Fribourg) et dans le canton de Vaud (MEUNE 2012).

¹⁰ En France, les parlers dialectaux sont appelés *occitan*, *breton*, *lorrain*, etc. dans les textes officiels, par les scientifiques ou certains militants, tandis que le terme *patois*, quoiqu'utilisé couramment par la communauté parlante, est hautement dépréciatif, ce que confirment les propos de BOYER, sociolinguiste français, dans ce volume.

ce nom unique, se rejoignent des réalités linguistiques qui ne parviennent pas à se fondre complètement en une seule unité. Pour chaque locutrice ou locuteur, le « vrai patois » reste celui qu'elle ou il pratique et on ne perçoit pas d'intérêt réel à défendre une identité commune et une « conscience linguistique suprarégionale » (MEUNE 2012, 74). Jusqu'à présent, aucune revendication forte, aucun militantisme romand ne s'est manifesté. C'est plutôt la variation qui est mise en évidence.

Cette dispersion dialectale se reflète, de manière mimétique et significative, par une dispersion documentaire. Aujourd'hui, internet est devenu indispensable aussi bien pour la recherche d'informations que pour les actions de communication et de visibilité. La place qu'y occupent les patois romands est particulièrement intéressante à observer. Plusieurs sites ont été créés pour les principales associations de patoisant-e-s. Leurs noms de domaine montrent qu'ils ont été construits individuellement et non pas dans une concertation entre fédérations, régions ou même familles de langue. Ainsi « patois.ch » n'est pas le site des patois de toute la Suisse romande mais celui de la Fondation du patois, une structure valaisanne créée par l'État du Valais et la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois (FCVAP). Parallèlement, dans ce canton, d'autres associations locales, comme la Fondation Bretz-Héritier¹¹, ont élaboré leurs propres sites grâce auxquels ils communiquent et mettent leurs ressources à la disposition du public. De son côté, le site « patoisants.ch » est celui de la Société des patoisants fribourgeois. Il héberge notamment une page consacrée à la FRIP qui, elle, ne possède pas de site propre. « Patoisvaudois.ch » annonce quant à lui clairement que son objectif est de présenter le patois du canton de Vaud. Il a tout spécialement été développé en 2017 à l'occasion de la Fête quadriennale par l'Association vaudoise des amis du patois (AVAP). Enfin, la Fédération des patoisants du canton du Jura (FPCJ) possède également un site, développé grâce au soutien de la République et canton du Jura. Son nom, « djâsans.ch », évoque le verbe utilisé spécifiquement dans les parlers jurassiens qui signifie « parler ». Mettant l'accent sur la convivialité et le partage de ressources, aucun de ces sites ne cherche pourtant à être la vitrine des patois de toute la Suisse romande, ni à se faire le porte-parole de revendications militantes.

¹¹ [Http://fondationbretzheritier.ch/](http://fondationbretzheritier.ch/).

« La parole aux collectivités publiques »

La deuxième partie de l'ouvrage rassemble les points de vue des collectivités publiques fédérales et cantonales sur la place des patois dans la politique linguistique et culturelle de la Suisse.

La situation de la Suisse, pays fédéral et officiellement plurilingue, donne lieu à une politique et une planification linguistiques propres : les décisions de la Confédération, soucieuse de la cohésion nationale, croisent les initiatives cantonales qui dépendent des réalités spécifiques de chaque canton. Par ailleurs, il existe en Suisse romande une coordination intercantonale pour tout ce qui concerne le domaine de la culture. Elle est assurée par la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles des cantons romands (CDAC). La CDAC est elle-même un organe de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Le rôle de la CDAC est d'étudier et de proposer des mesures communes au sujet de la culture à la CIIP, puis de s'assurer de l'application des décisions de cette dernière dans chaque canton.

Les institutions publiques fédérales et cantonales ne se sont intéressées aux patois, patrimoine linguistique et culturel, que depuis une époque très récente (DIÉMOZ 2015). L'exploration des sites internet de l'OFC, de la CIIP-CDAC et des cantons romands le montre : la place des patois y est très réduite. En dehors du site de l'État du Valais qui mentionne le patois dans la description des langues parlées sur son territoire, ces sites n'y font référence que de manière indirecte, le terme n'apparaissant que dans des rapports ou des communiqués de presse. La majeure partie de ces mentions sont en lien avec la *Liste des traditions vivantes* préconisée par l'Unesco¹², où le patois est le vecteur d'une activité patrimoniale comme le chant ou le théâtre, ou avec la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*. Cette vision essentiellement patrimoniale de la place des patois transparait dans le discours de l'OFC, qui ouvre cette partie. L'OFC, dans le présent ouvrage, est représenté par Stéphanie Cattaneo, cheffe du Service langues et société de l'OFC en 2017, et David Vitali, chef de la Section culture et société en 2021. En ouverture de cette deuxième partie,

¹² La *Liste des traditions vivantes en Suisse* est née dans le cadre de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Suite à la ratification de cette Convention en 2008, la Suisse s'est engagée à protéger son patrimoine culturel. Cette mission commence par une identification de ce patrimoine, grâce à un inventaire. Une première liste a été élaborée en 2012. Elle est régulièrement mise à jour et peut être consultée sur le site internet dédié : www.traditions-vivantes.ch. Pour la question de la place des patois et du patrimoine oral dans ce processus, voir DIÉMOZ/REUSSER-ELZINGRE 2016.

tous deux présentent l'engagement de la Confédération pour la diversité culturelle et linguistique. Elle se joue à différentes échelles, difficiles à concilier : la situation des patois romands ne peut pas être comparée à celle des dialectes alémaniques, pratiqués massivement et quotidiennement, ni à celle de l'italien ou du romanche, reconnus comme langues nationales.

Lors du colloque de 2017, des représentant-e-s de l'OFC et de trois cantons romands, Fribourg, Valais et Jura, ont débattu de ces questions dans le cadre d'une table ronde modérée par Federica Diémoz. Après un texte présentant la grande diversité de la situation du patois dans les cantons romands, le témoignage des responsables culturels cantonaux est restitué sous la forme d'un questionnaire réunissant les principales thématiques abordées.

Les trois cantons romands qui ont interagi avec l'OFC lors du colloque sont ceux dans lesquels la pratique du patois est la plus vivante actuellement. Lors de la table ronde, Fribourg était représenté par Philippe Trinchan, le Jura, par Christine Salvadé et le Valais, par Jacques Cordonier, alors tous trois cheffe et chefs des offices de la culture de leur canton.

Dans le canton de Vaud, en ce début du XXI^e siècle, le patois ne possède plus la même vitalité. Le témoignage d'Ariane Devanthéry, responsable du patrimoine mobilier et immatériel au Service des affaires culturelles du canton de Vaud, s'inscrit également dans cette partie. Ses réponses, apportées ultérieurement, montrent comment la politique culturelle d'un canton cherche à s'adapter à la demande de la communauté patoisante et à la soutenir alors que la population vaudoise, en large part, n'a de cette langue qu'une idée très confuse.

Les cantons de Berne, Genève et Neuchâtel n'ont pas pris part à la rencontre du colloque. Cela s'explique par la disparition précoce du patois dans ces cantons. S'il n'est plus une langue vivante (ou seulement dans des situations exceptionnelles, comme l'entreprise de revitalisation par un locuteur qui cherche à restaurer le patois neuchâtelois et parvient à le pratiquer en famille), la prise en compte du patois dans la politique culturelle ne peut donc se faire que selon une approche patrimoniale ou scientifique. Du fait de ce contraste de la place occupée par le patois dans la politique culturelle des cantons, il n'était pas pertinent de proposer, pour les trois cantons évoqués plus haut, un questionnaire portant sur la prise en compte et la valorisation de la pratique vivante du patois.

La façon dont les collectivités publiques cantonales des cantons de Vaud, de Fribourg, du Valais et du Jura interviennent pour reconnaître et soutenir le patois, ou bien encore pour répondre aux sollicitations des associations patoisantes nous permet de comprendre comment la langue peut s'intégrer

dans des choix plus généraux de politique culturelle. L'engagement et la bonne disposition de ces intervenantes et intervenants à l'égard des patois sont évidents à la lecture de leurs réponses. Du témoignage des responsables des cantons où le patois est encore bien vivant se dégage l'impression d'une synergie avec les associations patoisantes, ce qui permet la mise en place de structures et de projets, comme la Fondation du patois en Valais. Cependant, tout comme lors de la table ronde, de la position intermédiaire qu'ils occupent, entre des patoisantes et des patoisants peu nombreux qui leur adressent sporadiquement des demandes de subsides et le soutien un peu lointain de la Confédération, se dégage un certain sentiment d'impuissance.

Le point de vue de la CIIP clôt cette deuxième partie. Olivier Maradan, qui en était le secrétaire général en 2017, explique le positionnement actuel de l'instruction publique face aux patois. Si autrefois l'école a joué un rôle déterminant dans le recul des patois, il est intéressant de voir comment aujourd'hui la CIIP se positionne dans l'entreprise de valorisation, de sensibilisation ou même d'apprentissage de ces langues.

« La parole scientifique : linguistes, sociolinguistes et dialectologues »

À la fin du XIX^e siècle, ce sont les scientifiques qui, les premiers, ont alerté sur la situation critique des patois en Suisse romande. La plupart d'entre eux, pourtant, ont considéré que leur rôle ne consistait pas à maintenir les patois vivants mais à contribuer à les « *sauver d'un oubli total* » comme l'écrivait alors le fondateur du GPSR, Louis GAUCHAT (1914, 4-5). Aujourd'hui encore, les scientifiques se positionnent comme des observatrices et des observateurs même lorsqu'elles et ils entretiennent avec ces langues des liens étroits : « [l]e linguiste n'a pas à intervenir dans ce processus [i.e. celui de la disparition des patois, note des éditrices]. Il observe et il analyse, même si, à titre personnel, son cœur peut saigner de voir mourir de nombreuses variétés linguistiques autour de lui, des langues auxquelles il peut être sentimentalement attaché » (KRISTOL 2008, 81). La troisième section de l'ouvrage leur donne la parole. Aux textes des communications présentées lors du colloque, nous en avons ajouté d'autres qui nous ont semblé apporter des éclairages complémentaires sur la situation actuelle des patois en Suisse romande et dans l'Arc alpin. En effet, comme les zones où se pratiquent les parlers francoprovençaux et oïliques dépassent le cadre de nos frontières nationales, plusieurs

auteur-e-s présentent des projets et des recherches qui ne concernent pas spécifiquement la Suisse. Leurs contributions sont rassemblées selon les aires géographiques qu'elles concernent. Puis, à l'intérieur de chaque zone, les sujets plus généraux précèdent les problématiques plus particulières.

La Suisse romande constitue notre point de départ. Certains scientifiques, pour notre ouvrage, observent l'évolution des pratiques des patois, sous l'angle de la politique linguistique et de la sociolinguistique, qui considère la langue comme un fait social. Andres Kristol, en premier lieu, constate la méconnaissance de l'histoire linguistique du pays par la population romande. Ce professeur émérite et ancien directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de Neuchâtel souligne l'enjeu que représente la connaissance des patois de Suisse. Aujourd'hui, ils sont devenus si discrets que leur évaluation quantitative, à travers le recensement officiel de leurs locutrices et locuteurs, semble compromise. Pouvoir recenser la communauté qui parle une langue, pourtant, équivaut à lui accorder une valeur et à la reconnaître¹³. Dans un pays revendiquant son plurilinguisme, il peut sembler étonnant que les spécificités et la valeur des parlers francoprovençaux et jurassiens n'aient pas bénéficié plus tôt de l'attention des institutions politiques et culturelles. Claudine Brohy rappelle dans sa contribution le fonctionnement de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*. Elle présente les mécanismes du processus d'adjonction de langues, qui a permis aux patois romands d'être finalement reconnus en 2018 par la Suisse. Cette reconnaissance atteste l'intérêt scientifique et patrimonial de ces langues. Afin qu'elles ne soient pas accessibles seulement à une petite sphère de personnes privilégiées qui les ont reçues en héritage, il convient de s'interroger sur les moyens pour sensibiliser les plus jeunes à leur existence. Daniel Elmiger et Jean-François De Pietro présentent une méthode pédagogique destinée aux écoles de Suisse romande, dans laquelle sont intégrées des activités spécifiquement consacrées aux patois. Avec cette méthode, appelée *EOLE et patois*, ils montrent comment la conciliation entre la didactique des langues et la sensibilisation aux langues régionales est possible. *EOLE et patois* est en outre un excellent exemple de projet élaboré grâce à la collaboration de scientifiques, de responsables élus (en l'occurrence, l'État du Valais) et de locuteurs-trices du patois valaisan.

De l'autre côté des Alpes, en Italie, la Vallée d'Aoste et une partie du Piémont abritent aussi des parlers francoprovençaux. Ricardo Régis et Paolo Benedetto Mas apportent un éclairage sur les éléments qui caractérisent

¹³ Voir à ce sujet pour le cas de l'occitan SAUZET 1988.

le francoprovençal piémontais. D'un point de vue sociolinguistique, l'attribution du statut de «langue en danger» et la perception que se fait une communauté linguistique de sa propre langue s'avèrent parfois problématiques. D'un point de vue purement linguistique, les choses ne sont pas forcément plus simples : les deux chercheurs montrent qu'il est délicat de déterminer les traits (phonétiques, morphologiques, etc.) permettant de définir spécifiquement le francoprovençal piémontais. En Vallée d'Aoste voisine, la situation du *patois* est différente, peut-être en raison du statut particulier dont jouit cette région autonome d'Italie. Il reste plus couramment utilisé aujourd'hui par la population et résiste mieux qu'ailleurs, face à l'italien et au français, ce dernier étant surtout enseigné à l'école. Toutefois, les chercheurs prennent garde aux signes de faiblesse que donne la langue et se mobilisent pour préserver le patrimoine linguistique. Susanna Belley et Saverio Favre décrivent les enquêtes de toponymie menées par le Bureau régional ethnologie et linguistique (BREL) en Vallée d'Aoste depuis la fin des années 1980. La connaissance des noms de lieux francoprovençaux permet de lire l'histoire de l'évolution du paysage, façonné par des pratiques agricoles aujourd'hui disparues dans cette région.

Le domaine linguistique francoprovençal s'étend également du côté français. Les parlers francoprovençaux de France sont toutefois très menacés : ils peinent à obtenir la même reconnaissance que d'autres langues régionales, autour desquelles la mobilisation et les revendications sont plus fortes et anciennes, comme l'occitan ou le breton. L'équipe du Centre de dialectologie de Grenoble a entrepris un travail de valorisation du patrimoine dialectal et ethnolinguistique. Carole Chauvin, Giovanni Depau et Jean-Pierre Lai décrivent le travail de récupération et le traitement des matériaux d'enquêtes réalisées par l'éminent dialectologue Gaston Tuillon, jusqu'ici conservés au Musée dauphinois de Grenoble. La région Rhône-Alpes, où se situe Grenoble, englobe la grande majorité du domaine francoprovençal. Dans six départements sur huit, le francoprovençal est (ou était) la langue autochtone historique. En 2016, la Région a fusionné avec l'Auvergne, mais Michel Bert et Bénédicte Pivot proposent de revenir sur les dix années de politique linguistique qui y ont été menées. Tous deux ont observé de l'intérieur les motivations des actrices et acteurs du pouvoir en place, dans un contexte politique de gauche, ainsi que leurs interactions avec les associations patoisantes. Jonathan Kasstan s'est lui aussi rendu sur le terrain. Le chercheur a réalisé des enquêtes avec des locutrices et des locuteurs actuels du francoprovençal des Monts du Lyonnais afin d'observer l'interaction de phénomènes linguistiques et sociaux. Il

applique en cela une approche sociolinguistique héritée des fondateurs de la discipline, William Labov et Uriel Weinreich, à une langue considérée par l'UNESCO comme «en danger». Son travail consiste à observer la variation de la prononciation d'un phonème en fonction de critères sociaux. Les personnes qui intéressent le plus Jonathan Kasstan sont les néolocutrices et néolocuteurs, qui apprennent le patois par elles-mêmes en dehors de la transmission familiale. Il postule qu'elles auraient un rôle non négligeable à jouer dans la sauvegarde de ces parlers. Les enjeux de la recherche se jouent parfois en dehors de la conscience linguistique des locuteurs. Lorsque la relation entre le signifiant et le signifié des mots est rompue, comme dans le cas de certains toponymes, c'est au chercheur de reconstituer l'évolution de la langue sur un territoire grâce aux traces qu'elle a laissées. Claudine Fréchet en donne un exemple en présentant la base de données TOPORA qu'elle a développée avec l'équipe de recherche de l'Institut Pierre Gardette de Lyon. C'est un exemple de collaboration réussie entre des scientifiques et des associations locales de personnes intéressées par les langues historiques qui montre que leurs traces affleurent dans les toponymes et les microtoponymes.

La contribution d'Henri Boyer vient clore cette section, riche d'approches, de méthodes et d'éclairages sur des situations diverses dans le domaine francoprovençal. Sociolinguiste spécialiste des questions de politique linguistique et des situations de contacts de langues, il pose un cadre théorique permettant de mieux comprendre les représentations et les dynamiques qui se jouent autour des langues minor(is)ées, confrontées à une langue dominante et à une idéologie monolingue.

«Dire et faire : les projets de recherche de l'Université de Neuchâtel»

L'ouvrage se conclut par une quatrième partie consistant en un tour d'horizon des activités scientifiques autour des patois menées à l'Université de Neuchâtel, plus particulièrement au Glossaire des patois de la Suisse romande et au Centre de dialectologie et d'étude du français régional. Ces deux institutions mettent à la disposition du public des ressources d'une qualité scientifique reconnue en dehors des frontières nationales. Ainsi Yan Greub et Alexandre Huber présentent-ils l'entreprise de rétrodigitalisation du *Glossaire des patois de la Suisse romande* qui offre des possibilités de réaliser des recherches en ligne très fines à

l'intérieur de tous les volumes publiés du dictionnaire. Les matériaux du GPSR étant d'une très grande richesse, ils sont à la base d'autres projets scientifiques parallèles au dictionnaire. C'est notamment le cas d'un projet de dictionnaire toponymique de la Suisse romande, auquel collaborent Nathaniel Hiroz et Julie Rothenbühler. Ce dictionnaire est réalisé à partir des noms de lieux collectés sur les 120 000 fiches rassemblées au début du xx^e siècle par Ernest Muret. Le Centre de dialectologie met lui aussi à profit le progrès technologique pour revisiter le genre « traditionnel » de l'atlas linguistique. En 2019, après vingt-cinq années de travail sur la base d'enquêtes linguistiques réalisées auprès des derniers locutrices et locuteurs natifs, Andres Kristol et Federica Diémoz ont achevé l'ALAVAL, un atlas multimédia, audio et vidéo, librement accessible en ligne, qui permet de découvrir l'extrême variation à l'intérieur et entre les parlers valaisans. Si le Centre de dialectologie est une institution de recherche, il est également un lieu d'enseignement. Traditionnellement, les enseignant-e-s y offrent aux étudiant-e-s l'opportunité de s'impliquer dans les projets scientifiques en cours, en particulier à l'occasion d'études sur le terrain. Vingt ans après une première mission à Évolène en Valais, Marinette Matthey est retournée sur place avec des étudiant-e-s. Sous sa direction, le groupe a mesuré l'évolution du répertoire linguistique et des représentations entre le moment de la première enquête et aujourd'hui. Les impressions qui se dégagent de leur expérience laissent voir l'équilibre fragile qui existe entre la forte dimension identitaire de la langue, son statut affectif pour les Évolénard-e-s et les mesures qui permettraient d'assurer sa pérennité.

Un mot pour conclure

L'ensemble des témoignages réunis dans ces pages reflète l'atmosphère du colloque qui s'est tenu à l'Université de Neuchâtel en 2017: l'enthousiasme de tous les participant-e-s transparait avec sincérité. Chacun-e avec ses mots et à sa manière témoigne de son intérêt réel pour les patois romands. En cela, la rencontre proposée par Bernard Martin et concrétisée par Federica Diémoz a été une réussite à laquelle, comme nous l'avons vu précédemment, les instances officielles ont été sensibles.

Toutefois, trois ans après le colloque et à la veille de la prochaine Fête quadriennale qui rassemblera les patoisantes et les patoisants à Porrentruy, dans le Jura, quelles traces cette rencontre a-t-elle laissées? Est-elle vouée à ne rester qu'une occasion unique? Malgré la devise de la Fête

internationale d'Yverdon, rappelée par Isabelle Chassot, *einseimblyo su lo coterd*, il semble que les occasions de se réunir sur la place sont rares, ou que les paroles se croisent sans se rencontrer vraiment. Chacun poursuit ses propres objectifs et les patois romands ne seraient, finalement, pas vraiment une question ou un objet de discussions.

Depuis que les patois romands sont privés du grand nombre de locuteurs-trices naturels qui donnait à leur existence un caractère d'évidence, l'histoire a montré que leur défense repose, la plupart du temps, sur les épaules de certaines individualités, qui portent, par leur engagement, leur volonté ou leur charisme, la cause du patois et rassemblent les énergies. Qu'elles proviennent du milieu patoisant, officiel ou scientifique, ces personnes jouent un rôle majeur. Le sort et la place des langues historiques de la Suisse romande sont suspendus à un équilibre fragile : une fois ces porteparole disparus, elles risquent de retomber dans le silence.

La place du patois, en tant que langue d'usage et outil de communication, sous sa forme authentique et traditionnelle, semble irréversiblement compromise, malgré tous les efforts de la communauté linguistique qui le parle aujourd'hui. En revanche, et c'est là une note que toutes et tous reprennent à l'unisson, les patois romands possèdent une place en tant qu'objet de connaissance et de patrimoine, qui pourrait lui assurer d'être perpétué dans la mémoire des Romandes et des Romands et de devenir un élément constitutif de leur identité.

Références bibliographiques

- DIÉMOZ Federica, «Les parlers francoprovençaux de la Suisse romande : processus de patrimonialisation», *Éducation et Sociétés plurilingues / Educazione e Società plurilingue*, n° 39, 2015, p. 71-78.
- DIÉMOZ Federica, REUSSER-ELZINGRE Aurélie (éd.), *Le patrimoine oral : ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne : Peter Lang, 2016.
- GAUCHAT Louis, «Notice historique», *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Berne & Zurich : Bureau du Glossaire, 1914, p. 3-30.
- KRISTOL Andres, «Les apports de la dialectologie à une linguistique de demain : quelques réflexions inspirées par le polymorphisme du francoprovençal valaisan», in RAIMONDI Gianmario, REVELLI Luisa (éd.), *La dialectologie aujourd'hui. Atti del Convegno Internazionale. Dove va la dialettologia ?* Alessandria : Dell'Orso, 2008, p. 69-85.
- MEUNE Manuel, «Parler patois ou *de* patois. Pratiques et représentations du francoprovençal chez les néo-locuteurs *vaudois*», *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 2, 2012, p. 58-75.
- SAUZET Patrick, «L'occitan : langue immolée», in VERMÈS Geneviève (éd.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris : L'Harmattan, 1988, p. 208-260.

**LA PAROLE VIVANTE :
LES ASSOCIATIONS PATOISANTES**

La Fédération romande et internationale des patoisants

Francine Girardin
Présidente de la FRIP

Origine et présentation de la Fédération romande et internationale des patoisants (FRIP)

C'est dans le contexte favorable d'une période d'intérêt pour les parlers locaux et le patrimoine culturel suisses romands que la Fédération romande des patoisants voit officiellement le jour le 20 mars 1960. Sa naissance fait suite à la création de fédérations et d'associations romandes dès les années 1920, mais également à certains événements décisifs, comme le grand concours littéraire des patois du 14 mars 1954, patronné par Radio Lausanne, où fut élu pour la première fois un Conseil des patoisants romands, ou les premières Journées romandes des patoisants organisées à Bulle en 1956. Le succès des fêtes et des journées du patois dans les cantons, ou bien entre cantons et régions voisines, qui se multiplient dans les années 1950, a permis de porter notre association sur les fonts baptismaux.

La FRIP devient alors une organisation faîtière qui rassemble les quatre Fédérations cantonales (Fribourg, Valais, Vaud, Jura) et se compose de délégué-e-s issu-e-s de chacune d'elles. Son fonctionnement est étroitement associé au Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR). Le Bureau de la FRIP, l'organe exécutif de l'association élu tous les quatre ans, doit

en effet toujours compter un-e représentant-e proposé-e par le GPSR. C'est aussi cette institution lexicographique, aujourd'hui intégrée à l'Université de Neuchâtel, qui régit le règlement du concours littéraire organisé par la FRIP.

Par la suite, les fédérations et les associations des régions limitrophes comme la Vallée d'Aoste, le Piémont, la Savoie, le pays lyonnais et le territoire de Belfort demandent leur adhésion. De ce fait, la Fédération romande des patoisants prend alors le nom de Fédération romande *et interrégionale* des patoisants. Plus récemment encore, une nouvelle dénomination a été adoptée sans que l'acronyme n'en soit modifié: Fédération romande et *internationale* des patoisants. Cet élargissement, aussi progressif qu'harmonieux, souligne que la FRIP parvient à rassembler les parlers du francoprovençal et du franc-comtois (langue d'oïl) dans le respect de leur identité spécifique. La diversité de nos patois n'empêche pas les bonnes relations qui règnent entre nous.

Le comité et les délégué-e-s de la FRIP se réunissent deux fois par an à Lausanne: en mai pour l'assemblée générale et en novembre pour l'assemblée ordinaire. Au besoin, le Bureau peut également prévoir une ou deux séances annuelles. La FRIP favorise la communication et les échanges entre les fédérations et les associations cantonales par le biais de sa revue trimestrielle, *L'Ami du Patois*. Les informations et les actualités concernant le patois y sont relayées: agenda des événements, récentes publications d'ouvrages, etc. Ce périodique contribue en outre à diffuser des textes en patois ou en français ainsi que des réflexions sur la richesse et les spécificités de nos parlers: par exemple, une rubrique intitulée «L'expression du mois» est consacrée à l'étude d'un mot, d'une expression ou d'une famille de mots dans les différents patois.

Les missions de la FRIP

Les missions de la FRIP sont de faire connaître les patois de la Suisse romande, de favoriser les activités culturelles autour des patois et d'assurer la pérennité et l'illustration des langues historiques de Suisse romande et des régions limitrophes, comme l'énonce l'article 2 des statuts qu'elle a adoptés en 2014¹.

¹ «La FRIP a pour but la culture, la pérennité et l'illustration des patois de la Suisse romande et des régions internationales limitrophes.»

La Fête quadriennale des patois² occupe une place capitale parmi les activités de la FRIP. L'organisation de la Fête constitue l'une des fonctions essentielles de notre association et l'on pourrait même aller jusqu'à dire que la Fête lui est consubstantielle: comme nous l'avons dit précédemment, la Fédération est née dans le cadre de festivités organisées pour la promotion du patois, mais par ailleurs le lieu de la Fête quadriennale détermine la direction de la FRIP. Le choix de la présidence se fait en effet au sein de la fédération qui organise le prochain grand rassemblement. Le lieu de la Fête change à chaque fois, selon un tournus établi. La prochaine Fête romande et internationale des patoisants se déroulera à Porrentruy, dans le Jura (les 24 et 25 septembre 2022)³. Depuis quelques mois, un comité jurassien d'organisation s'est mis au travail.

La seconde tâche essentielle de la FRIP aujourd'hui est l'organisation de concours littéraires qui suscitent la création d'œuvres dialectales de qualité. Le concours le plus important est celui qui est traditionnellement associé à la Fête quadriennale. Le règlement du concours à venir a d'ailleurs paru en avril 2020 dans *L'Ami du Patois*. La réception des travaux est prévue jusqu'à fin janvier 2022. D'ici l'automne, les fédérations et les associations seront invitées à envoyer leurs inscriptions afin que le comité d'organisation connaisse au plus vite le nombre de participations à cette importante fête internationale.

Ces activités font de la FRIP un organe essentiel pour rassembler les Fédérations cantonales et stimuler la production littéraire du patois. Par la nomination officielle de «mainteneurs», la FRIP est le seul organe qui puisse mettre en avant les personnes qui valorisent le patois de leur région.

Le rôle de la FRIP est avant tout de mettre en valeur les traditions et le langage des anciens afin de les rendre plus vivants et mieux adaptés aux centres d'intérêt de notre époque. La Fédération s'intéresse et participe aussi, dans la mesure du possible, aux activités de ses membres: cours pour adultes et enfants, animations dans les écoles, colloques, théâtre, fêtes régionales, parution de glossaires, de livres et de BD, etc.

Éveiller et initier les jeunes générations à l'origine de leur langue est la seule richesse que l'on puisse donner. Même si pour certains le patois peut paraître dépassé de nos jours, il ne faut pas perdre confiance en l'avenir.

² La Fête quadriennale est une autre appellation donnée à la Fête romande et internationale des patois, lorsqu'elle est organisée en Suisse, une fois tous les quatre ans [note des éditrices].

³ Un site internet contenant toutes les informations pratiques a été créé: <http://www.patois2021.ch>.

Avec les années, l'être humain montre de l'intérêt et revient de plus en plus à ses origines.

Activités actuelles et souhaits d'avenir

Depuis l'application de la Charte européenne en 2018⁴, le comité de la FRIP répond présent aux invitations des autorités fédérales et de ce fait, il a plus de poids pour intervenir en ce qui concerne la valorisation des langues minoritaires et pour le soutien des fédérations et des associations du patois. La FRIP encourage également ses fédérations et ses associations membres à s'approcher des autorités cantonales, fédérales ou régionales de la culture pour établir une collaboration et donner des informations concernant leurs activités. En cas de nécessité, une aide financière de l'État peut être demandée pour mener à bien tous les projets.

Pour l'instant, le comité de la FRIP s'est fixé comme principal but l'organisation de la Fête quadriennale à Porrentruy. Notre plus grand souhait est que le patois perdure et que tous les efforts fournis par les diverses fédérations et associations soient reconnus à leur juste valeur autant auprès des autorités que de la population. Nous sommes certains que dans notre vie quotidienne, nulle autre langue que le patois ne pourra apporter autant de diversité et de saveur des mots.

⁴ Voir, à ce sujet, l'article de BROHY dans le présent ouvrage.

Référence bibliographique

FLÜCKIGER Éric, «Bref historique de la FRIP», *L'Ami du Patois*,
vol. 36 (142), 2009, p. 58-63.

Les associations de patoisant-e-s de Suisse romande



Fribourg¹ :

Anne-Marie Yerly

Représentante de la Société cantonale des patoisants fribourgeois



Vaud :

Michel Freymond

Doyen du Groupement du *Dictionnaire de patois vaudois*

Marie-Louise Goumaz

Représentante de l'Association vaudoise des amis du patois



Valais :

Gisèle Pannatier

Présidente de la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois

¹ L'ordre d'apparition des intervenant-e-s suit l'ordre chronologique de l'entrée du canton qu'il ou elle représente dans la Confédération suisse.



Jura :

Maurice Jobin

Président de la Fédération du patois du canton du Jura

Première partie : vitalité du patois

1. Quelle a été la place des patois dans les dernières décennies ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Pour le canton de Fribourg, c'est le patois gruérien qui est le plus usité à l'heure actuelle. Cependant, les patois de la Sarine, de la Glâne et de la Veveysse, qui n'ont pas beaucoup de différence avec le gruérien, sont encore bien défendus.

Depuis une trentaine d'années, le patois reprend peu à peu ses lettres de noblesse. Il est beaucoup plus respecté et reconnu. Il n'est plus combattu, ni ridiculisé.



Vaud – Michel Freymond :

Pour le canton de Vaud (715 000 habitant), la place des patois demeure malheureusement insignifiante, en dépit de nos présentations, rencontres, publications et de la Fête internationale d'Yverdon en 2017.

Le début de ce siècle constitue un tournant important pour la défense du patois vaudois. Les derniers locuteurs de souche sont partis, et avec eux, la possibilité de transmettre la langue en direct, par osmose familiale et sociale, avec ses intonations, ses nuances, et tout ce qui fait le parler propre à une région.

Globalement, la période de 1950 à 2010 a été pour les Vaudois une période d'«engerbage» essentiellement basée sur l'écrit, parce que, disait déjà Maurice Bossard en 1993, *«pour ceux et celles qui s'efforcent d'apprendre le patois, il est plus facile de l'écrire que de le parler couramment. Cela s'explique pourtant bien : lorsqu'on tient une conversation, il faut que les mots,*

les formes verbales, les tournures syntaxiques arrivent rapidement à l'esprit; lorsqu'on écrit, on peut consulter la grammaire ou le dictionnaire pour trouver la forme qui convient. De plus, quand on écrit, on a choisi son sujet, celui qu'on se sentait à même de traiter. Une conversation, elle, peut prendre un tour inattendu et vous amener dans des domaines où le patois est pauvre.»²

Un patoisant vaudois peut facilement se trouver devant ce paradoxe: bien qu'il n'y ait plus aucune famille vaudoise qui le parle encore au foyer, le mot *patois* prononcé dans une conversation courante éveille presque toujours l'intérêt, signe qu'il a encore sa place dans la mémoire collective. On demande alors de dire un mot, une phrase en patois mais l'élan s'arrête là. Les curieux de patois réalisent vite qu'il a son vocabulaire propre, qu'il ne suffit pas de traduire mot à mot du français, et que la pratique des verbes n'est pas simple.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

En ce qui concerne le Pays de Vaud, de plus en plus le patois vaudois mendie la reconnaissance. Il doit sans cesse assurer sa présence. S'il est gratifié d'un apport financier occasionnel, fort apprécié même s'il est modeste, notre patois stagne dans les décors comme le sucrier argenté de la tante Amélie. Il est respecté, on le regarde de loin d'un air légèrement curieux et amusé. On lui sourit mais on le tient à distance. D'autres s'y frottent, le soignent, et l'entretiennent. Ainsi, tout est bien. On n'est pas vaudois pour des prunes ! Laissons faire.

Les causeries autour du patois ont du succès, cela sort de l'ordinaire. Cela éveille des souvenirs : « On a passé un bon moment. »



Valais – Gisèle Pannatier :

Le patois s'est imposé dans tout le Valais romand comme langue de la communication orale jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Toutefois, au cours des dernières décennies, sa place s'est fortement amenuisée. Les milieux urbains de la plaine du Rhône, prisant de plus en plus la langue de Molière, ne transmettent guère le patois dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce mouvement s'étend

² Ce passage est extrait d'un texte écrit par Maurice Bossard pour le livret de la Dixième fête romande et interrégionale des patoisants et des amis du patois, qui eut lieu à Payerne (canton de Vaud) en 1993.

d'abord aux régions avoisinantes des villes et dans les communes proches de la plaine après la Première Guerre mondiale. Puis la vague gagne rapidement toutes les vallées si bien que, depuis le milieu des années 1950, Évòlène est la dernière commune valaisanne dans laquelle le patois continue à être la première langue des habitants. La force sociale du patois y est telle que, dans les années 1980, des jeunes qui n'ont pas acquis la langue autochtone dans leurs premières années, l'apprennent dans le cercle de l'entreprise locale où ils travaillent ou dans le cadre de milieux associatifs. Ainsi, depuis les années 1970, la transmission diminue aussi à Évòlène mais le patois y reste à l'heure actuelle la langue de communication. De fait, le territoire où le patois est l'une des langues parlées recule inexorablement en Valais.

Parallèlement à ce changement se produit une modification dans les tranches d'âge des locutrices et locuteurs patoisants. À mesure que l'acquisition du patois régresse dans la tradition familiale, l'âge moyen des patoisants augmente progressivement. Toutefois, aujourd'hui, il est encore possible de rencontrer un patoisant natif dans beaucoup de communes valaisannes. Cependant, leur âge et leur nombre varient selon les endroits. Certes, à Évòlène, on croise des patoisants dans toutes les classes d'âge, mais dans la plupart des localités valaisannes, seule la première génération, voire quelques-uns de ses représentants, possède la compétence active du patois. Quant à la seconde génération, elle a entendu le discours patois sans pour autant parvenir à s'exprimer dans la langue autochtone. Cette tranche d'âge dispose généralement de la connaissance passive de la langue. Les générations suivantes ont intégré l'une ou l'autre expression ou quelques mots souvent entendus mais ne comprennent pas une conversation tenue en patois.

La valeur patrimoniale de la langue indigène s'est largement imposée au cours de ce premier quart du XXI^e siècle. Presque partout, la terre valaisanne laisse affleurer le patois : dans la communication sociale, dans les témoignages de patoisants, dans le français parlé, dans les médias, dans le paysage des noms de lieux et des noms de famille ou dans les multiples coutumes populaires ainsi que dans le halo de représentations que les Valaisans ont du patois.



Jura – Maurice Jobin :

Dans le Jura, il reste quelques locutrices et locuteurs de souche qui ont appris le patois dans leur jeunesse et qui en ont une parfaite maîtrise pour le parler, le lire, l'écrire, le comprendre, le transmettre.

2. Existe-t-il des fédérations ou des amicales de patoisants dans votre canton et comment sont-elles organisées ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

L'Amicale de la Gruyère compte environ 600 membres dont la plupart s'expriment couramment en patois. Les autres le comprennent bien et le défendent avec ferveur.

Des amicales plus modestes mais bien vivantes sont actives en Glâne, en Sarine et en Veveyse. Elles sont animées par une chorale ou une troupe de théâtre, parfois les deux. Les unes et les autres présentent, annuellement en moyenne, une à deux pièces de théâtre, souvent agrémentées de chants patois. Les assemblées se tiennent en patois, le rapport de la présidente ou du président et les procès-verbaux sont en patois.

Toutes ces amicales sont « chapeautées » par la Société cantonale des patoisants fribourgeois. Cette dernière organise les principales manifestations, met sur pied les divers concours quadriennaux, nomme les mainteneurs et édite maintes publications (livres et dictionnaires)³. Elle soutient financièrement les diverses manifestations des amicales.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Dans le canton de Vaud, l'Association vaudoise des amis du patois (AVAP), fondée en 1953, comptait environ 200 membres, en 2017 une soixantaine. Elle tient une assemblée ordinaire en automne et une assemblée générale au printemps, agrémentées souvent d'une causerie sur le patois d'ici ou d'ailleurs. Quelques membres présentent un texte inédit, écrit parfois par eux-mêmes ou trouvé dans d'anciens écrits.

L'AVAP organise chaque année un concours littéraire, le concours Kissling, du nom de son initiateur, ce qui stimule tout un chacun. Ce concours n'a pas lieu l'année de la Fête quadriennale de la FRIP⁴.

³ Notamment le *Dictionnaire français-patois* (THÜRLER Marcel, THORIMBERT Jean-Louis, PITTET Michel et al. 2013), un *Recueil de textes en patois* (SOCIÉTÉ CANTONALES DES PATOISANTS FRIBOURGEOIS 2016) et *Le Piti Prinhyo*, d'Antoine de Saint-Exupéry traduit par Joseph Comba, paru en 2017.

⁴ La Fédération interrégionale et internationale des patoisants, voir la présentation de sa présidente, Francine GIRARDIN, dans le présent ouvrage.

Il fut un temps où le canton de Vaud comptait onze amicales. Il ne reste que celle de Forel, fondée une année avant l'AVAP, en 1952, et qui est ancrée à Forel-Lavaux : l'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et environs.

Au début, les réunions, très fréquentées, avaient lieu tous les deux mois. Les membres sont actuellement au nombre d'une huitantaine. Les réunions se tiennent à la bonne franquette. On ne se perd pas dans les tâches administratives. Le chœur mixte *Lè Sansounet* « Les Étourneaux » présente son répertoire de chants en patois, de petits textes écrits pour l'occasion. Et il y a chaque fois un vrai « goûter vaudois » dont on se relêche les *potte* (« lèvres ») rien que d'y penser ! *Lè Sansounet* vont dans les établissements médico-sociaux animer une réunion où le patois est roi, de même que dans des sociétés d'aînés.

L'Amicale a ses *tenâblie* (« séances ») dans la maison de commune à Forel-Lavaux quatre à cinq fois par an et organise une course en été.



Valais – Gisèle Pannatier :

En Valais, l'année 1954 a imprimé un tournant dans la représentation du patois. Placée d'abord sous l'égide de la Fédération cantonale des costumes, la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois (FCVAP) se constitue comme organe indépendant. Cet acte marque le début de la défense organisée des patois valaisans. Les objectifs de la nouvelle institution se définissent ainsi dans l'article 2 de ses statuts : « *Elle a pour but la défense, le maintien et le développement du patois, des traditions linguistiques, des arts et du folklore.* »

La Fédération cantonale valaisanne s'appuie sur un comité composé de neuf à onze membres représentant les diverses régions du Valais romand. L'assemblée générale annuelle, qui réunit les délégués de toutes les sociétés affiliées et les membres individuels, favorise l'échange d'informations. Chaque année, le sens de la communauté est entretenu à l'occasion de la Fête cantonale des patoisants qui rassemble tous les groupements affiliés. Le site de la fête se déplace d'une commune à l'autre selon le tournus défini par la FCVAP.

Dès sa fondation, la Fédération cantonale valaisanne adhère à la Fédération romande des Patoisants – aujourd'hui la FRIP, Fédération romande et internationale des patoisants – et participe aux assemblées et aux activités de la fédération suprarégionale. En particulier le Concours littéraire et la Fête quadriennale mobilisent les différentes régions valaisannes.

Sur le territoire cantonal, la FCVAP a vivement encouragé la création d'associations locales en raison de la forte variation géographique de la langue. Constatant que la place du patois se réduisait dans leur commune, les patoisants se sont regroupés pour organiser la valorisation de leur langue dans la société valaisanne. Des groupements se constituent entre la Raspille et la Vièze, et leurs membres s'engagent dans l'approfondissement et la mise en valeur du patois local. À l'heure de son cinquantième anniversaire, en 2004, la Fédération cantonale compte vingt-trois sociétés affiliées et publie *Les patois du Valais romand: 50 ans, 1954-2004* (2004). La vie des associations est liée à l'engagement de personnalités remarquables et à la vitalité du patois dans la région concernée. Aujourd'hui, elles sont au nombre de dix-sept.

Depuis les débuts de la FCVAP, ses membres multiplient les activités pour valoriser leur langue. Cette fédération encourage et soutient le travail de chaque société locale, notamment l'écriture, la publication et l'enregistrement des patois. Sur le territoire du Valais romand, c'est précisément au sein des groupements locaux que s'effectue surtout l'œuvre de défense du patois. Les objectifs atteints par les sociétés se déclinent ainsi :

- écrire le patois au moyen de la mise en place de systèmes graphiques permettant de fixer et de documenter la langue ;
- publier des textes en patois afin d'illustrer et de diffuser la langue autochtone ;
- rassembler le vocabulaire de chaque région, c'est-à-dire interroger les locuteurs, discuter les mots et les significations ;
- recueillir les toponymes et les microtoponymes dont la plupart s'enracinent dans la tradition patoise ;
- enseigner et transmettre le patois ;
- enregistrer les récits et les témoignages de patoisants ;
- assurer le lien entre les différentes régions dialectales par la plate-forme des patoisants, la revue *L'Ami du Patois*, soutenue par la Fédération romande et interrégionale, puis assurée par Jean Brodard et reprise par la FCVAP pour les patoisants romands et francoprovençaux ;
- animer la vie locale par la participation aux événements du lieu (fêtes, marchés, lotos, interventions dans les EMS⁵, etc.) ;

⁵ Le sigle EMS correspond aux établissements médico-sociaux, appellation utilisée usuellement en Suisse romande pour désigner les maisons d'accueil pour les personnes âgées. Le mot « home » en est un synonyme, lui aussi employé couramment en Suisse romande. Voir la définition du *Dictionnaire suisse romand*, s.v. « home » [note des éditrices].

- intégrer la culture dans la vision de la langue par la publication de cahiers d’histoire locale et régionale ou par la création d’un musée régional ;
- favoriser la création théâtrale ;
- organiser une veillée patoisante de contes, de chants, etc. ouverte au public ;
- participer aux activités de la Fédération cantonale et à la Fête quadriennale de la FRIP.

Ainsi, le travail des patoisants à travers la FCVAP et les sociétés locales soutient efficacement l’action de diffusion, d’enseignement et de découverte de la langue. Œuvrer dans le présent, c’est déjà œuvrer pour l’avenir du patois. Plus de soixante années d’engagement pour la noble cause du patois témoignent de la volonté indéfectible de la lignée des patoisants valaisans et prouvent la valeur de leur mode d’organisation.



Jura – Maurice Jobin :

L’Amicale des Aidjolats a fêté ses trente-cinq d’activité et l’Amicale des Taignons a fêté ses quarante-cinq ans d’activité en 2019. Celle des Vadais, en revanche, qui était la plus ancienne, n’existe plus depuis dix ans.

La Fédération des patoisants du canton du Jura (FPCJ) a été créée en 1982, soit près de quarante ans d’engagement pour la sauvegarde du patois. La FCPJ enregistre environ 600 membres dont 70 actifs. L’Ajoie abrite la majorité des cotisants.

La FPCJ a créé en 2008 un «Réseau patois», composé d’enseignants et de patoisants. Ce réseau est actif dans le milieu scolaire et poursuit ses missions de valorisation du patois afin de le rendre attractif et accessible, de maintien des contacts permanents avec l’école jurassienne, d’organisation et d’animation des activités dans les classes d’école qui le désirent, de liaison avec différents services de l’administration jurassienne, celui de l’éducation et de la culture, de préservation du patois en particulier *via* son site internet qui est bien réalisé, régulièrement alimenté et largement visité (417 000 vues en 2020).

3. Comment le patois cohabite-t-il avec le français régional (confusions, concurrences, etc.) ?



Vaud – Michel Freymond :

L'éradication du patois vaudois, réussie après un siècle de répression et de dénigrement par l'École et l'Église, a creusé un fossé entre les Vaudoises et les Vaudois d'aujourd'hui et la langue de leurs origines. Ils n'en conservent pas moins une lointaine nostalgie et trouvent dans le « parler vaudois » de nombreux termes issus du patois mais francisés, pour y satisfaire.

Le parler vaudois, cher à beaucoup de membres de nos sociétés de « Jeunesses campagnardes », satisfait beaucoup de ceux qui aspirent à utiliser un vocabulaire typique de notre terroir mais qui, francisé, n'est plus du patois. Il n'en est pas moins vaudois et plus accessible. Certaines personnes s'imaginent parler patois en le pratiquant. C'est à nous, mainteneuses et mainteneurs, de faire remarquer la différence entre patois et parler vaudois.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Nos interlocutrices et interlocuteurs utilisent parfois des mots issus du « parler vaudois », souvent estropiés, et croient que c'est du patois !



Valais – Gisèle Pannatier :

Depuis l'introduction de l'école obligatoire, il n'y a plus de patoisant monolingue en Valais, tous sont bilingues. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur les modalités de coexistence des deux langues tant pour l'individu que pour l'espace dans lequel ces deux idiomes ont cours. L'oralité étant l'une des principales caractéristiques du patois, celui-ci est réservé à la communication verbale. Habituellement, le patoisant s'approprie sa langue dans le cadre de la famille et de la petite communauté que constitue son village. Le patois représente la première langue acquise.

Dans un second temps, l'extension du réseau de communication et la scolarisation conduisent à l'apprentissage d'une langue de culture. Le

français est systématiquement appris comme langue scolaire qui s'impose à l'écrit tandis que le patois persiste comme langue orale, partagée au sein des communautés villageoises et régionales. Dans la communication avec les interlocutrices et interlocuteurs non-patoisants et avec les touristes, le français s'emploie comme langue de l'échange. À ce stade, l'emploi distinctif des langues est clair, le patois demeure dans la conversation avec toutes les personnes qui le connaissent et qui appartiennent à la même communauté tandis que l'écriture s'opère en français de même que la communication nouée avec toute personne inconnue ou qui ne s'exprime pas en patois. Seules quelques personnalités se sont confrontées à la difficulté de l'écriture dialectale, exercice qui ne relève en tout cas pas du savoir commun.

Dans cette situation de diglossie, si le patoisant parle en français dans son milieu familial ou dans un contexte non formel, il émaille volontiers ses interventions de termes patois en les francisant, renforçant par ce procédé la connivence du groupe. Cependant, lorsqu'il s'exprime dans un cadre formel ou qu'il converse avec des francophones, il bannit toute interférence entre les deux systèmes linguistiques.

Au contraire, si l'enfant apprend une seule langue, le français, et qu'il évolue dans un environnement dialectal marqué, la pression du patois s'exerce à tel point sur sa langue parlée qu'il adopte ou adapte nombre de mots patois ou de tournures dialectales surtout dans la communication avec ses pairs et parfois au-delà de son cercle. Ces francophones, baignant dans un univers patoisant, acquièrent généralement des compétences passives de la langue. En réalité, cette situation ne concerne qu'une génération, puisque cette dernière ne transmet plus le patois. Pourtant le sceau du patois reste estampillé sur les toponymes et les microtoponymes de telle manière que les indigènes francophones continuent à les prononcer selon le modèle patois. En résumé, la frontière entre le français et le patois est somme toute bien peu perméable.



Jura – Maurice Jobin :

Le grand public ne fait pas la confusion et la cohabitation est parfaite.

Deuxième partie : transmission du patois

4. Comment se passe la transmission du patois aujourd'hui ? Peut-on apprendre le patois en dehors de la famille ? Dans quelle mesure l'école peut-elle jouer un rôle dans cette transmission ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

On apprend, en général, le patois en dehors de la famille (cours, rencontres, théâtres, chants). Cependant, certains parents encouragent leurs enfants en faisant référence au patois que leurs propres parents connaissaient encore fort bien. Les expressions revivent ainsi.

Les cours donnés dans les CO⁶ regroupent actuellement une centaine d'élèves. Marly, Matran, Favargny, La Tour-de-Trême et Bulle reçoivent filles et garçons adolescents, certains passionnés.



Vaud – Michel Freymond :

Bien que quatre personnes assurent une modeste relève depuis 2012, il faut bien faire le constat que la pratique du patois vaudois s'est plus manifestée par l'écrit ces vingt dernières années, au détriment du patois parlé, et que parmi toutes celles et ceux qui le défendent et s'y intéressent, bien peu manifestent la volonté de l'apprendre pour le parler couramment.

Les personnes qui en assurent la transmission sont certainement amenées à se remettre en question : redonner la priorité au patois n'est pas facile.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Des cours de patois, individuels ou collectifs, sont donnés par quatre bénévoles à La Chaux sur Cossonay, La Coudre sur Grandson, à Mollie-Margot, à Chexbres. Organisés tout d'abord par l'Université populaire, puis par l'Association des Paysannes Vaudoises, ils sont demandés maintenant

⁶ Le CO désigne le Cycle d'orientation, établissement de l'enseignement obligatoire public du second degré pour les cantons de Fribourg, du Valais et de Genève [note des éditrices].

directement par des individus privés et sont suivis par une trentaine de participants âgés de quarante ans et plus.

Dans les cours, la tendance est de promouvoir la lecture et la conversation pour satisfaire à la demande. L'écrit est moins prisé.



Valais – Gisèle Pannatier :

En fonction de l'âge de l'apprenant, la transmission du patois emprunte des chemins différents. Incontestablement, la famille est le lieu par excellence de l'apprentissage de la première ou des premières langues.

En outre, le cercle d'apprentissage s'élargit parfois au cadre familial étendu, ce qui renforce souvent l'acquisition dans les situations où l'un des deux parents n'est pas d'origine patoisante.

Actuellement, aucun enfant n'apprend plus le patois dans les jeux et les relations développées avec ses pairs, puisque ce n'est plus, et de loin, la langue majoritaire dans cette classe d'âge.

Pour les jeunes adultes, les entreprises locales jouent un rôle majeur dans la perpétuation de la langue du lieu. Les collègues de travail, plus âgés que le jeune apprenti, échangent en patois et fournissent dans cette langue les indications relatives aux tâches si bien que le cadre professionnel contribue à transmettre le patois dans certains cas.

De plus, les sociétés locales de patoisants offrent un cadre propice à l'apprentissage de la langue. Les adultes amateurs de patois participent aux activités de l'association villageoise et acquièrent des connaissances linguistiques en fonction du programme d'animation ou par des cours dispensés dans le cadre de la société. Nombre de groupes patoisants mettent en scène des représentations théâtrales et distribuent les rôles patois à leurs membres. Beaucoup d'expériences ont démontré l'attrait du théâtre patoisant auprès des jeunes et même auprès des enfants. Ainsi, les groupements locaux œuvrent activement à la transmission de la langue ou du moins à celle de connaissances dialectales.

Quant aux adultes, c'est aussi dans le cadre de l'Université populaire du Valais romand qu'ils obtiennent une information sur le patois et spécialement sur le patois de la région. Depuis les années 1990, de nombreux programmes des universités populaires proposent des cours de patois souvent dispensés dans les cycles d'orientation régionaux. Les enseignants sont issus des sociétés locales de patoisants.

Enfin, la richesse de la bibliographie patoise et le développement des nouvelles technologies favorisent la démarche individuelle dans la découverte et la maîtrise du patois. Grâce à la documentation disponible, il est désormais possible d'apprendre la langue, indépendamment de l'environnement sociolinguistique.

Dans le contexte moderne, l'institution scolaire est assurément à même de jouer un rôle important dans la transmission du patois. Pour les enfants, l'école devrait assumer un double rôle dans la configuration des savoirs dialectaux. Dans un premier temps, il importe que l'école valaisanne – dont le programme est certes chargé – éclaire la réalité des patois francoprovençaux et présente le patois comme une valeur. Il convient d'effacer les représentations erronées qui circulent et d'offrir une information suffisante sur cette réalité linguistique.

Dans un second temps, et essentiellement dans les régions où le patois connaît encore une relative vitalité, que ce soit dans une, deux ou trois générations, l'école pourrait dispenser des cours d'introduction à la langue patoise. Cette mission est aussi réalisable en dehors de la grille horaire, comme les expériences effectuées à Évolène, à Saint-Martin, à Nendaz, à Fully ou à Bagnes l'ont démontré depuis 2011.



Jura – Maurice Jobin :

Au niveau des cours facultatifs, une vingtaine d'élèves de l'école primaire suivent l'approche et l'enseignement du patois aux Franches-Montagnes et en Ajoie. Ils sont dispensés par deux enseignantes retraitées dans des conditions difficiles (déplacement, grille horaire, etc.). Les deux groupes d'écolières et d'écoliers participent également aux soirées théâtrales du « Réseau patois ».

Le « Réseau patois » a pour mission de préparer les activités en faveur des écoles et d'animer des moments de patois dans les classes intéressées du canton du Jura. Des cours facultatifs de patois sont dispensés dans les écoles d'Ajoie et des Franches-Montagnes.

L'intérêt pour ces cours a fortement diminué. Les enseignants sont en effet très sollicités, il faut suivre des programmes pesants, les enseignants ne savent pas le patois.

Parallèlement, des cours d'initiation au patois sont donnés dans le cadre de l'Université populaire ; un cours est prévu aux Franches-Montagnes.

5. Avez-vous aujourd’hui des outils facilitant l’apprentissage de votre patois ? Comment les patois se sont-ils appropriés les nouvelles technologies (sites internet, applications mobiles, etc.) ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Les sites consacrés au patois sont nombreux et bien utilisés. Divers dictionnaires sont à disposition.



Vaud – Michel Freymond :

Si la pratique orale de notre patois est malheureusement défaillante, nous sommes fiers de pouvoir disposer aujourd’hui d’une consistante bibliographie, d’une grammaire très complète de Jules Reymond et Maurice Bossard (1979) – fruit d’une magnifique collaboration de dernière heure – et d’un *Dictionnaire du patois vaudois* (DUBOUX 2006) qui fait l’objet d’un complément auquel nous travaillons.

Depuis 2020, un site internet de notre dictionnaire rend accessibles la lecture et l’audition simultanées (<https://dicopatoisvd.ch/>).

L’apprentissage continue à se faire par dialogue direct avec des proches ou la famille.

Des ouvrages didactiques ont été mis à disposition : le lexique illustré en couleur, didactique *Câise-tè, Batoille!* de 400 mots et le CD «À l’écoute du patois vaudois» pour la prononciation de tout son vocabulaire remettent le patois parlé à l’honneur.

Il y a aussi notre journal *Lo Conteü*, dont paraissent quatre numéros chaque année.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Tout cela se passe sans problème : nous avons un collègue compétent !

Le Groupement du *Dictionnaire du patois vaudois*, compte six à sept membres présents aux séances de travail qui se tiennent à Chexbres le mardi tous les quinze jours. Le doyen en est aujourd’hui Michel Freymond.

Entraîné dans les années 1980 par M. Frédéric Duboux, initiateur du dictionnaire et fin connaisseur du patois, ce groupe de travail, dont je suis la survivante, grâce à un renfort bienvenu, a complété le *Dictionnaire du patois vaudois* (DUBOUX 2006) pour sa deuxième édition et est actuellement attelé à la troisième édition.



Valais – Gisèle Pannatier :

En 1990, sous le titre *Predzin patoué, 41 leçons de patois valaisans accompagnées de notices grammaticales*, la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois édite la première méthode d'apprentissage pour les patois du Valais romand.

Il convient de rappeler qu'en 1978, Louis Berthouzo avait publié *Conthey sauve ton patois*. L'auteur définit son ouvrage comme une initiation à la langue patoise. Il y répertorie notamment des éléments grammaticaux, de la conjugaison verbale et du vocabulaire regroupé autour de thèmes tels que la famille, le village, le corps humain, les arbres, etc. Bref, il s'agit de l'un des premiers cours de patois valaisan.

Par ailleurs, des descriptions de la langue et des dictionnaires dialectaux s'élaborent dans différentes vallées, essentiellement au sein des associations locales de patoisants. Ils sont l'œuvre de dialectophones et, en plus de la nomenclature lexicale, ils offrent aussi des éléments utiles à l'apprentissage. L'ensemble de ces matériaux rassemblés par les dictionnaires régionaux fournissent une large base d'apprentissage pour les patois d'Évolène, de Nendaz, de l'Ancien Lens, de Conthey, de Savièse, d'Anniviers, du Trient et de Bagnes.

En plus des multiples publications imprimées sur papier, les terrains ouverts de l'internet ainsi que les nouvelles technologies permettent aux patoisants valaisans d'en tirer profit pour ancrer la diffusion du patois. En particulier, l'oralité, capitale pour le patois, se renforce grâce aux nouvelles technologies.

C'est sur la base d'un travail collectif, inscrit dans la durée, que les patois valaisans sont placés à la portée d'un clic de souris. Les sociétés locales de patoisants ont créé leurs sites et en élaborent les contenus. Avec la force de l'exemple, découvrons quelques expériences.

Tout d'abord, *Lous Tré Nant*, la société de patoisants de Troistorrents, fait preuve depuis sa création de beaucoup d'inventivité et par exemple édite le premier livre pour enfants écrit dans un patois du Valais,

A Rebeudou (2013). *Lous Tré Nant* a opté pour la publication informatisée d'un dictionnaire qui s'enrichit au fil du temps: le *Lexique en ligne du patois Chorgue*⁷. À partir d'un thème ou par tranches alphabétiques, vous obtenez aisément tous les mots patois répondant à votre requête avec leur équivalent en français. Tous les matériaux sont audibles et ce dictionnaire évolutif, mis à la portée du public, invite à la découverte en ligne d'un patois bas-valaisan.

À Hérémente, une société très active depuis sa création en 1972 constitue d'importantes archives sur le patois local. Dans les années 2000, Alphonse Dayer, mainteneur du patois et fortement impliqué dans la société, entreprend de publier un dictionnaire en ligne: *Alphonse vous présente le patois d'Hérémente*⁸. D'un accès aisé, ce dictionnaire s'organise sous la forme d'un tableau, mettant côte à côte le terme français, le terme patois, la définition grammaticale et sémantique du mot patois, un exemple en patois et sa traduction en français. Le mot patois ainsi que son exemple d'emploi sont enregistrés si bien qu'on peut les entendre prononcés en patois d'Hérémente.

Dans la commune de Nendaz, deux sociétés, La Chanson de la Montagne qui adhère à la FCVAP dès 1959, et la *Cöbla dû Patouë de Nînde*, née dans les années 1980, également membre de la Fédération cantonale, sont particulièrement actives. En 1995, la publication du *Dictionnaire du patois de Nendaz, Yè é ouey i noûtro patoué* est une étape importante des patoisants de Nendaz. L'œuvre des défenseurs du patois ne s'interrompt pas au moment de l'édition de cet ouvrage. La sonorisation et la mise en ligne du dictionnaire sont entreprises entre 2010 et 2014. Enfin, l'application mobile *Patois de Nendaz* met à la disposition du public le dictionnaire ainsi que des vidéos d'histoires contées en patois.

Dans la vallée du Trient, l'association *Li Charvagnou* s'attelle dès 2011 au dictionnaire dialectal de la région. Les résultats sont d'abord publiés en ligne; l'ensemble est constamment complété et révisé si bien qu'en 2018 la publication imprimée sort de presse.

Au milieu de l'année suivante paraît le *Dictionnaire du patois de Bagnes* (2019), un ouvrage monumental qui rassemble la langue et la culture bagnesardes et qui répond aussi à un objectif didactique.

⁷ <http://www.patoistroisstorrens.ch/dico.php/>.

⁸ <https://www.wikipatois.dayer.biz/>.

Dans la commune de Savièse, la Fondation Anne-Gabrielle et Nicola-V. Bretz-Héritier crée en 2019 une application mobile *Patois Savièse*, qui reprend le *Lexique du parler de Savièse*, édité en 2013 dans une version augmentée et illustrée, et permet d'apprendre à lire et à prononcer correctement la graphie choisie pour la publication du patois saviésan.

À Chamoson, l'association *O Barillon*, constituée en 1985, s'active à l'illustration du patois de sa région. Actuellement, elle travaille à la construction de son site afin de favoriser l'approche du patois aux utilisateurs des nouvelles technologies, en particulier aux plus jeunes.

Sur l'ensemble du Valais romand, ALAVAL, l'*Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand*, a été réalisé par le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel⁹. Cet atlas facilite la comparaison des patois valaisans.

Enfin, parmi les nombreuses activités développées par la Fondation pour la promotion et le développement du patois figure le *e-learning* pour les patois d'Évolène, de Fully, de Nendaz et de Savièse.

Ainsi patoisants et scientifiques mettent les dialectes valaisans à la portée du public fasciné par la richesse et par la précision des patois.



Jura – Maurice Jobin :

Des dictionnaires du patois jurassien sont disponibles comme ceux de Simon VATRÉ (1947), Maurice BIDAUX (1982-1983), Marie-Louise OBERLI-WERMEILLE (2006) et Jean-Marie MOINE (2003, 2007).

De même, le site www.djasans.ch offre une quantité d'activités qui sont à disposition des petits élèves jurassiens (chants, petites histoires, comptines, poèmes, jeux, etc.). Il devrait servir d'outil pour les enseignants, même pour celles et ceux qui ne savent pas parler le patois.

⁹ Voir la présentation du projet par ses auteurs dans le présent ouvrage et le site internet : <http://alaval.unine.ch>.

Troisième partie : autre temps, autre patois ?

6. Comment les patois relèvent-ils le défi de la modernité ? Le patois a-t-il un avenir comme outil de communication ou bien est-il surtout un objet de patrimoine ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Le temps des critiques et des moqueries est enfin révolu. On ose aujourd'hui parler patois sans passer pour des ringards. Mon boucher et mon boulanger vous le diront encore : *L'è adi bin inke!* («Il est encore bien là!»)

Le patois reste un bel exemple du patrimoine. Je pense que nous pouvons le garder tel qu'il est mais ne pas tenter de le moderniser, il perdrait sa saveur et ses particularités. Il n'est précieux que dans «certaines» conversations ! Et aujourd'hui, pour le courant : c'est l'anglais, malheureusement.



Vaud – Michel Freymond :

Tous les patois sont confrontés au problème de l'actualisation de leur glossaire. Les Vaudois mettent en place par appel dans *Lo Conteu* une liste de mots désignant des objets, des pratiques d'aujourd'hui, indispensables à qui veut communiquer en patois sur un sujet contemporain.

Le vocabulaire technique indissociable de notre mode de vie actuel fait appel d'air pour trouver et créer des mots patois adaptés. Cette transposition n'est pas toujours facile mais peut déboucher sur des mots drôles et très parlants, fidèles à la façon de penser de nos anciens. Depuis soixante ans, les changements radicaux de nos pratiques quotidiennes, de notre environnement domestique, nos moyens de transport et nos outils de travail demandent impérativement un renouveau de vocabulaire; il faut pouvoir désigner en patois une radio ou un aspirateur à poussière.

En plus de cette démarche d'actualisation du patois, un courant se manifeste chez certains, plus jeunes, qui aspirent à une forme de patois composite, différente de notre patois traditionnel, bien que rien de précis n'ait été présenté ni publié.

Certaines personnes qui réapprennent le patois auraient tendance à l'intégrer comme apport culturel personnel, sans faire revivre son rôle social et convivial; tel un solide ciment social et identitaire, il définit et lie ceux qui le parlent, cette dimension n'est plus toujours prise en compte.

Nous nous demandons quel patois sera parlé en 2030. En effet, pour nos élus et la grande majorité de la population, c'est un bel objet de patrimoine, duquel il peut toutefois être intéressant de tirer un mot ou une expression mais sans plus.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Patrimoine il est et restera. Quant à son adaptation au monde moderne, le Groupement du *Dictionnaire du patois vaudois* travaille à trouver les vocables manquants.

Il s'agirait maintenant d'inscrire le patois dans l'actualité. L'humour a aussi changé de visage. Les plaisanteries qui faisaient rire nos parents, même si les mots utilisés étaient savoureux, ne font plus recette! On aimerait pouvoir converser sur des sujets actuels. Et là, bien souvent les mots manquent. Comment s'y prendre? Affubler le mot français d'une terminaison patoise? Créer un nouveau mot? Comme tout change à la vitesse grand V... il ne faudrait pas *pétouiller* (mot adopté par le Larousse) pour se mettre à l'ouvrage.



Valais – Gisèle Pannatier :

Le patois connaît une évolution permanente, en fonction des modes de vie et des nouveaux locuteurs. Sa richesse expressive permet de formuler la totalité de l'expérience humaine. Cependant, la mobilité caractéristique des temps modernes minorise progressivement l'emploi du patois au profit du français dans les collectivités locales mêmes. La vision globalisée, l'information permanente et l'activité socio-économique accroissent la pression de la langue dominante sur les patoisants et, partant, sur la langue elle-même. Dans ce contexte, il est bien difficile pour les patois de relever le défi de la modernité, si ce n'est dans des espaces de niche, telles que certaines localités fidèles à leur patois, la scène théâtrale, le chant, l'événement patois, les rencontres (cafés-patois, visites commentées, etc.), la littérature patoise...

Langue orale par excellence, il est bien entendu que le patois s'épanouit dans l'échange verbal et qu'il s'entoure de sonorités et de significations

privilegiées pour le locuteur parce qu’elles renvoient toutes à l’intimité de sa famille et de sa communauté villageoise. Dans ce sens, la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois souhaite que le patois perdure comme outil de la communication. Cependant, nombre de patoisants sont devenus des solitaires dans leur langue, leur entourage n’ayant, pour la génération qui leur succède, que la compétence passive de la langue et la génération suivante ne connaît que quelques mots ou expressions courantes. Au vu de cette situation sociolinguistique, marquée par le recul inexorable du patois parlé, il importe que sa valeur patrimoniale se transmette aux générations à venir. En particulier, les noms de lieux s’éclairent grâce au patois et prononcer ces toponymes, c’est aussi laisser résonner le patois et son histoire.



Jura – Maurice Jobin :

Les produits du terroir ont la cote un peu partout dans le Jura, c’est un fait. Mais qu’en est-il des spécificités régionales et locales immatérielles, le patois en tête ? Nous devons défendre le patois dans la modernité et encourager la pratique du patois dans le cadre de la mémoire vivante.

À l’heure d’internet, le patois est en danger et il faut que la jeunesse jurassienne puisse accéder au patois. Jean-Marie Moine, auteur de deux dictionnaires (français/patois et patois/français), est attentif à la traduction de nouveaux mots patois en relation à la modernité. Notre site internet est un atout important pour la sauvegarde du patois.

Quatrième partie : accès au grand public

7. Où peut-on entendre et voir du patois aujourd’hui ? Comment les patois sont-ils « mis en scène » pour le grand public ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Entendre et voir le patois ? Surtout par les chants.

Des rencontres en matinée ou en soirée ont régulièrement lieu dans chaque district. On y cultive la langue par des lectures, des récitations, des chants. L’importance est particulièrement mise sur la qualité du patois.

Des échanges amicaux de vues, de prononciation, des différences ont lieu, dont il ne ressort que du positif. Le temps des critiques et des moqueries est enfin révolu. Chacun ose aujourd’hui s’exprimer sans se faire rabrouer.

Des chorales fribourgeoises dans les villes comme dans les campagnes montrent un vif intérêt pour de nouvelles compositions. Les musiciens apprécient le patois, qui par les sonorités de ses syllabes sonores et son langage fleuri est agréable à mettre en musique. Un opéra, des pièces de théâtre animées de chants patois sont monnaie courante.

Viennent ensuite les pièces de théâtre : comédies, farces, etc. Dès 1936, une à deux pièces de ce genre-là étaient jouées par année dans le canton (districts de la Gruyère, Sarine, Glâne et Veveyse). Le répertoire du théâtre en patois est maintenant dépoussiéré. Les mélodies ne sont plus très prisées mais la bonne comédie, sans vulgarité et pleine de saveurs, est fort appréciée du public. Certaines pièces classiques sont traduites et un peu adaptées. Elles font le bonheur des actrices et des acteurs, même jeunes.

Aujourd’hui, chaque année, quatre ou cinq troupes se mettent en scène, en patois. En 1985 le premier Opéra patois fut donné à Treyvaux (Sarine) : *Le chèkrè dou tsandèlè* («Le secret du chandelier»), la musique est d’Oscar Moret et le livret de Nicolas Kolly. Remis au goût du jour, cet opéra devait être donné à Sales, en Gruyère, en 2021. La pandémie de Covid-19 a malheureusement compromis le bon déroulement de cet événement. Nous espérons que le public pourra le découvrir en 2023 ! Tout dépend à présent de l’amélioration de la situation sanitaire et des aides qui pourront être obtenues.



Vaud – Michel Freymond :

Ils n’ont pas à être « mis en scène »... C’est au public de répondre quand du patois s’exprime, se danse, se manifeste pour lui-même.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Quelques membres du comité de l’AVAP donnent des causeries sur le patois lors de réunions de sociétés à but culturel ou de rassemblements d’aînés. L’accès aux écoles n’est de loin pas aisé.

Un jeune musicien, Lo Tian, compose lui-même musique et paroles en patois. Il a créé un quartet, qui se produit sur demande et attire jeunes et moins jeunes avec un succès certain.



Valais – Gisèle Pannatier :

Le Valais romand offre aujourd'hui nombre de lieux où le visiteur curieux réussit, à des degrés différents, à entendre du patois contemporain. À Évølene, la phrase patoise retentit aussi bien dans l'espace public qu'à l'intérieur des demeures. Dans les communes de montagne, il est possible de saisir ponctuellement du patois dans l'échange privé.

À côté des emplois spontanés du patois, tant les sociétés locales que l'Université populaire du Valais romand ouvrent une fenêtre au patois. D'une part, les cours de l'Université populaire sont destinés à toute personne intéressée au patois. D'autre part, les associations locales, réparties sur tout le territoire romand, organisent, à une cadence régulière, des rencontres centrées sur le patois. Il est loisible de parler en patois, d'analyser et de commenter des caractéristiques linguistiques, de relever du vocabulaire et même d'apprendre la langue grâce à l'appui du groupe. En plus de cette activité, chaque société locale programme une manifestation publique annuelle, comportant des productions en patois (saynètes, chants...). Pour les non-initiés, la traduction française défile sur un écran.

La somme des activités déployées dans les villages signifie le rôle essentiel du patois et de ceux qui le défendent dans la vie culturelle: le chant, le recueil de mots, d'histoires, de savoir-faire par les sections locales, les cafés-patois en Anniviers, à Savièse, les théâtres à Orsières, à Chermignon, à Bagnes, à Fully, les animations à Leytron, à Chamoson, à Troistorrents, à Nendaz, à Contthey, à Savièse ou à Salvan, le rassemblement cantonal, les visites d'exposition commentées en patois par la Fondation Bretz-Héritier à Savièse, toutes les soirées mises sur pied pour mieux étudier et diffuser le patois, toutes les interventions dans les marchés et dans les manifestations régionales, les visites dans les institutions pour faire chanter le patois qui ne cesse d'émouvoir.

Par ailleurs, chaque année, la FCVAP expose les ouvrages patois à la Fête du livre à Saint-Pierre-de-Clages; c'est une occasion de découvrir la bibliographie dialectale valaisanne.

Le patois élève aussi à la spiritualité. Les messes célébrées dans la langue indigène constituent de véritables événements patois. Elles réunissent de grandes assemblées, la prédication s'effectue en patois et la chorale anime l'office par des chants patois. Parfois même, l'intégralité de la messe est dite dans la langue du lieu. Dans ce cas, le célébrant est lui-même locuteur du patois et l'ensemble des oraisons et des textes bibliques sont traduits en patois.

Dans le milieu profane, le chant fait résonner la musicalité du patois dans les différentes régions du Valais romand. Chaque année, les sociétés de patoisants organisent des récitals de chants dans le cadre des manifestations locales, dans les soirées patoisantes et dans les homes de leur région. Le Chœur valaisan des patoisants propose également des concerts.

Sur les ondes de la radio locale, on n'entend plus guère le patois, mais la télévision locale diffuse régulièrement des émissions patoises, offrant ainsi une tribune à tous les districts de la partie francophone du Valais.

Enfin, de nombreuses initiatives locales valorisent le patois par la préparation de sentiers didactiques abordant notamment la microtoponymie, pour laquelle le patois représente la clé d'interprétation, une tradition locale, l'histoire régionale, etc. À Conthey, un sentier didactique pour apprendre le patois comporte dix panneaux et un carnet de bord. Codes QR, podcasts, slogans dialectaux apparaissent ponctuellement dans les espaces publics et accroissent la visibilité du patois. Bref, la scène du patois est largement ouverte.



Jura – Maurice Jobin :

Les amicales maintiennent des activités attrayantes et attractives (pratique du chant, concerts, théâtres, animation de messe chantée, liturgie et sermon en patois, organisation de fêtes, sorties, causeries, veillées, etc.).

Les séances de théâtre sont un succès, elles attirent plus de 2 400 personnes.

Des après-midi patoises sont organisées dans les homes et les EMS à l'intention des personnes âgées.

8. Les médias sont-ils intéressés par les patois ?

Que pensez-vous de la place occupée par les patois dans les différents médias ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Les médias ont fait des efforts : la rubrique patoise du journal *La Gruyère*, les émissions dominicales à Radio Fribourg.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

À part quelques rares citations, les médias lui tournent le dos, sauf s'ils sont en mal de textes. Un journal régional qui publiait chaque semaine une petite histoire en patois a demandé d'en fournir la traduction en français puis a refusé toute collaboration.

Notre journal *Lo Conteu* est un petit périodique qui paraît quatre fois par an, édité par l'AVAP. Les textes patois sont accompagnés d'une version française. On y trouve des renseignements sur la vie de la société, une brillante étude autour d'un mot choisi, un jeu, un concours afin de trouver un mot adéquat destiné à remplacer un mot anglais, des textes joliment tournés et illustrés et l'incontournable éditorial.



Valais – Gisèle Pannatier :

Les médias soulignent leur intérêt pour le patois alors même que le patois n'occupe pas une grande place dans leurs rubriques. Effectivement, le temps occupé par des émissions en patois et l'espace consacré au patois se sont réduits au cours des dernières années. La thématique dialectale est ponctuellement abordée, notamment lors des événements patois. En outre, grâce à l'action entreprise par la Fondation pour la promotion et le développement du patois, la télévision régionale, Canal 9, diffuse régulièrement des émissions patoises depuis une dizaine d'années. Les contenus patois suscitent de l'émotion dans les milieux proches de la culture dialectale et connaissent une belle audience.

Il faut relever que l'engagement financier est important et, même si le nombre de locuteurs patoisants ne cesse de diminuer, ces émissions bénéficient d'une audience fidèle. Les contenus sont appréciés du public qui reconnaît dans le patois la langue du cœur. La musicalité et la poésie du patois suscitent toujours l'émotion.



Jura – Maurice Jobin :

Chaque semaine, on trouve des écrits en patois dans la presse cantonale et dans les revues publicitaires ou d'associations.

Dans chacun des districts, nous avons un animateur radio. À tour de rôle, chaque dimanche, un petit message en patois est diffusé sur les ondes de Radio fréquence Jura depuis 2009.

Cinquième partie : activités actuelles et projets futurs

9. Quelles sont les activités récemment organisées par les associations ou les fédérations ?

Y a-t-il eu des changements depuis l'application de la *Charte européenne* en 2018 ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Les cours de patois et les rencontres sont beaucoup plus fréquentés qu'il y a dix ans. Les fervents patoisants font à présent preuve de plus de tolérance et, au contraire d'il y a trente-quarante ans, ne méprisent plus les amateurs, mais les encouragent.



Vaud – Michel Freymond :

- Bancs de marché de Mézières.
- Journées à la Ferme des Troncs.
- Culte en patois à Vevey en introduction à la Fête des Vignerons 2019.
- Organisation de la Fête internationale des patoisants à Yverdon de 2017.
- Soirée « Patois vaudois » en 2016 à Payerne, Café du Commerce.

Nous n'avons observé aucun changement dû à la *Charte européenne* de 2018.



Valais – Gisèle Pannatier :

Chaque année, les associations locales se fixent un programme, chacune prévoit une soirée annuelle où sont proposés des chants, des saynètes, des poèmes et d'autres représentations dans le patois du lieu. Le public apprécie ces événements et est souvent soutenu par la traduction française projetée sur un écran pendant la représentation. En Valais, la Veillée cantonale réunit tous les groupes affiliés qui assurent sur scène une prestation en patois. La dernière fête cantonale a eu lieu le 1^{er} septembre 2019 à Orsières.

Le 19 octobre 2019, avec la Fondation Bretz-Héritier et avec la Fondation pour la promotion et le développement du patois, la FCVAP a participé à l'organisation du Colloque patois à Savièse, ouvert au public.

Pour l'instant, la signature de la *Charte européenne* n'a pas encore produit de changements observables dans les régions valaisannes, d'autant plus que la pandémie a fortement bouleversé les activités des patoisants¹⁰. Dans les années à venir, on devrait observer les premiers effets de l'application de cette charte.



Jura – Maurice Jobin :

Nous avons organisé la 14^e Fête cantonale, le 16 septembre 2018, aux Genevez, aux Franches-Montagnes.

10. Comment jugez-vous l'action des autorités cantonales envers les patois ? Quel est votre rapport avec les autorités ?



Vaud – Michel Freymond :

Nos demandes ou propositions, à de rares exceptions (large soutien de la ville d'Yverdon pour la Fête de 2017), mettent nos autorités dans l'embarras. Elles se sentent obligées de faire quelque chose, mais on les dérange. Ni le personnage du *Messenger boiteux*, ni l'Association du Costume vaudois n'ont participé à la Fête des Vignerons 2019.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Il est regrettable de constater que nos autorités cantonales ne sont guère attentives au maintien de notre patois et ne manifestent, finalement, qu'une indifférence polie à son égard.



Valais – Gisèle Pannatier :

L'autorité cantonale soutient le mouvement patoisant. Dès la constitution de la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois, le Département de

¹⁰ La pandémie de Covid-19 a commencé en Suisse en mars 2020, au moment de la rédaction du présent ouvrage [note des éditrices].

l'instruction publique la place sous son patronage. Cependant, en Valais, c'est généralement l'autorité communale qui encourage et aide l'activité liée au patois puisque la valorisation du patois se réalise essentiellement au sein des groupements locaux. La proximité influence l'intérêt et l'action de l'autorité envers le patois.

En 2011, le Conseil d'État du canton du Valais a participé à la création de la Fondation pour la promotion et le développement du patois, il soutient l'action de la Fondation. Quant à l'autorité fédérale, elle n'a pas encore développé une action concrète pour le patois, mais l'avenir démontrera sans doute l'importance des patois francoprovençaux et des patois jurassiens dans la société moderne.



Jura – Maurice Jobin :

Avec l'aide du Canton, dès son entrée en souveraineté, afin de respecter l'article 42 de notre Constitution¹¹, une organisation regroupant des personnes de nos trois districts, enseignants et patoisants ayant à cœur de sauver le langage des anciens, a été mise sur pied.

Nous souhaitons privilégier les contacts avec l'État jurassien, en particulier avec les Services de l'éducation et de la culture, et sensibiliser le monde politique sur le bien-fondé de nos actions. Dernièrement une convention a été signée s'agissant d'un contrat de prestations et d'une enveloppe financière. Nous avons comme objectif d'obtenir un engagement accru des pouvoirs publics en faveur de la sauvegarde du patois et de nos traditions.

11. Quelles actions sont prévues dans un avenir proche ?



Vaud – Michel Freymond :

Dès juin 2021, le Groupement du Dictionnaire reprend ses séances de travail, œuvrant au complément indispensable du dictionnaire.

¹¹ «Art. 42 1 L'État et les communes soutiennent les activités culturelles dans le domaine de la création, de la recherche, de l'animation et de la diffusion. 2 Ils veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois. 3 Ils favorisent l'illustration de la langue française», Constitution de la République et Canton du Jura du 20 mars 1977 (état du 12 juin 2017).



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

C'est à l'heure actuelle le « calme plat », dû à la pandémie ; à l'exception du bulletin *Lo Conteu*.



Valais – Gisèle Pannatier :

Pour les patoisants, il s'agit de continuer l'ouvrage. Il faut assurer la mémoire dialectale, intensifier la communication autour du patois, développer les sites consacrés à leur langue et proposer de nouvelles approches afin que le trésor du patois enrichisse en permanence notre société. Le calendrier des activités régulières ainsi que celui des grandes manifestations que sont la Veillée cantonale et la Fête quadriennale seront agendés.



Jura – Maurice Jobin :

La création d'une « Maison du patois », un centre de rencontre, géographiquement bien situé, pour cultiver dans un cadre convivial, la pratique du patois, langue de nos aïeux.

Nous souhaitons également réactiver l'approche auprès de la cellule patois de la Prévôté de Moutier, ville du Jura bernois qui a décidé de rejoindre le canton du Jura¹².

Le Jura organisera la prochaine Fête romande et internationale des patois, à Porrentruy.

12. Quels seraient vos souhaits pour l'avenir du patois ?



Fribourg – Anne-Marie Yerly :

Il n'y a pas de fautes orales ou écrites, en patois. Aucune grammaire ne pourrait les corriger. Chacun doit défendre son patois ! Oralement et poliment !

¹² Lors du scrutin du 28 mars 2021, les citoyennes et les citoyens de la commune de Moutier se sont prononcés en faveur du changement d'appartenance cantonale. Moutier sera désormais rattachée au canton du Jura et non plus à celui de Berne [note des éditrices].

Pour l’avenir? Le patois est comme un bel objet; il doit garder la patine du temps, ne le «dépoussiérons» pas trop.



Vaud – Michel Freymond :

Le maintien, pour les décennies à venir, de quelques fidèles au vrai langage des Vaudoises et des Vaudois, capables de le comprendre et le parler grâce aux vieux enregistrements et au matériel didactique que nous aurons laissés.



Vaud – Marie-Louise Goumaz :

Tout d’abord, ce serait de pouvoir aller à la rencontre des plus jeunes, les rendre sensibles à la richesse du patois. Ensuite nous aimerions organiser une fois par mois des rencontres destinées aux adultes, pour parler du patois, se donner des missions. Et enfin, nous souhaitons laisser le plus grand nombre possible de témoignages, écrits ou enregistrés, de qualité en espérant qu’ils intéressent le public.



Valais – Gisèle Pannatier :

Le patois, c’est d’abord l’identité d’une région, sa langue propre et le savoir partagé. C’est assurément la plus belle expression d’une civilisation. Pour l’avenir du patois, je souhaite d’abord que la valeur patrimoniale de la langue soit largement reconnue et appartienne aux connaissances fondamentales de chacun. Pour cela, il convient que l’information précise et aussi complète que possible soit diffusée dans toute la population. Dans la mesure où la famille n’est plus la détentrice de ce savoir, il revient, à mon sens, à l’école et aux médias d’assurer la transmission de ce savoir. Les autorités cantonales et fédérales devront garantir les conditions cadres de ce travail d’importance nationale. Il est bien entendu que les sociétés locales, les Fédérations cantonales et la Fédération romande et internationale poursuivent leur action.

De plus, je souhaite que chaque patoisant, dépositaire du savoir dialectal, ait à cœur de transmettre la langue dans son entourage et d’offrir à la parole dialectale une ouverture sociale. En perpétuant le patois et en favorisant l’accès, les patoisants d’aujourd’hui accomplissent cette mission. Ainsi, le

patois ne sera pas cette langue oubliée, qui semblerait n'être plus que le lointain souvenir d'une civilisation rurale. Au contraire, le trésor des patois forme un discours porteur d'identité culturelle et rattache à l'humanité.

En Valais, l'importance du patois suscite tant d'actions, les veillées démontrent avec succès la nécessité de ces rencontres. Le théâtre en patois enthousiasme un large public. La réalisation du dictionnaire et le chantier qu'elle génère depuis la première édition jusqu'à la sonorisation constituent une entreprise communautaire de référence. Les actes de sauvegarde du patrimoine et les publications d'histoire locale entretiennent la culture régionale. Dans le contexte de la modernité, les patois du Valais résonnent grâce aux belles voix qui le portent avec conviction dans les différentes vallées.

Aujourd'hui, le patois s'impose comme une urgence et le rayonnement du travail de sauvegarde et de transmission aidera à ce que le patois vive dans le cœur et dans la conscience de chacun. Le travail du patoisant moderne s'inscrit dans la durée des grands engagements et dans la fierté partagée à l'intérieur d'une communauté, ce dont les patoisants témoignent avec vigueur.



Jura – Maurice Jobin :

Je suis de nature optimiste, mais aujourd'hui je suis inquiet pour l'avenir du patois. Il faut être réaliste, nous sommes en survie.

Le patois jurassien, notre patois, langue minoritaire issue de la langue d'oïl, est en danger. Restons vigilants. Le patois fait partie de notre culture qui est un élément de notre patrimoine. Il faut une prise de conscience et une volonté politique pour aller de l'avant. Nous souhaitons encourager la pratique du patois dans le cadre de la mémoire vivante, le chérir et le défendre dans la modernité.

Références bibliographiques

- BERTHOUSOZ Louis, *Conthey, sauve ton patois!*, Sierre: Éditions à la Carte, 1978-2013.
- BIDAUX Maurice, *Glossaire. Français-patois. Ajoie-Jura, Franche-Comté, régions avoisinantes*, t. 1, Villars-le-Sec/Delle/Bure, 1982.
- BIDAUX Maurice, *Glossaire. Patois-français. Ajoie, Franche-Comté, pays de langue d'oïl*, t. 2, Villars-le-Sec/Delle/Bure, 1983.
- BOSSARD Maurice, REYMOND Jules, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Bière: Cabedita [Lausanne: Payot], 2010 [1979].
- BOSSARD Maurice, «Patois vaudois», in *Livret de la dixième fête romande et interrégionale des patoisants et amis du patois*, Payerne, 25 et 26 septembre 1993, 1993 s.p.
- BRETZ-HÉRITIER Anne-Gabrielle, BRETZ-HÉRITIER Nicola-V. (éd.), *Lexique du parler de Savièse. Dichyónéró dou patoué dé Chavyeje*, Savièse, Éd. de la Chervignine 2013.
- CARTHOBLAZ Philippe, PANNATIER Gisèle (dir.), *Les patois du Valais romand: 50 ans, 1954-2004*, Évolène: Fédération cantonale valaisanne des amis du patois, 2004.
- CATHÉLAZ-DUBOSSON Andréa, *A rebeudou: histoire et comptine en patois de Troistorrents... à lire, écouter et chanter, sans modération!*, Troistorrents: B. Légeret, 2013.
- DUBOUX Frédéric, *Patois vaudois: dictionnaire patois/français français/patois*, Oron: s.n., 2006.
- FÉDÉRATION CANTONALE VALAISANNE DES AMIS DU PATOIS (éd.), *Predzin patoué, 41 leçons de patois valaisans accompagnées de notices grammaticales*, Sion: Fédération valaisanne des amis du patois, 1990.
- FREYMOND Joël, FREYMOND Michel, *Câise-tè, batoille! (Tais-toi, «batoille»!): plus de 380 mots illustrés et parlés en patois racontant la vie des Vaudois: Groupement du dictionnaire du patois vaudois*, 2015.
- FREYMOND Michel, GOTTRAUX Jean-François, MAY Sylvain, *À l'écoute du patois vaudois. CD accompagnant le nouveau «Dictionnaire de patois vaudois»; récits, poèmes et chansons enregistrés entre 1944 et 2007*, Radio Suisse Romande, Puidoux: Groupement du dictionnaire de patois vaudois, 2007.

- KNECHT Pierre, THIBAUT André, *Dictionnaire suisse romand*, Genève: Éditions Zoé, 2004.
- Li Charvagnou (éd.), *Patouèi dè la Valé doeu Trèyin = patois de la vallée du Trient*, Sierre: Éd. à la Carte, 2018. Version en ligne: <http://www.patoisvalleedutrient.ch/dico.html>.
- MAÎTRE Raphaël, FLÜCKIGER Éric, PANNATIER Gisèle *et al.*, *Dictionnaire du patois de Bagnes*, Commune de Bagnes: Éditions des patoisants de Bagnes, 2019.
- MASSY Jean-Baptiste, REVEY Gérard, *Lexique du patois d'Anniviers = Mòss em patouè d'Anivyè*, Zinal Orbe: Edicime, 2018.
- MOINE Jean-Marie, *Glossaire du patois. Patois-français*, Porrentruy, 2003.
- MOINE Jean-Marie, *Glossaire du patois. Français-patois*, Porrentruy, 2007.
- OBERLI-WERMEILLE Marie-Louise, *Le djâsaie de tchie nos. Glossaire. Patois des Franches-Montagnes. Patois/français. Français/patois*, Saignelégier: Éd. Le Franc-Montagnard, 2006.
- PRAZ Arsène, *Yè é ouey i noûtro patouè: dictionnaire du patois de Nendaz*, Nendaz: I cöbla dû patouè, 1995.
- SAINT-EXUPÉRY Antoine de, *Le Piti Prinhyo*, traduit par Joseph COMBA, Lausanne: Favre, 2017.
- SOCIÉTÉ CANTONALE DES PATOISANTS FRIBOURGEOIS, *Rèkuyo d'èkri patê/ Recueil de textes en patois*, Fribourg: Société cantonale des patoisants fribourgeois, 2016.
- THÜRLER Marcel, THORIMBERT Jean-Louis, PITTET Michel *et al.*, *Dictionnaire français patois/Dikchenéro patê-franché*, Fribourg: Société cantonale des patoisants fribourgeois, 2013.
- VATRÉ Simon, *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, Porrentruy: Lithogr. Frossard, 1947.

**LA PAROLE AUX COLLECTIVITÉS
PUBLIQUES**

Le point de vue de l'Office fédéral de la culture

Stéphanie Andrey

Ancienne cheffe du service langues et société de l'OFC

David Vitali

Chef de la Section culture et société de l'OFC

Première partie : politique linguistique de l'Office fédéral de la culture (OFC)

1. Depuis que le Conseil fédéral a reconnu en 2018 le francoprovençal et le franc-comtois comme langues minoritaires, qu'est-ce qui a changé (facilitation des démarches en faveur du patois ou au contraire nouvelles contraintes) ?

La reconnaissance par la Suisse du francoprovençal et du franc-comtois comme langues minoritaires au sens de la *Charte européenne* a surtout une portée symbolique. Elle donne une plus grande visibilité à ces langues qui font partie de notre patrimoine culturel et linguistique mais qui sont menacées de disparaître totalement en Suisse romande.

La Confédération s'engage pour promouvoir la diversité linguistique et culturelle de notre pays. Elle peut soutenir des activités visant à valoriser cette diversité linguistique et culturelle et à favoriser la compréhension entre les différents groupes linguistiques qui composent notre pays.

2. Comment coordonnez-vous la politique culturelle fédérale concernant les patois avec celle des Offices culturels des cantons romands ? Quel soutien leur apportez-vous ?

Les cantons romands ont déjà pris de nombreuses initiatives en faveur du francoprovençal et du franc-comtois dans le cadre de leur politique d'encouragement culturel, en particulier en considérant les deux langues dans leur dimension de patrimoine immatériel à valoriser auprès de l'ensemble de la population.

La Confédération entretient des contacts constants et institutionnalisés avec les cantons dans le cadre de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC). Elle collabore également étroitement avec les cantons au niveau de la promotion linguistique, par exemple dans le développement de la recherche appliquée dans les domaines liés aux langues et au plurilinguisme.

3. Selon vous, quels sont les acteurs les plus à mêmes de jouer un rôle pour la sauvegarde réaliste des patois de Suisse romande ? Comment collaborez-vous avec eux ?

Cultiver les langues et des traditions est une affaire de cœur. De nombreuses institutions et associations de patoisant-e-s, régionales et locales, s'engagent et participent aujourd'hui à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine. Par leurs cours de langues, leurs conférences, leurs publications et surtout par la pratique des parlers locaux au quotidien, elles jouent un rôle prépondérant pour la sauvegarde des patois de Suisse romande.

La Confédération peut soutenir ces activités lorsqu'elles ont un caractère suprarégional. Sur la base de programmes d'activités, il est possible de soutenir des projets d'envergure d'organisations de patoisant-e-s. La Confédération ne gère pas elle-même de projets, l'impulsion doit toujours venir de la population concernée.

Deuxième partie : objectifs et missions

4. Quelle est la principale mission de l'Office fédéral de la culture à propos des patois romands ? Sur quels aspects des patois se concentre-t-il (linguistique, patrimonial, etc.) ?

Le cadre légal de l'action de l'Office fédéral de la culture dans le domaine des langues est donné par la loi sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques. Dans le soutien aux projets, l'Office se concentrera donc sur les aspects linguistiques d'une demande. Les aspects patrimoniaux sont considérés dans le cadre de la promotion du patrimoine culturel immatériel. En effet, différentes formes d'expression des patois figurent dans l'inventaire suisse, la «liste des traditions vivantes».

5. Existe-t-il une politique linguistique et culturelle différenciée pour les patois entre les régions linguistiques de la Suisse, caractérisée par son plurilinguisme ? Comment les patois romands sont-ils appréhendés au regard des dialectes alémaniques ? Et par rapport aux autres langues considérées comme minoritaires au sens de la *Charte européenne* (italien, romanche) ?

Les patois de Suisse romande, qui sont parlés par un nombre faible de locutrices et locuteurs et dans un territoire restreint, ne peuvent pas être comparés avec les dialectes alémaniques dont l'utilisation en Suisse est largement assumée. Ces derniers ne peuvent pas être reconnus au sens de la *Charte européenne*.

L'italien et le romanche ont encore un autre statut, puisqu'ils sont reconnus au niveau de la Constitution comme langues nationales, respectivement officielle et semi-officielle (art. 4 et 70 Cst.). Ils bénéficient d'un important dispositif de soutien au niveau de la Confédération et des cantons concernés.

Le point de vue des responsables des services culturels cantonaux

Dans cette section sont proposées les réponses de plusieurs responsables de services de la culture cantonaux romands à un questionnaire que nous avons élaboré et que nous leur avons soumis. Comme dans le reste du volume, dans cette partie, c'est encore l'hétérogénéité et la liberté de ton qui l'emportent. En effet, la situation des langues en présence et des patois, mais aussi le rapport aux patoisant-e-s, peuvent varier fortement selon les cantons. Cette différence entre les cantons, notamment du point de vue de la présence relative du français et du patois, remonte à plusieurs siècles, comme l'explique plus en détail Andres Kristol plus loin dans ce volume.

Dans les cantons du Valais, de Fribourg et du Jura, comme le montre la première partie de cet ouvrage, il reste aujourd'hui encore des patoisant-e-s et plusieurs associations de patoisants sont très actives. C'est pourquoi les responsables des services de la culture de ces trois cantons ont été invités à participer à la table ronde du colloque de 2017. Stéphanie Andrey, qui représentait le service Langues et sociétés de l'OFC, y avait également pris part. Le questionnaire auquel répondent ici ces responsables cantonaux leur a été soumis à la suite de cette rencontre. Pour le canton du Jura, les réponses ont été données par Christine Salvadé, cheffe de l'Office de la culture, et pour le canton de Fribourg par Philippe Trinchon, chef du Service de la culture. Pour le Valais, ce sont les réponses de Jacques Cordonier qui figurent dans les pages qui suivent ; il était en effet le chef du Service de la culture du canton du Valais, avant de prendre sa retraite en 2020.

Dans le canton de Vaud, la pratique du patois est aujourd'hui très réduite et les locutrices et locuteurs de moins en moins nombreux. Cependant, comme l'ont expliqué ci-dessus les représentants des associations vaudoises de patoisants, il existe une activité culturelle importante en lien avec cette langue, dans laquelle s'implique le canton de Vaud. Pour cette raison, Ariane Devanthery, responsable de l'unité Patrimoine mobilier et immatériel au Service des affaires culturelles du canton de Vaud, a également répondu à notre questionnaire.

Enfin, dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et de Berne, les patois se sont éteints depuis plusieurs décennies. On n'y trouve plus personne dont le patois soit la langue maternelle et pas plus d'association de patoisants. Les activités en rapport avec ces langues sont également devenues marginales et, quand il en reste, elles n'ont que peu de sens pour la population. Par exemple, lors de la fête de l'Escalade, le public entonne le « *Cé qu'è lainô* », un chant commémorant la victoire des Genevois contre les troupes du duc de Savoie en 1602. Pourtant, rares sont les personnes qui connaissent l'histoire et la langue de cette chanson et qui en comprennent les paroles. Dans cette situation, les services de la culture de ces cantons ne peuvent pas mener d'actions de soutien ou de promotion de ces langues, raison pour laquelle le questionnaire ne leur a pas été proposé.

Parmi les cantons romands, en plus de la présence ou de l'absence de patoisant-e-s, il faut distinguer les cantons bilingues (Fribourg, Berne et le Valais) des cantons où le français est la seule langue officielle (Vaud, Genève, Neuchâtel et le Jura). Dans les cantons où l'allemand et le français sont langues officielles, le bilinguisme fait l'objet d'une politique d'encouragement. Avec l'aide de la Confédération, les cantons de Fribourg, de Berne et du Valais soutiennent par exemple des projets visant à renforcer le bilinguisme et les échanges entre les communautés linguistiques.

Les patois romands n'occupent pas la même position que les quatre langues nationales, ce qui nous renseigne sur la représentation des patois. Dans les constitutions des cantons romands monolingues, la rubrique « Langue » ne contient en général qu'un article qui mentionne le caractère officiel du français. On trouve pourtant dans la constitution de l'un de ces cantons, la République et canton du Jura, une mention explicite et directe au patois. Elle ne figure cependant pas dans la rubrique consacrée à la langue, mais dans celle qui encadre les activités culturelles. D'autres cantons prévoient la protection du patois comme objet de culture dans

le cadre de lois, comme le canton de Vaud par sa loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI-2015), ou le canton de Neuchâtel avec sa loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC-2018). Cette approche essentiellement patrimoniale des patois se retrouve aussi dans les cantons bilingues, par exemple le canton du Valais. En 2018, le Grand Conseil valaisan a en effet accepté une modification de la loi sur la promotion de la culture, afin d'y intégrer la protection des patois (le Walliserdeutsch et le francoprovençal), comme éléments du patrimoine culturel. La loi sur la promotion de la culture (LPrC-2018) énonce à l'article 19, al. 4: «Le patrimoine culturel linguistique est constitué des langues et dialectes historiquement pratiqués sur le territoire du Valais.» Ces exemples montrent que, dans la politique des cantons romands et dans la législation, la place des patois se situe du côté de la culture et du patrimoine — et se trouve donc relever des services de la culture — et non du côté de l'usage courant et de la pratique vivante.

Les réponses des cantons du Valais, de Fribourg, du Jura et de Vaud, proposées dans les pages qui vont suivre, tout comme l'absence de réponse des autres cantons, faute de matière, reflètent clairement cette situation. Elles montrent également la marge de manœuvre dont disposent les services de la culture cantonaux. Par rapport aux patois, leur encouragement culturel se joue aujourd'hui entre les sollicitations émanant de communautés patoisantes de taille réduite et la méconnaissance massive de ces langues auprès de la population.



Fribourg¹ :

Philippe Trinchan

Chef du Service de la culture de Fribourg



Vaud :

Ariane Devanthéry

Responsable patrimoine mobilier et immatériel du Service des affaires culturelles du canton de Vaud



Valais :

Jacques Cordonier

Chef du Service de la culture du canton du Valais (2005-2020)



Jura :

Christine Salvadé

Cheffe de l'Office de la culture du Jura

Première partie : cadre institutionnel et niveau d'intervention, soutiens et contraintes

1. Quelle place le patois occupe-t-il dans la politique culturelle de votre canton ? Quelle influence l'actualité ou l'intérêt personnel des responsables politiques en fonction ont-ils sur elle ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Si c'est à la Société cantonale et aux sociétés régionales de jouer leur rôle pour maintenir et transmettre le patois, l'État assume son rôle de

¹ Comme précédemment, l'ordre d'apparition des intervenant-e-s suit l'ordre chronologique de l'entrée du canton qu'il ou elle représente dans la Confédération.

soutien aux activités dans sa mission d’encouragement de la culture par ses dispositifs d’aide à la création culturelle et de valorisation des traditions vivantes. Plusieurs des traditions recensées dans le patrimoine immatériel fribourgeois touchent plus ou moins directement au patois. L’approche choisie vise surtout le soutien au patois par une politique de valorisation patrimoniale auprès de l’ensemble de la population.

Jusque vers le milieu du siècle passé, le patois fribourgeois était encore la première langue parlée d’une partie de la population, plus particulièrement rurale. Le patois fribourgeois, un parler du domaine francoprovençal, vient du latin et comprend trois variétés : le gruérien ou *gruvèrin*, le *kouètsou* et le broyard ou *broyâ*.

La pratique du patois dans les écoles a été interdite par les autorités cantonales en 1886 dans le règlement général des écoles primaires. Cette interdiction dura jusqu’en 1961, date à laquelle le député Joseph Brodard (plus connu comme étant le compositeur *Dzøjè a Marc*) la fera abroger. Cette interdiction contribua au déclin de la langue, les générations suivantes l’ayant progressivement abandonnée.

Aujourd’hui, c’est surtout à travers le répertoire choral ou théâtral fribourgeois que le patois est le plus présent.



Vaud – Ariane Devanthery :

Le canton de Vaud comptant aujourd’hui moins de 140 locutrices et locuteurs réguliers, on ne peut que constater que la pratique du patois y est résiduelle. Entrée en vigueur en 2015, la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) permet toutefois de soutenir les actions de promotion et de valorisation du «vieux langage» que mènent ses porteuses et porteurs. Ce soutien se fait au titre de sa politique culturelle et non d’une politique linguistique.



Valais – Jacques Cordonier :

Le patois fait partie intégrante de la politique culturelle du Canton, en particulier dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine. Le Canton et la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois ont créé conjointement, en 2011, une Fondation spécifiquement dédiée à cette mission : la Fondation pour le développement et la promotion du francoprovençal, communément appelée Fondation du patois. Elle fait suite et prolonge les activités du

Conseil du patois institué en 2008 par le Conseil d'État. Elle développe un concept et un plan d'actions pour valoriser le patrimoine que constitue le francoprovençal en Valais. Elle a pour mission de contribuer à la connaissance, au maintien et à la pratique du patois ainsi qu'à son rayonnement en Valais et hors des frontières cantonales. À ce titre, la Fondation du patois favorise l'apprentissage et la pratique du francoprovençal. Elle œuvre à la constitution, à l'enrichissement et à l'étude de la documentation concernant cette langue et la culture dont elle est porteuse.

En 2018, la révision de la loi cantonale sur la promotion de la culture a formellement introduit, à son article premier qui définit les buts généraux de la politique culturelle, le patrimoine linguistique au titre des éléments à sauvegarder. L'art. 19, chiffre 1, précise que «*le patrimoine culturel linguistique est constitué des langues et dialectes historiquement pratiqués sur le territoire du Valais*», ce qui inclut formellement les deux langues officielles du canton, le français et l'allemand, ainsi que le francoprovençal et le *Walliserdeutsch*.

Les activités de création artistique en lien avec le patois, celles de sauvegarde et d'étude du francoprovençal sont soutenues à travers les dispositifs généraux de l'encouragement des activités culturelles ainsi que par les dispositifs spécifiques à la sauvegarde du patrimoine culturel.



Jura – Christine Salvadé :

Le patois occupe une place prépondérante dans la politique culturelle jurassienne. C'est d'ailleurs inscrit dans la Constitution jurassienne, qui prévoit à son article 42, alinéa 2, que «[l'État et les communes] *veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois*» (RSJU 101)². La «*sauvegarde et protection du patois*» est en outre mentionnée dans la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (Art. 4, let. a, RSJU 443.1). Le patois jurassien est reconnu comme tradition vivante de la Confédération.

À cet égard, le patois est directement reconnu comme une activité culturelle en soi; la faitière des patoisant-e-s est ainsi soutenue financièrement par une subvention annuelle et les activités de promotion du patois peuvent bénéficier d'un soutien financier au projet.

² Voir le site du *Recueil systématique jurassien* (RSJU), qui donne accès à l'ensemble des textes législatifs en vigueur pour le canton du Jura : <https://rsju.jura.ch/>.

2. Depuis que le Conseil fédéral a reconnu en 2018 le francoprovençal et le franc-comtois comme langues minoritaires, qu'est-ce qui a changé (facilitation des démarches en faveur du patois ou au contraire nouvelles contraintes) ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Il s'agit d'une reconnaissance bienvenue et légitime des actions menées par tous les partenaires dans le canton, malheureusement sous l'angle de la politique des langues alors que la Suisse privilégie logiquement une approche de valorisation patrimoniale, beaucoup plus ouverte. Elle n'a pas engendré de moyens financiers de la part de la Confédération pour mener une politique publique de sauvegarde du patois; elle n'a par ailleurs pas engendré d'autres contraintes que celles déjà existantes au niveau cantonal.



Vaud – Ariane Devanthery :

Cette reconnaissance par la Confédération n'a pas modifié la politique du canton de Vaud concernant le soutien aux actions de ses patoisantes et patoisants. Le Canton soutenait régulièrement leurs projets précédemment, il a continué à les soutenir, en maintenant ses critères inchangés.



Valais – Jacques Cordonier :

Le Conseil fédéral a, dans le cadre de son septième *Rapport périodique relatif à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, reconnu le francoprovençal et le franc-comtois comme des langues minoritaires. Il a pris l'initiative de cette reconnaissance et en a formulé les modalités en collaboration avec les cantons concernés (Fribourg, Jura, Valais et Vaud). Les principes applicables à cette reconnaissance sont les suivants³:

- a) le champ d'application concernera non seulement le francoprovençal mais également le franc-comtois;

³ Voir le texte du CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport périodique relatif à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Septième rapport de la Suisse*, Berne: DFI, 2018.

- b) l'engagement prendra place dans le cadre de la politique d'encouragement culturel des cantons sans qu'il ne les contraigne à mettre en œuvre des dispositifs spécifiques nouveaux ;
- c) l'action des cantons sera subsidiaire à celle des organismes et associations privés en la matière ;
- d) aucun droit individuel nouveau ne découlera de l'application de la Charte pour les locuteurs de francoprovençal et de franc-comtois, en particulier en ce qui concerne les lettres d (usage de la langue), f et g (apprentissage) de l'article 7 § 1 de la Partie II de la Charte.

La reconnaissance proprement dite, à travers les conditions de sa mise en œuvre, a d'abord eu pour objectif de consolider l'existant et non pas d'introduire de nouveaux éléments. Elle n'a pas eu d'impact direct sur le développement des mesures de sauvegarde ou de soutien puisque, comme le rappelle le Conseil fédéral dans son rapport: «*Les cantons de Fribourg, Jura, Valais et Vaud appliquent en effet d'ores et déjà les mesures demandées par la partie I de la Charte.*»⁴ Pour le Valais, nous avons poursuivi nos efforts qui, depuis la modification de la Loi sur la promotion de la culture de 2018, reposent sur une base plus ferme.

Il est par contre évident que, pour les locutrices et locuteurs et les structures qui les fédèrent et représentent, cette reconnaissance renforce la légitimité de leurs actions.

Il convient de souligner ici que le Comité d'expert-e-s du Conseil de l'Europe, dans son rapport 2019 en réponse à celui du Conseil fédéral, n'a pas réellement tenu compte des principes, rappelés ci-dessus, sur lesquels la Suisse s'appuie pour la mise en œuvre de la reconnaissance du francoprovençal et du franc-comtois, à savoir une sauvegarde au titre du patrimoine culturel et non pas de la politique des langues. Nous le regrettons, car nous considérons que le francoprovençal et le franc-comtois constituent un héritage commun qui concerne l'ensemble de la population de nos cantons et pas seulement le cercle des locutrices et locuteurs actifs à l'égard duquel le Comité d'experts semble limiter sa considération.

⁴ CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport périodique...*, p. 13.



Jura – Christine Salvadé :

Il s'agit d'une reconnaissance des actions existantes dans le canton. Elle n'a pas engendré de moyens financiers de la part de la Confédération pour mener une politique publique de sauvegarde du patois; elle n'a par ailleurs pas engendré d'autres contraintes que celles déjà existantes au niveau cantonal.

3. Comment les différents cantons coordonnent-ils leur politique culturelle concernant les patois ? (Communiquez-vous souvent avec vos homologues des autres cantons ?)



Fribourg – Philippe Trinchan :

Les efforts des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura sont coordonnés au sein de la CIIP-CDAC⁵. Cela leur permet d'avoir des échanges réguliers sur ce sujet et de consolider une position romande dans les diverses consultations.



Vaud – Ariane Devanthery :

Les cantons romands coordonnent leur politique culturelle au sein de la CIIP-CDAC. Chacun garde cependant son autonomie.



Valais – Jacques Cordonier :

Dans le cadre de la demande du Conseil des ministres du Conseil de l'Europe adressée à la Suisse à la suite du sixième *Rapport périodique*, les cantons romands ont de manière systématique élaboré une position conjointe dans le cadre d'une concertation permanente. Ils échangent également sur leurs pratiques de soutien dans ce domaine tout en conservant leur autonomie dans la mise en place des dispositifs de soutien.

⁵ Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin – Conférences des chef-fe-s de service et délégué-e-s aux affaires culturelles.



Jura – Christine Salvadé :

Le patois dérivé du franc-comtois étant un isolat linguistique en Suisse, les échanges entre cantons sont plutôt rares. Les efforts des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura sont coordonnés au sein de la CIIP-CDAC.

4. Quel soutien la Confédération et les institutions culturelles fédérales vous apportent-elles dans ce domaine? (Vous semble-t-il suffisant et compatible avec la politique culturelle de votre canton?)



Fribourg – Philippe Trinchan :

Aucun soutien financier n'est apporté par la Confédération. En ce sens, il pourrait être attendu que la Confédération soutienne les cantons dans la réalisation des tâches de sauvegarde et valorisation de ces langues minoritaires reconnues.

Nous nous permettons de rappeler ici que la demande des cantons à la Confédération, formulée lors du colloque de Neuchâtel en 2017, portait sur un aspect très concret et ciblé: l'établissement de statistiques fiables des locutrices et locuteurs des patois issus du francoprovençal et du franc-comtois en Suisse romande, ainsi qu'une approche sociolinguistique détaillée des locutrices et des locuteurs. Cette demande a été rappelée par la CIIP à l'OFC, par lettre du 21 septembre 2018: *«Au-delà des nombreux travaux linguistiques, nous sommes à l'heure actuelle dépourvus de statistiques fiables sur la situation des langues régionales en Suisse romande et de travaux de recherche en anthropologie et histoire. Il serait pertinent que l'application de la Charte aux langues régionales en Suisse romande débouche sur une action significative de la Confédération dans ce domaine.»*



Vaud – Ariane Devanthery :

La Confédération et les institutions culturelles fédérales n'interviennent pas dans les politiques culturelles cantonales. Les cantons romands leur ont toutefois

demandé de pouvoir disposer non seulement de statistiques fiables concernant le nombre des patoisantes et patoisants (ces chiffres sont très difficiles à établir au vu de leur faible nombre), mais aussi d'une étude sociolinguistique précise, qui pourrait les aider à mieux cibler les soutiens possibles.



Valais – Jacques Cordonier :

En plus de son soutien historique et essentiel au Glossaire des patois de la Suisse romande, la Confédération a apporté quelques aides ponctuelles à des projets ayant trait au francoprovençal dans la mesure où ils avaient une dimension intercantonale. Compte tenu de la volonté politique qu'elle a exprimé en prenant l'initiative de répondre positivement à la demande du Conseil de l'Europe, nous attendons de sa part un engagement plus marqué, notamment dans le soutien à des projets scientifiques permettant de mieux connaître la situation du francoprovençal et du franc-comtois à l'échelle de la Suisse romande et ceci non seulement du point de vue linguistique, mais également sociologique, historique, anthropologique et statistique.



Jura – Christine Salvadé :

Sur cette question, la situation pour le Jura est la même que celle de Fribourg (voir la réponse de Philippe Trinchan ci-dessus).

5. Dans votre canton, quels sont les textes juridiques qui permettent de valoriser la place du patois dans notre société ? (En quoi vous aident-ils ? Quelles sont leurs limites ?)



Fribourg – Philippe Trinchan :

Il n'y a pas de mention explicite du patois dans la loi sur les affaires culturelles (LAC, 1991). Elle y est sous-entendue. Il n'y a pas de loi sur les langues dans le canton de Fribourg. Cependant, en date du 1^{er} octobre 2020, le Conseil d'État fribourgeois a arrêté une Ordonnance cantonale relative au patrimoine culturel immatériel dont le but en est la sauvegarde et la valorisation. L'Ordonnance prévoit notamment la constitution d'un groupe d'experts du patrimoine

immatériel qui est chargé d'observer, de suivre et d'analyser l'évolution du patrimoine culturel immatériel sur le territoire cantonal et d'en soutenir la sauvegarde et la valorisation en développant des mesures d'encouragement.



Vaud – Ariane Devanthéry :

Le canton de Vaud dispose depuis 2015 de l'une des premières lois en Suisse qui permette de soutenir (financièrement ou sous forme de conseils – tout n'est pas toujours affaire d'argent) les manifestations de son patrimoine immatériel. Sans y être expressément mentionné, le patois vaudois en fait partie. Les projets doivent cependant être initiés par les détentrices et détenteurs, et le Canton ne peut y jouer qu'un rôle subsidiaire.



Valais – Jacques Cordonier :

Les patois (francoprovençal et *Walliserdeutsch*) sont exclusivement traités dans la législation sur la politique culturelle. Il n'en est pas fait mention dans la législation sur les langues qui, au demeurant, en Valais, est fort limitée.

Les textes sont les suivants :

- Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996, modification du 15 juin 2018 des articles 1^{er} et du chapitre 3 (art. 19 à 20e) modifiant les dispositions concernant la sauvegarde du patrimoine culturel et l'étendant, entre autres, au patrimoine culturel linguistique ;
- Règlement sur la sauvegarde du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique du 19 juin 2019 qui précise les modalités d'application de la loi.

Ces textes sont récents et nous pouvons les considérer comme étant à jour. Ils permettent de mener une politique de sauvegarde à travers le soutien de l'action sur le terrain conformément au principe de subsidiarité qui est à la base de la politique culturelle.



Jura – Christine Salvadé :

La présence du patois est inscrite dans la Constitution jurassienne, qui prévoit à son article 42, alinéa 2, que « [l'État et les communes] *veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du*

patrimoine jurassien, notamment du patois» (RSJU 101). La «*sauvegarde et protection du patois*» est en outre mentionnée dans la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (art. 4, let. a, RSJU 443.1). L'incitation au soutien de l'État au patois est en outre précisée dans l'article 10 de la Loi concernant l'usage de la langue française (RSJU 170.61).

Ces articles permettent le soutien financier public au patois (de façon incitative et non contraignante), ainsi que l'enseignement en patois. Ils ne contraignent pas tellement le canton et ne prévoient pas de moyens importants à mettre en place.

6. Selon vous, quels sont les acteurs les plus à même de jouer un rôle pour la sauvegarde réaliste des patois de Suisse romande ? Comment collaborez-vous avec eux ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Les sociétés cantonales de patoisant-e-s, pour Fribourg la Société cantonale des patoisants fribourgeois avec ses groupes régionaux, pourraient jouer ce rôle. Il est également important que les sociétés villageoises, en particulier de chant et de théâtre, reprennent le répertoire d'œuvres en patois. Au niveau stratégique, il semble important également de valoriser le patois auprès de la population non-locutrice, en tant que patrimoine cantonal. L'État soutient dans ce cadre les projets et activités touchant à la création dans tous les domaines culturels et patrimoniaux.



Vaud – Ariane Devanthéry :

Les seul-e-s actrices et acteurs capables de jouer un rôle actif dans cette sauvegarde sont les locutrices et locuteurs eux-mêmes ainsi que les associations qu'ils constituent (Association vaudoise des amis du patois, Amicale des patoisants de Savigny-Forel). Le Canton est à leur écoute et soutient régulièrement leurs projets ponctuels.



Valais – Jacques Cordonier :

Pour ce qui concerne le Valais, les deux institutions existantes, à savoir la Fédération cantonale valaisanne des amis du patois et la Fondation pour le

développement et la promotion du francoprovençal sont les deux structures qui ont la plus grande légitimité pour agir. Au niveau romand, il est évident que le Centre de dialectologie et d'étude du français régional et le Glossaire des patois de la Suisse romande, tous deux rattachés à l'Université de Neuchâtel, sont des acteurs essentiels. Nous collaborons étroitement avec eux, notamment à travers des projets dont la Médiathèque Valais est partenaire.

Il est cependant important que d'autres actrices et acteurs: des artistes (musicien-ne-s, auteur-e-s, compagnies des arts de la scène, etc.), des médiatrices et médiateurs ou des institutions culturelles telles que des théâtres se saisissent de ce domaine pour le revisiter, le réinventer et partager plus largement les projets ainsi réalisés. Il n'est pas souhaitable pour la sauvegarde et la vitalité d'un patrimoine que celui-ci soit exclusivement le centre d'intérêt des associations qui s'y consacrent directement ou des scientifiques qui l'étudient.



Jura – Christine Salvadé :

La République et Canton du Jura a des échanges uniquement avec les associations jurassiennes, en particulier la faitière des patoisant-e-s, la Fédération des patoisants du canton du Jura. À l'heure actuelle, la promotion et la sauvegarde des langues minoritaires sont des compétences partagées entre les cantons et la Confédération, mais uniquement mises en œuvre par les cantons. Il manque un moyen d'action fédéral (direct ou indirect).

Deuxième partie : les demandes et les attentes de la population à l'égard des patois

7. Les associations de patoisant-e-s ou les locutrices et locuteurs des patois vous font-ils part d'attentes spécifiques ? (S'adressent-ils à vous pour demander plus de prérogatives en faveur du patois ? Quels sont vos liens avec ces associations ?)



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le Service de la culture a des contacts réguliers avec les associations de patoisant-e-s, discute et répond au mieux à leurs attentes dans le cadre

de la mission de l'État. Les patoisant-e-s sont regroupé-e-s en amicales, par district. Les amicales sont chapeautées par la Société cantonale des patoisants fribourgeois. Cette dernière joue un rôle de coordination et de promotion mais ne s'occupe pas de l'organisation d'événements. Il existe les amicales régionales suivantes: *Lè Patèjan de la Grevire* (les patoisant-e-s de la Gruyère), *Lè Yêrdza* (les patoisant-e-s de la Glâne), *Intrè no de la Sarine* (les patoisant-e-s de la Sarine), *Lè Takounè* (les patoisant-e-s de la Veveyse), *Lè Grahyà dè Lojena* (cercle fribourgeois de Lausanne) et *Intrè No Dzenèva* (amicale genevoise). À Fribourg, près de 1 600 personnes font partie de ces six amicales. Outre les mesures visant à la reconnaissance du patois comme langue minoritaire (2018), des collaborations se sont établies dans l'enseignement du patois dans les écoles et les activités culturelles valorisant le patrimoine patoisant. Un module à option de sensibilisation au patois pour l'école primaire est en cours de préparation par la Société cantonale, avec des jeux, des lectures et la rencontre d'un-e patoisant-e en classe. La phase pilote du projet est prévue en 2021-2022.



Vaud – Ariane Devanthéry :

Le canton de Vaud est attentif à traiter de manière égalitaire toutes les associations détentrices d'un patrimoine immatériel vaudois qui s'adressent à lui.



Valais – Jacques Cordonier :

Jusqu'ici les demandes qui nous ont été transmises – et même s'il ne nous est pas toujours possible d'y répondre entièrement de manière positive – s'inscrivent dans les principes de la politique de sauvegarde du patrimoine culturel. Nous n'avons pas été saisis de demandes de prérogatives particulières.



Jura – Christine Salvadé :

Oui, l'Office de la culture entretient des relations privilégiées avec les associations de patoisant-e-s, en particulier avec la Fédération des patoisants du canton du Jura (FPCJ), la faitière. Ces échanges se font aussi dans le cadre du contrat de prestations qui unit le canton du Jura avec la FPCJ

(prévoyant l'enseignement facultatif en patois dans les écoles jurassiennes ainsi que le soutien aux activités culturelles en patois). Ces échanges sont sains et importants.

8. Comment qualifieriez-vous l'intérêt de la part de la population pour ces langues et l'accueil qu'elle réserve aux mesures et aux manifestations dédiées au patois ? Dans quelle mesure cet intérêt s'est-il modifié depuis 2017 ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le patois fribourgeois bénéficie d'un bon intérêt populaire, comme le traduit la multitude de représentations de théâtre ou concerts choraux, de sociétés, ainsi que des cours de patois ou des dictionnaires, mais aussi son usage dans le domaine du marketing et du tourisme. Le patrimoine lié au patois est apprécié et stable, alors que le nombre de locutrices et locuteurs baisse progressivement avec la disparition de la dernière génération.

Selon les chiffres de 2013 de M. Marcel Thürler (président de la Fédération internationale des patoisants, dans le journal *Coopération* de septembre 2013), 5 000 à 6 000 personnes parlent encore régulièrement le patois dans le canton de Fribourg. La reconnaissance du patois comme langue minoritaire a renforcé la position des associations patoisantes.

Des cours de patois sont proposés avec le soutien de la Loterie Romande :

- en 2020-2021, 316 unités de cours à option ont été dispensées dans les cycles d'orientation de Bulle, La Tour-de-Trême, Riaz, Romont, Matran, Farvagny, Marly, Châtel-Saint-Denis.
- des cours et des soirées de discussion sont proposés dans le cadre de l'Université populaire (Bulle, Châtel-Saint-Denis, Matran).

Outre les cours de patois, le dialecte a une place dans les médias, avec *La Kotze dou patê* (« Le coin du patois ») dans le journal *La Gruyère* avec un texte patois chaque semaine. Sur le site du journal, on peut consulter le texte en patois, en français, et accéder à un enregistrement

du texte récité par un-e patoisant-e, ce qui permet le maintien de la prononciation. Sur les ondes, une émission radio *Intrè No* tous les dimanches matin de 8 h à 8 h 30 sur Radio Fribourg, podcasts disponibles sur <http://radiofr.ch>. Des animations en patois ont régulièrement lieu dans les maisons de retraite du canton. Le petit journal du home de la Vallée de la Jogne s'appelle d'ailleurs *Intche no* (« entre nous »). Les patoisant-e-s ont l'occasion de se rencontrer lors d'événements comme la Foire de Fribourg ou la rencontre annuelle des patoisant-e-s, avec sa traditionnelle messe en patois à Vounetz (Charmey). Des après-midi et soirées de discussion en patois sont aussi organisés chaque premier mercredi du mois dans des cafés emblématiques (Café de la Croix verte à Écharlens, Café du Lion d'Or au Ruz).



Vaud – Ariane Devanthery :

Chaque manifestation a son propre public, souvent fidèle. Aucune étude n'ayant été menée depuis 2017, il est difficile d'affirmer si l'intérêt pour le patois vaudois de la part de la population générale s'est modifié.



Valais – Jacques Cordonier :

L'intérêt de la population demeure stable, mais limité à un milieu restreint. Au-delà du cercle des locutrices et locuteurs, il a été stimulé par les actions de communication (télévision et radios locales, presse) et de formation de la Fondation du patois. Le fait que plusieurs chanteuses et chanteurs se soient saisis de cette langue pour créer a contribué à sensibiliser et intéresser de plus larges couches de la population.



Jura – Christine Salvadé :

Le patois jurassien est au bénéfice d'un important soutien populaire et une excellente image dans la population. Les manifestations en patois sont suivies et appréciées par la population. Il n'y a pas eu de changement d'intérêt depuis 2017.

Troisième partie : les objectifs et les missions des cantons pour la place des patois

9. Quels sont les objectifs des Services de la culture pour donner une place aux patois ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le Service de la culture veille à la valorisation et à la sauvegarde de ce patrimoine, notamment à travers l’inventorisation et la documentation des traditions vivantes (activement depuis 2010). Il vise au maintien de l’intérêt de la population pour le patois fribourgeois en soutenant la mise en œuvre d’activités en patois ou liées au patois. Un site internet présente, illustre et documente les traditions vivantes recensées dans le canton (www.fr.ch/tradifri). On y trouve notamment une page sur le théâtre en patois francoprovençal.



Vaud – Ariane Devanthery :

Le Service des affaires culturelles du canton de Vaud a pour mission de mettre en œuvre les objectifs fixés par la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, soit : « la préservation, la conservation et la mise en valeur » des traditions vivantes vaudoises. Il tient à jour un recensement de celles-ci, qu’il documente. Il maintient le contact avec les associations détentrices quand elles ont un projet de valorisation de leur tradition. Il travaille aussi à sensibiliser les institutions patrimoniales à la thématique générale du patrimoine immatériel. S’il ne peut agir à la place des porteuses et porteurs d’une tradition, il les écoute, les conseille et, le cas échéant, leur apporte un soutien financier ponctuel.



Valais – Jacques Cordonier :

Les objectifs s’inscrivent dans le cadre de ceux de la sauvegarde du patrimoine culturel :

– recenser, étudier et connaître le patois et dans le cas d’espèce nous avons apporté notre soutien à plusieurs projets de dictionnaires, ainsi qu’à

l'Atlas de patois du Valais et Val d'Aoste. La Médiathèque du Valais veille également à sauvegarder les éléments sonores ;

- le faire connaître et encourager sa pratique : notre action passe ici essentiellement à travers l'action de la Fondation pour le patois ;
- favoriser son appropriation sous des formes nouvelles : soutien à des artistes qui s'en saisissent pour leurs propres créations.



Jura – Christine Salvadé :

Veiller au maintien d'activités artistiques et culturelles en patois ; veiller à la diffusion de celles-ci ; maintenir un intérêt pour le patois jurassien dans la population.

10. Jusqu'à aujourd'hui, quels ont été les événements et projets marquants organisés par votre canton ?⁶



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le canton contribue à la mise sur pied de diverses activités artistiques en lien avec le patois tels que des messes, concerts, pièces de théâtre et expositions diverses. La mise en place de cours de patois dispensés dans les CO du canton et universités populaires (voir question 8) a grandement contribué à la sensibilisation des jeunes générations.

La visibilité du patois cantonal s'est aussi vue améliorée par la présence d'un stand à la Foire de Fribourg ainsi que la présence des patoisant-e-s à la journée fribourgeoise de la Fête des Vignerons de 2019. Des dictionnaires, traductions d'œuvres célèbres (*Le Petit Prince*, *Les aventures de Tintin*, *L'Affaire Tournesol*) et applications ainsi que l'émission radio hebdomadaire *Intrè No* sur Radio Fribourg permettent de consolider l'ancrage du patois au sein de la population.

Cinq dictionnaires ont été édités par des patoisant-e-s fribourgeois entre 1987 et 2013. Ces ouvrages étant épuisés et les maisons d'édition ne souhaitant pas faire une réédition, le Comité cantonal des patoisants a décidé

⁶ Le canton de Genève n'a pas répondu à cette question.

de préparer un nouveau dictionnaire patois-français et français-patois, tenant compte des remarques des anciennes éditions. Il a été rédigé par un comité *ad hoc* (Jean-Louis Thorimbert, Joseph Comba, Anne-Marie Yerly, Placide Meyer, Jean-Marie Monnard, Christophe Currat, Marcel Thürler [président cantonal], Albert Kolly) et est paru en 2013. Il compte 50 000 mots et des considérations grammaticales. Le dictionnaire comprend donc de nouveaux mots, tels que *télévision*, *portable* ou *congélateur*. Mais la modernité côtoie, comme bien souvent, la tradition. Ainsi, *télévision* se traduit par *tèlèvijyon*, mais aussi par *karon vijyenà*, littéralement, le «carreau visuel»! Il est accessible *via* une application mobile dédiée, *Dikchenero*, disponible gratuitement sous Android et iOS.

En 2021, le Musée gruérien a sorti un Cahier spécial du Musée consacré au patois sous tous les angles et à toutes les époques.

En 2015, l'État de Fribourg a lancé le projet #Tradifri (titre complet: #tradifri –Traditions vivantes en images) dans le cadre de l'initiative «Diversité culturelle dans les Régions» de Pro Helvetia. En collaboration avec de nombreuses institutions culturelles du canton, ce projet a contribué au renouvellement et à l'archivage photographique des traditions vivantes dans le canton de Fribourg. Le patois y a occupé une place importante. Dans ce cadre, le Belluard Bollwerk Festival a consacré son édition 2016 au thème «Living Traditions». Les artistes actuels s'intéressent en effet régulièrement au sujet, comme en témoigne encore l'exposition de Marie Vieli en 2012 au Musée de Charmey «La sagesse du Patois», qui mettait en scène des peintures et soixante proverbes en patois gruérien, ou le reportage photographique de Florence Gross sur le théâtre en patois singinois présenté au printemps 2018 au Musée singinois (Tavel).



Vaud – Ariane Devanthéry :

En matière de patrimoine immatériel, l'action du canton de Vaud prend moins une forme proactive que la forme de soutiens ponctuels aux projets d'associations détentrices. Depuis 2015, le Canton est entré en matière sur toutes les demandes qui lui ont été adressées par les associations pratiquant ou soutenant le «vieux langage», finançant ainsi une partie des réalisations ou manifestations suivantes: concours de composition musicale en patois vaudois, publication de plusieurs ouvrages et d'un DVD, ainsi que la Fête romande interrégionale des patoisants (FRIP) qui s'est tenue à Yverdon-les-Bains en 2017.



Valais – Jacques Cordonier :

La création de la Fondation du patois comme instrument de la politique de sauvegarde et les projets développés par la Médiathèque Valais.



Jura – Christine Salvadé :

Au-delà des activités artistiques courantes en lien avec le patois, on peut retenir les événements suivants :

- la Fête cantonale du patois, tous les deux ans ;
- la présence de la Chorale des patoisants lors de la journée jurassienne à la Fête des Vignerons le 28 juillet 2019 ;
- la Fête romande et internationale des patoisants, qui aura lieu à Porrentruy les 24 et 25 septembre 2022 (initialement prévue en 2021, la Fête a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19) ;
- divers événements réguliers, tels que les messes et théâtre en patois ; ou par exemple récemment le projet «*Djâse*» de mise en musique jazz de chansons traditionnelles en patois, joué en aout 2020 à Delémont.

11. Sur quels aspects du patois les Offices cantonaux de la culture se concentrent-ils ? Quelle est leur principale mission (faire connaître le patois comme réalité historique de la Suisse, travailler à partir de la réalité contemporaine, etc.) ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le canton veille au maintien et à la transmission du patois par la sauvegarde ainsi que par la promotion et la diffusion. Informer et sensibiliser les jeunes et les nouveaux habitants à ce riche patrimoine constitue un défi et une priorité. Ainsi, comme indiqué précédemment, avec le soutien de la Loterie Romande, des cours de patois sont proposés à la fois aux élèves de différents cycles d'orientation et aux membres des universités populaires du canton. Un autre pan de la mission cantonale

consiste en l'archivage, la documentation et l'inventorisation informée des traditions vivantes telles que le patois, notamment au travers du projet participatif *#Tradifri*, lancé en 2015, qui a pour but le renouvellement et l'archivage photographique des traditions vivantes du canton. Avec l'aide et le regard d'artistes contemporains, le projet voulait toucher en particulier les jeunes, d'où une présence importante sur les réseaux sociaux. Il voulait montrer les traditions vivantes telles qu'elles sont vécues et questionnées aujourd'hui par toute la population, y compris celles et ceux qui a priori se sentent moins concernés. Les observations issues de ce projet guident les réflexions actuelles du Canton en matière de valorisation des traditions et du patois. Le Canton a par exemple ensuite soutenu la Société d'histoire cantonale et le Musée gruérien dans la conception et l'organisation d'une matinée scientifique en 2021 sur le thème des traditions dans un monde en changement.



Vaud – Ariane Devanthery :

Le Service des affaires culturelles du canton de Vaud s'efforce d'être à l'écoute des détentrices et détenteurs de traditions vivantes et de les soutenir dans leurs actions de promotion et de diffusion. Les patoisantes et patoisants vaudois reçoivent la même attention que les porteurs d'autres traditions cantonales.



Valais – Jacques Cordonier :

Voir la réponse à la question 8.



Jura – Christine Salvadé :

Le canton travaille sur deux aspects: l'enseignement (sauvegarde) et l'encouragement des activités culturelles (promotion et diffusion). L'Office de la culture pilote le deuxième aspect, en mettant en œuvre une politique culturelle en ce sens. Le but de celle-ci est d'adapter le patois au XXI^e siècle, notamment grâce aux moyens et supports actuels.

12. Comment imaginez-vous l'évolution de la place des patois dans la politique cantonale ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le canton souhaite veiller à ce que le patois soit valorisé en tant que tradition vivante plutôt que de répondre d'une politique purement linguistique. Il s'agit ainsi essentiellement d'une sensibilisation au patrimoine de publics qui ne pratiquent pas nécessairement le patois.



Vaud – Ariane Devanthery :

Si le Canton arrive, par sa politique culturelle, à favoriser – voire à stimuler – les actions actuellement entreprises en faveur de la promotion et de la visibilité du patois vaudois, ce sera positif.



Valais – Jacques Cordonier :

La diminution tendancielle du nombre de personnes qui pratiqueront le patois comme langue de communication quotidienne, une possible reprise limitée de son apprentissage par des «néolocutrices» et «néolocuteurs» ainsi que l'importance que la langue représente comme témoin de la civilisation alpine font que les enjeux à venir vont se situer dans son étude et sa pratique, non plus seulement du point de vue linguistique mais d'abord comme un héritage précieux de ce qu'a été et est notre canton. Il conviendra de stimuler les travaux scientifiques ainsi que les projets artistiques culturels allant dans ce sens.



Jura – Christine Salvadé :

La politique actuelle semble adaptée. Elle devra toutefois être réévaluée en fonction de l'évolution démographique des locutrices et locuteurs de patois. Il semble inéluctable, vu celle-ci, que le patois jurassien comme première langue soit prochainement une réalité disparue. Il s'agira alors de valoriser davantage les aspects culturels et traditionnels liés au patois, pour en faire un vecteur culturel et identitaire du Jura.

Quatrième partie : les patois et le patrimoine immatériel

13. Dans votre canton, comment les patois sont-ils intégrés dans l'inventaire du patrimoine immatériel et des traditions vivantes, issu de l'initiative de la Convention de l'Unesco, ratifiée en 2008 par la Suisse ?



Fribourg – Philippe Trinchan :

Le patois fribourgeois n'est pas inscrit en tant que tel dans la liste des traditions vivantes de la Confédération. Seul le *Ranz des vaches* – qui fait allusion au *Lyôba* notamment entendu à la Fête des Vignerons depuis 1819 – rattache le patois fribourgeois à cette liste. En revanche, de nombreuses traditions sont listées dans l'inventaire fribourgeois⁷, dont le théâtre en patois francoprovençal (parmi les auteurs, M. Francis Brodard et M. Joseph Toffel ont écrit de nombreuses pièces de théâtre et comédies). Pour plus d'informations, l'historienne Florence Bays retrace les débuts et l'évolution du théâtre en patois et des sociétés villageoises sur le site internet de l'inventaire des traditions vivantes fribourgeoises (<https://www.fr.ch/culture-et-tourisme/patrimoine/theatre-en-patois-francoprovençal>). D'autres traditions sont liées au patois, comme le chant choral des Fribourgeois, qui contribue au maintien et à l'enrichissement du répertoire en patois chanté par de nombreux chœurs (rappelons ici le répertoire de l'Abbé Bovet), les *Poyas* ou montées à l'alpage (depuis 1960, le terme désigne principalement les représentations de cet épisode rural qui figurent souvent sur les fermes), la désalpe aussi appelée *Rindya*, ou encore la saison d'alpage en Gruyère, qui fait actuellement l'objet d'un gros travail de documentation en vue d'une inscription plus globale des traditions d'alpages à l'Unesco.

⁷ Cette liste est disponible sur les pages consacrées au patrimoine du site officiel du canton de Fribourg : <https://www.fr.ch/culture-et-tourisme/patrimoine/inventaire-des-traditions-vivantes-dans-le-canton-de-fribourg>.



Vaud – Ariane Devanthéry :

L'Unesco ne reconnaissant pas les langues, mais uniquement leurs manifestations, le Canton de Vaud a inscrit dès 2011 les Manifestations du patois vaudois dans son Inventaire du patrimoine immatériel⁸.



Valais – Jacques Cordonier :

La convention de l'Unesco ne range pas les langues en tant que telles au nombre des éléments du patrimoine culturel immatériel, mais seulement des formes de leur pratique. C'est la raison pour laquelle le canton du Valais a inscrit le théâtre en patois dans son inventaire des traditions vivantes sous la dénomination «Patois du Valais romand en scène»⁹. C'est également la raison pour laquelle il a spécifiquement inscrit le patrimoine linguistique au côté du patrimoine culturel immatériel parmi les éléments du patrimoine à sauvegarder.



Jura – Christine Salvadé :

Le patois jurassien est inscrit au titre des traditions vivantes de la Confédération¹⁰.

14. Quelle plus-value le patois apporte-t-il dans une politique culturelle ? (De quelle façon est-il investi par le tourisme, le marketing, etc. et dans quel but ? Comment et par qui une vérification linguistique de ces initiatives est-elle réalisée ?)



Fribourg – Philippe Trinchan :

La création artistique utilise encore le patois, en particulier dans la composition musicale. Les chœurs fribourgeois et des sociétés de théâtre reprennent le répertoire musical ou théâtral patoisant.

⁸ Voir : <https://www.vd.ch/themes/culture/patrimoine-mobilier-non-cantonal-et-immateriel/patrimoine-immateriel-et-traditions-vivantes/traditions-orales/patois-vaudois/>

⁹ Voir le site <https://www.vs.ch/web/culture/liste-patrimoine-culturel-immateriel-valaisan>.

¹⁰ Voir le site <https://www.lebendige-traditionen.ch/tradition/fr/home/traditions/les-patois-jurassiens.html>.

Le patois est perçu comme un synonyme et un gage d'authenticité. De nombreux lieux portent des noms issus du patois tels des alpages et chalets, mais également des restaurants, salles ou sociétés, jusqu'à quelques sites internet. Quelques exemples de noms de chalets, d'alpages (*Parc-es-Fayes* «Parc des moutons», *Auta Chia d'Amont* «d'en haut») ou d'autres lieux: la salle polyvalente *Otavela* à Hauteville, les restaurants *La Poya* ou *La Grevire*, ou de sociétés *Dzerdziniolè* («Les Chardonnerets»). Le patois se retrouve aussi sur internet (par exemple le nom du site de petites annonces gratuites en Gruyère: *www.annonces-lyoba.ch*). Le panneau à l'entrée de Charmey indique *Binvinyête* («Bienvenue»).

Dans le tourisme fribourgeois, l'emploi de termes patois, qui reflètent des valeurs patrimoniales fribourgeoises, est grandissant. Ces mots «tendance» se retrouvent dans divers secteurs. Appliqués à des activités actuelles, ils permettent de faire le lien entre tradition et modernité.

À Billens/Hennens, une boutique s'appelle l'*Armayi*. On y trouve des habits avec des inscriptions en patois: *Bi l'Armayi*, *Bouebo dè Tsalè*, *Galéjà Fiyetà*, etc. Les mots *Lyoba* ou *Poya* sont aussi utilisés pour nommer des modèles d'objets tels qu'une plume Caran d'Ache, des tisanes bio haut de gamme, etc.

Aucun contrôle linguistique n'est réellement possible puisqu'il s'agit d'initiatives privées.



Vaud – Ariane Devanthéry :

Au vu du très faible nombre de locutrices et locuteurs ainsi que compte tenu de la présence marginale du «vieux langage» en terres vaudoises, il est impossible de répondre à cette question dans le cas du canton de Vaud.



Valais – Jacques Cordonier :

Comme tous les autres éléments du patrimoine, le patois fait partie de la politique culturelle et, en la matière, le rôle des pouvoirs publics est d'agir à titre subsidiaire par rapport aux initiatives prises par les organismes représentatifs. La Fondation pour le patois a, par exemple, entrepris de signaler les cours d'eau du canton au moyen de panneaux donnant leur nom en français et en francoprovençal. Elle produit des émissions de vulgarisation

du patois. Elle assume directement, avec l'appui des scientifiques qui collaborent avec elle, la validation linguistique de ces productions.



Jura – Christine Salvadé :

Le patois permet une mise en valeur des traditions jurassiennes et du patrimoine. En ce sens, il diversifie la production artistique dans le Jura. Il donne en outre l'occasion à un public différent d'apprécier des productions culturelles.

En dehors de l'action de l'État et de l'aspect purement culturel, le patois est surtout utilisé à des fins de communication, pour témoigner de l'identité jurassienne ou d'aspects traditionnels. On le retrouve particulièrement dans le marketing en lien avec l'alimentation et les boissons.

Le point de vue de la Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Olivier Maradan

Secrétaire général de la CIIP

La Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)¹ est une instance politique de coordination de la formation et de la culture en Suisse romande. En raison de la nature de ses attributions, elle est réellement concernée par la question de la place du patois dans notre société, et cela à au moins trois niveaux. Tout d’abord, cette conférence des chef-fe-s de département apporte, depuis un siècle, un soutien politique et financier historique et fidèle au Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR). Deuxièmement, du fait qu’elle est active dans les cantons romands et au Tessin, la CIIP promeut la transmission des langues latines sur le territoire suisse. Enfin, la CIIP s’engage concrètement pour la défense des langues latines dans la politique linguistique fédérale.

En regard des approches scientifiques et du témoignage des représentant-e-s des locutrices et locuteurs qui se sont succédé à la tribune lors du colloque de 2017, nous nous proposons d’aborder la question de la place actuelle des patois dans notre société sous l’angle scolaire.

¹ Voir le site internet de la CIIP: <https://www.ciip.ch/>.

En effet, si l'on se pose la question de la place des patois dans la vie sociale, dans l'usage linguistique et dans l'espace public aujourd'hui, c'est notamment parce que l'instruction publique a joué un rôle important dans la progressive disparition de l'usage du patois au cours du XIX^e siècle. Sur la base de lois scolaires, de règlements de l'enseignement ou de recommandations des responsables des départements et/ou des écoles normales, c'est un fait que l'usage du patois a été proscrit de l'école publique dès 1702 en France (puis à nouveau en 1853 et 1880), et par la suite en Romandie : en 1806 dans le canton de Vaud, en 1824 en Valais, en 1848 à Neuchâtel et en 1876 à Fribourg. Les motifs honorables ou positivistes qui prévalaient à l'époque, dans le cadre d'une approche républicaine et égalitaire, voyaient dans le patois une entrave à l'apprentissage du français, de sa grammaire et de son orthographe, en réagissant notamment aux résultats inquiétants des examens scolaires auprès des recrues qui ont longtemps constitué la seule évaluation à grande échelle dans notre pays.

L'éviction des patois a également été favorisée par le contexte théologique particulier : les patois ont été écartés du fait du culte en français, soit dès 1668 dans le canton de Genève, du catéchisme catholique et de la traduction des textes des offices en latin, quasiment sous la forme d'un *Kulturkampf*. Le français s'est parallèlement et plus globalement imposé par le développement de l'édition des textes et l'expansion de la presse écrite.

Plus insidieusement enfin, une opposition entre le vulgaire et le distingué s'est clivée entre la langue des villes, le français, et celle des campagnes, le patois, instaurant dans les mentalités une représentation sociale hiérarchisée des langues, conditionnant l'accès à l'éducation supérieure et aux responsabilités.

La disparition des patois est aussi un effet de la modernisation et de l'industrialisation, les noms des nouveaux instruments et techniques n'étant plus ceux de l'agriculture et de l'artisanat (voir à ce sujet la richesse des fichiers historiques du GPSR).

C'est ainsi qu'en 1886, à Fribourg, un pas de plus sera franchi dans le *Règlement général des écoles primaires*, qui aura de lourdes conséquences : «*Les instituteurs veillent également à l'interdiction de l'usage du patois en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants.*» (CANTON DE FRIBOURG 1886, 385). En Suisse alémanique, où les dialectes sont aujourd'hui une réalité quotidienne et une pratique bien vivante, et

quoiqu'il ait été prétendu par les opposant-e-s au concordat HarmoS², il n'a jamais été question de préconiser de semblables interdits pour imposer la *Standardsprache* en lieu et place du dialecte.

Trois à quatre générations auront suffi pour éteindre la pratique commune: nos grands-parents conversaient régulièrement en patois et nos parents en parlaient encore quelques bribes, qu'ils ne nous ont pour la plupart pas transmises.

De nos jours, ce n'est certes pas à l'École publique d'introduire un apprentissage systématique du patois dans des programmes scolaires, par essence fort chargés et orientés vers la préparation aux futures formations professionnelles, générales et académiques. Là ne sera évidemment pas notre contribution à ce colloque.

Mais on peut heureusement observer un retour d'intérêt, localement, pour une sensibilisation à la langue ancienne du lieu et des ancêtres, intérêt qui rejoint ce qu'on appelle couramment le cadre des « langues et cultures d'origine », LCO pour les initié-e-s.

L'article 4 du concordat intercantonal HarmoS, adopté en 2007, porte sur l'enseignement des langues nationales et étrangères. Il inclut un quatrième alinéa qui dit textuellement: « *En ce qui concerne les élèves issus de la migration, les cantons apportent, par des mesures d'organisation, leur soutien aux cours de langue et de culture d'origine (cours LCO) organisés par les pays d'origine et les différentes communautés linguistiques dans le respect de la neutralité religieuse et politique.* »

Le soutien aux langues et cultures d'origine a d'ailleurs été retenu dès 2004 dans les mesures prises par la CDIP à la suite des résultats de la Suisse en littératie, lors de sa première participation à l'évaluation internationale PISA en 2000³. On n'y envisageait certes pas le patois, mais bien les langues des grandes communautés migratoires, toutefois l'analogie me semble acceptable.

Enfin, si la révolution industrielle et technique a beaucoup fait au XIX^e siècle pour accélérer les échanges, les mélanges et l'apparition d'un

² Le concordat HarmoS désigne l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire au sein du système fédéral suisse, dans lequel les cantons sont responsables de l'instruction publique. Entré en vigueur en 2009, il traite de la durée obligatoire de la scolarité, des horaires, des objectifs des degrés scolaires, de l'enseignement des langues, etc. Voir le site <https://www.edk.ch/dyn/11737.php>.

³ L'enquête PISA 2000 a porté une attention particulière aux compétences en lecture des élèves nés en 1984. Plus de 180 000 élèves provenant de 32 pays ont participé à cette enquête. Voir le site <https://pisa.educa.ch/fr/pisa-2000>.

vocabulaire nouveau oublié du patois ancestral, l'actuelle révolution numérique ou digitale est à considérer comme une magnifique opportunité de remettre le patois à portée de tout un chacun qui s'y intéresse, y compris des élèves.

Ainsi, sur le site des moyens d'enseignement romands peut-on accéder à près d'une vingtaine de séquences de découverte et de pratique, réalisées à l'initiative de la Fondation du patois, créée en Valais. C'est dans le cadre pédagogique de l'«Éveil et Ouverture aux Langues à l'École» (*EOLE*) que ces séquences couvrant les divers cycles de la scolarité obligatoire ont pu trouver place, grâce au concours de nos collègues de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique (voir *ELMIGER/DE PIETRO*, dans le présent ouvrage). Les initiatives locales pratiquées dans des classes d'Évolène, de Nendaz et d'ailleurs sont ainsi exportables et démultipliables. D'autres patois régionaux pourraient en profiter et y faire leur place pareillement.

De la même manière, la création par le GPSR d'une base de données lexicographiques et d'un moteur de recherche ouvre des perspectives extraordinaires et va potentiellement intéresser un bien plus large public, tout comme ont su le faire les pionniers des grands dictionnaires.

Notre société montre aujourd'hui un grand intérêt pour la sauvegarde patrimoniale, teinté d'une certaine nostalgie, mais également d'un souhait marqué de liens intergénérationnels et interculturels. Elle dispose d'outils nouveaux pour se plonger virtuellement dans son passé: voyez à titre d'exemple, sans doute le plus spectaculaire en Suisse romande, le projet conduit par le professeur Frédéric Kaplan au Laboratoire des humanités numériques de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)⁴.

Les langues modernes et universelles nous sont utiles pour voyager et échanger. Sans doute les langues locales et quotidiennes de nos ancêtres présentent-elles l'opportunité de nous situer, de nous retrouver, de nous reconnaître. Elles méritent nos efforts conjoints et durables pour ne pas être perdues. La CIIP vous remercie toutes et tous d'œuvrer à la sauvegarde de ce patrimoine.

⁴ Il s'agit du projet «Venice Time Machine», initié en 2012 et qui entame à présent une deuxième phase de son développement, de 2020 à 2028. Voir la page du projet: <https://www.epfl.ch/research/domains/venice-time-machine/>.

Références bibliographiques

CANTON DE FRIBOURG, «Règlement du 10 août 1850 pour les écoles primaires», in *Bulletin officiel des lois, décrets et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg*, Fribourg, 1876.

CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (CDIP), *Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Concordat HarmoS)*, 2007 [url: https://www.irdp.ch/data/secure/2228/document/concordat_harmos_2007.pdf].

**LA PAROLE SCIENTIFIQUE :
LINGUISTES, SOCIOLINGUISTES
ET DIALECTOLOGUES**

Le francoprovençal de Suisse romande : entre langue patrimoniale et langue vivante

Andres Kristol
Université de Neuchâtel

Remarque préliminaire

Nous nous trouvons à une époque charnière dans l’histoire du francoprovençal en Suisse romande. Non seulement la dernière génération de locutrices et de locuteurs natifs – née en grande majorité avant la Seconde Guerre mondiale – est en train de s’en aller, mais aussi le *savoir* sur cette langue et sur sa place dans l’histoire linguistique de la Suisse romande est en train de se perdre. L’ignorance est telle qu’on voit fleurir désormais des étymologies populaires qui tentent de réinterpréter des mots patois qu’on ne comprend plus, de leur « redonner du sens ». Ainsi, je viens d’apprendre qu’à Fribourg, certaines personnes mal informées prétendent actuellement que *bénichon* signifie « béni-champs » parce qu’on aurait béni les champs à l’occasion de cette fête d’automne. Or il reste encore assez de patoisants en Gruyère qui pourraient confirmer que *bénichon* signifie purement et simplement « bénédiction » en francoprovençal fribourgeois – et que « champ » se dit et se disait *tsan* en patois. Si nous ne veillons pas au grain, nous risquons de perdre le souvenir même de notre patrimoine linguistique. Dans cette situation, une

des rares choses que le linguiste puisse faire, c'est de montrer l'intérêt de ce que nous risquons de perdre pour lutter contre l'oubli et de contribuer aux tentatives de sauvegarder ce qui peut encore être sauvé.

1. Les derniers jours du francoprovençal, langue vivante

Il y a une vingtaine d'années (voir KRISTOL 1996), j'ai voulu savoir combien il restait de locutrices et de locuteurs patoisants en Suisse romande. Le moment était propice car lors du recensement fédéral de la population suisse de 1990, le questionnaire posait pour la première fois la question de savoir qui, dans la population helvétique, parlait un dialecte autochtone (alémanique, tessinois ou romand) à côté d'une des langues nationales « officielles ». Avant 1990, personne ne semble avoir eu l'idée de s'interroger sur la pratique dialectale : la seule question posée était celle de l'appartenance à l'une des communautés linguistiques « officielles » : français, allemand, italien ou romanche, ou alors à une communauté de langue étrangère : turc, grec, espagnol, etc. On ne prévoyait même pas la possibilité pour les bilingues d'indiquer deux langues : tout le monde était obligé de choisir une langue... et je connais des bilingues qui avaient de la peine à se décider.

Donc : en 1990, la question des pratiques dialectales est enfin posée (voir fig. 1). Le questionnaire, rédigé par des sociolinguistes professionnels, était bien conçu. Il permettait d'indiquer toutes les nuances nécessaires. Et pourtant...

La Figure 2 présente les résultats de 1990 quant à la pratique des patois romands ; on verra pourquoi je reprends ici ces chiffres déjà relativement anciens. On constate qu'en 1990 déjà, le pourcentage des personnes qui déclarent parler « habituellement » (selon le libellé du recensement) un patois romand est très bas : 0,47 % de la population romande à Genève (sans les alloglottes), 0,48 % à Neuchâtel, 0,6 % dans le canton de Vaud, entre 3 et 4 % dans le Jura et à Fribourg, un peu plus de 6 % en Valais. Ces chiffres sont évidemment le résultat d'une pure autoévaluation de la part des personnes interrogées ; personne n'a été en mesure de vérifier la qualité des réponses obtenues.

Concrètement, dans le canton de Neuchâtel, sur environ 120 000 Suisses romands (sur une population globale d'un peu plus de 160 000), 572 personnes exactement, soit 0,48 % de la population, ont indiqué qu'elles parlaient *habituellement (sic)* le (ou un) patois romand. Dans ce nombre, 0,16 % (191 personnes) indiquaient même qu'elles ne parlaient

Figure 1. Extrait du questionnaire du recensement fédéral de la population de 1990

Langue		a) à la maison, avec vos proches	b) à l'école/ au travail
● Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement? (Plusieurs réponses possibles)	1 dialecte alémanique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
	2 allemand	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
	3 patois romand	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
	4 français	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4
	5 dialecte tessinois ou italo-grison	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5
	6 italien	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6
	7 romanche	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
	8 anglais	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8
	9 autre/autres	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9

que patois (*re-sic*). Si, dans un futur plus ou moins lointain, un chercheur avait l'idée de consulter ces chiffres, il risquerait de conclure que le dialecte francoprovençal de Neuchâtel était sur le point de disparaître en 1990, mais qu'il restait encore un petit groupe de locuteurs qu'on aurait dû interroger – et enregistrer – de toute urgence avant qu'il ne soit trop tard.

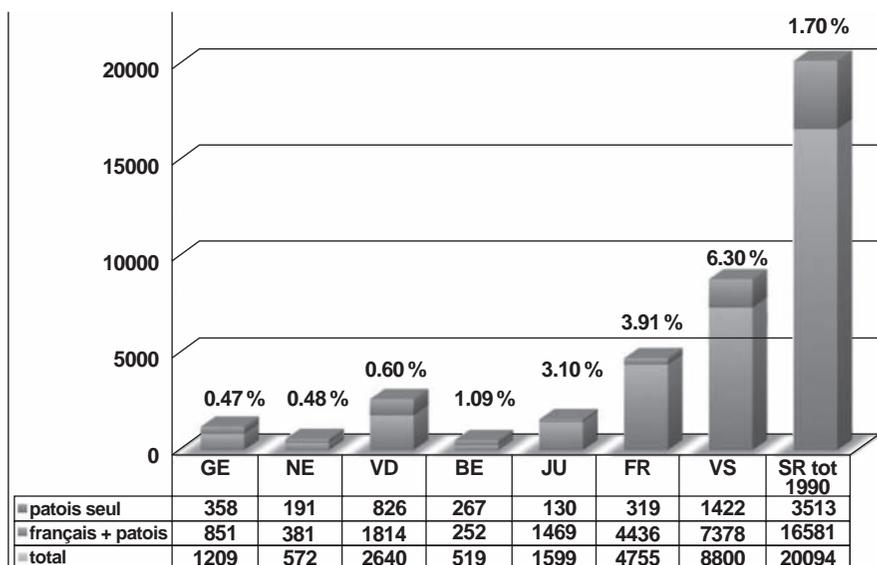
En réalité, nous savons que dans le canton de Neuchâtel, les locuteurs dialectophones natifs ont disparu depuis une bonne centaine d'années. C'est en 1904 que les enquêteurs des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* (GAUCHAT *et al.* 1925, 166-167) ont encore pu interroger les tout derniers septua- et octogénaires dialectophones du canton¹. À ma connaissance, à l'heure actuelle, il reste exactement un locuteur patoisant neuchâtelois qui fait des efforts admirables pour *retrouver* et pour faire *revivre* notre langue ancestrale en la parlant avec ses enfants – il était présent au colloque de Neuchâtel en 2017 et je lui ai posé la question à cette occasion : il n'était pas encore patoisant en 1990.

Cela signifie que les informations du recensement fédéral sur l'emploi du dialecte traditionnel dans le canton de Neuchâtel en 1990 sont *inutilisables*, et on se demande comment expliquer ces chiffres bizarres. De trois choses l'une (ou peut-être les trois à la fois) :

(i) On sait que dans n'importe quelle enquête de grande envergure, on rencontre des personnes qui répondent à la légère ou qui ne comprennent

¹ Quatre femmes et huit hommes selon la liste des «sujets» interrogés (GAUCHAT *et al.*, *loc. cit.*).

Figure 2. Extrait du questionnaire du recensement fédéral de la population de 1990



pas la question qui leur est posée ; les sources d’erreurs sont multiples. Toutes les enquêtes par questionnaire ont un « bruit de fond » de 0,5 % environ, pour toutes sortes de raisons. La recherche statistique sait être prudente lorsqu’elle interprète ce genre de résultats². D’un point de vue linguistique, cependant, le problème reste entier, car à l’heure actuelle, la dialectologie est souvent obligée de travailler dans des régions où le taux de dialectophones réels n’a plus aucune pertinence statistique ; même si elle existe encore, la population dialectophone est devenue si rare qu’elle « disparaît » dans le « bruit de fond » inhérent à nos statistiques.

² Un statisticien m’a expliqué un jour que si dans un sondage quelconque, on demandait aux participants s’ils possédaient un vélomoteur marchant à l’huile d’olive, on obtenait toujours environ 0,5% de réponses positives. Quant au recensement fédéral de 1990, on se souvient aussi que certains groupes contestataires appelaient à la « résistance » contre cette intrusion de l’État dans leur « intimité » et proposaient de répondre aux questions de manière absolument fantaisiste. On ne sait évidemment pas combien de personnes ont suivi cet appel.

(ii) Il n'est pas exclu que certaines de ces réponses proviennent de personnes résidant dans le canton de Neuchâtel, mais originaires des régions de Suisse romande où les parlers traditionnels n'ont pas encore disparu (le canton voisin du Jura avec lequel les échanges sont importants, peut-être aussi les cantons de Fribourg et du Valais). Il s'agirait donc de personnes qui maîtrisent effectivement encore un patois romand, mais ce serait alors un dialecte d'importation, sans rapport avec le francoprovençal neuchâtelois autochtone. Par ailleurs, si elles ont déclaré parler «habituellement» un patois romand chez elles ou au travail (*sic*), il a dû y avoir confusion entre «savoir» et «pratiquer». La situation est analogue à Genève, avec un nombre d'expatriés valaisans non négligeable, et dans le Jura bernois où des migrants internes, originaires du canton du Jura, ont pu manifester ainsi leur attachement sentimental au patois jurassien sans le pratiquer réellement.

(iii) Il est possible que les personnes qui ont déclaré parler *habituellement* un patois romand se soient trompées de «marchandise», qu'elles aient confondu «patois» et «français régional». Même si le dialecte traditionnel a disparu à Neuchâtel, il existe encore un accent régional et des phénomènes de grammaire et de lexique qui caractérisent le *français* parlé à Neuchâtel. Certains locuteurs conscients des différences entre le français dit «de référence» et le français régional ont donc pu être amenés à prendre pour un dialecte ce qui n'est qu'un français légèrement régional. Le monde francophone est si puriste que le moindre écart par rapport à une «norme» résidant dans un Paris fantasmagorique est facilement considéré comme un «patois». L'erreur objective, dans les chiffres du recensement, pourrait donc fournir un indice sur les *représentations* linguistiques de certaines personnes qui croient parler un «patois» alors qu'elles pratiquent simplement un français régional.

Évidemment, ce problème est surtout aigu à Neuchâtel – la situation serait comparable à Genève – où la plupart des personnes interrogées n'ont plus la moindre idée de ce qu'était la langue traditionnelle du pays. En Valais, où la pratique du francoprovençal n'a pas encore disparu dans la vieille génération, le danger de confusion entre «patois» et français régional est sans doute moindre. La prudence y est tout de même de rigueur : plus les dialectes s'en vont, plus le danger de confusion augmente.

On retiendra donc que le recensement de 1990 – malgré ses bonnes intentions – ne donne aucune idée fiable quant au nombre de personnes patoisantes en Suisse romande. On ne saura jamais combien elles étaient

Figure 3. Extrait du questionnaire du Relevé structurel du recensement fédéral de la population 2016 de l'Office fédéral de la statistique

2. Quelle/s langue/s parlez-vous habituellement à la maison/avec les proches? (plusieurs réponses possibles)			
1 <input type="checkbox"/> suisse-allemand	4 <input type="checkbox"/> dialecte tessinois/italo-grison	7 <input type="checkbox"/> serbe/croate	10 <input type="checkbox"/> espagnol
2 <input type="checkbox"/> allemand standard	5 <input type="checkbox"/> italien	8 <input type="checkbox"/> albanais	11 <input type="checkbox"/> anglais
3 <input type="checkbox"/> français (ou patois romand)	6 <input type="checkbox"/> romanche	9 <input type="checkbox"/> portugais	12 <input type="checkbox"/> autre/s langue/s
3. Quelle/s langue/s parlez-vous habituellement au travail/au lieu de formation? (plusieurs réponses possibles)			
<small>Au travail: indiquez aussi la langue/les langues que vous parlez pendant les pauses. Écoliers/ères et étudiant/e/s: n'indiquez pas les différentes disciplines linguistiques mais la langue/les langues que vous parlez pendant les autres leçons/cours et les pauses.</small>			
1 <input type="checkbox"/> suisse-allemand	4 <input type="checkbox"/> dialecte tessinois/italo-grison	7 <input type="checkbox"/> serbe/croate	10 <input type="checkbox"/> espagnol
2 <input type="checkbox"/> allemand standard	5 <input type="checkbox"/> italien	8 <input type="checkbox"/> albanais	11 <input type="checkbox"/> anglais
3 <input type="checkbox"/> français (ou patois romand)	6 <input type="checkbox"/> romanche	9 <input type="checkbox"/> portugais	12 <input type="checkbox"/> autre/s langue/s

encore en 1990. Et la situation n'a fait qu'empirer depuis. D'une part, leur nombre a évidemment encore baissé. Malheureusement, les données détaillées par canton n'ont pas été publiées pour 2000; on ne trouve que le chiffre global pour l'ensemble de la Suisse romande. Or de 20 000 en 1990 [1,7%], leur nombre est descendu à 16 000 en 2000 [1,2%]. Même si ces chiffres doivent être maniés avec des pincettes, ils ont été recueillis de la même manière. On peut donc les comparer; la tendance est évidente.

Comme conséquence directe de cette évolution, les « relevés structurels » de l'Office fédéral de la statistique qui ont remplacé les recensements à partir de 2010 ont complètement cessé de faire la différence entre français et patois romands – pour les autres régions linguistiques du pays, la distinction est toujours faite (voir fig. 3). Il est désormais impossible de se faire une idée même approximative du nombre de locuteurs patoisants en Suisse romande, et d'observer leur diminution sur une base comparable. Par ailleurs, personne, en Suisse romande, ne semble avoir remarqué ce changement de stratégie ni s'en être offusqué.

Je suis tenté de penser que la nouvelle approche de la question résulte du simple fait que le nombre de locuteurs patoisants romands se confond désormais avec le « bruit de fond » des enquêtes. Il n'est plus significatif pour les statisticiens – même s'il garde toute son importance pour nous.

Conclusion (je ne fais que me répéter): nous ne savons pas combien de personnes possèdent encore une pratique vivante de l'une ou l'autre des langues vernaculaires traditionnelles de la Suisse romande, oïlique dans le canton du Jura, francoprovençal dans les autres régions.

2. L'histoire linguistique de la Suisse romande, grande inconnue

Tout comme le nombre actuel de locuteurs patoisants est inconnu, de larges pans de l'histoire linguistique de la Suisse romande sont mal connus ou incompris, en ce qui concerne nos langues vernaculaires traditionnelles. Dans mes travaux, j'observe régulièrement une ignorance profonde de la situation linguistique de la Suisse romande même dans un passé relativement proche. Étant donné qu'avant l'invention du phonographe, la langue parlée, par définition, n'a laissé aucune trace, le fait dialectal est très souvent « oublié » dans les travaux consacrés à l'histoire de la Suisse romande, ou alors on trouve les affirmations les plus farfelues sur la durée du bilinguisme – ou plus exactement de la diglossie fonctionnelle – entre le français et le francoprovençal. Ainsi, en 1996, Olivier Reverdin³, dans l'excellente *Histoire de la littérature en Suisse romande* dirigée par Roger Francillon, sous le titre « La langue des Genevois au xvi^e siècle », écrit d'abord – ça commence très bien – : « *La langue parlée à Genève, au début du xv^e siècle, était un dialecte francoprovençal, forme urbaine du savoyard.* » Mais quelques lignes plus loin, après avoir évoqué les humanistes et théologiens du refuge français, après la Réforme, il conclut : « *Au point qu'on peut parler d'une sorte de bilinguisme de la Genève du xv^e siècle : les deux langues qui viennent d'être évoquées ont coexisté pendant des décennies* » (REVERDIN 1996, 111-112 ; c'est moi qui souligne). Et on se demande : quelle est la durée de « quelques décennies » ?

En réalité, la situation linguistique en Suisse romande, jusqu'au début du xix^e siècle, est restée en tout point comparable à celle qui s'observe encore actuellement en Suisse alémanique, avec le francoprovençal (ou le comtois, parler d'oïl, dans le Jura) comme langue parlée ordinaire de tous les jours, et le français comme langue officielle, langue d'apparat, langue de la scolarisation et langue de la culture écrite.

Quant à Genève, on ignore le plus souvent qu'en janvier 1793 encore, dans le cadre de la campagne électorale qui suit la Révolution genevoise, l'aristocrate Charles Pictet de Rochemont a fait sa campagne en publiant plusieurs pamphlets politiques « en langage savoyard » (MERLE 1991, 49-55). Ces textes ont manifestement trouvé leur public, parmi les

³ Professeur à l'Université de Genève, ancien président de l'*Académie suisse des sciences humaines et sociales* (1960-1968) et du *Conseil national de la recherche* (1968-1981).

électeurs, en ville de Genève même, sans avoir besoin d'être traduits; en tout cas, la démarche populiste de Pictet de Rochemont a payé car il a été élu. Toujours pour Genève, on ignore en général que Victor Hugo, lors de son passage dans la ville en septembre 1839, a encore entendu «tout le monde» parler le vernaculaire francoprovençal, comme il le note dans une lettre datée du 24 septembre 1839 adressée à son épouse: «*Hier, c'était une fête, un ensuissement, comme ils disent. On tirait des boites. Tout le monde parlait genevois*» (WALZER 2002, 143; c'est moi qui souligne).

Et qui a lu le témoignage de Philippe Plan qui écrit en 1870, dans la préface de son édition de *La Conspiration de Compesières*, texte en patois genevois de 1695:

«*Il n'y a pas très-longtemps que presque chacun chez nous, à la ville comme dans les villages, comprenait & parlait cet idiome; on voyait même, sous le régime impérial, des magistrats de l'ordre judiciaire s'en servir pour interroger ceux de nos voisins annexés qui ne comprenaient rien du français. [...] Mais peu à peu, dès la première enfance de la génération qui s'en va, l'usage du patois tendit à disparaître...* (PLAN 1870, 6-7; c'est moi qui souligne)»⁴

Dans l'enfance de la génération qui s'en va vers 1870... C'est donc dans la première décennie du XIX^e siècle que se situe la rupture dans la transmission du francoprovençal en ville de Genève, alors que les adultes que Victor Hugo a rencontrés en septembre 1839 ont évidemment encore été socialisés au XVIII^e siècle et savent donc le «patois».

Les informations disponibles sont concordantes pour les autres régions protestantes de la Suisse romande (et on sait que la rupture est intervenue plus tardivement encore dans les régions de tradition catholique). Au début du XIX^e siècle, sous Napoléon, l'enquête de Coquebert de Montbret (BRUNOT 1927, 525-597; HENRY 1993) atteste la parfaite vitalité des parlers autochtones dans l'ensemble des régions jurassiennes, Jura nord et Jura sud – à la fin du XIX^e siècle, les patoisants autochtones auront pratiquement disparu dans le Sud.

Pour Neuchâtel, nous possédons le témoignage de l'auteur et artiste peintre Auguste Bachelin (1830-1890) qui, dans son roman *Jean-Louis*, publié en 1882, fait dialoguer en patois local deux *notables* neuchâtelois, «monsieur

⁴ Je reprends ici ce témoignage que j'ai déjà cité ailleurs parce que, après ma conférence, certains interlocuteurs ont mis en doute la déclaration de Victor Hugo en affirmant que celui-ci avait dû être frappé par l'accent régional des Genevois d'alors.

le ministre» (c'est-à-dire le pasteur) de Saint-Blaise et monsieur le «justicier» Prince, membre de la Cour de justice de l'ancienne principauté, dans une scène située à Saint-Blaise, en 1849 (voir KRISTOL 2005, 151 ; le passage mentionné de Bachelin se trouve à la page 327 de la 3^e édition de son roman, publiée à Neuchâtel en 1895). Le roman de Bachelin est rédigé en français, mais tout d'un coup, une seule fois dans le roman, dans une situation hautement émotive et très personnelle, les deux personnages changent de langue et passent au francoprovençal neuchâtelois qu'ils maîtrisent encore parfaitement. Ce passage reflète les pratiques linguistiques de la toute dernière génération de dialectophones urbains dans les cantons protestants de la Suisse romande. Ce sont des locuteurs qui ont encore été socialisés en «patois», mais qui ont cessé de le transmettre à la génération suivante. Ce n'est que dans une situation très particulière que les deux personnages – qui se parlent habituellement en français – ont recours à la langue de l'intimité qui a dû être celle de leur première enfance, et que l'auteur Bachelin lui-même, né en ville de Neuchâtel, manie encore avec aisance.

3. Une langue dont le souvenir même s'estompe

À l'heure qu'il est, comme je l'ai mentionné initialement, le francoprovençal est une langue mal connue en Suisse romande. Pour beaucoup, c'est une langue «souvenir» dont le souvenir même s'estompe. Au cours de mon activité professionnelle, j'ai constaté que la plupart de mes étudiants, en commençant leurs études, ne savaient même pas qu'avant le français, on avait parlé une autre langue latine en Suisse romande, ni jusqu'à quand, et encore moins quelle était sa nature.

Il est vrai que le nom de «francoprovençal» qui lui a été donné par Graziadio Isaia Ascoli à la fin du XIX^e siècle n'a pas facilité la compréhension : il a fait croire à un public peu informé que c'est une sorte de provençal métissé de français, alors que la recherche a compris depuis belle lurette que c'était une langue latine aux caractéristiques originales bien précises, indépendante aussi bien du provençal (occitan) que du français et des parlars d'oïl. Qui sait encore qu'en Suisse romande, depuis le Moyen Âge et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cette langue était tout simplement appelée «romand», raison pour laquelle nous nous trouvons en Suisse *romande* ? C'est la langue qui a donné son nom à notre région. Et comme l'autre langue latine qui s'est développée en Suisse au nord des Alpes, le romanche, c'est une langue dont les locuteurs, à juste

titre, savaient qu'elle venait de Rome et se réclamaient de Rome, de la Rome antique, évidemment, motif de fierté. C'est la raison pour laquelle j'estime qu'il faudrait maintenir chez nous non seulement le souvenir du francoprovençal, mais aussi celui du latin.

On sait bien sûr que dans les premiers siècles de notre ère, le latin s'est propagé vers le nord en suivant les routes romaines, militaires et commerçantes, à travers les cols alpins. Mais qui sait encore que jusqu'à l'arrivée des Alamans à partir du VII^e siècle dans la région de Bâle et au IX^e siècle dans la région de Berne, ces deux villes et leur arrière-pays faisaient partie du premier espace francoprovençal? Et c'est au nord du domaine francoprovençal que s'est développée la langue d'oïl que nous appelons actuellement la langue française. Je me souviendrai toujours d'une boutade d'Ernest Schüle, fondateur de notre Centre de dialectologie et d'étude du français régional, qui disait que le français, c'était du francoprovençal qui avait «mal tourné». Le francoprovençal est une langue charnière entre les parlers gallo-italiens de l'Italie du Nord et l'occitan au sud de la France d'une part, et les différentes variétés dialectales de la langue d'oïl de l'autre.

Or, la disparition du francoprovençal qui se déroule sous nos yeux risque de nous priver très rapidement d'un moyen de comprendre ce processus du développement des langues latines au nord des Alpes. Le francoprovençal deviendra un «chainon manquant» dans l'histoire des langues latines, et dans l'histoire du français en particulier. Le francoprovençal parlé de manière naturelle chez nous – et avec une prodigieuse diversité dialectale – nous permet encore d'entendre et d'étudier sur le vif de nombreux phénomènes que l'on observe tant bien que mal dans les documents médiévaux en français. À beaucoup d'égards, le francoprovençal contemporain présente des solutions qui sont également attestées en diachronie dans les différentes langues romanes voisines, mais qui lui donnent en synchronie un profil linguistique tout à fait original sur un plan pan-roman.

Je me contente de mentionner pêle-mêle quelques questions de grammaire que j'observe dans la langue des derniers locuteurs natifs du francoprovençal valaisan⁵ :

- le maintien d'un système grammatical à deux cas, dont on lit souvent qu'il était limité au français et à l'occitan médiéval (et dont la réalité a

⁵ Tous ces phénomènes – et bien d'autres – peuvent être étudiés sur la base de la documentation de l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* ALAVAL, disponible en ligne à l'adresse <http://alaval.unine.ch>.

- même été contestée récemment pour l'ancien français), mais qui reste vivant dans une partie du francoprovençal valaisan⁶ ;
- le développement d'un pronom clitique sujet (*je, tu, il...*) facultatif, dont les modalités d'emploi, en ancien français, sont très peu claires⁷ ;
 - la généralisation d'un pronom relatif unique *que*, dont le début est bien documenté en français du XVI^e siècle, mais dont la généralisation a été bloquée par le développement de la grammaire normative, dès la deuxième moitié du XVI^e siècle⁸ ;
 - l'existence d'une phase intermédiaire dans le développement de l'expression de la partitivité⁹, et j'en passe.

En outre, on ne soulignera jamais assez que le francoprovençal est la seule langue latine occidentale qui a pu se développer en toute liberté, sans être entravée par les prescriptions d'une Académie ou de l'enseignement scolaire, ce qui en fait un terrain d'observation unique, car il permet d'observer les forces vives à l'œuvre dans une langue non standardisée.

On est reconnaissant à celles et à ceux qui maintiennent la pratique et le souvenir de notre langue vernaculaire. Et c'est la raison pour laquelle le Glossaire des patois de la Suisse romande et le Centre de dialectologie et d'étude du français régional, depuis leur fondation, s'efforcent de maintenir et d'enrichir la documentation disponible pour notre langue historique. Car, comme l'écrivait un de mes propres maîtres, Jean Séguy, professeur à l'Université de Toulouse, dans un article de 1973 : « *Rien de ce que l'homme a dit ou fait ne doit sombrer dans le néant de l'oubli* » (SÉGUY 1973, 85).

⁶ KRISTOL 2013 ; ALAVAL, cartes n° 21010 et 21012.

⁷ KRISTOL 2009 ; ALAVAL, cartes n° 31021 et 31031 pour la 1SG, 32030 pour la 2SG, 33031, 33041, 33051 et 33061 pour la 3SG masculin et féminin, 34010 et 34020 pour la 1PL, 35050 pour la 2PL, 36021, 36031, 36041 et 36051 pour la 3PL masculin et féminin.

⁸ ALAVAL, carte n° 25200.

⁹ KRISTOL 2014 ; ALAVAL, cartes n° 2162 et 2164.

Références bibliographiques

- ALAVAL = DIÉMOZ Federica, KRISTOL Andres (éd.), *Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan*, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 2019 [url: <http://alaval.unine.ch>].
- BACHELIN Auguste, *Jean-Louis*, Neuchâtel: Attinger Frères, ³1895.
- BRUNOT Ferdinand, «Limite de la langue française sous le premier Empire», in BRUNOT Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, vol. 9, Paris: Librairie Armand Colin, 1927, p. 525-597.
- GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel: Attinger, 1925.
- HENRY Pierre, «Le français dans le Jura des origines à 1815», *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1993, p. 219-244.
- HUGO Victor, WALZER Pierre Olivier (éd.), *Voyages en Suisse*, Lausanne: L'Âge d'Homme, 2002.
- KRISTOL Andres, «Sondages d'opinion à thématique sociolinguistique: problèmes de fiabilité», *Lengas*, n° 40, 1996, p. 123-137.
- KRISTOL Andres, «Le passage au français: garantie du maintien de la "romanité" de la Suisse romande», *Forum Helveticum*, n° 15, 2005, p. 150-155.
- KRISTOL Andres, «Syntaxe variationnelle du clitique sujet en francoprovençal valaisan contemporain: un modèle pour la diachronie du galloroman septentrional?», in *Actes du colloque sur l'Architecture dia* (Gand, avril 2008), *Travaux de linguistique*, n° 59, 2009, p. 47-67.
- KRISTOL Andres, «Le francoprovençal, laboratoire des virtualités linguistiques de la Romania occidentale: le système bicasuel des parlers valaisans», in CASANOVA Emili, CALVO Cesareo (éd.), *Actes del 26^e Congrès internacional de lingüística i filologia romàniques*, Valence: De Gruyter, vol. 1, 2013, p. 341-361.
- KRISTOL Andres, «Les grammaires du francoprovençal: l'expression de la partitivité. Quelques leçons du projet ALAVAL», in *La géolinguistique dans les Alpes au xx^e siècle: méthodes, défis et perspectives. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales «René Willien» du 23 novembre 2013 à Saint-Nicolas*, Aoste: Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2014, p. 29-44.

- MERLE René, *Une naissance suspendue : l'écriture des « patois »*, Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie : de la pré-Révolution au Romantisme, La Seyne : S.E.H.T.D., 1991, p. 49-55.
- PLAN Philippe (éd.), *La conspiration de Compesières, poème en patois savoyard 1695*, Genève : Librairie A. Cherbuliez, 1870.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Recensement fédéral de la population 1990, Questionnaire individuel*, Neuchâtel : OFS, 1990 [url : http://www.portal-stat.admin.ch/pus/files/frag_f.html, dernière consultation le 1^{er} septembre 2020].
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Relevé structurel du recensement fédéral de la population 2016*, Neuchâtel : OFS, 2016 [url : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/publikationen.assetdetail.1423585.html>, dernière consultation le 1^{er} septembre 2020].
- REVERDIN Olivier, « Imprimeurs et humanistes à Genève », in FRANCILLON Roger (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande, Tome I. Du Moyen Âge à 1815*, Lausanne : Éditions Payot, 1996, p. 110-120.
- SÉGUY Jean, « Les atlas linguistiques de la France par régions », *Langue française*, n° 18, 1973, p. 65-90.

La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et les patois romands : vers une reconnaissance officielle ?

Claudine Brohy
Université de Fribourg

Introduction

La Suisse, membre depuis 1963 du Conseil de l'Europe, a signé la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (CONSEIL DE L'EUROPE 1992a, dorénavant Charte des langues ou Charte) en 1993 et l'a ratifiée en 1997 ; celle-ci y est entrée en vigueur en 1998 (voir TACKE 2012). En décembre 2016, le Comité des ministres, organe exécutif du Conseil de l'Europe, recommande à la Suisse de protéger et de promouvoir le francoprovençal, ce qui s'applique *mutatis mutandis* également au patois jurassien, le franc-comtois (COMITÉ DES MINISTRES 2016). Cette contribution propose, après une présentation de la Charte, de retracer la situation du patois par rapport à sa protection sous la Charte, recommandée presque vingt ans après son entrée en vigueur pour la Suisse, ainsi que, dans une posture comparative, de citer des exemples de variétés dans d'autres États qui ont fait l'objet de discussions par rapport à leur statut, leur degré de standardisation ou de distinctivité, et qui ont été ajoutées ultérieurement au protocole de ratification originel.

1. Un instrument de pilotage au service de la sauvegarde des langues minorisées

1.1. Contenu, portée et mécanisme de suivi de la Charte des langues

La Charte des langues est le seul traité européen qui protège exclusivement les langues régionales et minoritaires historiques menacées. Un autre traité du CONSEIL DE L'EUROPE, la *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales* (1995), également en vigueur depuis 1998 (depuis 1999 en Suisse), concerne non seulement les minorités linguistiques, mais aussi les minorités religieuses et culturelles. Vingt-cinq des quarante-sept États membres du Conseil de l'Europe¹ ont ratifié la Charte des langues, huit l'ont signée sans toutefois la ratifier, parmi eux la France et l'Italie (voir WRIGHT 2000 ; MAATTA 2005 ; WILLWER 2006).

Les parties I, IV et V de la Charte contiennent les dispositions générales, l'application de la Charte, ainsi que les dispositions finales. Les parties II et III contiennent les dispositions concernant la sauvegarde et la promotion des langues minoritaires et/ou régionales des États contractants. La partie II (art. 7) est un tronc commun général qui concerne l'ensemble des langues régionales ou minoritaires pratiquées sur le territoire de l'État (art. 2.1), tandis que pour la partie III (art. 8-14), les États choisissent les langues à protéger, ainsi que l'étendue de la protection parmi des dispositions à la carte, par un seuil minimal de trente-cinq engagements. Les langues désignées pour la partie III sont automatiquement couvertes par la partie II. La Charte ne contient pas d'inventaire des langues régionales et minoritaires pratiquées en Europe. Actuellement, environ huitante langues au total sont protégées. Le nombre de personnes parlant ces langues varie fortement, plus de dix millions pour le catalan (GENERALITAT DE CATALUNYA 2018, 5), contre par exemple huitante et un locutrices et locuteurs au total pour le karaïm. Cette langue turque des Juifs karaïtes est protégée par la Charte en Pologne et en Ukraine, même si elle est considérée comme pratiquement éteinte². Pour la revitalisation du karaïm, le rapport d'évaluation sur la Pologne suggère une « *politique structurée en étroite collaboration avec les locuteurs* » (CONSEIL DE L'EUROPE 2015,

¹ Le Liechtenstein et le Luxembourg, qui ont ratifié la Charte, déclarent qu'il n'y avait pas de langues régionales ou minoritaires au sens de la Charte sur leur territoire au moment de la ratification.

² Voir l'article correspondant de l'encyclopédie Wikipedia : https://de.wikipedia.org/wiki/Karaimische_Sprache.

11), formule consacrée utilisée lorsqu'une politique cohérente en faveur de la langue minoritaire fait défaut.

Selon l'art. 1.a, la Charte ne protège ni les dialectes³ des langues officielles, ni les langues des migrant-e-s. La Charte ne définit ni le concept de «langue distincte», ni celui de «dialecte» ou encore de «dialecte de la langue officielle». Toutefois, par rapport à la variation linguistique, le *Rapport explicatif* de la Charte souligne le processus interactif et souple qui accompagne la désignation des langues à protéger :

«La charte ne concerne pas les variations locales ou les différents dialectes d'une même langue. Toutefois, elle ne se prononce pas sur le point souvent controversé de savoir à partir de quand les différences d'expression sont telles qu'elles constituent des langues distinctes. Cette question dépend, non seulement de considérations proprement linguistiques, mais aussi de phénomènes psychosociologiques et politiques qui peuvent aboutir, dans chaque cas, à donner une réponse différente. C'est donc au sein de chaque État, dans le cadre des processus démocratiques qui lui sont propres, qu'il reviendra aux autorités concernées de préciser à partir de quand une forme d'expression constitue une langue distincte.» (CONSEIL DE L'EUROPE 1992b, 11)

La particularité de la Charte des langues réside dans le fait de ne pas protéger des individus, ni des communautés ou groupes linguistiques (voir GRIN 2003), mais des *langues*, ceci dans le but de dépolitiser les enjeux identitaires et de ne pas encourager ou réveiller les velléités séparatistes ou indépendantistes des minorités. Elle concerne les langues «*pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État*» (art. 1.a i), mais elle tient également compte de langues dépourvues de territoires (art. 1.c, art. 7.5), comme le romani, le yéniche et le yiddish. La Suisse protège l'italien et le romanche sous la partie III, il ne s'agit en fait pas de langues régionales ou minoritaires, mais de «*langues officielles moins répandues sur l'ensemble ou une partie de son territoire*» (art. 3.2).

³ En revanche, un document du Conseil de l'Europe, qui a servi de base pour les travaux préparatoires de la Charte, mentionne explicitement les dialectes : *Problèmes d'éducation et de culture posés par les langues minoritaires et les dialectes en Europe* (CONSEIL DE L'EUROPE 1981). Pour un historique de la Charte, voir WOEHLING 1989.

La Suisse se trouve actuellement (2020) dans son huitième cycle de suivi. Chaque cycle comprend différents éléments, en particulier le rapport périodique de l'État contractant et le rapport d'évaluation du Comité d'experts. Ce dernier tient compte du rapport périodique et des résultats de la visite sur place d'une délégation du secrétariat de la Charte et du Comité d'experts, visite ponctuée de rencontres avec les représentant-e-s des minorités et les institutions et autorités politiques. Il intègre aussi les réponses aux questions de clarification et des informations figurant dans des documents envoyés par les autorités et les ONG. Le rapport se clôt finalement par les recommandations du Comité des ministres adressées aux États⁴. Depuis 2019, chaque État doit présenter tous les cinq ans (autrefois trois) un rapport périodique détaillant la politique, les mesures prises et la mise en œuvre des recommandations. Après deux ans et demi, les États envoient un document contenant des précisions quant aux recommandations pour action immédiate. Durant les cycles, des informations complémentaires et des questions peuvent être adressées au secrétariat de la Charte. La Suisse est le seul État à rédiger ses rapports périodiques dans quatre langues. Le Comité d'experts travaille essentiellement en anglais, même si le Conseil de l'Europe a deux langues officielles, le français et l'anglais. Des sous-groupes du Comité d'experts travaillent aussi dans d'autres langues, essentiellement en français, en russe, en espagnol et allemand. Le texte de la Charte relève sans conteste du genre juridique mais il contient des traces sociolinguistiques évidentes (voir aussi LEBSANFT/WINGENDER 2012a, 2012b ; VIAUT 2002), par exemple les dispositions qui concernent l'application de la Charte dans les différents domaines sociolinguistiques classiques (art. 8-14). Cette interdisciplinarité se reflète aussi dans la composition du Comité d'experts, ainsi que dans ses travaux et discussions qui aboutissent à la rédaction des rapports d'évaluation et des propositions de recommandations pour le Comité des ministres à l'adresse des États contractants.

Il est intéressant de noter qu'une autre Charte des langues, restée largement inconnue, a été élaborée durant les années 1960 dans le canton de Fribourg (INSTITUT FRIBOURGEOIS 1969²). Elle avait pour but de proposer des solutions pour les problèmes résultant de la «*présence de plus d'une langue dans le canton de Fribourg*» (*ibid.*, 38). Rédigée en miroir en français et en allemand, dans un style désuet, elle comprend des notions qui

⁴ Les rapports périodiques, les rapports d'évaluation et les recommandations sont consultables sur le site : www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/home.

nous semblent aujourd'hui étranges : « rôle spirituel et moral des langues » (art. 5.b), « hiérarchie des langues » (art. 6), « danger du mélange et de la confusion des langues » (art. 7.b 3), « anarchie linguistique » (art. 19.b). Toutefois, elle contient aussi des éléments intéressants comme la mention des dialectes et des patois (art. 6.b 1), ainsi que le droit à la revitalisation de la langue, un « droit au retour » lorsqu'elle a disparu (art. 19).

1.2. Vers une protection des patois sous la Charte en Suisse ?

En 1993, un *Postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national* invite le Conseil fédéral à « signer la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans les meilleurs délais et de la soumettre à ratification » (COMMISSION DE LA SCIENCE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE DU CONSEIL NATIONAL 1993). Celui-ci est prêt à accepter la proposition sans développement. Le *Message*⁵ subséquent du Conseil fédéral (CONSEIL FÉDÉRAL 1996) explique les raisons du laps de temps écoulé depuis la signature de la Charte en 1993, à savoir le retard dû à la révision de l'art. 116 sur les langues de la Constitution fédérale. Il évoque aussi les résultats des deux consultations effectuées auprès des cantons. La plupart des cantons mentionnent l'italien et le romanche en tant que langues nationales minoritaires à protéger, certains évoquent aussi « *les langues des Roma et des Sinti* » et « *le cas des tsiganes [sic] et du yiddish* » (CONSEIL FÉDÉRAL 1996, 1115). Toutefois, selon l'avis du Conseil fédéral, vu l'absence de revendications des locutrices et des locuteurs, « *ces langues ne sont donc pas encore prises en considération dans la politique linguistique dans notre pays* » (CONSEIL FÉDÉRAL 1996, 1118). Ce court passage nous donne quelques informations importantes : 1. On tient compte des revendications des locutrices et des locuteurs ; 2. La politique linguistique est un processus dynamique (comme le montre l'utilisation de l'adverbe « encore »). En revanche, aucun des cantons, même pas les cantons les plus directement concernés que sont Fribourg, le Jura, le Valais et Vaud, ne mentionne le patois, le francoprovençal ou le franc-comtois, dans leurs réponses aux consultations. Le Conseil fédéral considère dans son *Message* que l'art. 7 de la partie II de la Charte doit être appliqué

⁵ La ratification de la Charte des langues faisait partie des projets en relations internationales du Programme de la législature 1995-1999 du Conseil fédéral (CONSEIL FÉDÉRAL 1996, 353).

à toutes les langues nationales lorsque celles-ci se trouvent dans une situation minoritaire (CONSEIL FÉDÉRAL 1996, 1116)⁶, mais qu'il n'étend pas la protection à d'autres langues. En 1997, tant le Conseil des États que le Conseil national acceptent l'arrêté fédéral concernant la Charte des langues à une écrasante majorité (CONSEIL FÉDÉRAL 1997a, 651; CONSEIL FÉDÉRAL 1997b, 1735).

Le mécanisme de suivi s'enclenche avec l'envoi par la Suisse du Premier rapport sur la Charte en 1999. Si le Deuxième rapport périodique de la Suisse de 2003 mentionne le yiddish⁷ et le yéniche⁸ (CONSEIL DE L'EUROPE 2003, 11 et 16), ni les rapports périodiques ni les rapports d'évaluation ne font mention du patois, du francoprovençal ou du franc-comtois⁹ jusqu'au cinquième cycle de suivi (voir aussi BROHY 2013a, 2013b, 2014, 2016, 2019). En 2013, les associations des patoisant-e-s des différents cantons romands appellent de leurs vœux la protection et la promotion du patois sous la Charte lors de la visite sur le terrain. Donc, dans le Cinquième rapport d'évaluation, le

« comité d'experts encourage les autorités suisses à vérifier, en coopération avec les autorités cantonales concernées et les représentants des locuteurs, si le franco-provençal [sic] constitue une langue régionale ou minoritaire au sens de l'article 1, alinéa a de la Charte, et de présenter ses conclusions dans le prochain rapport périodique. » (CONSEIL DE L'EUROPE 2013, 5)

Le Sixième rapport périodique de la Suisse (CONSEIL DE L'EUROPE 2015, 14-15) détaille donc la situation du francoprovençal et du franc-comtois dans les cantons romands (législation jurassienne, nombre de locuteurs-trices, enseignement, cours de langue, activités culturelles, recherche, subventions) mais n'exprime pas expressément que la Suisse considère le patois comme *« une langue régionale ou minoritaire au*

⁶ Ceci concerne les cantons plurilingues et les communes d'Ederswiler et de Bosco Gurin, où le dialecte walsen est protégé à l'intérieur du diasystème allemand.

⁷ La communauté juive renonce toutefois à une protection du yiddish, étant donné que la langue n'est plus traditionnellement pratiquée sur le territoire suisse.

⁸ Le suivi de la mise en œuvre du yéniche a été momentanément suspendu étant donné que la communauté ne désire pas sa promotion dans l'espace public. Une Interpellation au Conseil national demandait la protection du romani sous la Charte des langues (AEBISCHER 2016).

⁹ En revanche, le *Rapport initial du Gouvernement suisse* (2001) sur la mise en œuvre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales évoque à la page 10 de manière descriptive l'existence des patois, en mentionnant la complexité du paysage linguistique suisse (CONSEIL DE L'EUROPE 2001).

sens de l'article 1, alinéa a de la Charte», et ne présente donc pas les conclusions demandées.

Dans le Sixième rapport d'évaluation, le Comité d'experts invite les autorités suisses à appliquer la partie II de la Charte au francoprovençal (CONSEIL DE L'EUROPE 2016, 4), et le Comité des ministres recommande que les autorités suisses «3. reconnaissent le franco-provençal¹⁰ en tant que langue régionale ou minoritaire d'usage traditionnel en Suisse et appliquent à cette langue les dispositions de la Partie II, en coopération avec les locuteurs».

Dans le Septième rapport de la Suisse, les autorités suisses précisent que :

«Les cantons de Fribourg, Jura, Valais et Vaud appliquent en effet d'ores et déjà les mesures demandées par la partie II de la Charte. Ils ont pris des initiatives en vue de la sauvegarde dans le cadre de leur politique d'encouragement culturel, et en particulier en considérant le francoprovençal et le franc-comtois dans leur dimension de patrimoine immatériel à valoriser auprès de l'ensemble de la population.» (CONSEIL FÉDÉRAL 2018, 13)

Suite au Septième rapport d'évaluation et aux recommandations du Comité d'experts (CONSEIL DE L'EUROPE 2019), le Comité des ministres du Conseil de l'Europe recommande que la Suisse «*précise si le francoprovençal et le jurassien peuvent être considérés comme des langues à part entière, pouvant bénéficier de la protection prévue à l'article 7, paragraphes 1 à 4*» (COMITÉ DES MINISTRES 2019, 7).

La reconnaissance du patois en tant que langue minoritaire a aussi fait l'objet de deux interventions au niveau du Parlement fédéral. Ainsi, en 2016, l'interpellation du député Mathias Reynard au Conseil national demande la «*[r]econnaissance du franco-provençal [sic] et du travail des patoisants*» (REYNARD 2016). Le Conseil fédéral répond, entre autres, que la situation devait être évaluée avec les cantons concernés. Après la publication du Sixième rapport d'évaluation en 2016, une question du conseiller aux États Raphaël Comte concerne l'«*[a]pplication en Suisse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*» et les trois recommandations du Comité des ministres (COMTE 2017). Elle

¹⁰ Le Conseil de l'Europe utilise la graphie avec un trait d'union, alors que la recherche linguistique privilégie la version sans trait d'union, cela pour souligner le fait que le francoprovençal n'est pas une variété entre le français et le provençal, mais une langue à part entière.

visé donc aussi la troisième recommandation sur la reconnaissance du patois par la partie II de la Charte. Le Conseil fédéral, se référant à sa réponse à l'Interpellation Mathias Reynard, répète que l'opportunité d'une reconnaissance sera prise d'entente avec les cantons concernés et que les conclusions feront partie du Septième rapport périodique de la Suisse.

On peut se demander pourquoi un pays qui affiche fièrement son plurilinguisme et sa diversité culturelle, et qui les considère comme des éléments constitutifs de son histoire, de son système politique et de son identité collective, n'a pas inscrit la protection et la sauvegarde du patois, sous ses formes francoprovençales et franc-comtoises, sous la Charte des langues (voir aussi ALÉN GARABATO 2013, 484). On peut formuler plusieurs hypothèses: 1. Il s'agit d'un oubli; 2. Les responsables de l'époque ne connaissaient pas la situation linguistique de la Suisse romande; 3. Les patois ont été considérés comme des dialectes (du français) et non comme des langues distinctes; 4. On voulait éviter des velléités de protection pour les dialectes alémaniques.

Les deux autres pays qui abritent des communautés francoprovençales et franc-comtoises, la France et l'Italie, qui n'ont pour leur part pas ratifié la Charte des langues, mentionnent ces langues dans leur législation. Le francoprovençal et le franc-comtois font partie des langues de France (art. 75-1 de la Constitution de 1958, ajouté lors de la révision constitutionnelle de 2008 et sans en donner une nomenclature.), l'Italie protège le francoprovençal dans une loi de 1999 (PARLAMENTO ITALIANO 1999). Toutefois, il existe en France des Chartes locales et régionales qui ont été signées par des collectivités et des communes et qui reprennent les dispositions de la Charte (CONSEIL DE L'EUROPE 2014). Depuis 2014, plus de vingt entités ont ainsi signé une Charte en Alsace. L'art. 1 définit les langues et variétés couvertes:

«Par l'expression "langue régionale" on entend la langue allemande dans ses formes dialectales (dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle) et dans sa forme standard (Hochdeutsch). Ceci n'exclut pas la reconnaissance du welche¹¹ et du yiddish utilisés dans la région en tant qu'expression de la richesse culturelle.»

¹¹ Le welche est un patois du domaine d'oïl, voir aussi MICHEL 2013 et ZIMMERMANN 2013.

2. Exemples d'adjonction de langues à la Charte

Sous l'impulsion du Conseil de l'Europe, d'autres pays contractants ont étendu la protection à des langues qui ne figuraient initialement pas au protocole de ratification et qui étaient absentes du Premier rapport périodique. Il s'agit essentiellement de langues qui ont été considérées comme des dialectes par une partie de la communauté scientifique et qui sont parlées par un nombre très faible de personnes.

1. L'istro-roumain, par exemple, une langue romane pratiquée en Croatie par moins de 250 personnes et qui possède plusieurs variétés (*dialect variants*, voir GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CROATIA 2009, 33-34), a été mentionné la première fois dans le Troisième rapport d'évaluation, dans lequel le Comité d'experts évoquait «*la présence traditionnelle d'une petite communauté de locuteurs d'une langue appelée istro-roumain en Istrie. Le Comité d'experts souhaiterait obtenir des informations sur cette langue à l'occasion du prochain rapport périodique*» (CONSEIL DE L'EUROPE 2008, 10). L'istro-roumain fait désormais partie de la liste du registre des biens culturels protégés par la République de Croatie et il est soutenu par un système de mesures de protection (GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CROATIA 2009, 33; ALÉN GARABATO 2013, 483).
2. La Norvège, qui fut le premier État à ratifier la Charte en 1993, protège les langues sami et le romani. Suite aux recommandations du Conseil des ministres, elle a reconnu le kven¹² comme une langue distincte en 2005 (CONSEIL DE L'EUROPE 2007, 5; HUSS 2008; LANE 2011; RÄISÄNEN/KUNNAS 2012), après l'avoir considéré comme un dialecte du finnois, et le protège désormais sous la Charte. Cela a permis de mettre en œuvre un processus de revitalisation ainsi que de changer les attitudes de la majorité qui le considère aujourd'hui comme partie intégrante de l'héritage culturel du pays (voir LANE/RÄISÄNEN 2018).
3. Chypre ne mentionne pas l'arabe maronite de Chypre dans son instrument de ratification. Étant donné qu'il peut être défini comme un dialecte de l'arabe, mais certainement pas comme un dialecte des langues officielles de Chypre (le grec et le turc), le Comité d'experts admet qu'on le considère comme une langue régionale ou minoritaire au sens de la Charte et encourage les autorités «*à prendre des mesures*

¹² Le kven est une langue fennique qui s'apparente au meänkieli (finnois tornédalien), protégé en Suède.

urgentes en vue d'assurer sa protection et sa promotion conformément à la partie II de la Charte» (CONSEIL DE L'EUROPE 2006, 9). En conséquence, la République de Chypre reconnaît en 2008 que l'arabe maronite de Chypre répond effectivement à la définition d'une langue régionale ou minoritaire (CONSEIL DE L'EUROPE 2012, 4).

Ces trois exemples, choisis parmi d'autres¹³, montrent que la *Charte* a impulsé un mouvement de reconnaissance et de revitalisation de langues minoritaires, en instaurant un dialogue entre les associations des locutrices et de locuteurs et les autorités des États parties. En revanche, la demande de reconnaissance du dalécarlien (*älvdalska* en suédois), variété utilisée dans la petite commune d'Älvdalen en Suède, en tant que langue distincte du suédois et de la protéger par la *Charte*, est toujours refusée par les autorités suédoises (CONSEIL DE L'EUROPE 2016, § 28-36), qui le considèrent toujours comme un dialecte du suédois.

Conclusion

Pour justifier le refus de la protection d'une variété par la *Charte*, on invoque parfois la situation diglossique et le faible nombre d'utilisatrices et utilisateurs. Toutefois, une situation diglossique ne signifie pas forcément qu'une des deux variétés qui fonctionnent sous un régime de partage des tâches linguistiques soit un dialecte de l'autre. De toute façon, du moment que les États parties sont prêts à protéger et à promouvoir des variétés linguistiques, de leur propre initiative ou suite à un dialogue entre le Conseil de l'Europe, les autorités politiques et les associations des langues minoritaires, le Conseil de l'Europe entre en matière et les considère comme des langues, étant donné que la *Charte* ne protège *de facto* pas les dialectes. En ce qui concerne la taille de la communauté linguistique, ce sont justement les microlangues qui ont besoin d'un soutien urgent et accru afin de les sauvegarder comme patrimoine culturel européen. La situation du mannois (Manx, utilisé sur l'Île de Man) au Royaume-Uni est un exemple encourageant d'une revitalisation linguistique réussie.

Sous l'impulsion de la *Charte* des langues, la Suisse a reconnu le yéniche comme langue minoritaire. Les associations de patoisant-e-s des différents cantons de Suisse romande demandent maintenant la reconnaissance et

¹³ Concernant la reconnaissance du bas-allemand en Allemagne, voir MENGE 1995.

le soutien des patois dans leurs différentes formes. Le moment semble favorable, une partie des dispositions de la partie II sont en fait déjà réalisées¹⁴. Une coopération transfrontalière entre la Suisse, la France et l'Italie est en place depuis des décennies¹⁵, des rencontres, des contacts informels et scientifiques ont régulièrement lieu et il existe un projet de Charte de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de la langue francoprovençale. Des supports pédagogiques ont été élaborés pour les écoles primaires et secondaires (voir par exemple ELMIGER/DE PIETRO dans le présent ouvrage); le chant et le théâtre en patois ont toujours été pratiqués.

La reconnaissance officielle des patois par les cantons romands et, partant, par la Suisse, aurait certainement des effets bénéfiques par exemple sur :

- l'élaboration d'une politique structurée en collaboration entre les autorités, les locutrices et locuteurs et leurs associations ;
- un plan d'action et de revitalisation, élaboré de concert avec les associations ;
- le développement de mesures pro-actives ;
- la visibilité des patois ;
- la formation des néolocuteurs-trices, mais aussi de « néo-auditeurs-trices » ;
- l'acceptation de toute une gamme de compétences liées au patois (voir aussi WALTER 1984 ; MAÎTRE 2015) ;
- la sensibilisation de la Suisse alémanique à l'existence des patois romands ;
- la transmission intergénérationnelle des patois ;
- une collaboration avec le Val d'Aoste pour la formation du corps enseignant ;
- l'octroi de fonds pour des projets linguistiques, culturels, pédagogiques et scientifiques ;
- le développement de la signalétique patoise ;
- l'entrée du patois dans la modernité.

Ces projets et objectifs permettront – je l'espère – d'augmenter les chances de survie et de pérennité de ces langues patrimoniales et ancestrales.

¹⁴ Lors de la Rencontre transfrontalière des patoisants de 2013 à Bulle, des locuteurs demandaient même la protection sous la Partie III.

¹⁵ Le Conseil d'État valaisan s'est engagé en 2017 à signer ce document.

Références bibliographiques

- AEBISCHER Matthias, *Reconnaissance du romani comme langue minoritaire*, Interpellation, Conseil national, 14 décembre 2016.
- ALÉN GARABATO Carmen, «Les langues romanes en Europe vues à travers la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires: vers une nouvelle carte sociolinguistique de la Romania au XXI^e siècle?», in CASANOVA HERRERO Emili, CALVO RIGUAL Cesáreo (éd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica (València, 6-11 de septembre de 2010)*, vol. II, Berlin: Mouton De Gruyter, 2013, p. 477-485.
- BROHY Claudine, «Les langues minoritaires en Suisse du point de vue de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires», exposé lors du *Colloque sur les langues minoritaires à l'occasion du 50^e anniversaire de l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe*, Berne, 09/12/2013a.
- BROHY Claudine, «Po ke le patê vèkechichè!», *Freiburger Nachrichten*, 16/5/2013b, p. 21.
- BROHY Claudine, «Regional- und Minderheitensprachen. Die Schweiz pflegt die Mehrsprachigkeit», *Land un Sproch*, 189, 2014, p. 5-6.
- BROHY Claudine, «Multilingualism and minority languages in Switzerland: Rights and obligations, protection and promotion», exposé lors du *Swiss-Georgian Forum on cultural diversity and multilingualism*, Tbilissi (Géorgie), 1^{er} novembre 2016.
- BROHY Claudine, «Les patois galloromans en Suisse romande: entre nostalgie, protection et revitalisation», in REGUIGUI Ali, MESSAOUI Leila, BENDAHMANE Hanane, BOISSONNEAULT Julie, EL AMRANI Hafida (dir.), *Langues en contexte/Languages in Context*, Sudbury: Université Laurentienne, 2019, p. 125-150 (Série monographique en sciences humaines, n° 22).
- COMITÉ DES MINISTRES, *Recommandations du Comité des ministres sur l'application de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires par la Suisse*, 2016.
- COMITÉ DES MINISTRES, *Recommandations du Comité des ministres sur l'application de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires par la Suisse*, 2019.
- COMMISSION DE LA SCIENCE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE DU CONSEIL NATIONAL, *Postulat sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, P 1993.3373, 1993.

- COMTE Raphaël, *Application en Suisse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Question au Conseil aux États, n° 17.1021, 17 mars 2017 [url: www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20171021].
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Problèmes d'éducation et de culture posés par les langues minoritaires et les dialectes en Europe*, Recommandation 928, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1981.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1992a.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Rapport explicatif de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1992b.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1995.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Rapport initial du Gouvernement suisse sur la mise en œuvre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2001.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Suisse. 2^e rapport périodique présenté au Secrétaire général du Conseil de l'Europe*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2003.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte à Chypre. 1^{er} cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2006.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Norvège. 3^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2007.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Croatie. 3^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2008.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte à Chypre. 3^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2012.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Suisse. 5^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2013.

- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte de la Région Alsace, du Département du Bas-Rhin et du Département du Haut-Rhin pour la promotion de la langue régionale sur la base de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, 2014 [url: www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france].
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Pologne. 2^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2015.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Suède. 6^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2016.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Suisse. 7^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2019.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Message concernant la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du 25 novembre 1996*, FF 1997 I 1105, 1996.
- CONSEIL FÉDÉRAL, «Conseil des États» du 18 juin 1997, *Langues régionales ou minoritaires. Charte européenne*, 96.098, in *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, 1997a, p. 648-651.
- CONSEIL FÉDÉRAL, «Conseil national» du 25 septembre 1997, *Langues régionales ou minoritaires. Charte européenne*, 96.098, in *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, 1997b, p. 1732-1735.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport sur le programme de la législature 1995-1999 du 18 mars 1996*, n° 96.016, 1996.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport périodique relatif à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Septième rapport de la Suisse*, Berne: DFI, 2018.
- GENERALITAT DE CATALUNYA, *Plataforma per la llengua*, 2018, p. 5 [url: www.plataforma-llengua.cat/media/upload/pdf/informecat2018_1528713023.pdf].
- GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CROATIA, *Fourth Report by the Republic of Croatia on the Application of the European Charter for Regional or Minority Languages*, Zagreb, 2009.
- GRIN François, *Language policy evaluation and the European Charter for regional or minority languages*, Londres: Palgrave Macmillan, 2003.

- HUSS Lena, «Nordic minority language policies in transition: The impact of the European Charter for Regional or Minority Languages in Norway and Sweden», in KING Kendall A., SCHILLING ESTES Natalie, FOGLE Lyn, LOU Jia Jackie, SOUKUP Barbara (éd.), *Sustaining linguistic diversity: Endangered and minority languages and language varieties*, Washington: Georgetown University Press, 2008, p. 129-142.
- INSTITUT FRIBOURGEOIS, *Charte des langues*, Fribourg: Chancellerie de l'Institut Fribourgeois, 1969².
- LANE Pia, «The birth of the Kven language in Norway: emancipation through state recognition», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 209, 2011, p. 57-74.
- LANE Pia, RÄISÄNEN Anna-Kaisa, «Kven in Norway», in SEALS Corinne, SHAH Sheena (éd.), *Heritage language policies around the world*, 2018, Londres: Routledge, p. 69-83.
- LEBSANFT Franz, WINGENDER Monika (éd.), *Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarats*, Berlin: Walter de Gruyter, 2012a.
- LEBSANFT Franz, WINGENDER Monika (éd.), *Die Sprachpolitik des Europarats. Die 'Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen' aus linguistischer und juristischer Sicht*, Berlin: Walter de Gruyter, 2012b.
- MAATTA Simo, «The European Charter for Regional or Minority Languages, French Language Laws, and National Identity», *Language Policy*, vol. 4, n° 2, 2005, p. 167-186.
- MAÎTRE Raphaël, «Le francoprovençal et le français: partenaires?», in MATTHEY Marinette, CONTI Virginie, JAN Fabienne (éd.) *Cohabitation des langues et politique linguistique: la notion de «langue partenaire»*, Neuchâtel: CIIP/DLF, 2015, p. 103-125.
- MENGE Heinz H., «Rehabilitierung des Niederdeutschen. Erwartungen an die europäische Sprachenpolitik», *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, n° 23, 1995, p. 33-52.
- MICHEL Gilbert, «Contribution des patoisants», in KLEIN Pierre (éd.), *Les langues de France et la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Actes du colloque de Strasbourg*, Huttenheim: ICA, 2013, p. 187-194.
- PARLAMENTO ITALIANO, *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*, Legge n° 482, 1999.

- RÄISÄNEN Anna-Kaisa, KUNNAS Niina, «The Kven language: An overview of a language in context», *Working Papers in European Language Diversity*, n° 15, 2012.
- REYNARD Mathias, *Reconnaissance du franco-provençal et du travail des patoisants*, Interpellation, Conseil national, n° 16.3140, 17 mars 2016.
- TACKE Jochen, «Schweiz (Schweizerische Eidgenossenschaft)», in LEBSANFT Franz, WINGENDER Monika (éd.), *Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarats*, Berlin: Walter de Gruyter, 2012, p. 265-282.
- VIAUT Alain, «Apport et réception de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires: approche sociolinguistique», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 33, n° 1, 2002, p. 9-48.
- WALTER Henriette, «Patois ou français régional?», *Le français moderne*, vol. 52, n° 3/4, 1984, p. 183-190.
- WILLWER Jochen, *Die Europäische Charta der Regional- und Minderheitensprachen in der Sprachpolitik Frankreichs und der Schweiz*, Stuttgart: Ibidem, 2006.
- WOEHLING Jean-Marie, «La promotion des langues régionales et minoritaires dans le projet de Charte du Conseil de l'Europe», in PUPIER Paul, WOEHLING José (éd.), *Langue et droit*, Montréal: Wilson et Lafleur, 1989, p. 133-182.
- WRIGHT Sue, «Jacobins, Regionalists and the Council of Europe's Charter for Regional and Minority Languages», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 21, n° 5, 2000, p. 414-424.
- ZIMMERMANN Béatrice, «Contribution complémentaire sur les Welches d'Alsace et leur patois», in KLEIN Pierre (éd.), *Les langues de France et la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Actes du colloque de Strasbourg*, Huttenheim: ICA, 2013, p. 195-198.

***EOLE et patois* : travailler le plurilinguisme avec les dialectes de la Galloromania**

Daniel Elmiger

Université de Genève

Jean-François De Pietro

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP, Neuchâtel)

Introduction : entre politique linguistique et didactique

Dans cet article, il sera question de deux champs qui n'ont *a priori* pas une grande affinité entre eux : la didactique des langues, traditionnellement plutôt centrée sur l'enseignement et l'apprentissage des langues « dominantes », « utiles », et les mouvements de préservation des langues régionales. Ces dernières décennies, l'intérêt pour le plurilinguisme en général mais aussi pour les langues « de proximité » (langues voisines, langues régionales, voire locales, sociolectes...) a connu un regain nouveau – en lien probablement avec un double mouvement d'ouverture au monde d'un côté et de sentiment de perte d'identité de l'autre. Une question se pose dès lors : comment concilier ces deux tendances d'une certaine manière contradictoires, en apparence du moins ? C'est dans ce cadre, et pour apporter quelques éléments de réponse, que s'inscrit le projet dont il est question ici.

L'hypothèse, double également, est la suivante :

- au niveau de la didactique des langues, les langues dites de proximité (que celle-ci soit géographique ou, dans une perspective diachronique, en lien avec le passé langagier) peuvent contribuer au développement d'une didactique plurilingue adaptée au monde actuel – comme d'ailleurs d'autres langues présentes dans l'environnement (familial, scolaire, social) des élèves¹ –, au même titre que les langues plus traditionnellement prises en compte dans l'enseignement ;
- les langues régionales, dialectes, patois, pour leur part, peuvent bénéficier de telles approches plurilingues pour, si ce n'est les enseigner, du moins rendre visible, présent, le patrimoine culturel et langagier menacé qu'elles véhiculent et sensibiliser les élèves à leur existence. Dans le contexte que nous connaissons, en Suisse romande notamment, les mouvements de préservation et de revitalisation des langues régionales s'intéressent en effet avant tout aux possibilités de maintenir, sinon une pratique des parlers locaux, au moins une connaissance de ce patrimoine langagier qui, dans de nombreux contextes, est sur le point de disparaître ; là où la transmission orale en contexte social (notamment familial) n'est plus possible – comme c'est le cas, en terres francophones, pour la plupart des régions où il reste des traces des anciens parlers dialectaux –, le défi consiste dès lors à trouver d'autres moyens pour aborder ce patrimoine culturel menacé.

L'approche présentée ici allie donc les deux points de vue, c'est-à-dire la prise en compte *didactique* de la pluralité linguistique (par l'éveil aux langues) et les enjeux identitaires d'une reconnaissance et d'une revitalisation des parlers régionaux, voire locaux.

Dans une première partie, nous présenterons brièvement les activités d'aménagement linguistiques entreprises au sein de la Fondation du patois, mandataire du projet *EOLE et patois*², ainsi que le manuel *Éducation et*

¹ Dans ce texte, *enseignante* s'utilise comme féminin à visée générique, tandis qu'*élève* et *apprenant* s'emploient au masculin.

² Le terme *patois* a des acceptions ambiguës : tantôt connoté négativement et rejeté, tantôt utilisé de manière neutre, voire positive, comme cela est le cas en Suisse (et dans certaines régions voisines), où le terme est utilisé (de manière endonymique) par les locutrices et locuteurs mêmes ainsi que par la recherche (voir par exemple le *Glossaire des patois de la Suisse romande*).

Dans *EOLE et patois*, nous employons *patois* comme un synonyme de *dialecte*, entendant par là une variété régionale qui ne remplit pas toutes les fonctions d'une langue, notamment d'une langue standardisée comme le français ; les dialectes se distinguent ainsi d'une langue du point de vue

ouverture aux langues (EOLE) sur lequel ce projet s'est greffé. Ensuite, la deuxième partie montrera quelques lignes directrices qui ont guidé l'élaboration d'*EOLE et patois*, dont trois activités seront présentées dans la suite de notre contribution. Dans la conclusion, nous reviendrons sur la question de l'utilité et de la possibilité d'un travail avec des langues patrimoniales au sein de l'école.

1. Les bases du projet

1.1. La Fondation du patois : vecteur d'une politique linguistique régionale

En 2008, le gouvernement valaisan a institué le Conseil du patois du canton du Valais – initié et présidé par Bernard Bornet, un ancien conseiller d'État (« ministre cantonal ») – qui a ensuite été intégré, en 2011, dans une fondation (Fondation pour le développement et la promotion du patois), créée par le gouvernement valaisan et des associations patoisantes. Il n'est pas surprenant qu'une telle initiative ait vu le jour dans ce canton car les patois y sont encore relativement présents – notamment en comparaison avec d'autres cantons romands où il ne reste pour ainsi dire plus que des traces historiques. En Valais, la pratique du patois est restée vivante dans certaines régions (principalement dans les vallées)³, donnant ainsi lieu à une sorte de diglossie ou dilalie⁴ (MAÎTRE 2003; ELMIGER/MATTHEY 2006); dans la commune d'Évolène (Val d'Hérens), le patois se transmet même encore au sein des familles. De plus, certaines des régions voisines connaissent une relative vitalité dans la pratique et l'entretien des parlers francoprovençaux, notamment la Vallée d'Aoste. Dans le canton du Valais, une politique volontariste en faveur du patois fait ainsi sens et rencontre un indéniable écho.

fonctionnel, mais pas structurel : ils sont, au même titre que les langues, des systèmes langagiers complexes incluant une grammaire élaborée, un lexique et diverses particularités sociolinguistiques, pragmatiques, etc.

³ Il n'existe pas de chiffres exacts, mais on peut présumer qu'il existe en Suisse romande plusieurs milliers de personnes qui, à côté du français, pratiquent encore un dialecte, en particulier dans le canton du Valais, mais aussi dans les cantons de Fribourg et du Jura (voir ELMIGER 2012, 245 ss.).

⁴ La notion de dilalie caractérise des situations dans lesquelles coexistent un ou des dialectes et une langue standard et dans lesquelles le standard est la langue maternelle d'une part croissante de la population.

Dès sa mise en place, le Conseil a poursuivi plusieurs objectifs :

- encourager l’utilisation des patois ;
- créer différents types de supports qui les illustrent (musique, vidéos, BD, brochures, etc.) ;
- œuvrer, de manière modeste, pour une politique linguistique volontariste, en particulier en ce qui concerne le statut, mais aussi le corpus de la langue ainsi que sa valorisation et son utilisation dans divers contextes (voir ELMIGER 2009) ; dans cette perspective, un système d’écriture commun pour noter les dialectes francoprovençaux (nommé *graphie commune*) a notamment été établi par des spécialistes dialectologues (MAÎTRE/PANNATIER 2009) ;
- faire inscrire le patois dans la Constitution cantonale, à l’instar de celle du canton du Jura, qui dit, à l’art. 42, *al.* 2 : « [l’État et les communes] *veillent et contribuent à la conservation, à l’enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois.* »

D’autres projets en lien avec le corpus de la langue, notamment en vue de la codification des vocabulaires régionaux, sont laissés à l’initiative d’autres personnes et institutions. Ainsi, ces dernières années, on a vu paraître plusieurs dictionnaires illustrant des patois.

L’édition d’*EOLE et patois* n’est pas le seul projet à visée didactique qui a été lancé par le Conseil du patois : un canevas pour concevoir des cours de patois locaux (à l’aide de l’exemple du patois d’Évolène) a également été conçu en collaboration avec l’Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD, Neuchâtel) (ELMIGER/BARMAZ/PANNATIER 2013).

1.2. «EOLE»

EOLE est le sigle pour *Éducation et ouverture aux langues à l’école* et c’est aussi le titre d’un ouvrage en deux tomes, édité en Suisse romande par la Conférence intercantonale de l’instruction publique (CIIP) (PERREGAUX *et al.* 2003). Celui-ci s’inspire de – et illustre particulièrement bien – l’approche dénommée *éveil aux langues*, développée depuis les années 1980, initialement au Royaume-Uni par HAWKINS (1984) puis dans de nombreux pays européens (CANDELIER 2003 ; DABÈNE 1995 ; MOORE 1995). Le but fondamental de cette approche est de familiariser

les élèves avec l'altérité langagière (savoir que d'autres personnes parlent d'autres langues, reconnaître et respecter les différences...); les objectifs poursuivis sont multiples et concernent à la fois les savoirs, les savoir-faire et les attitudes des élèves envers les langues: connaître les langues parlées dans l'environnement proche, découvrir par l'écoute, l'observation et la comparaison des similarités et des différences entre les langues, accepter ces différences, éveiller la curiosité, etc. Globalement, la démarche mise en œuvre consiste à faire travailler les élèves avec plusieurs langues, dans le cadre d'une pédagogie de la découverte et de « situations-problèmes » (ASTOLFI 1998), et non à discourir à leur propos. Dans ce type d'approche, il ne s'agit donc pas d'apprendre les langues⁵ mais d'en prendre connaissance, de travailler avec elles et de développer des aptitudes (l'écoute, l'observation, la comparaison de structures...) qui sont utiles pour tout apprentissage de langue. Toute « langue », quel que soit son statut, le nombre de ses locuteurs, etc., peut par conséquent être prise en compte selon le « problème » qui est travaillé: dès lors, le nombre de langues et variétés impliquées n'a en principe pas de limites: il varie selon les activités et leurs objectifs⁶.

L'éveil aux langues se prête particulièrement bien pour travailler un des axes du Plan d'études romand (PER) – les « approches interlinguistiques » – qu'on retrouve dans les objectifs de chaque langue enseignée (le français comme langue de scolarisation ainsi que l'allemand et l'anglais comme premières langues étrangères), à côté des axes habituels tels que la compréhension et la production de l'écrit et de l'oral, le fonctionnement de la langue, l'accès à la littérature (seulement en langue de scolarisation) ainsi que l'écriture et les instruments de la communication.

Cet axe des approches interlinguistiques, qui a une visée transversale (ses buts ne sont pas diversifiés selon les langues), concerne, globalement, les objectifs suivants:

Enrichir sa compréhension et sa pratique langagière par l'établissement de liens avec des langues différentes...

...en comparant des systèmes phonologiques et des systèmes d'écriture;

⁵ Mais de telles activités soutiennent les apprentissages et complètent par conséquent souvent l'enseignement des langues particulières.

⁶ Une septantaine dans EOLE: le français et les principales langues enseignées à l'école, bien sûr, mais aussi les langues de la migration (albanais, somali, turc, kurde...), des langues régionales (corse, galego...), etc. Toutes les activités EOLE sont accessibles en ligne à l'adresse: <http://eole-irdp.ch/eole/>.

- ...en identifiant l'existence de liens entre la langue et la culture ;
- ...en ayant recours aux différentes langues représentées dans la classe ;
- ...en situant les langues dans l'espace et le temps (PER, cycle 2, p. 72-73).

Aujourd'hui, l'éveil aux langues fait partie, à côté d'autres approches centrées sur la prise en considération de plusieurs langues, des *approches plurielles*, qui regroupent toutes les démarches didactiques ayant pour caractéristique de mettre en œuvre des activités impliquant à la fois plusieurs variétés linguistiques et culturelles⁷. Un *Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures* a notamment été élaboré, sous l'égide du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), afin de décrire les compétences et ressources qu'elles permettent de développer (voir le site <https://carap.ecml.at/>; voir CANDELIER *et al.*, 2012).

Par de telles approches, on vise donc une intégration active de toutes les langues qui font déjà partie de la classe (les langues premières des élèves, la langue de scolarisation, les langues étrangères enseignées, modernes et anciennes) ou qui peuvent être mises à profit en vue d'un apprentissage, comme c'est le cas dans *EOLE*.

L'ouvrage *EOLE*, édité en deux volumes et plusieurs annexes (documentation, supports audios, fiches de travail), prévoit trente-cinq activités pour les deux premiers cycles de l'école obligatoire romande, c'est-à-dire pour les élèves des degrés 1 à 8 (4-12 ans). Outre deux activités « d'entrée », qui visent « simplement » à une première découverte et prise de conscience de la diversité des langues, les autres activités poursuivent toutes des objectifs explicites d'apprentissage s'inscrivant dans un des domaines suivants : Diversité des langues / Évolution des langues (histoire, emprunts...) / Communication (langage verbal et non verbal) / Fonctionnement et règles / Rapport oral/écrit / Écriture (systèmes d'écriture, alphabet...) / Oralité (écoute, discrimination auditive...) / Usages et variations (variétés de langues, statut des langues...) / Apprentissage des langues (stratégies de compréhension...). Les activités sont organisées par cycles de deux années mais elles restent indépendantes les unes des autres et n'ont pas à être traitées « dans l'ordre » ou selon une progression préétablie.

⁷ Les autres approches prises en compte sont l'intercompréhension entre langues parentes, l'approche interculturelle et la didactique intégrée des langues.

Les activités *EOLE* suivent donc, en général, une démarche de type « situation-problème » (ASTOLFI 1998), qui consiste à ne pas fournir aux élèves une tâche planifiée d'emblée, à suivre selon un « mode d'emploi » prédéfini, mais à leur faire découvrir et résoudre un « problème » dont la solution constitue précisément l'objectif d'apprentissage. Les élèves travaillent généralement à deux ou en groupes, puis mettent ensemble leurs observations et hypothèses au sein de la classe, dans une phase de *mise en commun* au cours de laquelle les apprentissages réalisés sont clairement explicités.

La liberté – et la responsabilité – qui est laissée aux apprenants est bien sûr relative (et il est tout à fait possible de suivre des lignes directrices prévues pour chaque activité), mais les rôles des élèves et de l'enseignante sont distribués différemment qu'à l'accoutumée: les élèves sont mis en situation de découverte et d'intégration non seulement de nouvelles connaissances, mais aussi de stratégies qui leur permettent de résoudre la situation-problème... et d'apprendre.

2. EOLE et patois

L'ouvrage *EOLE et patois* (ELMIGER/DE PIETRO 2012) a pu se réaliser grâce à un mandat du Conseil du patois du canton du Valais à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp, Neuchâtel) et la collaboration avec de nombreuses personnes travaillant dans le domaine de la recherche (notamment au Centre de dialectologie et d'étude du français régional et au Glossaire des patois de la Suisse romande rattachés à l'Université de Neuchâtel, mais aussi dans des institutions étrangères) ou ayant contribué comme informatrices et informateurs pour les patois et langues pris en compte. Il a été édité par l'IRDp, sous la forme d'un ouvrage imprimé – complété par de nombreux documents de travail (téléchargeables en ligne), des annexes explicatives et deux CD contenant des enregistrements dans neuf variétés galloromanes – et aussi, surtout, en ligne⁸: tous les textes, documents-élèves, annexes peuvent être téléchargés et les enregistrements audios sont directement disponibles pour l'écoute.

⁸ Voir http://www.irdp.ch/eole/eole_patois/index.html.

2.1. Les lignes directrices du projet

EOLE et patois a donc été conçu comme un complément à l'ouvrage *EOLE* (PERREGAUX *et al.* 2003). Au-delà du mandat valaisan, un tel ajout apparaît d'autant plus souhaitable que les patois n'y avaient pas été intégrés, contrairement à d'autres langues ou variétés régionales. La majorité des activités d'*EOLE et patois* se greffent donc sur celles qui ont été élaborées dans ce cadre-là. Une première analyse a permis de déterminer pour quelles activités d'*EOLE* les patois pouvaient fournir un apport intéressant, car «*l'intérêt linguistique, sociolinguistique, voire social, des patois ne suffit pas pour en faire un objet d'enseignement / apprentissage si l'on ne s'interroge pas aussi à propos des finalités et objectifs de leur enseignement – en termes de maîtrise pratique, mais aussi de représentations, d'identité, de rapport au langage*» (DE PIETRO 2012, 18).

Il s'est avéré alors que toutes les activités ne se prêtaient pas à être enrichies par les dialectes: ainsi, celles qui traitent du rapport à l'écrit ne sont probablement guère pertinentes pour des idiomes essentiellement parlés. Néanmoins, chaque activité *EOLE* fait l'objet au moins d'une note explicitant l'apport éventuel des dialectes. Celle pour l'activité Parlez-vous europanto?⁹ explique, après une brève présentation de l'activité:

«Cette activité se base essentiellement sur la langue écrite et ne paraît guère pertinente pour les dialectes, essentiellement parlés. Cependant, dans les régions où les dialectes sont encore bien ancrés, rien n'empêche de créer un europantoino qui mélangerait l'international et le local...» (ELMIGER/DE PIETRO 2012, 155)

Pour la plupart des activités cependant, de nouveaux matériaux et parfois de nouvelles propositions pour leur déroulement ont été conçus afin d'intégrer plus spécifiquement la dimension des langues patrimoniales de la Galloromania, sous forme d'ajouts ponctuels ou de modules supplémentaires entièrement nouveaux.

De plus, comme les deux ouvrages *EOLE* ne couvrent que l'école primaire (les huit premières années de la scolarité obligatoire), il a paru

⁹ Activité qui vise principalement à développer les stratégies de compréhension par l'analyse de textes écrits qui mélangent les principales langues européennes – d'où le nom *europanto* donné à cette «langue» par son créateur Diego Marani, un traducteur à l'Union européenne, dans les chroniques qu'il écrivait pour le journal *Le Temps* (voir PERREGAUX *et al.*, 2003, vol. 2, p. 142).

intéressant de concevoir trois nouvelles activités pour le niveau secondaire I (c'est-à-dire les degrés 9-11). Celles-ci viennent ainsi enrichir l'approche *EOLE* en l'ouvrant à des élèves plus âgés (d'environ 12 à 15 ans).

2.2. Le choix des dialectes de la Galloromania

Dans un ouvrage en grande partie financé par le canton du Valais, la tentation aurait été grande de se limiter aux patois de ce canton, qui, en comparaison avec d'autres cantons romands, sont encore présents dans une diversité étonnante. Cependant, plusieurs raisons ont amené le groupe de projet à agrandir le terreau d'idiomes à retenir : non seulement les patois valaisans sont proches, linguistiquement et culturellement, d'autres variétés suisses et étrangères (notamment du Val d'Aoste), mais la logique de l'éveil aux langues a aussi poussé à chercher activement l'intégration d'un plus grand nombre de variétés. À ces arguments linguistiques et didactiques, on peut encore ajouter le fait que l'IRDP, par sa vocation romande, ne pouvait se limiter à des propositions ne concernant qu'un seul canton.

Ainsi, sans prétendre à une quelconque représentativité, l'ouvrage tient compte d'une sélection de patois et langues régionales de tout l'espace galloroman :

- idiomes de régions suisses où la pratique des patois existe encore, du moins partiellement : deux patois valaisans (Chermignon et Bagnes), un patois fribourgeois (Haute-Gruyère) et deux patois jurassiens (Pleigne et Montignez) ;
- idiomes des régions voisines et qui présentent d'importantes similitudes avec ceux de Suisse romande : patois de la Vallée d'Aoste (Roisan et Verrayes) et patois de la Savoie (Cusy) ;
- langues régionales et/ou dialectes qui ont, aujourd'hui encore, une importance particulière dans l'aire galloromane : l'occitan, le picard et le wallon.

2.3. Les annexes documentaires

À côté des activités proprement dites, l'ouvrage *EOLE et patois* contient diverses parties supplémentaires, notamment un glossaire pluridialectal et des annexes documentaires, qui donnent, sur une trentaine de pages, une série de renseignements sur les patois, leur histoire, leurs principales aires dialectales dans la Galloromania, leurs liens avec le français moderne et les représentations qui existent à leur égard, suivis d'informations sur les variétés retenues dans l'ouvrage, d'indications pour la lecture et la prononciation des extraits ainsi qu'une présentation du système d'écriture utilisé pour la notation (la « graphie commune » élaborée par MAÎTRE/PANNATIER 2009).

Ces annexes ne sont pas seulement utiles pour le travail avec les activités d'*EOLE et patois*, mais aussi, plus généralement, pour se faire une idée du statut et de l'histoire des dialectes galloromans en général – et ceux de la Suisse romande en particulier. Elles permettent en outre aux enseignantes d'assumer une des visées de l'éveil aux langues : doter les élèves de quelques connaissances à propos du langage, des langues et des dialectes.

3. Deux premiers exemples d'activités

Il n'est ni possible ni utile de décrire pour chaque activité d'*EOLE et patois* quels sont ses objectifs, son déroulement et, en particulier, l'apport que fournissent les dialectes. Comme indiqué précédemment, les lectrices et lecteurs qui le souhaitent pourront les découvrir dans la version en ligne de l'ouvrage. Dans ce qui suit, nous nous limiterons donc à présenter trois activités (deux pour le primaire, une pour le secondaire) afin d'illustrer l'approche *éveil aux langues*, ses apports en vue d'une prise en compte des patois dans le cadre de l'école publique et, à l'inverse, ce que cette approche peut gagner d'une telle prise en compte.

3.1. Silence, nous écoutons...

Cette première activité est conçue pour les degrés 3^e-6^e (élèves de 6-7 ans à 9-10 ans). Elle s'inscrit dans le domaine *oralité* (écoute, discrimination auditive, etc.); plus précisément, elle vise à rendre les élèves attentifs à l'importance d'une bonne écoute, en particulier lorsqu'il s'agit de percevoir

des caractéristiques sonores inhabituelles d’une nouvelle langue. En effet, la discrimination auditive – c’est-à-dire la capacité à distinguer et repérer les sons pertinents (et peut-être différents) dans une autre langue – est cruciale pour tout apprentissage de langue.

Dans l’activité originale, on part d’un jeu bien connu, le *Qui est-ce ?*, adapté à partir de questions linguistiques: les élèves effectuent diverses tâches d’écoute (dans des langues qu’ils ne connaissent pas) qui leur permettent de trouver les indices et de résoudre l’énigme. Le but, à la fin de l’activité, est de découvrir le message d’une jeune fille parlant le *nepali*. Dans *EOLE et patois*, l’activité originale n’est pas modifiée, mais deux prolongements portant spécifiquement sur les dialectes sont proposés tout en suivant la même démarche que dans l’activité originale :

- dans le premier, calqué sur une première situation-recherche de l’activité de base, les élèves écoutent d’abord un locuteur ou une locutrice parlant un idiome galloroman puis trois autres qui parlent des idiomes différents et ils doivent trouver laquelle de ces trois personnes parle le même idiome que la première :



Audio 14 (CD 1 / Piste 28)

Écoutez bien : vous allez entendre une personne qui se présente. Elle parle un dialecte :

Enregistrement A

Bondjo, I m’appeûle Marie-Jeanne, i dmora a Cernier, i seû baïchette de mes parents qu’habitînt eul Jura ai Pieigne voilà. I travaille d’avo des dgens qu’int fâte de moi dains yote mäjôn. I djâse eul français mais aichbîn I patois.

À présent, vous allez entendre 3 autres personnes se présenter, qui parlent elles aussi des dialectes. L’une d’entre elles parle le même dialecte que la première personne que vous aviez entendu. Est-ce la première ? La seconde ? Ou la troisième ? Notez votre réponse dans la bonne case.

Enregistrement B

Bondjoû. On m’ lome Pôl. Dji d’meur à Nameur. Dji boute dins on-ospitau. Dji cause li français, mins èto li walon. Dji so bin binauje d’awè causé avou vos.

Enregistrement Abis

Bondjoué les afaints, i m’aippeûle Jean-Marie. I dmoère en lai Tchâ d’fonds mais tiaint qu’i éto djûene i demouéro ai Montniez en Aidjoûe. I travaille dans ène école. I djâse le français mais i a aichi aïppris I patois d’aivo mon grand-père tiaint qu i éto djûene voilà.

Enregistrement C

L’é aprè le patè a la mjôn è ou tsàle avi lè-j-armayi. A l’èkoûla le patè ire pâ èntèrdi, èn rèkrèachyon no dèvejâvan achebèn le patè èntre bouébo. I dèvejo le franché pèche ke chu ju a l’èkoûla èn franché. Ché pâ d’ôtre lènvoue ke le patè. Ôra chu retrètâ, i mêno na galéja ya i pui drè. Bon, on-n a onkò kôyte rèbrîthe, kemèn to le môngdo...

Le jeu peut être répété plusieurs fois en variant les enregistrements. Le site propose cinq combinaisons déjà prêtes, mais l'enseignante peut en composer de nouvelles en utilisant les enregistrements supplémentaires qui sont proposés sur le site.

- Dans le second prolongement, les élèves doivent repérer des distinctions phonologiques fines (paires minimales) entre des mots d'un même dialecte ; l'exercice consiste à écouter d'abord un premier mot, puis deux autres, l'un étant le même que le premier et l'autre étant nouveau. Voici quelques exemples des paires proposées : *louè* « loi » – *louà* « lieu » (Chermignon, Valais) – *bèyie* « donner » – *beûyie* « regarder attentivement, épier » (Montignez, Jura) – *ràizòn* « raison » – *ràizèn* « raisin » (Cusy, Savoie) – *viure* « vivre » – *beure* « boire » (occitan), etc.

Globalement, l'activité avec les patois se présente donc ainsi :

Tableau 1. Déroulement de l'activité Silence, nous écoutons...



Phases	Durée indicative	Contenus ajoutés	Matériel ajouté	Remarques
(activité originale)	en tout : 140 mn	Pas de changement.	---	
Prolongement 1 <i>Parlent-ils le même dialecte ?</i>	20 mn	Ce 1 ^{er} prolongement suit le même schéma que la Situation-recherche 1 de l'activité EOLE.	- Audios 10 à 14. - Audios 15 à 32. - Document 3.	
Prolongement 2 <i>Retrouve le bon mot</i>	30 mn	Ce 2 ^e prolongement suit le même schéma que la Situation-recherche 3 de l'activité EOLE.	- Audio 33. - Document 4.	

ELMIGER/DE PIETRO 2012, 53 / http://eole.irdp.ch/eole/eole_patois/activites/1_8_silence_nous_ecoutons.pdf

Dans cette activité, les contenus dialectaux ne jouent pas un rôle central pour l'objectif premier, c'est-à-dire l'écoute fine et la perception des distinctions fines dans une autre langue, mais ils constituent un matériau parmi d'autres pour mener à bien cette activité et apportent des connaissances aux élèves à propos des dialectes dont il est question.

3.2. Schi vain ün auto

L'activité *Schi vain ün auto* (le titre évoque une chanson en romanche) fait partie des activités du domaine *Usages et variations* (variétés de langues, statut des langues...); elle est conçue pour le début du deuxième cycle de l'école primaire, donc pour des élèves de 8 à 10 ans. Elle se prête particulièrement bien pour une prise en compte des patois suisses puisque toute l'activité est centrée sur le multilinguisme du pays, que les élèves découvrent à partir de la plus petite langue nationale, le romanche.

EOLE et patois propose une troisième partie entièrement nouvelle qui s'ajoute aux deux parties existantes qui, elles, restent inchangées et peuvent servir de mise en situation à cette troisième partie.

Dans la première activité *EOLE*, à travers une chanson, les élèves découvrent d'abord le romanche – une langue romane, comme le français, et qui est ainsi suffisamment proche pour qu'on puisse l'aborder par des démarches d'intercompréhension («[...] *schi vezzan ün auto a gnir süil stradun ?*») ¹⁰. Ensuite, le romanche est mis en relation avec les autres langues nationales par un travail sur des mots désignant des moyens de transport: *der Bus / il pullman / il bus – zu Fuss gehen / andare a piedi / ir a pè –*, etc. Dans un troisième temps, enfin, il est question d'autres langues non nationales présentes en Suisse: par l'écoute de diverses personnes évoquant leur pays ou région d'origine et laissant divers indices, les élèves doivent deviner leur provenance: «*Kombo nangai Lay. Nayakina Suisse na mpepo wutá Kinshasa*» / «Je m'appelle Lay. Je suis venu en Suisse depuis Kinshasa en avion» (lingala, Kinshasa). Dans la seconde activité, les élèves font une sorte de *voyage sonore* à l'intérieur de la Suisse et affinent par l'écoute leur connaissance des différents parlers du pays: ils entendent notamment des dialectes alémaniques qui sont si caractéristiques de la situation actuelle de l'allemand en Suisse. Les élèves découvrent

¹⁰ À propos des démarches d'intercompréhension, voir par exemple DABÈNE (1995) ainsi que CONTI/GRIN (2008).

aussi l'existence de villes bilingues (Biel/Bienne, Sierre/Siders, Fribourg/Freiburg) et sont amenés à mener une réflexion sur la diversité des langues parlées en Suisse et la difficulté de leur localisation précise.

Enfin, la troisième activité, élaborée dans le cadre du projet *EOLE et patois*, porte sur la découverte des patois et leur intégration dans le panorama des différents parlers suisses (voir le tableau ci-après). Les élèves sont d'abord invités à déchiffrer un bref extrait sonore, dans lequel un habitant de Sierre se présente en dialecte local («*Y'é nòn Domenékye, îho a Chîrro è véjo èn klyàsse avoué la machyèna*»), puis à faire des hypothèses sur la langue qui y est parlée. Ensuite, travaillant en groupes, avec d'autres extraits et une carte de la Suisse, ils tentent de localiser diverses personnes qui racontent comment elles se rendent à l'école: «*Chu a non Dominik, í chàabro a Búlo è vé a l'èkoùla èn vèlò.*» (Bulle) – «*Ich heisse Dominik, ich wone in Chrüzlinge und ich go mit dem Velo i d Schuel.*» (Kreuzlingen, Thurgovie) – «*Ma tschàmi Laura, chto da ca a Belinzòna é vo a scòra in biciclèta.*» (Bellinzona) – «*I m'appeule Dominique, i d'moère ai Mont'gnez pe i vais en l'écòle en trait'natte.*» (Montignez, Jura) –, etc.

Ce travail se termine par une vue d'ensemble qui permet de repérer les différents parlers (dialectes et langues standard) en fonction de leur parenté (l'allemand comme représentant des langues germaniques, les autres langues appartenant aux langues romanes):

Où vont-ils à l'école?

Tu as sous les yeux une carte de la Suisse avec les noms des villes ou villages où les personnes qui parlent vont à l'école. Tu vas les entendre, deux fois chacun, dire où elles habitent et vont à l'école et de quelle manière (en vélo, en bus...). À chaque fois, elles disent cela en parlant le dialecte de leur région. Essaie de repérer où les personnes que tu vas entendre habitent ainsi que le moyen de transport qu'elles utilisent. Après chaque enregistrement (qui est répété deux fois), note son numéro sous le nom de la ville ou du village. Puis essaie de reconnaître le moyen de transport et de le noter également.

Montignez N° enreg. : Transport :	Oberwil N° enreg. : Transport :	Kreuzlingen N° enreg. : Transport :
Pleigne N° enreg. : Transport :		Luzern N° enreg. : Transport :
Bern N° enreg. : Transport :		Tinzong N° enreg. : Transport :
Bulle N° enreg. : Transport :		Bellinzona N° enreg. : Transport :
Le Châble N° enreg. : Transport :	Sierre N° enreg. : Transport :	Breno N° enreg. : Transport :

Ainsi, les élèves apprennent que les dialectes – au même titre que les langues – appartiennent à des familles plus vastes à l'intérieur desquelles les ressemblances sont le plus souvent importantes.

La troisième partie, nouvelle, se présente donc de la manière suivante :



Tableau 2. Déroulement de l'activité Schi vain ün auto

Phases	Durée indicative	Contenus	Matériel ajouté	Remarques
Mise en situation <i>Quelle est cette langue ?</i>	20 mn	Écoute d'un document en patois à fins de compréhension et de première entrée dans un dialecte roman.	Audio 1 : personne qui se présente dans le patois de la région de Sierre (Valais).	Les activités EOLE 6 et 7 servent également de mise en situation.
Situation-recherche 1 <i>À la découverte des dialectes de la Suisse</i>	60 mn	Activités d'écoute, de repérage et d'observation sur des énoncés dans différents dialectes de la Suisse.	Document-Élève 1 : carte de la Suisse. Document-Élève 2 : version écrite des présentations audios et exercice d'observation. Audio 2 : personnes qui se présentent dans différents dialectes de la Suisse.	
Synthèse <i>Dialectes, langues et familles de langues</i>	20 mn	Rapprochement des dialectes et des langues sur une carte. Explication des ressemblances.		

Dans cette activité, l'apport des patois réside dans le fait qu'ils permettent d'affiner l'image que l'on peut avoir des langues traditionnellement parlées en Suisse : ce ne sont pas tant les différents dialectes de la Romandie qui sont au centre mais leur place, en tant que langues vernaculaires, dans l'ensemble du pays et, plus particulièrement, dans une région où ils n'occupent plus aujourd'hui qu'une place marginale. Ils permettent peut-être ainsi de mieux comprendre la diglossie dans d'autres parties du pays, notamment en Suisse alémanique. En outre, l'activité permet une fois de plus de *donner à entendre* ces patois aux élèves.

4. Le français local : ces mots qui sont typiques pour notre parler

L'activité *Le français local* est l'une des nouvelles activités entièrement conçues dans le cadre du projet *EOLE et patois* et destinées à des élèves du troisième cycle (secondaire I), âgés de 12 à 15 ans. Elle couvre les domaines EOLE suivants : Diversité des langues – Évolution des langues – Usages et variations. L'amorce, en début d'activité, l'annonce ainsi :

« *Qu'est-ce qu'un malpalan ? Un frotte-manche ? Des bébelles ? Une go ? Et... un tablar ? Où peut-on entendre ces mots ? Et que nous apprennent-ils des régions ou pays où ils sont utilisés ? Le vocabulaire d'une langue constitue son aspect le plus "visible". Il permet d'en retracer l'évolution, de deviner les contacts qu'elle entretient avec d'autres langues, d'accéder à la culture qu'elle emmagasine dans les mots...*

Cette activité vise à sensibiliser les élèves du secondaire I à la variété lexicale qu'on observe à l'intérieur de la francophonie, aux particularités régionales du vocabulaire, à la provenance de certains régionalismes et au rôle que jouent, en Suisse romande en particulier, les influences locales – notamment l'allemand et les patois. Elle permet en outre aux élèves de découvrir de nombreux mots de français régional et, ce faisant, d'enrichir leur vocabulaire. » (ELMIGER/DE PIETRO 2012, 213-224 [url : http://eole.irdp.ch/eole/eole_patois/activites/3_2_le_francais_local.pdf])

L'activité *Le français local* propose un travail de découverte sur le vocabulaire du français contemporain et les nombreuses sources dont il

provient. À côté d'un grand nombre de mots issus du latin, que le français partage avec les autres langues romanes, il emprunte régulièrement de nouveaux mots à d'autres langues (allemand, italien, anglais, arabe...) et à leurs variétés dialectales (par exemple les dialectes alémaniques, en Suisse romande) ainsi qu'aux langues régionales et dialectes ou patois galloromans.

Le principal objectif de l'activité est ainsi une prise de conscience des français dits régionaux – ou, plus généralement, du caractère pluricentrique de la langue française. Les particularités du vocabulaire du français sont explorées dans quatre de ses variétés régionales (Belgique, Côte d'Ivoire, Guadeloupe, Québec), de même que la notion même de français régional : en quoi diffère-t-elle de celle de dialecte ou patois ?

L'activité se déroule en trois temps :

- 1) D'abord, les élèves écoutent des enregistrements de quatre personnes provenant de ces quatre pays/régions francophones différents et repèrent des marques linguistiques propres à ces variétés. Dans une phase d'analyse, en s'appuyant notamment sur des sources documentaires informatisées, ils formulent ensuite des hypothèses sur les influences non francophones observables dans ces diverses aires de la francophonie.
- 2) Il est question ensuite du vocabulaire régional suisse : les élèves observent une série de mots régionaux dont il s'agit de trouver l'origine et la signification, à l'aide d'ouvrages de référence comme un dictionnaire général ou le *Dictionnaire suisse romand* (THIBAUT 2012). Parmi la liste de mots à traiter, il y a des mots désignant des institutions ou des réalités spécifiquement suisses ou régionales (par exemple *le syndic/la syndique*, « président-e d'une commune »), des mots qui proviennent d'un dialecte (patois) (*la boille*, « bidon destiné au transport du lait ») ou d'une autre langue (surtout de l'allemand : *le jass*, « jeu de cartes ») et des mots dont le sens diffère, en Suisse, de celui qui est en usage dans le reste de la francophonie (par exemple *l'initiative (populaire)*, « référendum »).
- 3) Dans un troisième temps, les mots étudiés au cours de l'activité précédente font alors l'objet d'un travail de classification afin, ensuite, de discuter des différences entre les notions de *français standard*, *français régional*, *patois (dialecte)* et différentes langues régionales (par exemple *l'occitan*, les créoles, le *basque* ou le *breton*). Les deux

exemples ci-après illustrent le type d'analyse qui peut être réalisé à partir des sources à disposition :

<p><i>chnequer</i> Le renard est venu chnequer par ici, on voit encore ses traces de pas dans la neige.</p>	<p>dialectalisme, du patois <i>chneûquaie</i>, de l'alémanique <i>schneuggen</i></p>	<p>dialectalisme (+ emprunt)</p>	<p>fouiller, chercher</p>
<p><i>s'encoubler</i> Il s'est encoublé dans les vieilles affaires du grenier.</p>	<p>dialectalisme qu'on trouve dans le français régional de Suisse et de certaines régions françaises (<i>encoubler</i> ou <i>encobler</i>)</p>	<p>dialectalisme</p>	<p>trébucher, s'empêtrer</p>

Ainsi, cette activité permet de prendre conscience de divers types de particularités régionales du français et de l'origine régionale/dialectale de nombreux mots français, notamment dans le lexique romand, où l'apport des patois est notable. Plus généralement, elle vise aussi à développer et approfondir ce que les élèves peuvent connaître sur le vocabulaire et l'histoire de la langue française et de ses variétés régionales.

Dans cette dernière activité, l'apport des patois n'est pas central car les dialectes ne constituent qu'une source lexicale parmi d'autres du français régional. Néanmoins, leur prise en considération permet de mieux comprendre quelles peuvent être les sources qui enrichissent le vocabulaire français. Par la même occasion, l'activité permet de clarifier quelle place et quelle influence les dialectes régionaux ont eues (et continuent d'avoir) dans des régions où ils n'ont plus de présence véritable au quotidien.

Tableau 3. Déroulement de l'activité Le français local : ces mots qui sont typiques pour notre parler



Phases	Durée indicative	Contenu	Matériel
Situation-recherche 1 <i>Repérer les particularités lexicales régionales</i>	45 mn	Découvrir et décrire les particularités lexicales de quelques français régionaux.	Documents-élèves 1 et 2 (mots régionaux à repérer et analyser). Document-élève 3 (grille pour l'analyse des mots repérés dans le Document-élève 2). Document 1 (corrigé pour la Situation-recherche 1).
Situation-recherche 2 <i>D'où vient notre français régional ?</i>	60 mn	Étudier quelques mots du français régional propre à la Suisse romande : origine, classement...	Document-élève 4 (observation et classement de quelques mots du français de Suisse romande).
Synthèse/Mise en commun <i>Des mots qui nous racontent l'histoire</i>	45 mn	Établir collectivement un classement des régionalismes, Clarifier la notion de <i>français régional</i> (vs <i>dialecte/patois</i>).	Document 2 (corrigé pour la Situation-recherche 2).

ELMIGER/DE PIETRO 2012, 215 [url: http://eole.irdp.ch/eole/eole_patois/e_docs/e_sec1_2_francais_local.pdf]

Conclusion

EOLE et patois est une approche destinée à faire découvrir et reconnaître aux élèves la richesse des langues patrimoniales de l'espace galloroman – qu'elles y aient disparu ou s'y maintiennent encore –, tout en poursuivant une approche plus générale d'éducation et d'ouverture aux langues visant à développer l'intérêt des élèves pour la diversité des langues et leur apprentissage, notamment en exerçant des habiletés métalangagières

et métacognitives utiles à tout apprentissage de langue. À travers diverses activités concrètes, *EOLE et patois* permet ainsi de les familiariser avec l'existence des parlers régionaux et de les sensibiliser à l'influence qu'ils ont eue (et, dans certains contextes, continuent d'avoir) sur le français tel qu'il est parlé aujourd'hui – qu'il s'agisse d'influences lexicales ou d'autres éléments. Certaines de ces activités permettent également aux élèves de mieux comprendre la configuration langagière actuelle de la Suisse romande, qui s'est modifiée à travers le temps – passant d'une diglossie patois/français à une situation où le français est devenu la seule langue dominante, en général à côté d'autres langues nouvellement présentes.

De ce point de vue, le défi consistant à concilier une approche didactique plurilingue, innovante, fondée sur une ouverture à la diversité, avec un projet – tel que promu par le canton du Valais – de revalorisation du patrimoine linguistique et culturel régional nous semble avoir été relevé de manière originale et stimulante, tant pour la didactique des langues en général que pour une meilleure (re)connaissance des patois. Toutefois, nous l'avons souligné, *EOLE et patois* ne constitue pas une méthode d'enseignement «du» ou «des» patois. Peut-il néanmoins être utilisé dans cette perspective? La Fondation du patois (l'institution qui a succédé au Conseil, mandataire initial du projet) a récemment soutenu l'élaboration de séquences d'apprentissage du patois qui se basent, pour une bonne partie, sur les matériaux de cet ouvrage. Mais il n'est pas sûr que cette démarche suffise à augmenter la pratique active du patois.

Ainsi, il doit être clairement rappelé que les activités d'*EOLE et patois* n'ont pas été conçues pour enseigner les patois: les langues et variétés avec lesquelles on travaille, dans les approches d'éveil aux langues, servent avant tout d'«outils» pour le développement de connaissances, d'attitudes et d'aptitudes diverses, qui donnent sens aux apprentissages langagiers et les soutiennent. Dès lors, il est vrai aussi – du moins en sommes-nous convaincus – que si elles ne se prêtent pas à l'apprentissage des langues ou des dialectes, ces approches peuvent avec profit être utilisées pour accompagner un cours de patois, notamment en fournissant des informations générales sur leur histoire et leur place actuelle, en développant des capacités (d'écoute, d'analyse...) utiles, en éveillant la curiosité à leur égard et, peut-être, en motivant ainsi à les apprendre.

L'un des enjeux majeurs pour l'avenir d'*EOLE et patois* est le même que rencontrent toutes les activités d'éveil aux langues: si l'approche est souvent considérée comme intéressante et convaincante, sa mise en place dans l'enseignement des langues n'est souvent pas claire: à quel moment doit-on faire ces activités? dans quel enseignement de langue? en français?

en allemand ou en anglais ? voire dans des plages horaires qui lui seraient spécifiquement consacrées ? À ce propos, le Plan d'études romand n'aide pas vraiment. Dans l'introduction générale au domaine « Langues », on lit :

« L'axe Approches interlinguistiques est décrit à partir du français, car c'est vraisemblablement là qu'il trouve le plus facilement sa place, mais il vaut en fait pour l'ensemble des enseignements puisque, précisément, il permet d'établir des ponts entre ceux-ci. » (CIIP 2012, 9)

Central pour aucun enseignement en particulier, cet axe, dans lequel les approches *EOLE* s'inscrivent, risque d'être marginalisé partout.

Ainsi, *EOLE* est certes perçu, en général, positivement par les enseignantes, comme un élément bienvenu mais qu'elles ne peuvent que difficilement placer dans leur pratique, où d'autres considérations semblent toujours plus importantes – ou au moins plus urgentes.

Le même type de remarque concerne les ajouts d'*EOLE et patois*. Il serait certes souhaitable que les élèves romands en sachent plus sur les patois et le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de la langue française, qu'ils développent leurs capacités d'écoute et d'« intercompréhension » des variétés du français, quelles qu'elles soient. Or, ces savoirs et les aptitudes qui sont entraînés à l'aide des activités proposées ne sont généralement pas considérés comme essentiels pour l'apprentissage du français, de l'allemand ou de l'anglais. Dans la situation actuelle, il ne reste donc qu'à miser sur l'intérêt et l'initiative des enseignantes pour s'en servir afin d'enrichir leur enseignement.

Il importe par conséquent de proposer des solutions, raisonnables, praticables, afin que de telles activités puissent trouver leur place dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées. La piste qui nous semble la plus prometteuse consisterait à intégrer ces activités directement dans les moyens d'enseignement ordinaires, lorsque le contenu étudié s'y prête et que le type de démarche proposé ici serait de nature à contribuer aux apprentissages visés. On pourrait par exemple imaginer que des textes ou des témoignages en patois soient utilisés en cours d'histoire lorsqu'ils s'avèrent pertinents pour comprendre l'objet étudié, justifiant dès lors la mise en œuvre d'activités spécifiques visant à l'analyse et à la compréhension de ces documents.

L'enjeu, nous l'avons souligné en introduction, est d'importance puisqu'il ne s'agit rien de moins que de concilier l'ouverture au monde et l'ancrage identitaire des (futurs) citoyen-ne-s, de promouvoir un développement du plurilinguisme qui ne profite pas uniquement aux grandes langues de communication mais qui laisse une place à tous les parlars, aux patois notamment.

Références bibliographiques

- ASTOLFI Jean-Pierre, « Situation-problème », in CHAMPY Philippe, ÉTEVÉ Christiane (éd.), *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris : Nathan, 1998, p. 921-922.
- CANDELIER Michel (éd.), *L'éveil aux langues à l'école primaire. Bilan d'une innovation européenne*, Bruxelles : De Boeck, 2003.
- CANDELIER Michel (coord.), *Le CARAP. Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures. Compétences et ressources*, Graz : Conseil de l'Europe, Centre européen pour les langues vivantes (CELV), 2012.
- CIIP (éd.), « Commentaires généraux », in *Plan d'études romand. Langues Anglais*, Neuchâtel : Conférence intercantonale de l'instruction publique, 2012.
- CONTI Virginie, GRIN François (éd.), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*, Chêne-Bourg : Éditions Médecine et Hygiène – Georg, 2008.
- DABÈNE Louise, « L'éveil au langage. Itinéraire et problématique », *Notions en Questions*, n° 1, 1995, p. 135-143.
- DE PIETRO Jean-François, « Des langues du monde aux parlers locaux. Des moyens d'enseignement pour travailler en classe avec les dialectes sans nécessairement les enseigner », in *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales. L'enseignement des langues minoritaires. Saint-Nicolas 17 décembre 2011*, Aoste : Région autonome Vallée d'Aoste, 2012, p. 15-42.
- ELMIGER Daniel, « EOLE et patois : comment valoriser le patrimoine régional en Suisse romande ? », *CREOLE*, n° 17, 2009, p. 5.
- ELMIGER Daniel, « Sprachplanung im Frankoprovenzalischen : didaktische Ansätze im Wallis », *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 2, 2012, p. 89-105.
- ELMIGER Daniel, BARMAS Janine, PANNATIER Gisèle, *Dix modules de patois*, Neuchâtel, 2013.
- ELMIGER Daniel, DE PIETRO Jean-François (dir.), *EOLE et patois. Éducation et ouverture aux langues patrimoniales* (avec la collaboration d'Elisabeth Berchtold, Federica Diémoz, Raphaël Maître, Aurélie Reusser-Elzingre et Sébastien Wüthrich), Neuchâtel : IRDP, 2012.

- ELMIGER Daniel, MATTHEY Marinette, «La diglossie vu du “dedans” et du “dehors” : l'exemple de Bienne et d'Évolène», *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 43, 2006, p. 23-47.
- HAWKINS Eric, *Awareness of Language: An Introduction*, Cambridge: Cambridge University Press, 1984.
- MAÎTRE Raphaël, «La Suisse romande dilalique», *Vox Romanica*, n° 62, 2003, p. 170-181.
- MAÎTRE Raphaël, PANNATIER Gisèle, «Graphie commune pour les patois valaisans», *L'Ami du Patois*, n° 143, 2009, p. 93-103.
- [Cette graphie est mise à jour périodiquement en ligne, url: https://www.patois.ch/documents/Graphie_commune_patois_VS_juin20.pdf, consultée en ligne pour la dernière fois le 3 septembre 2021].
- MOORE Danièle (éd.), «L'éveil au langage», *Revue Notions en Questions. Rencontres en didactiques des langues*, n° 1, 1995.
- PERREGAUX Christiane, DE GOUMOENS Claire, JEANNOT Dominique *et al.*, *Éducation et Ouverture aux Langues à l'École*, 2 vol., Neuchâtel: CIIP, 2003.
- THIBAUT André, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain: une contribution au trésor des vocabulaires francophones*, Carouge & Genève: Éditions Zoé, 2012 (première édition 1997).

Il francoprovenzale in Piemonte: qualche appunto

Paolo Benedetto Mas

Riccardo Regis*

Università degli Studi di Torino

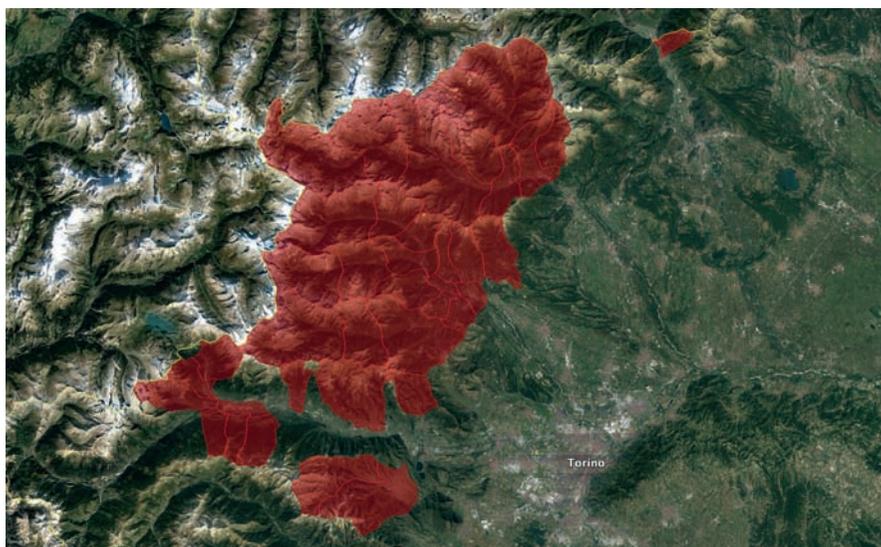
1. Aspetti sociolinguistici

Com'è noto, il francoprovenzale è presente sul territorio piemontese in un'area abbastanza vasta dell'ex provincia di Torino (oggi Città Metropolitana di Torino), che parte dall'alta Val Sangone a sud e raggiunge la Val Soana a nord.

La minoranza in questione è tutelata dalla legge nazionale n. 482 del 15 dicembre 1999 e, al momento, dalla legge regionale n. 11 del 1° agosto 2018, genericamente indirizzata a «disposizioni coordinate in materia di cultura». La legge 482/99 è stata oggetto di numerose critiche da parte del mondo accademico (vedi, per una sintesi del dibattito, Toso 2008, 41-68), soprattutto per quanto concerne il cosiddetto principio di autodeterminazione, che consente a ogni comune di deliberare autonomamente l'appartenenza a una minoranza linguistica, senza alcun avallo da parte di studiosi ed esperti. Ciò ha causato una proliferazione di richieste

* Benché il contributo sia il frutto di un'elaborazione condivisa, a Paolo Benedetto Mas si deve la stesura dei §§ 2 e 3, a Riccardo Regis del §1.

Figura 1. Comuni dichiaratisi appartenenti alla minoranza francoprovenzale (Legge 482/99) nel 2006



di appartenenza, che ha raggiunto l'acme nell'area occitana, in cui, a fronte di 109 comuni richiedenti tutela, il *patois*¹ risulta essere effettivamente parlato in appena 68 di essi. A livello di popolazione residente, a seconda che i comuni considerati siano 109 oppure 68, si passa da oltre 174 mila residenti a poco più di 56 mila (dati ISTAT 2015), con una chiara ripercussione sulle stime relative alle dimensioni dell'occitanofonia (vedi REGIS 2020, 101-105). L'area francoprovenzale piemontese rappresenta un'anomalia in tal senso, rivelando la tendenza a deliberare lo *status* di minoranza meno di quanto le sarebbe stato concesso sulla base dei riscontri dialettologici. Cifre alla mano, secondo l'inchiesta svolta dall'Istituto di Ricerche Economiche e Sociali (IRES) del Piemonte nel biennio 2005-2006, i comuni aventi diritto alla tutela della legge 482/99, in quanto sedi di comunità francoprovenzalofone, risultavano essere 52 (ALLASINO/

¹ *Patois* è uno dei termini popolari con cui, al di qua delle Alpi, vengono indicate le parlate di matrice galloromanza (occitane e francoprovenzali in Piemonte, soltanto francoprovenzali in Valle d'Aosta).

FERRIER/SCAMUZZI/TELMON 2007, 31)², mentre il numero dei richiedenti ammontava a soli 43 comuni (*id.*: 5, vedi Figura 1)³.

Ora, considerato che, tra questi ultimi, 5 amministrazioni avevano formalizzato la richiesta pur non ospitando una minoranza francoprovenzale (*id.*: 28)⁴, ne consegue che ben 14 comuni di parlata francoprovenzale non rientravano, come invece avrebbero potuto e dovuto, sotto l'ombrello di tutela della legge 482/99⁵. A oltre dieci anni di distanza, la situazione è almeno in parte cambiata; sulle pagine del sito della Regione Piemonte⁶, il numero dei comuni deliberanti è infatti passato da 43 a 51 (vedi Figura 2)⁷.

Tuttavia, anche in questo caso, occorre leggere che cosa si cela dietro i numeri. Se, da un lato, le unità aggiunte provengono, in 7 casi su 8, dal bacino dei 52 comuni aventi diritto (l'eccezione è rappresentata da Avigliana), dall'altro, restano ancora escluse dal regime di tutela della 482/99 7 località in cui si parla il francoprovenzale⁸; continuano a essere riconosciuti come appartenenti alla minoranza francoprovenzale i 5 centri, menzionati in precedenza, che non potrebbero accampare alcun diritto in merito. È certamente mancato, e ancora manca, da parte della Regione, un vigilante controllo sull'attribuzione della patente dello *status* di minoranza ai comuni richiedenti, attraverso il coinvolgimento di studiosi ed esperti. In un solo caso, concernente l'istanza

² Ovvero: Ala di Stura, Almese, Alpette, Balme, Borgone di Susa, Bruzolo, Bussoleno, Cantoira, Caprie, Carema, Ceres, Ceresole Reale, Chialamberto, Chianocco, Chiusa San Michele, Coassolo Torinese, Coazze, Condove, Frassineto, Germagnano, Giaglione, Giaveno, Gravere, Groscavallo, Ingria, Lemie, Locana, Mattie, Meana di Susa, Mezenile, Mompantero, Moncenisio, Noasca, Novalesa, Pessinetto, Ribordone, Ronco Canavese, Rubiana, San Didero, San Giorio di Susa, Sant'Antonino di Susa, Sparone, Susa, Traves, Usseglio, Vaie, Valgioie, Valprato Soana, Venaus, Villar Dora, Villarfocchiardo, Viù.

³ Ovvero: Ala di Stura, Alpette, Balme, Cantoira, Carema, Castagnole Piemonte, Ceres, Ceresole Reale, Chialamberto, Chianocco, Coassolo Torinese, Coazze, Condove, Corio, Frassineto, Germagnano, Giaglione, Giaveno, Gravere, Groscavallo, Ingria, Lanzo Torinese, Lemie, Locana, Mattie, Meana di Susa, Mezenile, Monastero di Lanzo, Noasca, Novalesa, Pessinetto, Pont Canavese, Ribordone, Ronco Canavese, Rubiana, Sparone, Susa, Traves, Usseglio, Valgioie, Valprato Soana, Venaus, Viù.

⁴ Ovvero: Castagnole Piemonte, Corio, Lanzo Torinese, Monastero di Lanzo, Pont Canavese.

⁵ Ovvero: Almese, Borgone di Susa, Bruzolo, Bussoleno, Caprie, Chiusa San Michele, Mompantero, Moncenisio, San Didero, San Giorio di Susa, Sant'Antonino di Susa, Vaie, Villar Dora, Villarfocchiardo.

⁶ Vedi <http://www.regione.piemonte.it/cultura/cms/minoranze-linguistiche/il-francese-e-il-francoprovenzale.html> (ultima consultazione: 12/7/2018).

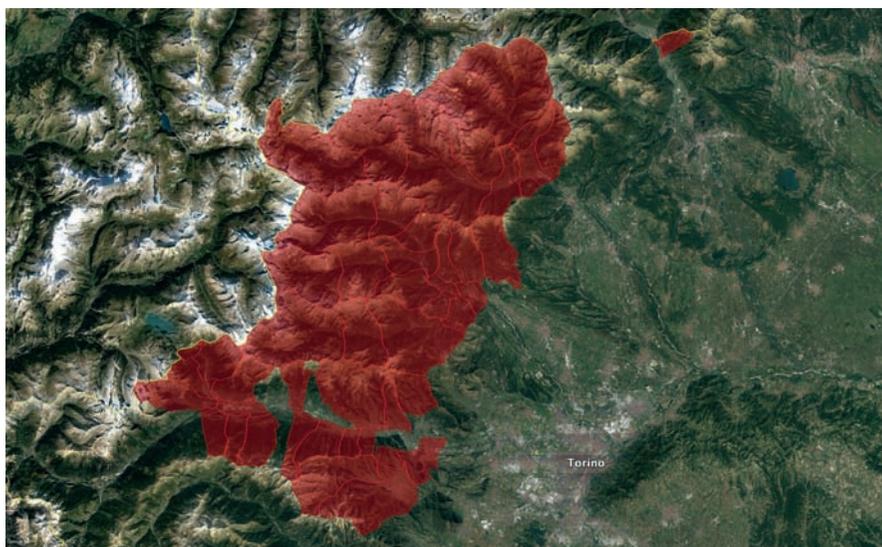
⁷ Questa è la cifra che si ricava dal conteggio dei comuni menzionati sul sito della Regione, che tuttavia offre, come numero complessivo, 50 anziché 51. Ecco l'elenco dei centri ammessi a tutela: Ala di Stura, Alpette, Avigliana, Balme, Cantoira, Caprie, Carema, Castagnole Piemonte, Ceres, Ceresole Reale, Chialamberto, Chianocco, Coassolo Torinese, Coazze, Condove, Corio, Frassineto, Germagnano, Giaglione, Giaveno, Gravere, Groscavallo, Ingria, Lanzo Torinese, Lemie, Locana, Mattie, Meana di Susa, Mezenile, Mompantero, Monastero di Lanzo, Moncenisio, Noasca, Novalesa, Pessinetto, Pont Canavese, Ribordone, Ronco Canavese, Rubiana, San Giorio di Susa, Sant'Antonino di Susa, Sparone, Susa, Traves, Usseglio, Vaie, Valgioie, Valprato Soana, Venaus, Villarfocchiardo, Viù.

⁸ Ovvero: Almese, Borgone di Susa, Bruzolo, Bussoleno, Chiusa San Michele, San Didero, Villar Dora.

del comune di Cafasse di essere compreso nella minoranza francoprovenzale, l'amministrazione regionale ha richiesto una perizia al Dipartimento di Scienze del Linguaggio dell'Università di Torino, che ha recisamente negato il carattere galloromanzo della comunità in oggetto (vedi TELMON 2007, 313); ma, per un falso scongiurato, ne sopravvivono altri, molto più imbarazzanti, come il persistere della presenza, nella lista dei comuni francoprovenzalofoni tutelati dalla legge 482/99 (vedi note 3 e 6), di Castagnole Piemonte, centro situato nel mezzo della pianura tra Torino e Pinerolo che a nessuno, a meno che non sia un amministratore dotato di particolare estro, verrebbe in mente di associare al territorio linguisticamente galloromanzo.

Quanto agli altri comuni tutelati anche se non francoprovenzalofoni (vedi ancora nota 3), la questione è più insidiosa rispetto a quella di Castagnole Piemonte, dal momento che essi si trovano tutti in zone adiacenti all'area di effettivo insediamento della minoranza. Va da sé che la vigilanza della Regione dovrebbe attuarsi non soltanto in senso negativo, allo scopo di individuare i centri che abusivamente sono oggetto di tutela, ma anche in senso positivo, al fine di contrastare l'inerzia delle amministrazioni che, pur avendone diritto, non hanno ancora formalizzato alcuna istanza di tutela. Crediamo tuttavia che non esista una cura immediata o rapida per combattere tale inerzia, essendo essa il portato di un consistente ritardo nella presa di coscienza e nella valorizzazione del patrimonio linguistico e culturale locali. Ciò appare molto evidente qualora si consideri che, nelle valli occitanofone del Piemonte, l'operazione di presa di coscienza e valorizzazione risale all'inizio degli anni Sessanta del secolo scorso, con l'istituzione dell'associazione *Escolo dóu Po*. Stando a quanto sostiene PORCELLANA (2007, 37), è proprio la legge 482/99 l'"attore" attraverso il quale «*i parlanti francoprovenzale paiono aver recuperato coscienza di sé*», grazie al moltiplicarsi di iniziative di sensibilizzazione e promozione. È significativo che, in una breve registrazione in cui gli si chiedeva di presentare sé stesso e il proprio paese, un informatore dell'*Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale* (ALEPO) di San Giuliano di Susa abbia pronunciato la frase seguente: «[i'ze a san dʒy'jaŋ i par'leŋ/æ:... lu pjemun'tejs/'kalke pa'ðola ən pa'twa]» (Qui a San Giuliano parliamo/eh... il piemontese/qualche parola in *patois*). Si noti che l'intervista risale alla metà degli anni Duemila, quando l'apparato ideologico derivante della legge 482/99 non aveva ancora sortito alcun effetto a livello di percezione comunitaria. L'informatore sostiene di parlare il piemontese, ma nell'esprimere questa sua convinzione utilizza una varietà che dal piemontese si allontana in modo significativo: la desinenza della quarta persona dell'indicativo presente è in piemontese -[uma], mentre qui fa capolino la desinenza,

Figura 2. Comuni dichiaratisi appartenenti alla minoranza francoprovenzale (Legge 482/99) nel 2018



tipicamente galloromanza, [-eŋ]; il determinante maschile singolare [lu] contrasta con il piemontese [əɫ]; l'avverbio di luogo [i'ze], con vocale prostetica, si oppone al piemontese [si]; la fricativa dentale sonora [ð], caratteristica dei *patois* valsusini, è sconosciuta al piemontese, che avrebbe richiesto, in quello stesso contesto, una polivibrante alveolare ([r]). Ne consegue che l'intervistato sta parlando non una varietà di piemontese con qualche elemento tolto dal *patois*, ma una varietà di francoprovenzale, senza che di questo egli abbia la minima consapevolezza. Si tratta di un esempio certamente marginale, quasi anedddotico, e tuttavia significativo di un certo modo di percepire e di sminuire la propria lingua: quasi che la varietà francoprovenzale locale fosse un piemontese "contaminato" e non un codice a sé stante.

Torniamo alla questione dei 52 comuni indicati dall'IRES come sedi di parlata senza dubbio francoprovenzale. Osserviamo, di passata, che l'indagine campionaria telefonica dell'IRES aveva coinvolto, negli anni 2005-2006, 3.089 individui maggiorenni residenti in Piemonte; e che, per quanto concerne le aree di minoranza, le inchieste avevano riguardato soltanto le località ammesse a tutela ai sensi della legge 482/99 (ALLASINO/FERRIER/SCAMUZZI/

TELMON 2007, 123), vale a dire, nel caso che ci interessa, i 43 comuni che, al momento dell'indagine, avevano dichiarato la propria appartenenza alla minoranza francoprovenzale. Se applicassimo la percentuale di parlanti francoprovenzale di età superiore ai 18 anni determinata dall'IRES (23,8%) alla popolazione maggiorenne residente nei 43 centri al 1 gennaio 2006 (57.111; fonte: ISTAT), otterremmo un numero assoluto di francoprovenzalofoni pari a 13.594 unità. Qualora, non senza qualche approssimazione, attribuiamo la medesima percentuale ai maggiorenni che attualmente risiedono nelle 52 località francoprovenzalofone (63.811 unità al 1 gennaio 2016; fonte: ISTAT), giungeremo a 15.187 parlanti. Considerato che, in alcuni centri, il francoprovenzale si conserva ormai soltanto in alcune frazioni (è il caso di Giaveno, Gravere, Rubiana e Susa: vedi Toso 2008: 119) e che, nell'area montana, la popolazione è soggetta a un costante, ancorché lento, calo, ci si dovrà cautamente attestare su una stima compresa tra le 14 e le 15 mila unità. Il fatto che l'inchiesta dell'IRES abbia riguardato soltanto la popolazione maggiorenne non induce a variare di molto la cifra ipotizzata, non rientrando i giovani in Piemonte nel novero dei più tipici *patoisants*.

Una valutazione numerica del tutto sovrapponibile alla nostra – 15.000 parlanti – è proposta da BERRUTO (2009: 341), che, nella stessa occasione, applica al francoprovenzale piemontese e valdostano i fattori dell'Unesco per la valutazione del grado di vitalità esterna di una lingua (vedi Unesco 2003). Ricordiamo che la griglia dell'Unesco comprende 9 fattori, ciascuno dei quali – eccetto il secondo, relativo al numero assoluto di parlanti – misurabile sulla base di una scala da 0 (= «*extinct*») a 5 (= «*safe*»). Ora, i valori complessivi offerti da BERRUTO (2009, 343) sono di 1,6/5 e 3,7/5 per il francoprovenzale rispettivamente piemontese e valdostano. Una stima confrontabile, seppur lievemente meno generosa, è comparsa di recente in ZULATO/KASSTAN/NAGY (2018, 13) – 1,4/5 per il francoprovenzale piemontese e 3,5/5 per il francoprovenzale valdostano. Ciò significa che la prima varietà si colloca tra i livelli «*critically endangered*» (= 1) e «*severely endangered*» (= 2), mentre la seconda si attesta tra i gradi «*definitely endangered*» (= 3) e «*unsafe*» (= 4). Il quadro risulterebbe pressoché invariato se, al posto dei fattori dell'Unesco, considerassimo i quattro parametri proposti da LEE/VAN WAY (2016) e ne calcolassimo il *Language Endangerment Index* (LEI) (vedi Tabella 1). Ricordiamo che, in questo caso, la pesatura dei fattori è capovolta rispetto a quella dell'Unesco (5 = «*critically endangered*»; 0 = «*safe*») e che il valore della trasmissione intergenerazionale è reputato doppio rispetto a quello degli altri parametri:

Tabella 1. Vitalità sociolinguistica del francoprovenzale in Piemonte e in Valle d'Aosta secondo i parametri di LEE/VAN WAY (2016)

	Fattori				LEI
	Trasmissione intergenerazionale (x 2)	Numero assoluto di parlanti	Tendenze nel numero di parlanti	Domini d'uso	
Francoprovenzale in Piemonte	3 = « <i>endangered</i> » La lingua è parlata da qualche adulto, ma non dai bambini	1 = « <i>vulnerable</i> » 10.000-99.999	4 = « <i>severely endangered</i> » Meno della metà della popolazione parla la lingua, e i parlanti stanno diminuendo rapidamente	4 = « <i>severely endangered</i> » La lingua è usata principalmente soltanto a casa e/o in famiglia, e per molte persone può non essere la lingua primaria nemmeno in questi domini	$[(3 \times 2) + 1 + 4 + 4 / 25] \times 100 = 60\%$ $60-41\% =$ « <i>endangered</i> »
Francoprovenzale in Valle d'Aosta	1 = « <i>vulnerable</i> » La lingua è parlata dalla maggior parte degli adulti e da qualche bambino	1 = « <i>vulnerable</i> » 10.000-99.999	1 = « <i>vulnerable</i> » La maggior parte della comunità parla la lingua; il numero di parlanti può andare soggetto a diminuzione, ma molto lentamente	1 = « <i>vulnerable</i> » La lingua è usata nella maggior parte dei domini, tranne che in quelli istituzionali	$[(1 \times 2) + 1 + 1 + 1 / 25] \times 100 = 20\%$ $20-1\% =$ « <i>vulnerable</i> »

L'indice di rischio continua a essere, per il francoprovenzale piemontese, piuttosto elevato: il valore del 60% appartiene ancora alla fascia propria delle lingue «*endangered*», situandosi però al confine con quella, 80-61%, delle lingue «*severely endangered*». Parimenti di confine è la posizione del francoprovenzale valdostano, che è al limite, 20%, della fascia «*vulnerable*», adiacente a quella, 40-21%, già etichettata come «*threatened*».

2. Aspetti linguistici

Veniamo ora a un breve inquadramento linguistico dell'area francoprovenzale del Piemonte, le cui varietà sono caratterizzate da tratti a volte molto differenti tra loro, a causa della mancanza di un unico centro di irradiazione linguistica, ma anche per altri fattori esterni quali i rapporti con la Francia e con le varietà francoprovenzali d'oltralpe, i contatti con la Valle d'Aosta, la localizzazione dei colli e dei valichi, la conformazione del territorio, gli scambi con i paesi della pianura e con Torino, l'altitudine, la presenza di una forte identità culturale e così via.

Si può ipotizzare una suddivisione, su base linguistica, in quattro macro-aree che, storicamente, hanno avuto un'evoluzione simile, anche (ma non solo) per motivi geografici: le Valli Orco e Soana, le Valli di Lanzo, la bassa Valle di Susa insieme alla Val Cenischia e la Val Sangone.

Partendo da Nord, le parlate delle Valli Orco e Soana sono, per diversi aspetti, molto conservative: l'isolamento di questi territori ha permesso il mantenimento di tratti linguistici arcaici, seppure, talvolta, non sconosciuti alle varietà piemontesi di tipo canavesano. Tra le forme conservative con una diffusione oggi ridotta all'interno del dominio francoprovenzale e in chiara opposizione alle varietà di piemontese menzioniamo l'evoluzione spirantizzata in [χ]/[h]/[f] di F- e C- davanti a vocale palatale e la presenza della desinenza [de] o [te] alla quinta persona plurale dei verbi all'indicativo, tratto che compare in Valle d'Aosta, in alcuni dialetti francoprovenzali al di là delle Alpi e che è assente nel resto del Piemonte (vedi ZÖRNER 2003b, 209-212).

Seguono poi le Valli di Lanzo, solitamente identificate con un nome collettivo, ma in realtà divise in quattro aree i cui confini, spesso, non sono sempre chiari: la Val Grande, la Val d'Ala, la Valle di Viù e, perpendicolare alle altre valli, la Valle del Tesso. Geograficamente non hanno valichi

accessibili verso la Francia, così come sono poco frequentati i colli che le mettono in comunicazione con le valli attigue. L'orientamento generale delle Valli di Lanzo è sempre stato verso Lanzo Torinese e la pianura del basso Canavese. Le parlate presentano una discreta omogeneità interna con alcuni tratti originali che caratterizzano la Valle di Viù come la conservazione del fonema /h/ o la tendenza a velarizzare le vocali toniche. La Val d'Ala e la Val Grande, al contrario, non presentano questi fenomeni, ma si caratterizzano per il mantenimento di alcune varianti maggiormente arcaiche della doppia serie morfologica verbale⁹ (soprattutto nelle basse valli) e per la conservazione dei plurali femminili sigmatici (nelle alte valli). I dialetti della Valle del Tesso, invece, appartengono a quelle zone grigie, a cavallo tra il dominio francoprovenzale e quello gallo-italico, di cui si parlerà più avanti.

Più a sud si incontrano le parlate della bassa Valle di Susa e della Val Cenischia. Queste zone hanno intrattenuto intensi e costanti rapporti commerciali e sociali in due direzioni: da una parte con la Savoia, attraverso il colle del Moncenisio, e dall'altra con la pianura torinese. Conseguentemente le parlate valsusine hanno subito una doppia pressione: quella delle varietà francoprovenzali d'oltralpe e quella del piemontese di *koinè*. Questa duplice influenza ha generato un sistema con caratteristiche abbastanza omogenee che presenta tratti linguistici molto conservativi a fianco di cedimenti evidenti verso il piemontese. Tra i fenomeni linguistici che accomunano molte parlate valsusine differenziandole dalle altre varietà francoprovenzali del Piemonte si possono citare la conservazione dei nessi consonantici latini -PL-, -FL- e -BL-, la realizzazione in affricata apicodentale del latino -CA- e -GA- all'inizio o all'interno di parola e il mantenimento della laterale palatale nei nessi -LJ-. Diversi tratti arcaici o originali si trovano ormai solo marginalmente in alcune parlate come l'evoluzione di -R- e -L- intervocaliche nella fricativa interdentale [ð] o gli esiti aspirati [h] di C- davanti a vocale palatale.

⁹ Per doppia serie morfologica (verbale e nominale) si intende la palatalizzazione di \bar{A} latina in presenza di un suono palatale che interessa i verbi continuatori della prima coniugazione latina in - \bar{A} RE e i sostantivi e gli aggettivi femminili continuatori della prima declinazione latina. In questo modo si vengono a creare due "serie": una di verbi e di nomi che mantengono la [a] originaria e una in cui avviene la palatalizzazione poiché innescata dalla presenza del suono palatale. Questo tratto è diffuso in gran parte del dominio francoprovenzale e segnale, secondo TUAILLON (2007, 113), di una « *grande cohésion interne* ».

All'estremo Sud del dominio francoprovenzale in Piemonte troviamo la Val Sangone, valle molto breve, orientata economicamente e culturalmente verso la pianura torinese e la bassa Valle di Susa. La situazione della Val Sangone (ormai ridotta alla sola Coazze e alle sue frazioni) presenta tratti originali che la differenziano dalle parlate della bassa Valle di Susa, avvicinandola, in parte, alle varietà settentrionali. Grazie alla sua marginalità geografica si sono mantenuti tratti ormai in regresso o assenti nelle valli confinanti come l'evoluzione del nesso consonantico -CT- in affricata post-alveolare o la presenza della doppia serie morfologica verbale e nominale, mentre mancano molte delle innovazioni francesi che hanno interessato la bassa Valle di Susa, anche dal punto di vista lessicale.

Provando, quindi, a stilare un quadro sinottico di alcuni dei fenomeni sommariamente citati e della loro distribuzione emerge, al di là della forte differenziazione interna, la difficoltà nell'individuare tratti linguistici schiettamente francoprovenzali che vadano oltre quelli tradizionalmente identificati a partire da ASCOLI (1878 [1873]), cioè, in ultima analisi, gli esiti di A latina, sia breve che lunga. In presenza di un dominio così diversificato è difficile determinare con precisione quali siano i tratti ascrivibili esclusivamente al francoprovenzale, anche perché non ne esiste un inventario esaustivo. In Piemonte, inoltre, i tratti genericamente galloromanzi si sovrappongono a quelli dovuti all'influenza galloromanza ma ugualmente presenti nelle parlate galloitaliche e a quelli esclusivamente galloitalici, rendendo perciò spesso difficile l'attribuzione, in modo inconfutabile, di un tratto linguistico a un determinato dominio (almeno a livello generale).

3. Tra francoprovenzale e piemontese: il caso di Monastero di Lanzo

Vorremmo ora soffermarci su una peculiarità che il francoprovenzale del Piemonte manifesta rispetto al francoprovenzale della Valle d'Aosta, ovvero il contatto intenso e duraturo, a cui si è già fatto cenno, con le varietà galloitaliche locali. I rapporti tra francoprovenzale valdostano e piemontese, nelle due varietà torinese e canavesana, non sono certo mancati, specie quando la Valle d'Aosta ricadeva amministrativamente sotto la provincia di Torino (1859-1927), ma si

erano già molto diradati alla fine degli anni Cinquanta del Novecento, una delle poche occasioni d'uso del piemontese essendo ormai rappresentata dai mercati del bestiame (vedi KELLER 1959, 138). Diverso è ovviamente il caso del francoprovenzale del Piemonte, che ha vissuto e vive fianco a fianco con il piemontese. Mentre l'alta Valle Sangone e la media e bassa Valle di Susa hanno subito l'influsso del piemontese della pianura, e in particolare quello della prestigiosa varietà del capoluogo regionale, le Valli di Lanzo, Soana e Orco si sono trovate a interagire soprattutto con varietà piemontesi di tipo canavesano. Canavesano e francoprovenzale manifestano non poche caratteristiche comuni (menzioniamo fra le altre la progressione dell'accento e la desinenza $[-\text{əŋ}]$ alla quarta persona dell'indicativo presente *che*, come abbiamo già accennato, si contrappone alla desinenza $[-\text{'uma}]$ del piemontese di pianura e del torinese). La direzionalità di questi fenomeni è difficile da stabilire, anche se sembrano perlopiù dovuti a un'azione del francoprovenzale sul canavesano che non viceversa (vedi REGIS 2018, 123-130); il fatto interessante è che, tra francoprovenzale e canavesano, si è creata con il tempo una sorta di «*contact-induced stability*», in cui «*language change may actually be halted by language contact*» (KÜHL/BRAUNMÜLLER 2014, 30): la presenza degli stessi tratti nei due sistemi ne induce, in buona sostanza, la conservazione. In tale frangente, non stupisce che siano di particolare interesse le varietà che si collocano nella cosiddetta zona grigia tra francoprovenzale e canavesano e che presentano un numero troppo elevato di caratteristiche piemontesi per essere considerate varietà francoprovenzali e un numero troppo elevato di caratteristiche francoprovenzali per essere considerate varietà piemontesi. È il caso, per esempio, del dialetto di Monastero di Lanzo, inserito dall'IRES tra i comuni «*deliberanti ma non appartenenti*» alla minoranza francoprovenzale; la sua situazione linguistica non è mai stata oggetto di studi specifici, benché Telmon affermi che la parlata di Monastero di Lanzo non sembra presentare al giorno d'oggi «*caratteristiche spiccatamente francoprovenzali*», pur ipotizzandone una posizione di partenza «*nettamente galloromanza*» (TELMON 1996, 63).

Monastero di Lanzo è un piccolo comune montano di 350 abitanti della Valle del Tesso, situato perpendicolarmente rispetto all'asse delle tre valli di Lanzo e rivolto, in direzione Nord, verso la Valle Orco. La sua posizione, isolata ma relativamente vicina alla pianura, ne ha condizionato la particolare situazione linguistica per cui i fenomeni di contatto sono stati

(e continuano a essere) numerosi e diversificati e i tratti linguistici distribuiti ora verso il polo galloromanzo, ora verso il polo galloitalico¹⁰.

La situazione di Monastero di Lanzo è, inoltre, ulteriormente complicata dalla presenza di un'evidente differenziazione diatopica interna concentrata attorno a due nuclei di borgate, un tempo comunità separate ma oramai, anche a causa dei fenomeni di emigrazione, unite sotto il profilo sociale ed economico: quella di Chiaves, comprendente le borgate a monte del comune e quella del capoluogo, attorno a cui gravitano le borgate basse. Le motivazioni di questa divisione sono, oltre che di carattere geografico, riconducibili alla creazione nel 1769 di due parrocchie distinte che portò a una frattura all'interno della comunità. Nel raggio di pochi chilometri la parlata presenta tuttora caratteristiche differenti, pur mostrando un'immagine dialettale per lo più unitaria, almeno nella percezione dei parlanti. I fenomeni di contatto linguistico si muovono, perciò, in tre direzioni: verso il francoprovenzale delle Valli di Lanzo a ovest, verso l'alto canavesano¹¹ a est e a sud verso il piemontese di *koinè* paracadutato da Torino fino a Lanzo Torinese.

Un fenomeno esemplificativo di queste dinamiche di contatto è il sistema dei possessivi (anche se limitatamente alle tre persone singolari)¹²:

Tabella 2. Aggettivi e pronomi possessivi a Monastero di Lanzo.

m. sing. (Capoluogo)	m. sing. (Chiaves)	f. sing.	m. plur.	f. plur.
[me]	[miŋ]	['mia]	[møi]	['mie]/[mi]
[to]/[tou]	[tuŋ]	['tua]/[ta]	[tøi]	['tue]/[tu]
[so]/[sou]	[suŋ]	['sua]/[sa]	[søi]	['sue]

¹⁰ Per l'analisi approfondita della fonetica e della morfosintassi del *patois* di Monastero di Lanzo si veda BENEDETTO MAS (2018).

¹¹ La suddivisione linguistica delle parlate canavesane presenta non poche problematiche (TONSO 2017, 1103 e ss.). Inoltre, i territori direttamente confinanti con Monastero di Lanzo sono posti ai margini meridionali dell'area dell'Alto Canavese e presentano un legame minore con il centro del dominio linguistico canavesano.

¹² Una prima analisi del sistema dei possessivi nella parlata di Monastero di Lanzo si trova in BENEDETTO MAS (2017).

La base latina per entrambe le forme maschili singolari è la stessa (*meum, tuum, suum*), ma la variante di Chiaves con la nasale finale è quella più conservativa, presente in tutto il dominio francoprovenzale del Piemonte. TERRACINI (1937, 682) avvicina le forme con nasale finale ai corrispettivi valdostani del pronome francese *mien tien sien* che hanno sostituito i precedenti possessivi atoni: tuttavia, solo la prima persona singolare si è mantenuta, lasciando la serie con la tonica dissimilata tra 1^a e 2^a/3^a persona così come avviene in piemontese, a differenza del francese e delle parlate francoprovenzali della Valle di Susa e Sangone (vedi BERRUTO/GRASSI 1974). La presenza di serie che conguagliano la vocale tonica è vista, infatti, come maggiormente conservativa rispetto alla pressione del piemontese (vedi TELMON 1993, 985). Le forme che conservano la nasale finale sono considerate da ZÖRNER (2004, 93) come appartenenti al «*tipo francoprovenzale/francese*» in contrapposizione a quelle senza nasale, considerate facenti parte del tipo «*piemontese/altoitaliano*».

Nel capoluogo il maschile singolare coincide essenzialmente con le forme piemontesi ma, talvolta, la 2^a e la 3^a persona si differenziano grazie alla dittongazione della vocale (particolarità non riscontrata altrove): probabilmente questo è avvenuto a causa della caduta della nasale finale, ma queste forme possono derivare anche da **meu *tou *sou* che TERRACINI (1937, 682) segnala come preesistenti, nelle Valli di Lanzo, al modello con finale consonantica.

Al femminile singolare si registrano, esclusivamente davanti ai nomi di parentela, le varianti [ta] e [sa] che verosimilmente segnalano la presenza di un tipo precedente ormai sostituito dalle forme comuni al piemontese e all'italiano, es. [ta 'mare] (tua madre), [sa ky'zina] (sua cugina). Una situazione simile si ritrova anche nelle parlate della Val di Viù e della Valle Orco (vedi ZÖRNER 2003a, 94), mentre il valdostano e il francese mantengono queste forme davanti a tutti i sostantivi.

Il maschile plurale presenta la conservazione del morfema grammaticale plurale [-i] e si tratterebbe, secondo TERRACINI (1937, 692 e ss.), di un'antica forma pronominale, mantenutasi come pronome (ma non esclusivamente) nelle parlate valsusine e a Coazze. Tuttavia, forme simili ([mei]/[toi]/[soi]) sono presenti nel piemontese come varianti «dova a-i torna 'l plural latin» (BRERO 1975, 47), ma attualmente diffuse nei dialetti della collina torinese (come aggettivi) e nelle parlate rustiche, ad esempio, di Bibiana e Moncalieri (vedi ALEPO, Q5302-5304). La larga diffusione di queste forme, presenti anche in diverse località di pianura

(vedi AIS, carta 13), ne fa ipotizzare una precedente presenza generalizzata in tutto il Piemonte; queste forme trovano riscontro, oltre che nel piemontese, anche nel francese antico (vedi TLFi, s.v. *mon*), nelle parlate lombarde del Verbano (vedi AIS, carta n. 24) e in italiano. Le forme in questione si sono poi conservate più diffusamente in diverse parlate francoprovenzali del Piemonte (oltre a quelle già citate se ne segnala la presenza anche in Valle Orco) mantenendosi, a tratti, altresì in alcuni dialetti piemontesi rustici.

Nelle altre parlate delle Valli di Lanzo il maschile plurale, quando è dissimilato dal corrispettivo singolare, possiede forme del tipo [mje]/[twe]/[swe], con progressione dell'accento: solo Ceres, come Monastero di Lanzo, ha mantenuto il morfema grammaticale [-i], considerato un'innovazione rispetto alla generalizzata caduta di [-i], (vedi TERRACINI 1937, 686). Inoltre, il maschile plurale a Monastero di Lanzo presenta, per le tre persone, la stessa vocale tonica secondo il modello maggiormente conservativo.

Per quanto riguarda la differenziazione per genere e numero, in area italo-romanza il sistema dei possessivi presenta essenzialmente tre modelli: quello toscano e padano, che possiede le tre forme conguagliate *mi, tu, su* sia per il maschile e il femminile, sia per il singolare e il plurale. Un tipo intermedio, cioè quello piemontese/torinese, che ha conguagliato le forme maschili singolari e plurali e dissimilato quelle femminili; e il tipo «*dell'area piemontese occidentale-occitanica cisalpina*» dove predominano le quattro serie completamente dissimilate (GRASSI/TELMON 1990, 198).

Le tabelle seguenti mostrano le diverse forme presenti in alcune delle varietà a contatto con la parlata di Monastero di Lanzo:

Tabella 3. Aggettivi e pronomi possessivi nel canavesano (Forno Canavese e Cuornè)

masch. sing.	femm. sing.	masch. plur.	femm. plur.
[me]	['mia]	[me]	['mie]
[to]	['tua]	[tə]	['tue]
[so]	['sua]	[sə]	['sue]

Tabella 4. Aggettivi e pronomi possessivi a Mezzenile (Valli di Lanzo)

masch. sing.	femm. sing.	masch. plur.	femm. plur.
min	'mia	min	'mie
tun	'tua	tun	'tue
sun	'sua	sun	'sue

Tabella 5. Aggettivi e pronomi possessivi nel piemontese di koinè

masch. sing.	femm. sing.	masch. plur.	femm. plur.
me	'mia	me	'mie
to	'tua	to	'tue
so	'sua	so	'sue

Osservando i dati si può notare come il sistema di Mezzenile, località di parlata francoprovenzale delle Valli di Lanzo, condivide con il piemontese il modello parzialmente dissimilato nonostante mantenga gli esiti più conservativi della base latina *meum, tuum, suum*. Di contro i possessivi canavesani (in modo meno evidente) e quelli di Monastero di Lanzo (e in particolare della frazione Chiaves) presentano quattro serie completamente dissimilate; inoltre il modello monasterese possiede per il maschile singolare le forme più arcaiche, diffuse in gran parte delle parlate galloromanze. All'interno dello stesso sistema si notano, però, tendenze opposte di indebolimento: la serie maschile singolare del capoluogo (vedi Tabella 2) presenta la prima persona uguale al tipo piemontese e le altre due più orientate verso il tipo galloromanzo. Da una parte si può notare come, a differenza di Mezzenile, Monastero di Lanzo resista al modello maggioritario rappresentato dal torinese tramite il mancato conguaglio delle serie, dall'altra come la pressione del piemontese agisca su singole forme, indebolendo la coerenza interna al sistema.

Un secondo esempio riguarda gli esiti palatalizzati di A atona finale dopo un suono palatale, tratto tipico del francoprovenzale, ma presente in Piemonte quasi esclusivamente nelle parlate settentrionali e che nelle borgate alte di Monastero di Lanzo ha una diffusione ridotta ad alcuni contesti. La palatalizzazione provocata da una nasale palatale è la più resistente e si mantiene in quasi tutti i termini, es. [mun'tapi] (montagna), ['viɲi] (vigna). Invece il

passaggio [a] > [i] in presenza di un'affricata post-alveolare sorda o sonora avviene solamente quando questo suono è già frutto di un'evoluzione anche in piemontese come in [sa'kofʃi] (tasca) o ['undʒi] (unghia). Poiché la parlata di Monastero di Lanzo non conosce la palatalizzazione CA- e GA- ed essendo la palatalizzazione della vocale atona consequenziale alla presenza di un suono palatale, questo fenomeno si innesca solo se la forma di partenza presenta già un'affricata. L'evoluzione palatalizzata avverrà, perciò, unicamente se mediata dal piemontese, al contrario delle altre parlate francoprovenzali che mostrano la palatalizzazione della [a] atona anche in contesti che, in piemontese, non presentano un'affricata. Si vedano, ad esempio, le forme palatalizzate di Ceres: ['vaʃʃi] (vacca) o ['luŋdʒi] (lunga) rispetto a quelle di Monastero di Lanzo ['vaka] (vacca) e ['luŋga] (lunga).

Da questi esempi si può intuire come la distribuzione dei tratti linguistici nella parlata di Monastero di Lanzo non sia bilanciata, ma spesso asimmetrica, a volte tendente verso il polo galloromanzo, a volte verso quello galloitalico o italiano: questo perché il contatto tra varietà linguistiche tipologicamente rassomiglianti aumenta le probabilità di trasferimento di elementi e non necessariamente porta al livellamento e alla semplificazione strutturale.

Conclusioni

I dati sulla vitalità sociolinguistica del francoprovenzale in Piemonte sono certamente da considerare con preoccupazione, specie per quanto riguarda la possibile interruzione della trasmissione intergenerazionale del codice: quando una lingua non è più praticata dai bambini è fin troppo ovvio che, nel momento in cui i bambini saranno diventati adulti, non vi sarà più nessuno in grado di tramandarne l'uso. Dopo l'approvazione della legge 482/99, qualcosa è certamente cambiato a livello di autopercezione comunitaria, ma è dubbio che ciò potrà davvero contribuire a correggere la curva discendente imboccata dalla lingua minoritaria.

La complessiva drammaticità del quadro rende quanto mai urgenti la documentazione e lo studio delle parlate francoprovenzali del Piemonte, che offrono, come abbiamo visto, non pochi spunti di riflessione teorica, soprattutto per il coinvolgimento, nelle incessanti dinamiche di scambio che si instaurano tra lingue, di una *lingua minor*, il piemontese; le varietà della zona grigia, in particolare, possono costituire un punto d'osservazione privilegiato per comprendere i meccanismi del contatto linguistico, in chiave non soltanto di mutamento ma anche di compromesso e stabilità.

Referenze bibliografiche

- AIS = JABERG Karl, JUD Jakob, *Sprach-und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen: Ringier, 8 voll, 1928-1940.
- ALEPO = *Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale*, in redazione presso il Dipartimento di Studi Umanistici dell'Università di Torino.
- ALLASINO Enrico, FERRIER Consuelo, SCAMUZZI Sergio, TELMON Tullio, *Le lingue del Piemonte*, Torino: Istituto di Ricerche Economico Sociali del Piemonte, 2007.
- ASCOLI Graziadio Isaia, «Schizzi franco-provenzali», *Archivio Glottologico Italiano*, III, 1878 [1873], p. 61-120.
- BENEDETTO MAS Paolo, «Rappresentare la lingua in una comunità di confine. Grammatica della parlata di Monastero di Lanzo», in LUBELLO Sergio (ed.), *In fieri. Atti della I giornata dell'ASLI per i dottorandi*, (Firenze, Accademia della Crusca, 26-27 novembre 2015), Firenze: Franco Cesati, 2017, p. 113-123.
- BENEDETTO MAS Paolo, *La varietà di Monastero di Lanzo: una parlata di confine*, tesi di dottorato inedita, Torino: Università degli Studi di Torino, 2018.
- BERRUTO Gaetano, «Lingue minoritarie», in GREGORY Tullio (dir.), *XXI secolo. Comunicare e rappresentare*, Roma: Istituto della Enciclopedia Italiana, 2009, p. 335-346.
- BERRUTO Gaetano, GRASSI Corrado, «Dinamica dei sistemi morfologici e degradazione culturale dell'area», in Aa.Vv., *Proceedings of the Eleventh International Congress of Linguistics*, Bologna: Il Mulino, 1974, p. 805-811.
- BRERO Camillo, *Gramàtica piemontèisa*, Torino: Gros/Tomasone & C., 1975.
- GRASSI Corrado, TELMON Tullio, «Sulla trasferibilità di morfemi tra sistemi linguistici: il caso dei microsistemi dei possessivi in contatto nell'Italia nord-occidentale», in BERRETTA Monica, MOLINELLI Piera, VALENTINI Ada (ed.), *Parallela 4. Morfologia/Morphologie*, Tubingen: Gunter Narr, 1990, p. 193-205.
- ISTAT = *Istituto Nazionale di Statistica* [url: <http://demo.istat.it/>, ultima consultazione: 12/7/2018].

- KELLER Hans-Erich, «Structure des parlers valdôtains et leur position parmi les langues néo-latines», in *Valle d'Aosta. Relazioni e comunicazioni presentate al XXXI Congresso Storico Alpino*, Torino: Deputazione subalpina di storia patria, 1959, p. 123-138.
- KÜHL Karoline, BRAUNMÜLLER Kurt, «Linguistic stability and divergence: an extended perspective on language contact», in BRAUNMÜLLER Kurt, HÖDER Steffen, KÜHL Karoline (ed.), *Stability and divergence in language contact. Factors and mechanisms*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2014, p. 13-38.
- LEE Nala Huiying, VAN WAY John, «Assessing levels of endangerment in the Catalogue of Endangered Languages (ELCat) using the Language Endangerment Index (LEI)», *Language in Society*, n° 45, 2016, p. 271-292.
- PORCELLANA Valentina, *In nome della lingua. Antropologia di una minoranza*, Roma: Aracne, 2007.
- REGIS Riccardo, «On this side of the Alps: a sociolinguistic overview of Francoprovençal in north-western Italy», in KASSTAN Jonathan, NAGY Naomi (ed.), *Francoprovençal: documenting a contact variety in Europe and North America*, numero monografico dell'*International Journal of the Sociology of Language*, n° 249, 2018, p. 119-133.
- REGIS Riccardo, «Profilo dell'occitano in Piemonte: aspetti sociolinguistici», *Estudis Romànics*, n° 42, 2020, p. 101-125.
- TELMON Tullio, «La variété des parlers provençaux à l'est des Alpes d'après quelques données de l'ALEPO», in GASCA QUEIRAZZA Giuliano (ed.), *Atti del II Congresso Internazionale dell'AIEO (Torino, 31 agosto-5 settembre 1987)*, Torino: Dipartimento di Scienze Letterarie e Filologiche, Università di Torino, 1993, p. 979-1011.
- TELMON Tullio, «Il patois nelle Valli di Lanzo: una rassegna», in Aa.Vv., *Miscellanea di studi storici sulle Valli di Lanzo*, Lanzo Torinese: Società Storica delle Valli di Lanzo, 1996, p. 63-74.
- TELMON Tullio, «L'impatto della legge di tutela delle minoranze linguistiche storiche sulle istituzioni: le positività e le negatività», in CONSANI Carlo, DESIDERI Paola (ed.), *Minoranze linguistiche. Prospettive, strumenti, territori*, Roma: Carocci, 2007, p. 310-326.
- TERRACINI Benvenuto, «Minima. Saggio di ricostruzione di un focolare linguistico (Susa)», *Zeitschrift für romanische Philologie*, LVII, 1937, p. 673-726.

- TLFi = *Le Trésor de la langue française informatisé*, ATILF, CNRS et Université de Lorraine [url: <http://www.cnrtl.fr/portail/>, ultima consultazione, 26/07/2018].
- TONSO Livio, *Le parlate del Canavese*, Alessandria: Edizioni dell'Orso, 2017.
- TOSO Fiorenzo, *Le minoranze linguistiche in Italia*, Bologna: Il Mulino, 2008.
- TUAILLON Gaston, *Le francoprovençal*, tome premier, Aosta: Musumeci, 2007.
- UNESCO 2003 = UNESCO AD HOC EXPERT GROUP ON ENDANGERED LANGUAGES, *Language vitality and endangerment*, Paris: Unesco, 2003 [url: <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-EN.pdf>, ultima consultazione, 24/08/2021].
- ZÖRNER Lotte, *I dialetti francoprovenzali dell'alta Valle Orco. Le parlate di Noasca e Ceresole*, Cuorné: Corsac, 2003a.
- ZÖRNER Lotte, «Su alcune particolarità dei dialetti francoprovenzali piemontesi: la flessione del verbo nel valsoanino. Una riconsiderazione di teorie», *Revue de linguistique romane*, n° 67, 2003b, p. 207-221.
- ZÖRNER Lotte, *I dialetti francoprovenzali della Val Soana*, Cuorné: Corsac, 2004.
- ZULATO Alessia, KASSTAN Jonathan, NAGY Naomi, «An overview of Francoprovençal in Europe and North America», in KASSTAN Jonathan, NAGY Naomi (ed.), *Francoprovençal: documenting a contact variety in Europe and North America*, numero monografico dell'*International Journal of the Sociology of Language*, n° 249, 2018, p. 11-29.

L'enquête toponymique en Vallée d'Aoste

Saverio Favre
Susanna Belley

Bureau régional ethnologie et linguistique (BREL)
de la Vallée d'Aoste

Les toponymes représentent une précieuse source de renseignements, une clé de lecture du territoire, de l'histoire et de la vie de nos collectivités alpines, de réalités et d'activités désormais révolues. Depuis toujours, ils sont attachés à la terre qui les a vus naître et ils ont résisté au fil des siècles aux transformations, aux changements et aux bouleversements provoqués par la nature ou par l'homme lui-même. Ils survivent, dans la tradition orale, inlassables témoins de notre passé, malgré des graphies souvent maltraitées par les cartographes ou par les notaires et, encore de nos jours, négligées par les gens qui habitent ces endroits.

1. Le projet

La Vallée d'Aoste a une compétence de premier degré en matière de toponymie, consacrée par l'article 2 du Statut spécial qui lui a été octroyé par la loi constitutionnelle n° 4 du 26 février 1948.

En adoptant la loi n° 61 du 9 décembre 1976, la Région a établi la dénomination officielle de ses 74 communes et pris des dispositions pour la défense de sa toponymie locale: la sauvegarde des toponymes des villages,

hameaux et autres localités. Toutefois, dans la réalité valdôtaine, il n'existe pas seulement des macro-toponymes (les noms des villages, hameaux, alpages, etc.), mais aussi des milliers de micro-toponymes (noms de prés, de champs, de bois, de vignobles, etc.). Au fil des années, la Région s'est employée à sauvegarder et à valoriser ce riche patrimoine, qui est en danger. En 1986, l'Assessorat de l'éducation et de la culture, par le biais du Bureau régional ethnologie et linguistique (BREL), a entamé le projet *Enquête toponymique en Vallée d'Aoste* qui a pour but de recueillir, de façon diffuse et sur tout le territoire valdôtain, les toponymes appartenant à la tradition orale. En effet, l'abandon progressif de la campagne, le dépeuplement de la montagne et d'autres facteurs ont fortement contribué à la perte de l'énorme richesse que constituent ces micro-toponymes qui, depuis toujours, ont été transmis presque exclusivement par la mémoire des collectivités locales, derniers remparts de nos anciens savoirs. L'énorme fragmentation de la propriété foncière, caractéristique commune aux régions alpines, a contribué à la présence de milliers de noms de lieux qui sont, de nos jours, en train de sombrer dans l'oubli.

Le projet est né avec la constitution d'un Comité scientifique et l'organisation de cours visant à la formation et à la sélection de personnel externe à l'administration régionale, ayant une bonne connaissance du français et du francoprovençal valdôtain.

Le travail d'enquête a été réalisé en plusieurs étapes. En premier lieu, il y a eu l'enregistrement des entretiens avec les témoins. Par la suite, il a fallu reporter les toponymes sur les plans cadastraux et les comparer avec les données figurant sur les cartes régionales et sur les cartes de l'Institut géographique militaire (IGM). Il a ensuite fallu remplir une fiche descriptive pour chaque toponyme recueilli (voir la fiche toponymique en annexe). En outre, l'enquête a comporté une visite sur le terrain, chaque fois que nécessaire.

La graphie utilisée est fondée sur le système orthographique actuel du francoprovençal valdôtain, avec quelques adaptations en fonction des exigences scientifiques. Le Comité scientifique a établi les critères pour la recherche et planifié les activités annuelles, tandis que le personnel du BREL a suivi et vérifié le travail des chercheuses et des chercheurs.

À l'heure actuelle, les enquêtes sont achevées dans les 74 communes de la Vallée d'Aoste et 76 892 toponymes ont été recueillis et répertoriés par fiches dans une banque de données électronique.

En 1997, est paru le volume *Enquête toponymique en Vallée d'Aoste – Hône*, qui contient les résultats des recherches toponymiques dans la commune de Hône, le premier d'une série de publications qui devrait, à terme, couvrir tout le territoire régional.

À la lumière de l'expérience acquise, de 2008 à 2013, l'Administration régionale a publié trois volumes présentant les résultats du travail accompli dans trois autres communes de la Vallée d'Aoste: Lillianes (2008), Arnad (2009) et Valgrisenche (2013). Ces ouvrages, complétés par un CD-ROM, contiennent l'inventaire des toponymes de chaque commune, accompagné des fiches descriptives, de la cartographie, des photos, des vidéos et des interviews y afférentes.

Le CD-ROM se compose de quatre volets :

1. Fichier
2. Recherche
3. Cartographie
4. Médias

Figure 1. Interface d'accueil du CD-Rom pour l'enquête toponymique de la commune de Valgrisenche



liste déroulante s'ouvre et il suffit de cliquer sur le toponyme pour accéder à sa fiche descriptive (voir figures 2 et 3).

Inspirée de la fiche toponymique version papier (en annexe), la fiche descriptive comprend différentes parties :

1. *Toponyme* : nom du lieu-dit, tel qu'il a été recueilli lors de l'enquête.
2. *Numéro fiche* : numéro progressif de la fiche.
3. *Date fiche* : date de rédaction de la fiche.
4. *Date saisie* : date d'informatisation de la fiche.
5. *Plan cadastral* : un réseau, avec des chiffres en abscisse et des lettres en ordonnée, a été dessiné sur le plan cadastral de la commune. Avec le numéro du plan cadastral, les coordonnées indiquées permettent de localiser le toponyme.
6. *Altitude* : pour les cours d'eau et les chemins, notamment, l'altitude du point de départ et celle du point d'arrivée sont indiquées.
7. *Variantes* : toute variante phonétique ou morphologique d'un même toponyme.
8. *Autres dénominations* : tout autre toponyme utilisé pour la même réalité. Dans ce cas, il existe deux fiches, où les deux toponymes figurent aussi bien dans la case « Toponyme » que dans la case « Autres dénominations ».
9. *Ethnique* : case qui permet d'indiquer le nom et le surnom servant à désigner les habitant-e-s d'un endroit.
10. *Sens du toponyme* : le sens que le témoin attribue au toponyme, selon ses connaissances.
11. *Nature du terrain* : case dédiée à la description de l'endroit visé par le toponyme.
12. *Autres informations* : toute indication de traditions locales, récits, légendes, croyances, etc. se rapportant au toponyme.
13. *Carte IGM* : indication des références des cartes de l'Institut géographique militaire.
14. *Carte CTR* : indication des références de la cartographie régionale.
15. *Formes écrites modernes* : toute forme du toponyme figurant sur les panneaux de signalisation.
16. *Notes* : toute note souhaitable d'après la rédactrice ou le rédacteur de la fiche.
17. *Témoin* : liste des informateurs-trices interviewés.
18. *Enquêteur* : nom de la personne qui a mené l'enquête sur le terrain.

Figure 3. Exemple de fiche détaillée

Les fiches toponymiques présentent une série de boutons sur la droite, qui permettent :

- de localiser le toponyme sur le territoire: en cliquant sur la touche, on accède à la section « cartographie » ;
- d’écouter la prononciation du toponyme directement par le témoïn ;
- de visualiser la photo de l’endroit visé par le toponyme ;
- de visualiser, et de comparer, les photos du même endroit, autrefois et de nos jours ;
- de visualiser une photo à 360° de l’endroit ;
- de regarder la vidéo présentant l’enquête auprès du témoïn.

Les fiches permettent d’effectuer des recherches en partant des éléments contenus dans la fiche descriptive (« plan cadastral », « nature du terrain »

Figure 4. Exemple de recherche par plan cadastral

Figure 5. Exemple de liste déroulante des résultats de la recherche par plan cadastral

Recherche

- l'Armauva
- lo Bolsé
- lo Bèqué dœ l'Armauva
- lo Bèrrio di Drozoua
- lo Bèrrio di Traitsœ
- lo Bôucœ di Barmèttœ
- lo Bôucœ di Fontgrœ
- lo Bôucœ dœ l'Arôlla
- lo Bôucœ dœ la Traitsœ
- la Bôutsœ
- lo Cossé
- lo Crœu dœ la Sèya
- la Cômba dœu Crœu
- la Cœusa diz Etsardœn
- la Davëndœu dœu Pailiœr
- l'Epœa
- l'Epœa di Piontœn
- la Gœlœtta
- lœ Cœyœ
- lœ Carlœ
- lœ Cosœœ
- lœ Fœu
- lœ Fonsœttœ
- lœ Golé dœu Magnœœœ
- lœ Gran Davëndœu
- lœ Rœyœ
- lœ Rœyœ
- lœ Sudzœl

FICHER

- » notice sur le site-ress
- » inventaire administratif
- » inventaire toponymique
- » enquête toponymique
- » notice toponymique
- » atlas et guides
- » agence historique
- » agence géographique
- » contact
- » quitter

RECHERCHE

plan cadastral

39

nature du terrain

sens du toponyme

RECHERCHE

CARTOGRAPHIE

- » sélection
- » plan de la commune
- » communes + plan

TOPONYMES

- » toponymes
- » macrotoponymes
- » zones étendues
- » chemins et cours d'eau

MEDIAS

- » photos
- » photos comparées
- » photos 360°
- » vidéos

INTERNET

Figure 6. Exemple de recherche croisée à partir de plusieurs éléments

RECHERCHE

plan cadastral

A B C D E 39

F G H I J nature du terrain

bois

L M N O Œ sens du toponyme

bois

QJ P Q R S

T U V Z

RECHERCHE

Figure 7: Résultat de la recherche croisée

Recherche

lo Boucoas di Fontgras
lo Boucoas dos T'Arôlla
lo Boucoas dos La Troïssa
lo Plan dou Boucoas

FICHER

- index sur le site web
- historique administrateur
- historique synodal
- enquête toponymique
- index toponymique
- indices et graphes
- spécific historique
- spécific géographique
- crédits
- quitter

RECHERCHE

plan cadastral

A B C D E

F G H I J

L M N O Œ

QJ P Q R S

T U V Z

RECHERCHE

CARTOGRAPHIE

- aériennes
- plans de la commune
- aériennes + plans

TOPONYMES

- toponymes
- macrotoponymes
- zones dérivées
- chambres et cours d'eau

MEDIAS

- photos comparées
- photos 2007
- vidéos

INTERNET

et « sens du toponyme ») et en croisant plusieurs éléments à la fois. La liste déroulante qui s'ouvre alors présente tous les toponymes correspondant aux critères de recherche.

1.3. Troisième volet : cartographie

Dans cette section, les toponymes sont précédés d'un point coloré désignant leur nature :

- orange : micro-toponymes ;
- rouge : macro-toponymes ;
- jaune : zones étendues ;
- vert : chemins ou cours d'eau.

Figure 8. Exemple de photo aérienne

The screenshot displays the 'Toponymie Valgrisenche' website interface. At the top, the title 'Toponymie Valgrisenche' is followed by the subtitle 'Enquête toponymique en Vallée d'Aoste'. The main content area is an aerial photograph of a valley, with a large green-shaded area labeled 'Lo Lacze dos Sib' Gra'. Below the photograph is a navigation and search interface. On the left, there is a 'FICHER' menu with options like 'infos sur le dvd-rom', 'bienvenue assesseur', and 'bienvenue syndic'. In the center, there is a 'RECHERCHE' section with a search bar and a 'RECHERCHE' button. On the right, there is a 'CARTOGRAPHIE' section with options like 'aériennes', 'plan de la commune', and 'aériennes + plan'. Below this is a 'TOPONYMES' section with a legend for different types of toponyms: orange for 'toponymes', red for 'macrotoponymes', yellow for 'zones étendues', and green for 'chemins et cours d'eau'. At the bottom right, there is an 'INTERNET' section with icons for 'photos', 'photos comparées', 'photos 360°', and 'vidéos'.

Figure 9. Exemple de photo aérienne + plan de la commune



L'endroit visé par le toponyme peut être visualisé de trois façons différentes : par photos aériennes, par plan de la commune et enfin par photos aériennes + plan de la commune. En outre, il suffit de cliquer sur le toponyme pour visualiser sa fiche détaillée. À côté du menu, une touche verte avec plusieurs flèches permet à l'utilisateur de se déplacer partout sur le territoire, en partant du lieu-dit visualisé.

1.4. Quatrième volet : médias

Cette section rassemble les photos des toponymes, les photos du lieu-dit autrefois et de nos jours, les photos à 360° et les vidéos des enquêtes auprès des témoins.

Figure 10. Exemple de vidéo avec l'enquête auprès du témoin



Conclusion

Pour conclure, nous présentons les résultats d'une petite recherche effectuée dans le corpus des toponymes informatisés, qui a pour but de tester le programme et de montrer que l'étude de la toponymie permet de lire le paysage et son histoire, ainsi que celle des populations locales. Les données ont été obtenues à partir de recherches croisées, plus ou moins complexes. Il est notamment possible de commencer par examiner les résultats d'une recherche sommaire portant sur la vigne en Vallée d'Aoste, qui montrent que des vignobles poussaient autrefois dans des communes où, de nos jours, la viticulture n'est plus pratiquée. L'enquête a consisté à rechercher des noms de lieux liés à la vigne à une altitude de 1 200 mètres, voire plus. Voici les résultats obtenus :

Commune	Toponyme	Altitude
Brusson	<i>a Veugna</i>	1 380 m
Courmayeur	<i>la Vigne de Séi/ de Léi</i>	1 650 m
Champorcher	<i>lé Veugne</i>	1 680 m
	<i>lé Veugne</i>	1 720 m
Ayas	<i>Tcham dè Végnà</i>	1 800 m

L'une des interprétations les plus probables de ce phénomène, selon les données de l'Enquête toponymique, est qu'autrefois la vigne poussait à des altitudes élevées en Vallée d'Aoste, grâce à l'*optimum clima* du bas Moyen Âge, un climat beaucoup plus chaud que celui que nous connaissons de nos jours.

La deuxième recherche effectuée – qui, comme la précédente, montre l'importance de la toponymie et son rôle de support, souvent indispensable, pour des disciplines telles que l'histoire, l'anthropologie, etc. – a porté sur les liens entre la culture du chanvre et les noms de lieux et a donné les résultats suivants :

Commune	Occurrences des toponymes dont le sens est		Autre
	Chanvrière	Routoir	
Allein	1		
Antey-Saint-André	2	1	
Arnad	5	3	<i>Deuhteleuhhe</i>
Arvier		1	
Avise	4	1	
Ayas	3	1	<i>Sètchéi</i>
Bard		1	
Brusson	4		
Champorcher		1	
Challand-Saint-Anselme	1		
Courmayeur		2	

Commune	Occurrences des toponymes dont le sens est		Autre
	Chanvrière	Routoir	
Donnas		1	<i>la Goi di Barbe</i>
Émarèse	3		
Fontainemore	1		
Gaby	1		
Issogne	1	1	
La Salle	6	3	<i>la Riha (3)/le Batcheui</i>
Lillianes	2		
Montjovet	4	1	<i>Pra Pecheunna</i>
Morgex		2	<i>lo Baquieui</i>
Perloz	2	1	
Pontboset		1	
Rhêmes-Notre-Dame	1		
Rhêmes-Saint-Georges	2	3	<i>Tsén-aletta</i>
Saint-Nicolas	1		
Saint-Rhémy-en-Bosses		3	
Saint-Vincent	2	1	
Valpelline	7	3	
Valgrisenche	1		
Verrayes	9	1	

En Vallée d'Aoste, la culture du chanvre a été abandonnée entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, dans beaucoup d'endroits. Certaines communes ont perdu tout souvenir de cette culture alors que dans d'autres elle a survécu jusqu'à l'entre-deux-guerres. De nos jours, la toponymie nous permet de dessiner un plan des anciens champs de chanvre et des endroits où l'on rouissait le chanvre (routoirs).

Sur 40 communes numérisées au moment où cette petite enquête a été menée, des toponymes révélant la culture du chanvre et sa transformation ont été relevés dans 30 d'entre elles. Dans 22 communes, l'on a retrouvé

les continuateurs du mot latin *CANAPARIU/A (*Tseun-evi*, *Tsin-ivi*, *Tchenevé*, *Tchénevère*, *Chénévère*, etc., «champ de chanvre»); dans 20 communes, on trouve les déverbaux des continuateurs de *NASIARE (*Nés*, *Néise*, *Nâch*, *Nizièi*, etc., «routoir»); dans 12 communes, on retrouve les deux. Pour ce qui est de l'occurrence, un même toponyme peut être attesté plusieurs fois pour un point d'enquête, comme c'est le cas de Verrayes où *Tsèn-èvé* revient neuf fois. Enfin, pour ce qui est de l'altitude, l'on part de *lou Nés* de Donnas, à 322 m, pour arriver à *lo Tchenevé* d'Ayas, à 1 730 m, ou à *le Nése* de Saint-Rhémy-en-Bosses, à 1 790 m, et jusqu'à *lo Tchénavi* de Brusson, à 1 930 m.

Toutefois, faute de temps, la recherche n'a pris en considération que deux cases de la fiche détaillée: celle dédiée au *sens du toponyme* d'après l'enquêtrice et celle des *notes* de l'enquêteur-trice. Cette méthode de travail ne garantit donc pas que tous les toponymes indiquant *champs de chanvre* et *routoirs* ont été extraits de la banque de données. Cependant, une recherche plus pointue portant sur la forme patoise du toponyme demanderait un temps considérable. En effet, pour ce qui est des continuateurs de *CANAPARIU/A, par exemple, en francoprovençal les sons C+A valdôtain peuvent donner *tch*, *ts*, *ch*, *s* pour la consonne et *e*, *è*, *é*, *eu*, *i* pour la voyelle, et ce, indépendamment de la graphie phonétique. Le -N- intervocalique peut se conserver, se vélariser, tomber en présence ou en absence de nasalisation du cadre vocalique ou encore, pour certaines variétés de francoprovençal valdôtain, se rhotaciser.

Les résultats présentés dans notre tableau indiquent que d'autres toponymes portant sur le chanvre ont été attestés, de façon plus ou moins évidente ou d'après l'interprétation des témoins:

- *Deuhteleuhhe*: probablement dérivé de *dehtéyi*, «peigner».
- *Sètchéi*: «endroit où l'on faisait sécher le chanvre».
- *La Goi di Barbe*: litt. «l'étang des barbes». *La Goi*, qui peut être utilisé comme routoir, vient de l'ancien francique *GULLJA, «étang».
- *La Riha*: «chanvre», du latin ARISTA, «barbe de l'épi».
- *Lo Baquieui/le Batcheui*: «battoir à linge, moulin à pilon»; il s'agit des continuateurs de *BATTITORIUM, de BATTUERE.
- *Pra Pecheunna*: «piscine, bassin où se trouvait le routoir».
- *Tsén-aletta*: «endroit où l'on faisait rouir le chanvre», du latin CANALIS.

La base de données de l'Enquête toponymique offre donc une précieuse source d'informations à laquelle peuvent puiser les passionné-e-s de toponymie ainsi que les chercheuses et chercheurs chevronnés. Toutefois, le travail n'est pas terminé, il y a encore beaucoup à exploiter de cette formidable mine.

Annexe

Région Autonome Vallée d'Aoste
Bureau Régional pour
l'Ethnologie et la Linguistique

0.1 CODE	<input type="text"/>				
0.2 DATE	<input type="text"/>				

FICHE TOPONYMIQUE

1.1 Toponyme	_____
1.2 Coordonnées du plan	_____ 1.3 Altitude : m <input type="text"/>
2.1 Variantes	_____
2.2 Autres dénominations	_____ voir fiche <input type="text"/>
	_____ voir fiche <input type="text"/>
2.3 Usages parlés :	contexte patois : _____

3.1 Ethnique	Nom _____
	Surnom _____
4.1 De l'avis du témoin que signifie le toponyme ?	_____

	4.2 CAT : <input type="text"/>
5.1 Nature du terrain (forme, nature du sol, végétation, utilisation, exploitation, aujourd'hui et autrefois, bâtiments...)	_____

	5.2 CAT : <input type="text"/>

Références bibliographiques

- CUNÉAZ Ivana, FAVRE Saverio, *Lillianes: toponymie*, Aoste: Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2008 [Col. Projet Enquête toponymique en Vallée d'Aoste].
- CUNÉAZ Ivana, FAVRE Saverio, *Arnad: toponymie*, Aoste: Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2009 [Col. Projet Enquête toponymique en Vallée d'Aoste].
- CUNÉAZ Ivana, FAVRE Saverio, *Valgrisenche: toponymie*, Aoste: Région autonome de la Vallée d'Aoste, 2013 [Col. Projet Enquête toponymique en Vallée d'Aoste].
- UFFICIO REGIONALE PER L'ETNOLOGIA E LA LINGUISTICA, *Enquête toponymique en Vallée d'Aoste - Hône*, Aoste: Le Château Edizioni, 1997.

Valorisation du patrimoine ethnolinguistique et de la recherche dialectale : numérisation et nouvelles perspectives de traitement de données dialectales dans l’Arc alpin

Giovanni Depau

Jean-Pierre Lai

Carole Chauvin

GIPSA-Lab UMR 5216, Université Grenoble Alpes

Introduction

Dans notre contribution nous souhaitons présenter un travail de recherche actuellement en cours, portant sur la valorisation du patrimoine dialectal et ethnolinguistique dans un large territoire couvrant principalement – mais pas exclusivement – l’aire alpine française. Une attention particulière est donc portée sur les variétés linguistiques qui ont fait l’objet d’études d’atlas linguistiques tels que l’*Atlas linguistique de la France* (ALF), l’*Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord* (ALJA) ou, plus récemment, l’*Atlas linguistique multimédia de la région Rhône-Alpes et des régions limitrophes* (ALMuRA)¹, mais aussi, plus généralement, sur

¹ L’atlas peut être consulté en ligne sur un site internet dédié : <https://www.atlas-almura.net/>.

les pratiques langagières et culturelles de l'espace recouvrant l'ancienne région Rhône-Alpes.

Ce travail, qui fait l'objet de réflexions depuis de nombreuses années, se situe dans le cadre plus général des activités de recherche menées par les dialectologues de l'Université Grenoble-Alpes, où une place importante est actuellement donnée à la numérisation, la récupération et la valorisation de données linguistiques provenant des enquêtes menées dans le passé par les chercheuses et chercheurs associés au Centre de dialectologie de Grenoble². Notre souhait, qui est aussi à l'origine de cette initiative, est de contribuer à la sauvegarde et à la diffusion des riches connaissances sur les langues et les cultures de la région, contenues dans les bandes magnétiques issues des enquêtes de terrain conduites au sein de notre centre de recherche. En effet, compte tenu de la situation sociolinguistique actuelle des langues « régionales » de la France, la question de la valorisation des langues minoritaires sur le plan national et international est un thème majeur pour tout linguiste actif dans l'étude de la diversité linguistique.

Les matériaux de notre fonds permettent de s'intéresser spécifiquement au francoprovençal, l'une des langues minoritaires de la France, car ils sont principalement constitués d'enquêtes recueillies dans l'aire de diffusion historique des variétés de cette langue³. Les enquêtes font aussi entendre de l'occitan (dans ses variétés provençales) et, pour une large part, du français. Ce dernier constitue en effet la langue de base des enquêtes dialectales et la langue la plus souvent employée par les témoins lors des entretiens plus libres.

Dans le cadre de notre présentation, nous décrivons les principes qui sont à l'origine de notre projet de récupération, la démarche adoptée et les différentes étapes qui structurent ce travail, les difficultés et les enjeux qui émergent sur les plans linguistique, culturel et épistémologique. Malgré les différences générales entre la situation sociolinguistique de la France et celle de la Suisse (mais aussi de l'Italie, troisième pays de diffusion du

² L'ancien Centre de dialectologie de Grenoble a intégré depuis 2008 le laboratoire de recherche GIPSA-Lab (UMR 5216) et les membres du Centre ont rejoint la nouvelle équipe de recherche *Systèmes linguistiques, dialectologie, oralité* (SYLDO). Notre projet de valorisation est inclus dans la plateforme *Atlas linguistiques*, développée par GIPSA-Lab (http://www.gipsa-lab.grenoble-inp.fr/recherche/plateformes.php?id_plateforme=80).

³ Nous faisons le choix d'utiliser, dans le cadre de notre contribution, le terme issu de la tradition académique « francoprovençal » pour désigner les variétés linguistiques de l'espace pris en considération. La question du glottonyme ne sera pas abordée ici, mais celle-ci mérite certainement une place importante dans le débat autour de la valorisation de la langue et des variétés locales. À ce sujet, voir notamment BERT/COSTA (2009) et, dans une perspective plus large, BOYER (2013).

francoprovençal) et malgré le statut différent du francoprovençal dans ces trois pays, il nous paraît utile de montrer un exemple d'activité qui pourrait retrouver des échos dans d'autres instituts de recherches en linguistique et en ethnolinguistique qui s'intéressent à l'Arc alpin.

Notre contribution cherchera à montrer les enjeux variés du processus de récupération et de traitement de données produites dans le passé. Ils concernent la dimension proprement linguistique (description et analyse des variétés pratiquées dans la communauté) et sociolinguistique (description et étude des phénomènes de variation, de changement et d'érosion linguistiques). Notre opération comporte en outre une dimension ethnographique: elle s'intéresse aux liens entre pratiques langagières et pratiques culturelles – y compris l'évolution socio-économique dans le territoire en question – au sein des communautés concernées. À cela s'ajoutent des réflexions épistémologiques qui replacent notre projet dans la question plus large de la valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales, de l'évolution de la recherche académique à ses retombées dans la vie sociale.

1. Une langue particulièrement représentée: le francoprovençal

Le cas du francoprovençal illustre très bien la nature intrinsèquement sociétale des rapports de diglossie (voir à ce propos GHIMENTON/DEPAU 2018), car celui-ci ne constitue pas un domaine linguistique homogène dans la région des Alpes, commune à la France, l'Italie et la Suisse. Par ailleurs, une de ses caractéristiques principales est le faible niveau de convergence structurelle entre les variétés locales, et l'absence de véritables tentatives d'élaboration linguistique formelle (TUAILLON 2007), y compris sur le plan de l'écriture, malgré l'existence de certaines formes reconnues d'orthographe (BERT/COSTA 2009). Ce n'est que récemment (depuis les années 1970) qu'une forme d'activité militante s'est développée dans le but de créer une communauté linguistique plus cohérente autour des concepts *arpitan* et *Arpitanie*, respectivement relatifs à la sphère linguistique et à la sphère géosociale (BÉTEMPS 2016, 72-74). Cette langue n'a jamais fait l'objet d'une revendication politique « nationaliste » ni « communautariste » dans l'espace géopolitique complexe concerné et, du point de vue des initiatives d'aménagement linguistique, elle ne bénéficie pas du même

statut dans les pays respectifs dans lesquels un nombre réduit de locutrices et locuteurs continuent à la parler.

En simplifiant la description des différents statuts du francoprovençal dans les trois pays en question, nous rappelons qu'en Suisse celui-ci bénéficie depuis 2018 (ainsi que le franc-comtois) d'une reconnaissance au sein de la Confédération suisse dans le cadre de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (CELRM) en tant que langue minoritaire. Cependant, à l'heure actuelle, les actions de valorisation de cette langue ne s'étendent pas au domaine de l'enseignement dans le système scolaire (CONSEIL FÉDÉRAL 2018, 13-14). En Italie, le francoprovençal est reconnu officiellement par la loi nationale n° 482/1999 et par la loi régionale n° 18/2005 de la région autonome de Val d'Aoste. Dans cette région, il bénéficie d'une certaine vitalité en famille et dans les activités quotidiennes, mais aussi dans le cadre d'activités parascolaires (CAVALLI 2003 ; TRAVERSA 2006). En France, le francoprovençal ne fait l'objet d'aucun d'enseignement formel. Par ailleurs, les questions linguistiques le concernant n'ont suscité de véritable intérêt politique que durant la dernière décennie, au sein de la Région Rhône-Alpes (BERT/COSTA 2009)⁴.

Sur le plan de la coordination transnationale, en revanche, des actions ont été récemment proposées, impliquant des engagements d'institutions régionales des trois États en question⁵, plaçant le francoprovençal dans une dynamique européenne malgré son statut de *langue en danger* (MOSELEY 2010).

Ainsi, bien que cela puisse sembler banal au lectorat compétent dans le domaine de la dialectologie et de la variation linguistique, nous tenons à insister sur le caractère relatif de termes comme «local» ou encore plus «régional», comme le montre bien le cas du francoprovençal : langue aussi bien régionale, très localisée, qu'internationale (ou plutôt, «transnationale») touchant trois pays avec des identités historiques, sociales et linguistiques à la fois proches et bien distinctes entre elles. Malgré toute sa complexité, ou plutôt *grâce* à sa complexité, le contexte francoprovençal s'avère un terrain d'observation très riche et intéressant pour la dialectologie, avec d'importantes perspectives de développement théorique dans les dimensions

⁴ Voir par exemple, la délibération du Conseil régional de Rhône-Alpes n° 09.11.450 «Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes», adoptée en 2009 (donc avant la fusion de cette région avec l'Auvergne dans le cadre de la réforme territoriale devenue effective en janvier 2016).

⁵ En particulier, nous citons ici la *Charte de coopération interrégionale et transfrontalière du développement de la langue francoprovençale*, établie le 28 mai 2015, visant à définir une politique linguistique entre les partenaires interrégionaux/transnationaux – Rhône-Alpes (France), Val d'Aoste (Italie) et le canton du Valais (Suisse).

linguistique et sociolinguistique : dans l'analyse de la diglossie, mais aussi des phénomènes de contact linguistique et d'alternance codique, de variation et changement linguistique, compte tenu de l'extrême variabilité dialectale et des distances structurelles parfois importantes entre ces variétés.

2. Au début de cet intérêt

Le début de l'attention de notre équipe pour les recherches déjà menées sur ce territoire et pour la valorisation des enregistrements disponibles est marqué par la publication de l'essai « Un texte politique en patois rédigé et publié en 1788, à Grenoble » de Gaston Tuaillon dans la revue grenobloise *Géolinguistique* (TUAILLON 1988-1989).

Le texte original de 1788 présenté dans l'article avait été lu en 1988, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, par une informatrice patoisante que le dialectologue français nomme simplement « Mme Coche », originaire de Saint-Mury-Montaimont, village situé dans le département de l'Isère au cœur du massif de Belledonne⁶.

La « redécouverte » de cet article, pourtant assez bref et somme toute secondaire dans la vaste bibliographie de Tuaillon, et de l'enregistrement de l'interprétation réalisée par Mme Coche, a eu un effet déclencheur au sein de notre équipe de recherche. Il est apparu que nous disposions de documents écrits et sonores, jusque-là largement inexplorés, possédant pourtant une valeur heuristique et patrimoniale précieuse que nous nous devons d'exploiter.

3. Les enquêtes archivées : allers et retours du terrain au laboratoire

L'une des étapes de notre mission consiste à récupérer et à numériser le matériel issu des recherches menées pendant ces soixante dernières années⁷ par les chercheuses et chercheurs impliqués dans l'ancien Centre

⁶ La performance de la collaboratrice iséroise a fait l'objet d'un enregistrement audio, effectué par Tuaillon lui-même. Cet enregistrement figure, par ailleurs, parmi les documents sonores archivés et diffusés en 1989 par la Radio Suisse Romande dans le cadre de l'émission *Provinces: nos patois* (BOSSARD 1989, émission du 24 juin).

⁷ Les premiers enregistrements dont nous disposons datent de 1955 (enquêtes menées dans les villages savoyards de Montaimont et de Bessans).

de dialectologie de Grenoble. Ce matériel est enregistré sur des supports analogiques vieillissants et fragiles (bandes audio, cassettes audio et – bien plus rarement – enregistrements VHS)⁸ et il devient urgent d’assurer la pérennité de leur consultation.

L’objectif de notre travail est de sauvegarder ces ressources, afin d’en extraire des données ayant un intérêt linguistique et ethnographique. Une fois classées dans une base de données spécifique, cet ensemble de connaissances sera à la disposition d’un plus large public de chercheuses et de chercheurs et de non-spécialistes.

Notre projet de numérisation se situe par ailleurs dans le cadre d’une approche de plus en plus répandue, et qui n’est pas exclusive aux dialectologues grenoblois, qui enjoint de combiner le domaine de la recherche à celui de la vulgarisation des connaissances. Dans la pratique, propre à la dialectologie, de l’étude du patrimoine linguistique et ethnographique local, le lien entre le monde académique et le monde associatif actif sur le territoire est en effet bien ancré.

Parmi les activités de valorisation des patois galloromans menées par l’équipe de dialectologues du GIPSA-Lab, une place centrale est actuellement occupée par la numérisation des enregistrements réalisés par Gaston Tuillon ou par ses collaboratrices et collaborateurs. La récupération de ces enregistrements résulte aussi de la volonté de renforcer les liens existants avec les institutions locales: en 2015, un accord avec le Musée dauphinois de Grenoble a permis au laboratoire GIPSA-Lab d’accéder au large ensemble de matériel sonore que Gaston Tuillon y avait déposé en 1983. Il s’agissait d’enquêtes dialectologiques de terrain, menées dans l’aire francoprovençale (et provençale) de la région Rhône-Alpes au sein du Centre de dialectologie de Grenoble, sous la responsabilité de cet éminent dialectologue⁹. Cette collaboration prolonge les relations fructueuses entre le musée et l’université pour la sauvegarde du patrimoine culturel et scientifique de la région.

En quoi consiste ce matériel? Les données qui forment la base de notre travail sont constituées d’un ensemble de 235 heures de matériel audio collecté

⁸ Pour la numérisation des bandes sonores nous avons utilisé, selon les besoins spécifiques liés aux caractéristiques des bandes (notamment la vitesse d’enregistrement) les magnétophones Tandberg Series 15 et Revox B77 *Stereo Tape Recorder*.

⁹ La convention entre le laboratoire GIPSA-Lab et le Musée dauphinois constitue un cadre pour l’ensemble des actions scientifiques et muséologiques des deux partenaires. Deux volets sont prévus: d’une part, la valorisation du patrimoine ethno-linguistique et, d’autre part, la valorisation de la collection de phonétique expérimentale issue de l’Institut de phonétique de Grenoble (fondé en 1904 par Théodore Rosset, également intégré dans le GIPSA-Lab).

dans les années 1955-1980 par le chercheur grenoblois et ses collaboratrices et collaborateurs : plus précisément, cet ensemble consiste en 424 bandes magnétiques (pour une durée totale d'environ 215 heures d'enregistrements) et 22 audiocassettes (pour une durée d'environ 21 heures). La première opération était donc de numériser ce matériel, contenant des données représentatives de la diversité linguistique et dialectale de la région alpine et rhodanienne.

Si les matériaux disponibles ont désormais été entièrement répertoriés, leur classification n'est en revanche pas encore achevée. Pour ce faire, plusieurs critères sont pris en compte, notamment la position géographique du point d'enquête et les caractéristiques linguistiques de la variété parlée dans chaque localité. Un autre critère adopté est le contenu de la bande (ou cassette) : en effet, les thèmes traités dans les enregistrements sont variés. Les enquêtes dialectales et ethnographiques menées depuis le début des années 1950 (Bessans, Savoie) jusqu'en 1982 (Saint-Paul-sur-Isère, Savoie) représentent l'essentiel du fonds. Les enquêtes effectuées dans le massif de Belledonne (Isère), notamment à Alleverd (et le hameau de La Tour du Treuil) et Saint-Mury-Monteymont, font l'objet d'une grande attention. Le nombre élevé d'enregistrements (voir Tableau 2, dernière colonne), la variété des thématiques traitées et de témoins concernés – y compris sur le plan sociolinguistique – ainsi que l'emploi remarquable de la variété locale, l'adoption du questionnaire de l'ALJA (alors que ces localités ne représentent pas des points d'enquête de l'atlas régional) mais aussi les échanges verbaux libres entre les interlocutrices et interlocuteurs, constituent autant de motifs d'intérêt pour les enregistrements effectués dans cet espace. Une autre région du domaine francoprovençal fait l'objet d'un grand nombre d'enregistrements : le territoire des Contamines (Haute-Savoie). Ils nous fournissent une description très riche sur le plan linguistique et social de cet espace, étudié par Hubert Bessat et ses collègues (par exemple, dans BESSAT 2010). En outre, l'adoption du questionnaire développé dans le cadre de l'ALJA nous permet de disposer, tout comme pour les localités savoyardes évoquées plus haut, de données parfaitement comparables à celles de cet atlas dialectal et intégrables à celles-ci dans une perspective d'enrichissement des données linguistiques de la région alpine.

Par ailleurs, le matériel conservé par le Musée dauphinois se compose également d'enregistrements d'enquêtes réalisées par Tuailon et dont les données ont servi pour la réalisation de l'ALJA. Celles-ci concernent les dix-huit localités suivantes¹⁰ :

¹⁰ Les données issues des enquêtes de terrain dans les localités mentionnées dans le tableau ont déjà fait l'objet de plusieurs publications : c'est le cas, notamment, de Montaimont et de Bessans (voir RATEL/TUAILLON 1964, 1966).

Tableau 1. Enquêtes de Tuillon pour l'ALJA conservées au Musée dauphinois

	Localité	Département	Point d'enquête ALJA	Année réalisation (première enquête)
1	Ville-du-Pont (Spey)	Doubs	1	1967-1968
2	Petite-Chaux	Doubs	4	1976
3	Villevieux	Jura	9	1976
4	Cormoz	Ain	18	1976
5	Jayat	Ain	19	1976
6	Feillens	Ain	21	1976
7	Chavannes	Ain	23	1976
8	Chezey	Ain	25	1960-1961
9	Vovray-en-Bornes	Haute-Savoie	39	1958-1959
10	Thusy	Haute-Savoie	43	1966
11	Saint-Ferréol	Haute-Savoie	47	1961
12	Montaimont	Savoie	59	1955
13	Valloire	Savoie	61	1969
14	Bessans	Savoie	64	1955
15	Le Passage	Isère	68	1968
16	Pierre-Châtel	Isère	81	1974
17	Villar-d'Arène	Hauts-Alpes	83	1965
18	Giaglione	Italie	84	1969

La possibilité, grâce à ces enregistrements, de retourner à la réponse originale sonore prononcée par les témoins, pour la comparer à la transcription qui figure sur les cartes de l'atlas régional est une opportunité précieuse et rare pour l'époque. Dans les années 1980, il était matériellement difficile de conserver les bandes sonores enregistrées. L'ALJA pourrait alors faire office de «précurseur» des atlas multimédias actuels, comme l'ALMuRA ou l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan*, l'ALAVAl¹¹. Dans un premier temps, l'ensemble de ce

¹¹ La mise en ligne de l'Atlas linguistique multimédia de la Région Rhône-Alpes (ALMuRA, Université Grenoble-Alpes, GIPSA-Lab) mérite ici une mention spéciale. Cet atlas sonore porte en effet sur la

matériel sera déposé dans l'infrastructure de recherche Huma-Num¹²: cela favorisera la mise en place de projets scientifiques portant de manière plus particulière sur l'extraction des données liées à l'ALJA. L'objectif à long terme étant de pouvoir mettre à disposition de différentes catégories d'utilisateurs l'ensemble des données issues de ces matériaux sonores.

Aux enregistrements destinés spécifiquement à l'étude linguistique de la variation dialectale du francoprovençal, s'ajoutent d'autres enquêtes portant sur des sujets de nature plus hétérogène. Elles présentent un grand intérêt sur le plan linguistique mais aussi dans une perspective ethnographique et historique (DALBERA STEFANAGGI 1992). Voici, à titre indicatif, une liste non exhaustive de thématiques caractérisant l'ensemble du matériel disponible dans le fonds (bandes magnétiques et audiocassettes). Nous précisons que les thèmes indiqués sont extraits des fiches descriptives rédigées par les documentalistes du Musée dauphinois lors de l'archivage des bandes et cassettes. Puisque les localités choisies pour ce tableau sont représentées dans plusieurs bandes/cassettes (dernière colonne), nous avons opéré ici une synthèse des thématiques les plus représentatives des enquêtes menées dans chacun de ces villages, en gardant les formulations d'origine (par exemple «patois», «patois local» et «enquête dialectale»; «souvenirs», «récits de vie» et «mémoires de vie», etc.):

Tableau 2. Synthèse des thématiques abordées dans les enquêtes conservées

Localité	Dépt.	Thèmes (synthèse effectuée sur différentes bandes)	Nb. fichiers (année enquête)
Allevard	Isère	Le soleil, la lune. Les poules, les chats, brebis, animaux de la ferme. Patois. La chasse, le bois, la montagne. Le potager: légumes, fruits, fleurs. Les parties du corps. Les sentiments. Les pronoms, verbes et conjuguaisons.	35 (1977)

diffusion de données (principalement) lexicales sur un support numérisé oral. Les données proposées sont issues d'enquêtes de terrain menées dans l'aire francoprovençale et provençale par (ou sous la direction de) l'ancienne directrice du Centre de dialectologie de Grenoble, Jeanine Élisabeth Médélice.

¹² *Huma-Num* est une Très grande infrastructure de recherche (TGIR) française, portée par une Unité mixte de services associant le CNRS, l'Université d'Aix-Marseille et le Campus Condorcet. Son objectif est de faciliter le tournant numérique de la recherche en facilitant le traitement, la conservation, l'accès et l'interopérabilité des données de la recherche en sciences humaines et sociales (<https://www.huma-num.fr/>).

Localité	Dépt.	Thèmes (synthèse effectuée sur différentes bandes)	Nb. fichiers (année enquête)
Cerdon	Ain	Souvenirs d'un immigré italien. Souvenirs de guerre et de l'occupation.	19 (1977)
Chambon de Dornas	Ardèche	Chansons. Discussion sur la sympathie qu'inspirent les gens selon les endroits. Travaux saisonniers, vendanges. Nom des moutons, des vaches et des chèvres d'après leur âge. Sorcellerie, jeteurs de sorts, diable sous forme de fille avec des pieds de bouc.	8 (1976)
Chavornay	Ain	Parenté. Cochon, poule, canard, pigeon, lapin, abeille, bourdon, essaim. Légumes, fruits, jardinage, céréales, pain.	5 (1976)
La-Chapelle-en-Vercors	Drôme	Airs traditionnels de la Drôme et souvenirs. Origine du nom du hameau «Les Rochas». Chansons : polka en patois ; rigodon en patois.	10 (1978)
Les Saillants du Gua	Isère	Récits de vie d'un charpentier.	6 (1977)
Montchaffrey	Isère	En patois : histoires de l'ours et du taureau ; histoire «Le corbeau et le renard». Chansonnette. En français : histoire «Le bois de Montchaffrey».	3 (1978)
Saint-Just-en-Bas	Loire	Les coutumes de mariage à Saint-Just-en-Bas dans les années 1920-1930.	8 (1977)
Saint-Mury-Monteymond	Isère	Patois local : repas de la journée, noms de parenté, temps. Chansons en patois. Coutumes de mariage, traditions, cohabitation avec beaux-parents.	15 (1975)
Vovray en-Bornes	H-Savoie	Enquête dialectale : Les repas, l'heure. Étoile, lune. Les saisons, les mois. Le pré. La faux, faucille, foin. Râteau. Traîneaux. Char. Faire le foin.	2 (1958-59)
Izeron	Isère	Le forgeron d'Izeron (mémoire de vie). La culture et l'exploitation des noyers.	4 cassettes (1976)

Ce bref aperçu des sujets traités dans les enregistrements nous paraît montrer à la fois la forte diversité de ce matériel et la convergence de thématiques entre plusieurs points d'enquête. En effet, un nombre important d'enquêtes est mené par Gaston Tuillon lui-même et par des enquêtrices et enquêteurs qui se sont formés au sein du Centre de dialectologie de Grenoble ou ayant travaillé en collaboration avec Gaston Tuillon, avec des méthodes communes pour recueillir les données. Par ailleurs, les exemples mentionnés ci-dessus montrent clairement que tous les enregistrements ne sont pas en patois. En effet, de nombreuses enquêtes avaient été effectuées avec des participant-e-s s'exprimant exclusivement (ou presque exclusivement) en français. Dans ce cas, l'intérêt des entretiens est ethnographique : les récits des locutrices et locuteurs sont autant de témoignages précieux sur le cadre de vie et les pratiques sociales des communautés alpines de la deuxième moitié du xx^e siècle (DESCAMPS 2006 ; GAUDIN/REVERCHON 1992)¹³.

4. Perspectives de recherche

Pour quelle(s) raison(s) mettre en place cette opération de récupération, de numérisation et de traitement de données déjà collectées et déjà au moins partiellement analysées dans le passé ? La réponse à cette question peut s'articuler autour de plusieurs arguments¹⁴.

Tout d'abord, sur les plans linguistique et sociolinguistique, ces enregistrements forment un corpus permettant d'effectuer des analyses inédites sur les variétés francoprovençales et occitanes locales, qui viennent compléter les matériaux déjà disponibles (notamment, les atlas linguistiques nationaux et régionaux tels l'ALF et l'ALJA, ou, sur le plan de la comparaison aréale pour l'espace francoprovençal, l'ALAVAL, l'*Atlas des Patois valdôtains*, l'APV et l'*Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale*, l'ALEPO). La réalisation de nouvelles enquêtes a par ailleurs permis d'observer, à l'aide des technologies modernes, les phénomènes de changement et d'érosion linguistique caractérisant les variétés dialectales

¹³ Un cas assez particulier est représenté par l'enregistrement des Journées francoprovençales, qui se sont tenues le 22 et le 23 avril 1972 à Aoste (Italie) : y sont en effet recueillis les interventions de nombreux spécialistes du francoprovençal (voir aussi BÉTEMPS 2016, 54). Ces interventions publiques – dont les actes n'ont pas été publiés – présentent donc un témoignage de grande valeur pour l'histoire du débat autour de la langue francoprovençale.

¹⁴ Nous trouvons d'importants échos à nos réflexions chez ISNART (2006), dans le domaine de l'ethnomusicologie.

(CUKOR-AVILA/BAILEY 2002)¹⁵ qui ont pu se produire sur un intervalle de plusieurs décennies.

Ces travaux présentent en outre un intérêt pour un public de non-spécialistes. Nombreux sont, par exemple, les étudiant-e-s de nos cours de linguistique qui prennent conscience que dans leur famille ou dans leur commune d'origine, une langue autochtone était autrefois pratiquée, ou bien, dans certains cas plus rares, l'est encore aujourd'hui. Généralement, il s'agit de témoins (très) âgés, parfois les grands-parents de nos jeunes interlocutrices et interlocuteurs. Ces langues deviennent alors en quelque sorte représentatives de l'identité locale de ces non-patoisant-e-s. Ainsi, même s'il ne faut pas s'attendre pour autant à susciter de véritables vocations pour la recherche dialectologique chez tous nos étudiant-e-s, l'intérêt que ces derniers témoignent aux pratiques linguistiques locales se traduit parfois par des adhésions volontaires à des micro-actions de terrain, comme la réalisation d'entretiens avec des membres de la famille patoisant-e-s, ou la récupération de documents écrits dans une variété dialectale qui seraient difficilement accessibles en dehors de ce réseau spontané.

Tout cela paraît avoir une connotation plutôt anecdotique. Cependant, pour la ou le linguiste qui travaille sur des langues à faible diffusion spatiale et fonctionnelle, l'intérêt montré par des non-spécialistes reste un motif de satisfaction humaine et professionnelle important. C'est également un élément de dynamisme non négligeable, sur lequel s'appuyer pour mettre en place des actions où la recherche s'allie à la pédagogie, parfois excessivement séparées l'une de l'autre dans l'observation des langues à tradition orale.

À côté de la dimension linguistique, l'ensemble des données sauvegardées constitue une source d'informations ethnographiques précieuses. Il donne accès à la description de pratiques culturelles, économiques et sociales des communautés alpines étudiées (JOISTEN/ABRY 2005-2010). Ces activités sont encore présentes de nos jours dans l'espace alpin, du moins partiellement. Les changements importants intervenus au cours des quarante ou cinquante dernières années (la réalisation de la plupart des enquêtes de terrain à notre disposition datant des années 1970) sur les plans

¹⁵ Quelques travaux ont été réalisés dans cette perspective, au sein de l'équipe VSLD (désormais SYLDO) de GIPSA-Lab dans un croisement (logique et nécessaire) entre recherche et pédagogie, à travers la direction de stages et mémoires de master portant sur la numérisation et le traitement de données relatives au domaine francoprovençal (par exemple DURAND 2016-2017), notamment extraites d'enquêtes issues du fonds en question (par exemple GRAZE 2015-2016) ou sur l'utilisation de données extraites de ces enregistrements pour de nouvelles enquêtes de terrain dans le champ de la conscience linguistique (notamment MOUTON 2015-2016).

démographique, socio-économique, technologique, etc. ont évidemment eu des répercussions directes sur l'évolution de ces activités et sur leur place au sein des communautés concernées. Cela donne aux informations enregistrées dans ces supports analogiques un caractère de témoignage d'une grande valeur historique et documentaire¹⁶.

Dans cette perspective, la valorisation des langues et des cultures locales peut se combiner avec d'autres activités de recherche conduites au sein de l'Université de Grenoble, dans le domaine des sciences humaines et sociales, sur des thématiques qui constituent également d'importants enjeux sociétaux. Il existe dans le milieu universitaire une nécessité de plus en plus marquée de mettre en place des collaborations et des synergies avec le monde socio-économique local privé ou public (associations culturelles, institutions locales, etc.). Il peut s'agir d'élaborer des bases de données, de grands corpus oraux ou de mener des activités ayant un impact immédiat sur le territoire pour la promotion du patrimoine local et du patois en tant que langue véhiculaire de la culture traditionnelle au sein des communautés concernées.

Pour élargir les champs de recherche et les actions futures, des réflexions épistémologiques devront être consacrées à l'exploitation de données issues de travaux de recherche anciens. Des questions de méthodologie délicates et en même temps d'une importance cruciale émergent, relativement à la *traçabilité* des méthodes de travail ou, sur un plan différent, à la *traçabilité* des informatrices et des informateurs. La comparabilité des résultats issus de ces recherches plus anciennes avec les données produites dans le cadre de nouvelles recherches se pose également, lorsqu'elles sont issues de situations historiques, politiques et sociolinguistiques différentes.

Conclusion

Le but de notre contribution était de présenter l'activité de récupération de données dialectologiques et ethnolinguistiques menée au sein de notre équipe de dialectologie. Ce travail se trouve encore à son stade embryonnaire mais sa réalisation permet de poser des difficultés méthodologiques et épistémologiques importantes.

¹⁶ Les liens déjà existants avec des réseaux en ligne tels que SLDR – Ortolang (*Speech and Language Data Repository*, <http://sldr.org>) pourront être renforcés, d'autres (par exemple avec le CMTRA, Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes, <http://www.cmtra.org>) seront établis avec la mise en ligne d'extraits issus de l'action de récupération et numérisation.

Des difficultés de nature juridique mais aussi éthique et, sur plusieurs aspects, pratique sont consubstantielles à la nature de nos matériaux, des enregistrements issus d'enquêtes menées il y a quarante ou soixante ans. L'encadrement juridique de ce matériel, par exemple, doit encore être clarifié. En effet, il s'avère difficile de se repérer par rapport à *l'existant* et de mettre notre fonds en relation avec l'ensemble des études sur le francoprovençal ou d'évaluer la proportion de nos données qui ont déjà fait l'objet d'une analyse (complète ou partielle) et ce qui est encore inédit. L'un des objectifs à court terme de notre travail consiste justement à réaliser un recensement complet des publications issues directement de ces enquêtes.

Pareillement, la façon dont les données ont été produites pose des questions sur le plan juridique, éthique et symbolique. En effet, d'une part il nous paraît important de reconnaître, dans le cadre de cette action de valorisation (de la diversité linguistique et culturelle, mais aussi de la recherche de terrain elle-même), l'investissement personnel et émotif du témoin, la propriété intellectuelle et de la voix des participant-e-s, même une fois que les enquêtes sont achevées – parfois depuis très longtemps. D'autre part, l'identification des personnes qui interviennent dans ces entretiens (informatrices et informateurs/témoins, participant-e-s *bystanders*, mais aussi, parfois, collaboratrices et collaborateurs de l'enquêteur-trice principal-e lors de la mise en place de l'entretien) peut être source de difficultés et de contraintes très importantes dans le traitement du matériel sonore à notre disposition.

Malgré ces difficultés, l'activité de numérisation et de traitement de ces enregistrements doit être poursuivie, et les contraintes ici évoquées peuvent même devenir une opportunité pour développer la réflexion sur les questions éthiques et juridiques liées à l'exploitation à des fins scientifiques de données produites dans le passé.

Notre objectif principal est de contribuer à une meilleure connaissance des pratiques locales, en particulier les pratiques linguistiques. Les méthodes de travail adoptées pour l'étude de ces pratiques, notamment le collectage et le traitement des données issues des enquêtes de terrain, font également l'objet d'une mise en valeur. Ceci se traduit par l'adoption d'un regard *critique* sur le matériel recueilli et sur les bénéfices que l'étude des patois peut apporter, au-delà de la dimension strictement patrimoniale, à la communauté scientifique française et internationale. L'étude d'une langue galloromane minoritaire comme le francoprovençal

contribue au développement de la recherche en linguistique, car elle se caractérise par des phénomènes de variation et de changement linguistique, des processus d'érosion dans des situations de contact et de diglossie. Les enregistrements à notre disposition illustrent le caractère de langue «à l'état dialectal pur» (selon l'expression de Tuailon) et la montrent alors dans toute sa variabilité, sa complexité et, en conclusion, dans toute sa richesse.

Références bibliographiques

- ALAVAL = KRISTOL Andres, DIÉMOZ Federica, *Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand*, 1994-2019 [url : <http://alaval.unine.ch/>].
- ALEPO = CANOBBIO Sabina, TELMON Tullio (dir.), *Atlante linguistico e etnografico del Piemonte orientale* [url : <http://www.alepo.eu/>].
- ALF = GILLIÉRON Jules, ÉDMONT Édmond, *Atlas linguistique de la France*, Paris: Honoré Champion, 1902-1910, 9 vol.
- ALJA = MARTIN Jean-Baptiste, TUAILLON Gaston, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord*, 4 vol., Paris: CNRS, 1971-1981.
- ALMuRA = MÉDÉLICE Jeanine (coord.), *Atlas linguistique multimédia de la Région Rhône-Alpes et environs*, 2015 [url : <http://www.atlas-almura.net/>].
- APV = FAVRE Saverio, RAIMONDI Gianmario (dir.), *Atlas des Patois valdôtains*, vol. 1, Arvier (Vallée d'Aoste): Le Château Edizioni, 2020.
- BERT Michel, COSTA James, *Étude FORA: Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, Lyon: Université catholique de Lyon, 2009.
- BESSAT Hubert, *Le patois et la vie traditionnelle aux Contamines-Montjoie*, vol. 1, Grenoble: ELLUG, 2010.
- BÉTEMPS Alexis, «Au temps de Willien: les ferments de langue», *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales*, n° 73, 2016, p. 9-125.
- BOSSARD Maurice, *Provinces: nos patois*, émission du 24 juin 1989, Radio Suisse Romande.
- BOYER Henri, «'Patois': le déni français de glossonyme», in KREMnitz Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 169-178.
- CAVALLI Marisa, «Les langues au Val d'Aoste», in CAVALLI Marisa, COLETTA Daniela, *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste. Rapport de recherche*, Aosta: IRRE VDA, 2003, p. 175-256.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport périodique relatif à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Septième rapport de la Suisse*, Berne: DFI, 2018.

- CUKOR-AVILA Patricia, BAILEY Guy, «Real and Apparent Time», in CHAMBERS Jack, TRUDGILL Peter, SCHILLING-ESTES Natalie (éd.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden: Blackwell, 2002, p. 312-332.
- DALBERA STEFANAGGI Marie-José, «L'oral et la recherche dialectologique», *Bulletin de l'AFAS*, n° 28-29, 1992, p. 27-35.
- DESCAMPS Florence, «La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux», *Bulletin de l'AFAS*, n° 28, 2006, p. 2-13.
- DURAND Thibaut, *Étude aréale de diphtongues descendantes dans l'aire francoprovençale à partir d'un jeu de carte de l'Atlas linguistique de la France sélectionné dans le cadre du projet ECLATS*, mémoire de master 1, recherche sous la direction d'Élisabetta Carpitelli, Grenoble: Université Grenoble Alpes, 2016-2017.
- GAUDIN Pierre, REVERCHON Claire, «L'historien et le texte oral: réflexions sur l'histoire orale à partir d'un corpus d'enquêtes», in PELEN Jean-Noël, MARTEL Claude (éd.), *Les voies de la parole*, Salagon & Aix-en-Provence: Alpes de Lumière & PUP, 1992, p. 29-38.
- GHIMENTON Anna, DEPAU Giovanni, «Revitalization and education», in AYRES-BENNETT Wendy, CARRUTHERS Janice (éd.), *Manual of romance sociolinguistics*, Berlin & Boston: De Gruyter, 2018, p. 570-592.
- GRAZE Maxene, *À la recherche du francoprovençal: de la conservation des données à l'étude dialectologique des repas*, mémoire de master 2, recherche sous la direction de Giovanni Depau, Grenoble: Université Grenoble Alpes, 2015-2016.
- ISNART Cyril, «Les archives sonores de l'enquête de Bernard Lortat-Jacob dans la vallée de la Roya (1967-1968). Quelques sillons à creuser», *Bulletin de l'AFAS*, n° 29, 2006, p. 2-10.
- JOISTEN Charles, ABRY Nicolas, *Êtres fantastiques, patrimoines narratifs de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Haute-Savoie*, 4 tomes, Grenoble: Musée dauphinois, 2005-2010.
- MOSELEY Christopher, *Atlas of the World's Languages in Danger*, Paris: Unesco, ³2010 [url: http://www.unesco.org/culture/en/ endangered_languages/atlas].
- MOUTON Léa, *Valorisation du patrimoine linguistique dans l'Arc alpin à travers l'étude de la conscience linguistique*, mémoire de master 1,

recherche sous la direction de Giovanni Depau, Grenoble: Université Grenoble Alpes, 2015-2016.

RATEL Victorin, TUAILLON Gaston, «Deux contes de Maurienne», *Revue de linguistique romane*, n° 28, 1964, p. 327-353.

RATEL Victorin, TUAILLON Gaston, «Deux légendes de Haute-Maurienne», *Revue de linguistique romane*, n° 30, 1966, p. 154-173.

TRAVERSA Anna Maria, «Il sistema scolastico della regione autonoma Valle d'Aosta. L'educazione bi/plurilingue», in AAVV, *Le minoranze linguistiche in Italia nella prospettiva dell'educazione plurilingue*, Florence: Le Monnier, 2006, p. 68-77.

TUAILLON Gaston, «Un texte politique en patois rédigé et publié en 1788, à Grenoble», *Géolinguistique*, n° 4, 1988-1989, p. 1-13.

TUAILLON Gaston, *Le francoprovençal*, Aoste: Musumeci, 2007.

Regards sur dix ans de politique linguistique en faveur des langues régionales en Rhône-Alpes

Michel Bert

Laboratoire DDL, Université Lyon 2

Bénédict Pivot

Laboratoire DIPRALANG, Université Montpellier 3

En France, les prérogatives des Régions, au sens administratif et politique, ne sont pas très étendues, dans un État qui reste très centralisé. La politique scolaire par exemple est une prérogative de l'État et elle s'applique sur tout le territoire français de manière uniforme. Les Régions ont toutefois la latitude de mettre en place certaines mesures de politique linguistique en faveur des langues régionales, à condition qu'elles soient parlées traditionnellement sur leur territoire. C'est ainsi le cas, entre autres, de la Bretagne pour le breton, ou de l'Aquitaine pour l'occitan et le basque, des Régions qui ont mis en place une politique linguistique ambitieuse depuis longtemps. La Région Rhône-Alpes, où sont parlés le francoprovençal et l'occitan, est longtemps restée en retard dans ce domaine. Ce n'est qu'en juillet 2009 que le Parlement régional a adopté une délibération en faveur de ces deux langues¹.

¹ Délibération n° 09-11-450, disponible en ligne (consulté le 23 août 2018): [http://deliberations.rhonealpes.fr/RecueilsPDF/2009/assembleepleniere/reunion des 8 et 20juillet 2009/deliberations/11.ap.langues regionales.PDF](http://deliberations.rhonealpes.fr/RecueilsPDF/2009/assembleepleniere/reunion%20des%208%20et%20juillet%202009/deliberations/11.ap.langues%20regionales.PDF).

Dans cet article, nous ne chercherons pas à retracer précisément les différentes mesures qui ont été peu à peu mises en place, mais plutôt à décrire les motivations idéologiques à l'origine de la décision régionale de se doter d'une politique linguistique, puis à expliquer comment elles ont ensuite marqué les pratiques et les discours de la Région et influencé ses choix. Nous montrerons que ces idéologies n'étaient pas toujours partagées par d'autres actrices et acteurs de la scène régionale, en particulier par les groupes locaux œuvrant en faveur de la promotion du francoprovençal. En effet, leurs actions s'inscrivaient dans une dynamique très différente de celle de la Région, ce qui engendra parfois des malentendus et des tensions.

Depuis fin 2015, une nouvelle Région est née de la fusion entre les anciennes Régions Auvergne et Rhône-Alpes, et une nouvelle majorité a été élue pour la gouverner. Cet article sur la politique linguistique en Rhône-Alpes portera donc essentiellement sur la période antérieure à 2015, et il se concentrera sur la situation spécifique du francoprovençal. Il repose sur l'analyse de documents institutionnels ou para-institutionnels et sur des observations de terrain et au sein de la Région Rhône-Alpes :

- d'abord durant la phase qui précéda l'adoption de la délibération régionale (2006-2009), avec la réalisation, à la demande de la Région, d'une étude sur les langues régionales de Rhône-Alpes (étude «Francoprovençal Occitan Rhône-Alpes (FORA)» BERT/COSTA 2009),
- puis pendant la période de mise en place et de déroulement de la nouvelle politique régionale (2009-2015), alors que nous participions au Comité de pilotage en charge d'accompagner cette politique.

1. Les fondements idéologiques de la politique linguistique régionale (2006-2009)

Dans cette section nous décrivons en premier lieu la situation linguistique de la Région Rhône-Alpes, puis le contexte régional, national et international autour du francoprovençal en 2006-2009, au moment du lancement de l'étude FORA, que nous présenterons ensuite. Nous développerons dans une deuxième partie les motivations qui poussèrent la Région à entreprendre une politique de promotion de ses langues régionales.

Figure 1. Carte du domaine francoprovençal

1.1. Contexte de l'étude FORA (Francoprovençal Occitan Rhône-Alpes)

1.1.1. La Région Rhône-Alpes et ses langues régionales

L'ancienne Région Rhône-Alpes faisait partie des régions administratives françaises les plus étendues. Elle englobait huit départements. Six de ces départements appartiennent, en totalité ou en grande majorité, au domaine francoprovençal (la Savoie, la Haute-Savoie, l'Ain, l'Isère, le Rhône et la Loire), et deux départements sont situés presque totalement en domaine occitan (la Drôme et l'Ardèche). Géographiquement, environ un quart de la Région était donc occitan, et trois quarts francoprovençaux. La majorité du domaine francoprovençal français relevait de cette Région, tandis

que l'aire occitane de Rhône-Alpes ne constituait qu'une petite partie du domaine occitan, qui englobe environ le tiers sud du territoire français.

Si l'occitan jouit d'une tradition militante ancienne, organisée et fédérée, ce n'est pas le cas pour le francoprovençal. Il existait de nombreux groupes locaux, parfois déjà anciens, actifs localement mais peu revendicatifs et en général non fédérés, sauf en Savoie (Fédération *Lou Rbiolon*).

1.1.2. Le contexte politique et idéologique en 2006

Au moment où la Région Rhône-Alpes décidait de lancer une étude préalable en vue de reconnaître officiellement le francoprovençal et l'occitan, le contexte français autour du francoprovençal était ambivalent. La langue avait été reconnue en 1999 comme une des « langues de France » lors de la signature par la France de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (la France n'a jamais ratifié cette charte)². Mais le ministère de l'Éducation nationale persistait à refuser l'enseignement de cette langue, malgré des demandes réitérées de militants, appuyés par des universitaires³.

Au niveau international, l'Unesco s'était saisi du thème des langues en danger et le francoprovençal était répertorié dans son *Atlas des langues en danger dans le monde*⁴ avec comme indice de vitalité le niveau « en danger » (niveau 2 sur une échelle de 5)⁵. Le contexte autour de la question des langues minoritaires était favorable, car l'Unesco portait des discours en faveur de la préservation de la diversité linguistique, des droits linguistiques des minorités, de la reconnaissance d'un patrimoine immatériel ou encore de l'intérêt de l'alphabétisation en langue maternelle.

Au niveau de la Région Rhône-Alpes, des promesses électorales avaient souvent été faites concernant la reconnaissance et la promotion des langues régionales, mais elles étaient jusque-là restées sans effet. Depuis 2004, la Région était gouvernée par une coalition de partis de gauche et

² Voir le rapport Cerquiglini 1999, « Les langues de France », disponible en ligne (consulté le 23 août 2018) : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994000719/index.shtml>.

³ Ce refus reste toujours d'actualité aujourd'hui.

⁴ <http://www.unesco.org/languages-atlas/fr/atlasmap.html>.

⁵ Ce niveau s'expliquait par la situation du francoprovençal plus favorable en Italie, en Vallée d'Aoste, car en France les locutrices et locuteurs natifs étaient déjà peu nombreux et les interactions quotidiennes en francoprovençal étaient devenues assez rares. Sur l'échelle de l'Unesco, 0 est le degré où la langue est éteinte (*extinct*) et 5 celui où elle n'est pas menacée (*safe*).

écologistes, avec à sa tête un président de Région issu du parti socialiste, Jean-Jack Queyranne. Il succédait à une élue de droite, qui elle aussi avait gouverné en coalition. Au niveau national, Jacques Chirac terminait son second mandat présidentiel et Nicolas Sarkozy allait lui succéder en 2007. Il existait donc une opposition entre le Conseil régional Rhône-Alpes, politiquement à gauche, et le gouvernement national, à droite. D'un point de vue politique, la gouvernance de la Région était donc marquée par les rapports de force entre l'État et la Région.

1.1.3. L'étude FORA

En 2006, deux militants, l'un de l'occitan, l'autre du « savoyard », prirent rendez-vous auprès du Service de la culture de la Région Rhône-Alpes. Ils souhaitaient que la Région reconnaisse enfin officiellement ses deux langues régionales et lance une politique en leur faveur semblable à celles d'autres Régions. La personne qui les reçut, le directeur général adjoint des services auprès du président de Région, Abraham Bengio, avait été auparavant l'adjoint de Bernard Cerquiglini, délégué général de la Direction générale à la langue française. Ce dernier avait alors été chargé de dresser la liste des « langues de France » en vue d'une éventuelle ratification par la France de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*⁶. Abraham Bengio avait suivi ce dossier de près, il fut donc très intéressé par la démarche des deux militants venus le rencontrer. Il contribua à convaincre le président de la Région Rhône-Alpes de passer enfin aux actes, et il joua jusqu'en 2015 un rôle essentiel dans la politique des langues régionales. La Région Rhône-Alpes, alors la deuxième région la plus peuplée et la plus riche de France, qui se vivait et se décrivait comme une région innovante, allait enfin pouvoir rattraper son retard dans le domaine linguistique.

Afin de préparer un texte à soumettre aux élus régionaux, il fut décidé de faire réaliser une étude préalable sur les langues régionales de Rhône-Alpes. Le texte de l'appel à projets fut diffusé pendant l'année 2006. Il était très inspiré par des textes précédents ayant conduit à des études en régions occitanes. Le texte de l'appel portait comme titre : *Réalisation*

⁶ La Charte européenne avait été signée par la France en 1999, mais pas ratifiée.

d'une étude sur les langues régionales (occitan et francoprovençal/savoyard) en Rhône-Alpes. Le cahier des charges distinguait deux phases :

«Phase 1: établir un état des lieux des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes, rendre compte des attentes et des espoirs des habitants de Rhône-Alpes en la matière. [...]»

Phase 2: préconiser les termes d'une politique pour la Région Rhône-Alpes, avec plusieurs scénarios budgétaires. L'étude devra également proposer des outils à mettre en place afin que cette politique soit portée à la connaissance des acteurs concernés et du grand public.»

La réalisation de cette étude fut confiée à une équipe pilotée par l'Institut Gardette, de l'Université catholique de Lyon, un institut de recherche spécialisé dans l'étude et la promotion des langues et cultures régionales de Rhône-Alpes⁷. L'équipe rassemblait plusieurs centres de recherches (laboratoires lyonnais DDL et ICAR et le Centre de dialectologie de Grenoble), ainsi que des actrices et acteurs locaux (groupes locaux ou fédérations régionales). Michel Bert était le responsable de l'étude et James Costa se chargea de la partie «Préconisations». Jean-Baptiste Martin, alors directeur de l'Institut Gardette, était le responsable scientifique de l'étude.

L'approche de l'équipe FORA se distinguait de celle habituellement proposée par les bureaux d'études à qui était en général confiée ce genre d'études. Outre la réalisation de sondages attendus par la Région, nous proposons une approche qualitative orientée par la thématique académique des langues en danger, ancrée sur une connaissance préalable du terrain et la réalisation de plusieurs enquêtes locales dans chacun des départements.

Pendant l'étude, un Comité de pilotage de la Région accompagnait à date régulière les travaux. Sa composition était précisée dans l'appel à projets⁸.

⁷ <http://www.ucly.fr/interculturel-et-interreligieux/institut-pierre-gardette/institut-pierre-gardette--22391.kjsp>.

⁸ Le document indique : «Ce comité sera composé : de l'élu porteur principal du projet, qui en assure la présidence : vice-présidente à la Culture ou son représentant, d'un représentant du Conseil économique et social régional, du Directeur général adjoint des services, de la Directrice de la culture de la Région Rhône-Alpes, du Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes ou de son représentant, des Recteurs des Académies de Grenoble et de Lyon ou de leurs représentants, du Directeur de la conservation du patrimoine en Isère, des représentants des deux associations d'enseignants d'occitan-langue d'oc (CREO Rhône-Alpes) et de francoprovençal/savoyard (AES), des représentants des associations culturelles pertinentes au projet: Lou Rbiolon Fédération des groupes de langue savoyarde et le Comité de liaison de l'Ouest francoprovençal, pour le francoprovençal, et l'Institut d'Estudis Occitans (IEO Régional Rhône-Alpes, IEO National) pour l'occitan.»

1.2. Les motivations politiques et idéologiques de la Région Rhône-Alpes

La décision de la Région Rhône-Alpes de se doter d'une politique de promotion de ses langues régionales s'expliquait par des motivations idéologiques qui transparaisaient déjà dans le texte de l'appel à projets ou qui se sont révélées ensuite, en particulier lors des réunions du Comité de pilotage de l'étude FORA.

1.2.1. Promouvoir un patrimoine culturel immatériel

Dès le texte de l'appel à projets, la Région Rhône-Alpes se plaçait sous le parrainage de textes internationaux pour cautionner sa démarche. Ce texte mentionne ainsi la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco (2005). La Région Rhône-Alpes inscrivait donc sa démarche dans une perspective de valorisation d'un patrimoine culturel immatériel, en l'occurrence de deux langues, beaucoup plus que dans la valorisation des locutrices et locuteurs de ces langues. Plus tard, nous avons constaté que la Région redoutait d'être associée à l'image parfois attachée aux langues régionales, celle d'une culture populaire, rurale et pouvant passer pour passéiste. Dès les réunions du Comité de pilotage, il a été dit que la Région soutiendrait les actions culturelles autour des deux langues si elles étaient *bonnes, créatives, innovantes, sexy*. Ces adjectifs ont été employés par le personnel administratif de la Région Rhône-Alpes ou par des élu-e-s du Conseil régional. Ces critères d'évaluation reposaient sur une conception de la culture très éloignée de la culture populaire partagée et mise en scène par les groupes locaux.

1.2.2. Valoriser le plurilinguisme

D'emblée, la décision par la Région d'initier une politique en faveur de l'occitan et du francoprovençal s'inscrivait aussi dans une vision globale de promotion du plurilinguisme. La Région se targuait d'entretenir de nombreux partenariats internationaux, en particulier dans le cadre de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée (le Piémont, le Val d'Aoste, la Ligurie

ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en France), et des «Quatre moteurs de l'Europe» (Catalogne, Lombardie, Bade-Wurtemberg et Rhône-Alpes). Elle désirait valoriser la connaissance des langues parlées dans ces différentes régions européennes.

En plus des langues régionales, la Région Rhône-Alpes souhaitait promouvoir également les langues d'immigration, dans un contexte où la gauche de l'époque s'opposait à une vision politiquement de droite qui mettait l'accent sur l'apprentissage du français par les populations immigrées, allant parfois jusqu'à préconiser l'abandon de leurs langues d'origine par ces populations. À ce fond de débat national s'ajoutait, dans le contexte régional, le souhait de la majorité régionale de l'époque de faire voter les textes qu'elle proposait en se passant systématiquement des votes du Front National, parti politique d'extrême droite. Elle en faisait un point d'honneur et elle considérait que les langues d'immigration seraient un «chiffon rouge» qui dissuaderait ce parti de voter une délibération en faveur des langues régionales.

Sur le modèle de l'étude préalable sur les langues régionales, une autre étude devait être lancée en vue de préparer une politique de promotion des langues d'immigration. Parfois envisagée d'un mauvais œil par certains promoteurs de l'occitan ou du francoprovençal, qui considéraient que ce serait une forme de concurrence, cette étude fut longtemps retardée et, finalisée à la veille de la nouvelle élection régionale de 2015⁹, dans un contexte politique national de tension sur le sujet de l'immigration, elle ne bénéficia pas de la visibilité et de la publicité que connut l'étude FORA.

1.2.3. Contribuer à favoriser une identité régionale

Dans le texte de l'appel à projets, il était précisé, énoncé comme entendu : «*Les langues et cultures occitane et francoprovençale/savoyarde sont deux composantes essentielles de l'identité de la région Rhône-Alpes.*»

Très tôt, l'équipe FORA s'était pourtant aperçue que la question de l'identité de la Région Rhône-Alpes était problématique pour l'institution rhônalpine. Le site internet de la Région présentait bien un essai d'histoire commune de la Région, et le Rhône (fleuve) était présenté comme possible dénominateur commun aux différents territoires régionaux, mais la Région

⁹ https://cmtra.org/Nos_actions/Recherche/131_Etude_sur_les_Langues_de_Immigration_en_Rhone-Alpes.html.

était avant tout décrite avec des termes comme *carrefour*, *terre de contrastes*, *diversité*... Un montage de photos mettait en avant la variété des paysages rhônalpins : glaciers des Alpes, vignobles du Beaujolais, champs de lavande du sud de la Drôme... Et on pouvait lire à l'époque sur le site internet de la Région : « [C]e puzzle à la fois géographique, climatique, sociologique et culturel pourrait être un handicap. Rhône-Alpes en a fait sa force. »¹⁰

Ce choix de valoriser la diversité laissait transparaître un malaise face à l'absence d'unité régionale et au manque de sentiment d'appartenance à une région commune parmi la population. En effet, comme le savent bien les habitant-e-s de la Région Rhône-Alpes, personne ne dit jamais qu'il ou qu'elle est *rhônalpin-e*, et beaucoup d'habitant-e-s de la Région ne connaissaient même pas l'étendue géographique exacte du territoire administratif. Le nom même de la Région n'évoquait qu'une adjonction de territoires (*Rhône*, entité ambiguë évoquant à la fois le nom d'un fleuve ou celui d'un département, et *Alpes*), contrairement à d'autres Régions françaises dont l'unité et l'identité sont bien établies, confortées même parfois par l'existence d'une langue considérée comme propre à leur territoire (Alsace/alsacien, Bretagne/breton ou Corse/corse par exemple). Le déficit de reconnaissance de la Région Rhône-Alpes pesait aussi face à nombre de régions européennes avec lesquelles elle entretenait des liens économiques et culturels, des régions dont le toponyme était historiquement signifiant et/ou qui disposaient d'une langue particulière (Catalogne ou Val d'Aoste par exemple).

La Région Rhône-Alpes espérait donc que la valorisation de *ses* langues pourrait l'aider à se forger une image distinctive (BERT/COSTA 2011), et l'étude préalable à la mise en place d'une éventuelle politique linguistique devait apporter des éléments de réponse face à cette interrogation. Les sondages révélèrent qu'une minorité de Rhônalpin-e-s considérait les langues régionales comme un élément important de l'identité régionale, mais qu'une forte majorité estimait que la Région Rhône-Alpes devait soutenir ses langues.

1.2.4. Initier une politique économique et innovante

L'éventuel potentiel économique de la valorisation des langues régionales était une autre motivation de la Région, idéologiquement évidente dans un contexte économique libéral. L'argument économique pouvait de plus aider

¹⁰ Ces informations étaient disponibles sur le site internet de la Région Rhône-Alpes jusqu'en 2015, dans une section intitulée « Carte d'identité ».

à emporter la majorité lorsque la délibération serait proposée aux votes. Une commodification (HELLER 2010) de ces langues était donc envisagée par le secteur de la Culture, qui pilotait les opérations, et des élu-e-s en charge d'autres secteurs, comme le Tourisme, l'Économie ou l'Agriculture, furent conviés aux réunions du Comité de pilotage. Toutefois, seul l'élu de l'Agriculture prit part à certaines séances, et les responsables administratifs régionaux des différents secteurs envisagés, public captif «sommé» d'assister à une des réunions, semblèrent peu convaincus.

Région riche, vaste et peuplée, la Région Rhône-Alpes affichait l'innovation comme une de ses caractéristiques premières. En choisissant l'équipe FORA pour conduire l'étude sur les langues régionales, elle faisait montre d'originalité en confiant la réalisation à une équipe pilotée par des universitaires plutôt qu'à un bureau d'études, pour une approche qualitative ancrée sur son territoire plutôt qu'une approche quantitative.

Pourtant, la composition du Comité de pilotage, sur le modèle de ceux ayant déjà existé en domaine occitan, l'invocation d'exemples issus d'autres Régions, comme la Bretagne ou l'Aquitaine, ont dans les faits notablement réduit la marge d'innovation. Le poids des modèles préexistants a fortement pesé sur l'image de ce que devait être une langue, des attributs dont elle devait disposer, en particulier sur les représentations concernant l'enseignement et la graphie, ce qui s'avéra peu approprié au cas spécifique du francoprovençal (PIVOT 2016).

2. La politique linguistique régionale, une vision institutionnelle peu adaptée aux pratiques locales du francoprovençal (2009-2015)

Les politiques linguistiques décidées au niveau des actrices et acteurs institutionnel-le-s et de gouvernance proposent des lignes directrices d'actions à travers les axes de financement et les cadres programmatiques. Dans la première partie de cet article, nous avons montré en quoi et comment le cadre programmatique de la Région Rhône-Alpes était révélateur des idéologies dans lesquelles les décideuses et décideurs s'inscrivaient au moment de mettre en place la politique linguistique des langues régionales. Ces politiques dessinaient à la fois les orientations à favoriser pour la promotion de ces langues, en particulier le francoprovençal, et les moyens d'action de cette promotion.

Dans cette seconde partie, nous présentons les écarts entre les objectifs de ces cadres et ceux des acteurs locaux de la promotion du francoprovençal. Ces visions et ces pratiques divergentes s'expliquaient par un contexte de dynamique sociolinguistique que nous qualifions de postvernaculaire.

2.1. Des chercheurs impliqués comme acteurs de la politique linguistique

Selon une perspective sociolinguistique critique, il est nécessaire de positionner notre discours dans le cadre de sa production. D'une certaine manière nous avons aussi été actrice et acteur de la politique linguistique de la Région, dans le sens où nous avons en partie participé à l'élaboration du cadre programmatique, à travers l'étude FORA. Notre implication ne se situe pas au niveau décisionnel ou d'imposition du cadre, mais la définition des lignes directrices de la politique régionale s'est en partie appuyée sur les préconisations faites en conclusion du rapport FORA. Dans la deuxième phase, c'est-à-dire dans la mise en œuvre de cette politique, notre rôle a été d'être des observateurs, par notre statut de chercheurs, mais nous avons également été sollicité-e-s comme experts pour faire des propositions en tant que membres du Comité de pilotage de la politique régionale. Au cours de ces années, nous avons également accompagné un certain nombre d'associations dans leurs pratiques sociales de promotion des deux langues régionales. Ainsi, au plus près des principaux responsables de la politique régionale, notre position nous permet de porter un regard rétrospectif sur les conditions de sa mise en œuvre, sur ses impacts mais également de proposer une analyse critique de la situation. Le changement d'orientation politique en 2016, qui a mis un terme au Comité de pilotage et réduit les ambitions de la politique en faveur des langues régionales, permet de circonscrire notre regard rétrospectif à la période allant de 2009 à 2015.

Le cadre notionnel pour l'analyse de cette seconde phase repose sur une démarche de recherche du sens que revêt la promotion du francoprovençal, langue régionale, pour les différent-e-s actrices et acteurs. Il s'agissait d'apprécier la pratique langagière en tant que pratique sociale et non en tant que performance linguistique. C'est en ce sens que nous avons défini que la situation de terrain telle que les groupes locaux la construisaient par leurs pratiques relevait d'une dynamique sociale, historiquement située, et sociolinguistiquement déterminée par des discours sur la langue régionale

et des pratiques de celle-ci. Ils donnaient plus à *voir* la langue dans une démarche de valorisation de sa fonction sémiotique qu'à viser le retour des pratiques de communication usuelles. Ce contexte dynamique spécifique, que nous avons nommé postvernaculaire, nous est apparu pertinent pour expliquer le hiatus émergeant entre une politique linguistique de promotion de la langue pensée «*top-down*», selon des modèles appartenant à d'autres contextes de langues régionales, et la manière dont les groupes locaux construisent et vivent la valorisation de leur langue (PIVOT 2014).

2.2. Dynamique sociolinguistique postvernaculaire du francoprovençal

La notion de postvernaculaire a été définie par SHANDLER (2006) à propos de la situation du yiddish à New York. Il indique que les pratiques langagières des membres de la communauté yiddish s'inscrivent dans une pratique sociale de la langue dont la symbolisation sémiotique est surtout valorisée dans une mise en scène où ce qui compte avant tout, c'est qu'elle soit vue et entendue davantage que parlée et comprise. Après observation des pratiques sociales du francoprovençal, qui sont essentiellement portées par des associations de patoisant-e-s, il est apparu que ces pratiques relevaient également avant tout d'une mise en scène de la langue, au sens propre lors des représentations théâtrales, de chants, ou même lors des discours officiels, comme au sens figuré quand ces associations disaient vouloir *faire vivre la langue* (BERT/PIVOT 2015).

Ce qui est significatif de la situation du francoprovençal en région Rhône-Alpes, c'est que la langue, qui a cessé d'être une langue de communication usuelle depuis longtemps et que seul un petit nombre de personnes maîtrise encore, conserve néanmoins des fonctions sociales, mais d'ordre essentiellement symbolique. C'est le cas pour son lien à l'histoire locale, à travers les toponymes par exemple, mais aussi à travers les savoirs culturels traditionnels, agricoles, artisanaux, vestimentaires, culinaires. Il s'agit du lien qui est généralement mis en avant, non pas sous la forme d'une nostalgie des temps passés mais plutôt d'une valorisation d'une histoire dont les souvenirs s'estompent avec la disparition des témoins de cette époque. La langue fait partie de ces souvenirs. Pas plus qu'il n'y a volonté de retourner aux pratiques d'une vie passée, il n'y a volonté de renverser la situation linguistique pour redonner au francoprovençal son statut de langue de communication usuelle en lieu et place du français, ou même à

ses côtés. Les efforts consentis pour apprendre, réapprendre, transmettre, initier, sensibiliser, participent d'une démarche qui cherche à valoriser un patrimoine et non une pratique communicative. Le francoprovençal est alors davantage le symbole d'une identification au territoire local à travers la valorisation de ses pratiques culturelles que celui d'une revendication identitaire basée sur le statut de locutrice ou de locuteur.

Dans un tel contexte, les attentes et les projections des politiques régionales de valorisation de la langue, qui s'appuyaient en grande partie sur une représentation de la langue comme moyen de communication et rejetaient le lien au folklore perçu comme passéiste, ne correspondaient pas aux pratiques sociales et aux attendus en termes de politique linguistique des groupes locaux. Cela s'entendait dans les discours des acteurs institutionnels, « *si c'est pour faire ça* [i.e. de la culture populaire], *ils* [i.e. les groupes patoisants] *n'ont pas besoin de la Région*», mais se voyait également dans les appels à financement de projets culturels où étaient systématiquement incitées et valorisées les actions de création *modernes*. Ce fut le cas par exemple pour le groupe de musique contemporain bressan *Vouv'tia Vénou* qui écrit des chansons en francoprovençal, ou d'écrivain-e-s qui publient des œuvres originales en francoprovençal dans la collection Régionales¹¹ subventionnée par la Région. En revanche, les groupes patoisants qui souhaitaient publier leurs mémoires locales avaient de grandes difficultés à se faire financer et le faisaient souvent à compte d'auteur-e. Les attentes élitistes des actrices et acteurs institutionnels, issues de leur représentation de ce qu'était la *Culture*, ne cadraient pas avec les pratiques locales dont le but était de valoriser un folklore qui, sans s'inscrire dans une démarche passéiste, mettait en valeur les traditions. Dans un budget pourtant significatif, aucune ligne de financement n'était disponible pour ce type de pratiques. Ce qui était considéré comme relevant de la tradition était systématiquement renvoyé vers le dispositif *Mémoire du xx^e siècle*, qui lui, n'avait pas de financements dédiés aux langues régionales et ne soutenait donc pas davantage les actions des groupes patoisants.

L'orientation budgétaire et les injonctions récurrentes à déposer des dossiers d'aide au financement des projets dans la ligne réservée aux langues régionales ont été des indicateurs des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la politique linguistique régionale. Les responsables

¹¹ Liste des ouvrages publiés en langue régionale: <http://www.livresemcc-jdidees.com/livres/collection-regionales/>.

politiques et leur administration ne comprenaient pas pourquoi aussi peu de demandes remontaient lors des appels à projets de valorisation des langues régionales, au point de sermonner régulièrement les membres des groupes locaux sur leur « responsabilité vis-à-vis de la sauvegarde de la langue ». Peu de groupes patoisants ont été en mesure de répondre aux critères et aux exigences d'une valorisation d'une langue de culture et de communication.

2.3. Une vision unificatrice face à une pratique de la diversité

La Région a misé sur le lien identitaire, faisant des langues régionales un atout pour légitimer son existence historique et territoriale, selon le principe idéologique des États-nations qui associe l'identité à une unité territoriale et linguistique. Cette vision n'était pas partagée par les groupes locaux. On retrouve cette divergence dans les petites batailles livrées autour des noms de la langue. Les élu-e-s et autres actrices et acteurs institutionnel-le-s refusaient systématiquement que soit utilisé le mot de « patois » lorsqu'il s'agissait d'évoquer le francoprovençal, « patois » renvoyant à une idée de *dialecte*, de *non-langue*. Il arrivait même que la remarque en soit faite publiquement et qu'elle soit directement dirigée vers les membres des groupes patoisants. En face, les patoisant-e-s, non pas par esprit de contradiction mais parce que leur langue est avant tout *leur patois*, avaient du mal à utiliser le mot « francoprovençal ». Ils en connaissaient et reconnaissaient le sens en termes linguistique, scientifique et politique, mais ne se l'attribuaient pas.

De même, les appellations locales que l'on peut entendre dans la bouche des patoisant-e-s, comme « savoyard », « bressan », « lyonnais », « dauphinois » pour désigner les variantes du francoprovençal et leurs liens territoriaux, s'opposaient à la dénomination d'« arpitan » qui se veut unificatrice, à l'image de l'occitan, pour rendre compte d'une unité linguistique légitimée autour des Alpes. Au sujet de la question de la dénomination, deux visions s'opposaient, l'une unifiante qui cherchait à gommer ou dépasser la diversité linguistique, historique et des réalités territoriales et l'autre qui rendait au contraire compte de cette diversité et de l'absence d'une identification large à un espace linguistique, communautaire, territorial au-delà du local (BERT/COSTA 2014). La politique linguistique de la Région peinait à reconnaître et à valoriser cette diversité, et en cela, avait du mal également à légitimer les porteparole de cette diversité et leurs actions.

Les difficultés s'exprimaient également à travers le poids des modèles convoqués pour mettre en œuvre la politique de valorisation des langues, particulièrement au regard de la vision des pratiques linguistiques et de celles de la transmission. Les langues régionales, une fois reconnues comme telles, prennent alors un statut de langue à part entière, d'où le besoin de les distinguer des patois, dénomination trop péjorative qui rappelle leur ancien statut de non-langue. À ce titre, elles doivent être parlées, transmises et enseignées, comme les autres langues. Les responsables institutionnels régionaux exhortaient régulièrement les membres des groupes patoisants à « parler le francoprovençal et à le transmettre à leurs enfants », en méconnaissance totale de la réalité des pratiques linguistiques : concrètement très peu de personnes étaient capables de transmettre la langue à leurs enfants puisque la majorité de ceux et celles qui font partie des groupes de patoisant-e-s ne peut pas tenir une conversation en patois.

La revitalisation des langues est généralement vue comme relevant de l'implication des enfants dans le processus de transmission, et ce, par l'École. Dans le cas du francoprovençal, la bataille se joue auprès des institutions d'État, seules légitimes pour décider des programmes scolaires et d'un enseignement de langue régionale. Or le francoprovençal n'est officiellement pas une langue régionale d'État. Il est reconnu comme « langue de France » par le ministère de la Culture, mais non comme langue pouvant être enseignée. Il ne bénéficie donc pas des mêmes droits que l'occitan. C'est justement sur ce point que la Région se positionnait, cherchant à faire reconnaître le francoprovençal à l'égal de l'occitan. Mais cette bataille s'est heurtée à une réalité pratique de rareté de personnes capables et habilitées à enseigner le francoprovençal d'une part, et à l'absence de matériel pédagogique d'autre part. Ces deux aspects sont loin d'être anodins et servent d'arguments à l'État pour refuser d'ouvrir des classes de francoprovençal. Ici, peu importe finalement les objectifs, qui sont de valoriser une langue et qui peuvent être réalisés en dehors de matériaux pédagogiques institutionnels, ce qui prime c'est un discours reposant sur un modèle d'enseignement dominant qui ignore les actions menées dans les écoles par les groupes patoisants. Quand ils le pouvaient, ces groupes participaient en effet aux activités du temps périscolaire et transmettaient un peu de leurs savoirs sur la langue et les traditions. Toutefois, ils ne cherchaient pas à enseigner la langue comme on enseigne les langues étrangères mais davantage à sensibiliser les enfants à l'existence d'un patrimoine linguistique local.

La conception de l'enseignement et de la transmission, mais également du statut de « vraie langue », conduisait à un autre point d'achoppement,

autour de la question de l'écrit, de la graphie et de sa standardisation. La politique linguistique régionale favorisait et encourageait les pratiques culturelles et littéraires en langues régionales, de même qu'elle soutenait l'idée de production de matériel pédagogique pour l'enseignement. En ce sens, elle appelait également à une unification et une normalisation des systèmes d'écriture, entre autres à travers la collection littéraire qu'elle finançait, mais aussi les productions écrites qu'elle mettait en ligne sur son site ou donnait à voir à travers les expositions itinérantes dédiées aux langues régionales. Tout un dispositif permettait de montrer que le francoprovençal était bien une « vraie » langue, avec une tradition écrite ancienne, et d'encourager la pratique de l'écrit (discours officiels en ligne, traductions de certains textes, etc.). La politique linguistique prenait alors des allures de normativisation prônant la codification de la graphie, la standardisation des différentes formes dialectales en « un » francoprovençal. Les discussions étaient nombreuses et les débats passionnés autour de ces questions, mais ils n'impliquaient que les actrices et acteurs institutionnel-le-s. Les membres des groupes locaux ne se mêlaient pas de ces débats, qui ne concernaient finalement ni leurs préoccupations, ni leurs pratiques. Ils n'utilisent que peu l'écrit : pour eux leur patois est avant tout une langue orale, l'écrit leur sert comme aide-mémoire ou support pour raconter les temps anciens. La graphie ainsi que la norme orthographique leur importent peu et quand un choix doit être fait, ils optent en général pour une graphie locale. La relation à l'écrit n'est pas un aspect fondamental pour les groupes patoisants alors qu'elle l'était pour les actrices et acteurs de la politique linguistique de la Région. Ces deux attitudes différentes ont été des marqueurs d'une divergence entre les objectifs et les attendus de la politique linguistique régionale et ceux des pratiques sociales de la langue, portées par les groupes locaux.

2.4. Les effets positifs de la politique linguistique

L'analyse de la politique linguistique de la Région a permis de souligner les enjeux sociaux autour des pratiques de valorisation et de promotion du francoprovençal. Les attendus et les objectifs des différent-e-s actrices et acteurs ne coïncidaient pas forcément, menant alors à des situations d'incompréhension et de frustration de la part des actrices et acteurs institutionnel-le-s comme des groupes locaux. Si ces attendus ne se sont pas toujours rencontrés, donnant parfois le sentiment que la politique

linguistique était finalement un coup d'épée dans l'eau, il n'en reste pas moins indéniable que celle-ci a eu des répercussions positives.

Dans un premier temps, et ce n'est pas le moindre des effets positifs, le vote par le Conseil régional de la délibération reconnaissant l'existence de deux langues régionales en Rhône-Alpes a mis en lumière et a légitimé le francoprovençal, jusque-là largement ignoré de la majorité de la population. Le patois, les patois, étaient connus, parfois avec leurs noms locaux, mais patoisant-e-s et non-patoisant-e-s ignoraient que ces différents parlers pouvaient être regroupés sous un même «ensemble» linguistique. C'est la politique linguistique menée par la Région, à travers notamment la publication de *flyers* et la mise en place d'expositions d'informations itinérantes, qui a permis à certains de découvrir une aire linguistique dépassant les limites des territoires locaux jusqu'en Italie et en Suisse. Cette visibilisation n'est pas neutre ni sans conséquences. Devenant une entité légitime, la langue a légitimé celles et ceux qui la parlent, celles et ceux qui œuvrent pour la sauver, la valoriser, dans leurs actions mais aussi dans leur rôle social. Elles et ils sont devenus les détentrices et détenteurs d'une ressource régionale à valoriser, valorisée et valorisable. Aujourd'hui, le francoprovençal est l'égal de l'occitan, du breton ou du corse, du moins dans l'esprit de certain-e-s et dans leurs discours. C'est notamment le cas de celles et ceux qui réclament son enseignement à l'école. Pour d'autres, le francoprovençal, ou leur patois, est devenu une langue à part entière, qui peut s'écrire (même si elle n'a pas d'orthographe fixée), se parler et se transmettre. La honte passée n'est plus qu'un mauvais souvenir, remplacée par une certaine fierté. Une fierté qui s'affiche, lors des manifestations locales, accompagnée ou non de costumes folkloriques, de chants ou d'exposition d'outils anciens. Une fierté communiquée aux plus jeunes et qui espère semer quelques désirs d'apprendre la langue. Toutes ces actions que les groupes patoisants faisaient avant la mise en place de la politique linguistique se sont retrouvées renforcées et mises en lumière par le soutien, finalement plus symbolique que financier, de la Région. Cela a aussi eu comme effet de sortir de leur isolement ces groupes, qui – à part en Savoie où une fédération regroupait déjà plusieurs associations locales – ignoraient l'existence des autres groupes. La période de 2009 à 2015 a permis de multiplier les échanges, les rencontres, comme celles autour de la Fête internationale du patois qui a eu lieu alternativement dans l'un des trois pays de l'aire linguistique du francoprovençal¹².

¹² Entre 2009 et 2015, la Fête internationale du patois (francoprovençal) a été organisée à tour de rôle entre la France (2009 à Bourg-Saint Maurice, 2011 à Saint-Pierre d'Entremont, 2015 à Reignier), l'Italie (2010 à Aoste, 2014 à Courmayeur) et la Suisse (2013 à Bulle).

Un autre effet positif se mesure aux projets qui ont vu le jour, tel que celui portant sur la toponymie (voir le projet TOPORA)¹³. Préconisation de l'étude FORA, le projet a rencontré un vif succès ainsi qu'un support important de la Région mais également de l'Institut Pierre Gardette et de l'association Patrimoine des Pays de l'Ain. De nombreuses associations, pas toutes patoisantes, se sont investies dans cette recherche des toponymes et de leur étymologie, donnant à la langue locale une valeur historique et patrimoniale. Les groupes locaux ont bénéficié de cet engouement, car, souvent partenaires du projet, ils apportaient leurs savoirs et leurs archives qui venaient alimenter la base de données toponymiques. C'est un exemple de collaboration des institutions politiques et universitaires et de la société civile qui montre que les questions de langues régionales sont au cœur d'une certaine demande sociale. L'intérêt particulier que les gens portent à l'origine des mots, à celle des noms de lieux, souligne le lien qui existe entre une langue et un territoire à travers une histoire qui se raconte, qui se cherche ou qui s'invente. Double ancrage scientifique et individuel, le projet a permis de mettre en évidence l'ancienneté de la langue dans l'espace rhônalpin, rejoignant ainsi l'idéologie de l'identité, et d'un autre côté d'en attester l'authenticité et par là même d'en faire un patrimoine. C'est certainement sur ce dernier aspect que les visions convergent; les langues régionales font dorénavant partie du patrimoine, local, régional, linguistique, culturel...

Dix ans de politique linguistique en faveur du francoprovençal... Et demain ?

La politique linguistique de la Région Rhône-Alpes aura marqué la pratique sociale du francoprovençal en donnant de la légitimité à son existence. Certes, toutes les actions du programme politique n'ont pas été concluantes et il a été montré sur quels points les visions des Institutions ne coïncidaient pas toujours avec la réalité des pratiques sociales, mais le fait est que pendant dix ans, les langues régionales ont été au cœur d'une politique linguistique.

Aujourd'hui, la dynamique est un peu retombée. Si les groupes patoisants continuent d'œuvrer comme ils le faisaient avant et pendant les années 2009

¹³ Voir l'article de FRÉCHET dans le présent ouvrage et le site internet : <https://www.ucl.fr/topora/>.

à 2015, l'actuelle gouvernance régionale n'est plus aussi présente et active sur le sujet de la politique linguistique. L'absence d'actions ou de discours programmatiques est à considérer comme une politique en soi, et nous sommes obligés de souligner que les orientations actuelles n'œuvrent pas pour une continuité avec les engagements précédents. Pour preuve, après un relatif silence sur la question de sa politique linguistique, la nouvelle Région a publié sur son site internet une page d'actualité annonçant que « *le francoprovençal [serait] mis à l'honneur le 7 novembre [2018]* »¹⁴. Sur cette page, on peut relever un indice du changement de cap idéologique dans l'invitation pour cette journée, où « *chacun est invité à se vêtir de sa tenue traditionnelle, de manière à pleinement vivre cet événement* », une formulation qui n'aurait jamais été faite du temps où la langue régionale devait être *moderne et sexy*.

La question de la valorisation des langues régionales, en tant que langues minoritaires, relève avant tout de postures et de discours idéologiques sur les langues et sur la communauté qui les parle. Les minorités s'ancrent dans les espaces de négociations qu'elles peuvent intégrer. Pendant ces dix ans, les groupes patoisants mais aussi la langue régionale ont pu se développer dans un espace social qui en légitimait l'existence par leur valeur représentant une diversité positive, linguistique, historique et patrimoniale, mais pas folklorique. Une autre politique régionale pourrait reconnaître ces mêmes groupes, cette même langue pour d'autres valeurs sociales, des valeurs patrimoniale et folklorique par exemple.

¹⁴ Page internet mise en ligne le 30 octobre 2018 : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/491/23-le-francoprovençal-a-l-honneur-le-7-novembre-a-lyon.htm>.

Références bibliographiques

- BERT Michel, COSTA James, «Occitan and Francoprovençal in Rhône-Alpes : Symbolic borders and ideological implications», in WATT Dominic, LLAMAS Carmen (éd.), *The handbook of language and borders*, Édinburgh : Edinburgh University Press, 2014, p. 186-205.
- BERT Michel, COSTA James, «De l'un et du divers. La région Rhône-Alpes et la mise en récit de ses langues», *Mots. Les langages du politique*, n° 97, 2011, p. 45-57.
- BERT Michel, COSTA James, MARTIN Jean-Baptiste, *Étude FORA : franco-provençal et occitan en Rhône-Alpes, Étude scientifique pilotée par l'Institut Pierre Gardette*, Lyon, 2009.
- BERT Michel, PIVOT Bénédicte, «Faire vivre la langue : pratiques et discours des associations francoprovençales», in *Transmission, revitalisation et normalisation. Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales de Saint-Nicolas*, Aoste : Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique (Région autonome de la vallée d'Aoste), 2015, p. 99-110.
- HELLER Monica, «The commodification of language», *Annual Review of Anthropology*, n° 39, 2010, p. 101-114.
- PIVOT Bénédicte, «Les enjeux sociaux de la revitalisation du francoprovençal en Rhône-Alpes», in *Transmission, revitalisation et normalisation. Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales de Saint-Nicolas*, Aoste : Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique (Région autonome de la vallée d'Aoste), 2016, p. 123-133.
- PIVOT Bénédicte, *Revitalisation de langues postvernaculaires : le franco-provençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*, thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2014.
- SHANDLER Jeffrey, *Adventures In Yiddishland : Postvernacular Language & Culture*, Berkeley & Los Angeles & Londres : University of California Press, 2006.
- UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Paris : Unesco, 2005.

Une analyse variationniste de la palatalisation des latérales en francoprovençal

Jonathan R. Kasstan

University of Westminster, Royaume-Uni

Introduction¹

Depuis les études sociolinguistiques fondatrices de LABOV (1963, 1966) en Amérique du Nord, le domaine de la sociolinguistique variationniste continue à faire avancer notre compréhension des motivations internes et externes qui provoquent la variation et le changement linguistique. Dans son travail, influencé principalement par Weinreich, Labov a refusé la doctrine des structuralistes par rapport à la notion de «variation libre». À la place, il propose avec WEINREICH et HERZOG (1968) une structure théorique d'analyse des données qui présentent une hétérogénéité systématique en postulant le caractère optionnel des règles grammaticales en fonction de critères qui relèvent de facteurs extralinguistiques (en particulier, les variations diastratique et diaphasique). Pour Labov, il est nécessaire d'observer et de comprendre l'hétérogénéité de la variation linguistique dans l'ensemble de la communauté. Dans son étude à New York City, LABOV (1966) a démontré une stratification sociale nette dans

¹ L'auteur tient à remercier ici les éditrices de ce volume pour leurs efforts lors de la rédaction de ce chapitre. La communication est dédiée à la mémoire de Federica Diémoz, fervente défenseuse du patois, qui a beaucoup influencé le travail de l'auteur.

la réalisation variable du phonème /r/, produit après une voyelle (par exemple *fou[r]th floo[r]*, « quatrième étage »). Le taux d'occurrence du /r/ changeait de façon prévisible pour chaque catégorie sociale selon le contexte stylistique (le registre) de la parole. En général, la production du /r/ était plus élevée dans des registres plutôt « formels » (par exemple prononciation des listes de mots) et moins élevé dans des contextes spontanés (par exemple dans la conversation). LABOV a alors conclu qu'au sein de la « communauté linguistique », qu'il définit comme étant un espace socialement structuré de pratiques et de représentations linguistiques partagées par un ensemble de locutrices et locuteurs (1972)², la conscience sociale d'une norme linguistique commune dirigeait la variation autrefois appelée « libre » par les structuralistes.

Malgré l'importance de ce paradigme de sociolinguistique quantitative, désormais dominant, ainsi que les diverses études reprenant le modèle labovien qui ont suivi, surtout en Amérique du Nord et en Europe, les langues minoritaires figurent très peu dans la littérature variationniste en comparaison avec les langues dominantes (STANFORD 2016). Ceci est surprenant, d'autant plus dans la mesure où LABOV (1994, 141) et CHAMBERS (1995, 16) considèrent que Louis Gauchat, l'un des fondateurs du Glossaire des patois de la Suisse romande, a été l'un des pionniers de la sociolinguistique variationniste, avec son étude du changement linguistique dans une communauté de locutrices et locuteurs du francoprovençal à Charmey, dans le canton de Fribourg (GAUCHAT 1905). Par conséquent, les modèles laboviens de la variation et du changement linguistiques ne sont élaborés qu'à partir d'un très petit échantillon de langues. Cet état de fait devient plus problématique encore si nous prenons en considération l'éventuelle disparition de 50 à 90% de langues au cours de ce siècle (LEE/VAN WAY 2018). Ce gouffre entre la théorie sociolinguistique et la diversité géolinguistique pose une question fondamentale pour la recherche : les langues en danger peuvent-elles contribuer aux modèles théoriques dans le champ de la sociolinguistique quantitative ? Afin d'aborder cette question, notre communication présente des observations tirées d'une étude variationniste menée sur le dialecte francoprovençal parlé dans les Monts du Lyonnais (KASSTAN 2015, 2019a, 2019b). Nous nous y penchons en particulier sur la nature de la variation diaphasique dans une langue minoritaire, en l'absence d'une norme cohérente ou d'un standard largement accepté.

² « *Participation in a set of shared norms ; these norms may be observed in overt types of evaluative behavior, and by the uniformity of abstract patterns of variation which are invariant in respect to particular levels of usage* » (LABOV 1972, 120-121).

1. La théorie labovienne et la variation diaphasique

Comme le décrit Thibault dans son introduction, Labov a proposé d'interpréter la variation linguistique sous la forme d'une observation diastratique et diaphasique à travers le « *degré de conscience que les locutrices et locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté* » (THIBAUT 1997, 285)³. La méthode variationniste met en relation directe et de manière quantitative (a) des « variables linguistiques » (par exemple, les différentes réalisations de la négation de phrase « (ne)... pas » en français contemporain), (b) des « variables sociales » (comme le genre, l'âge, la classe sociale, l'identité ethnique des locutrices et locuteurs entre autres) et (c) des facteurs interactionnels (comme le registre). Les avantages de cette méthode sont nombreux. Elle permet de souligner des comportements différentiels entre des catégories sociales spécifiques (hommes/femmes, ancien-ne-s/jeunes, locuteur-trice/apprenant-e, etc.). Une stratification selon (a) la classe sociale et (b) le registre indiquera, par exemple, une hiérarchie de valorisations de certaines formes linguistiques dans telle ou telle communauté. Une telle stratification sociale est déjà très bien documentée dans le contexte anglophone (voir par exemple LABOV 1972 ou TRUDGILL 1974). De plus, une stratification supplémentaire selon trois classes d'âges soulignera *probablement* un éventuel changement linguistique en cours dans une communauté (voir par exemple la chute de la particule « ne » chez des francophones tourangeaux au fil du temps, ASHBY 1981, 2001). Nous précisons « probablement » en considérant l'adage de WEINREICH *et al.* (1968, 188) : « *Toute variabilité et hétérogénéité dans la structure d'une langue n'implique pas forcément un changement, mais tout changement génère de la variabilité et de l'hétérogénéité.* »⁴ C'est alors la variation diaphasique qui constitue l'un des piliers centraux dans la doctrine labovienne de la variation et du changement linguistique. Cependant, nous soulignons quand même deux critiques souvent formulées aujourd'hui à l'encontre de cette approche. Elles mettent en évidence que l'essentiel des travaux de la sociolinguistique variationniste sont constitués d'études portant, d'une part, sur des témoins monolingues et, d'autre part, sur des langues dominantes (voir SANKOFF 2002 ;

³ Pour une argumentation contre cette méthode, voir par exemple GADET (1992).

⁴ [traduction française des éditrices] « *Not all variability and heterogeneity in language structure involves change, but all change involves variability and heterogeneity.* »

NAGY/MEYERHOFF 2008; SMAKMAN 2015; KASSTAN 2017, *inter alia*). Plusieurs raisons nous poussent à remettre en question l'universalité de ces modèles: non seulement parce que la majorité de la population mondiale est composée de locutrices et locuteurs multilingues, mais également parce que «*la variation qui se trouve dans des communautés bilingues ou multilingues est plus considérable que celle que l'on trouve dans les communautés monolingues ou celles qui sont dominées par une langue majoritaire*»⁵ (SANKOFF 2002, 640). Nous estimons par ailleurs qu'une analyse de données linguistiques récoltées auprès de personnes en cours d'apprentissage d'une langue s'avérera riche d'enseignements pour la recherche sociolinguistique. En effet, ce type de témoins représente une partie non négligeable de l'ensemble des locutrices et locuteurs dans les communautés linguistiques où sont maintenues les langues en danger (NANCE *et al.* 2016; KASSTAN 2017).

2. Les « néolocuteurs-trices » et les langues en danger

Le francoprovençal présente toutes les caractéristiques d'une langue en voie de disparition: le nombre de locutrices et locuteurs baisse progressivement au fil du temps et la transmission familiale est maintenant interrompue dans la grande majorité des cas (ZULATO/KASSTAN/NAGY 2018), ce qui est le signe d'un stade de déclin très avancé. Cependant, comme dans le contexte d'autres langues menacées de disparaître, nous remarquons une forte augmentation de *new speakers*, ou «néolocuteurs-trices», un terme désignant des personnes qui apprennent une langue minoritaire dans des programmes d'immersion, des contextes d'éducation bilingue, des projets de revitalisation ou comme apprenant-e-s adultes (O'ROURKE/PUJOLAR/FERNANDO 2015). Comme le souligne JAFFE (2015), les apprenant-e-s constituent une catégorie non négligeable dans la mesure où leur existence peut signaler un pas décisif vers la revitalisation. De plus, un nombre important d'études sur les néolocutrices et néolocuteurs permet de relever plusieurs caractéristiques communes. Pour le catalan, WOOLARD montre que les locutrices et les locuteurs natifs et celles et ceux qu'elle appelle les *New Catalan speakers* ne partagent pas la même identité linguistique, ce qui révèle aussi des tensions communautaires: «*Les New*

⁵ [traduction française des éditrices] «*The variability found in bi- and multilingual speech communities is more extensive than that found in monolingual and majority language communities*».

Catalan speakers *sont des locuteurs de langue seconde (L2) qui se voient à la fois comme étant catalans et espagnols, contrairement aux catalans natifs*» (1989, 44)⁶. Le contexte catalan est semblable à celui du basque, où URLA (1993, 830) établit, dans ses travaux, une distinction entre les *euskaldun zaharrak* (ou «vieux bascophones»), des locutrices et locuteurs occupant des emplois ouvriers, et les *euskaldun berriak* (ou «néobascophones») qu'elle décrit comme des *citadin-e-s issu-e-s de la classe moyenne*. Nous retrouvons les mêmes descriptions dans de nombreuses études sur le néobreton, une variété standardisée parlée par des sujets qui sont «*caractérisés comme étant typiquement de la classe moyenne, citadins, bien instruits et politisés, qui parlent un breton standardisé, inintelligible aux locuteurs natifs*» (JONES 1998, 323)⁷.

L'émergence de néolocutrices et néolocuteurs dans des programmes de revitalisation est également documentée pour le francoprovençal, même si le nombre absolu de locutrices et locuteurs reste faible en comparaison avec le catalan, le basque ou le breton. Dans leur enquête menée dans l'ex-région Rhône-Alpes, BERT, COSTA et MARTIN (2009) décrivent un petit nombre de néolocutrice et néolocuteurs présentant des caractéristiques sociales semblables à celles des néobretonnant-e-s. Nous retrouvons le même phénomène en Suisse et en Vallée d'Aoste (par exemple DUNOYER 2010; MEUNE 2018). BERT et GRINEVALD indiquent aussi, dans leur description, un niveau de différenciation linguistique important entre néolocutrices et locutrices et locuteurs natifs: «*la variété qu'ils parlent, en général dans des contextes limités, est souvent une variété standardisée, qui peut présenter des signes d'obsolescence linguistique*» (2010, 129).

En général, nous remarquons une forte dispersion géographique de ces locutrices et locuteurs. Ils dépendent principalement d'Internet pour pratiquer la langue, sauf lorsqu'ils se réunissent à l'occasion de manifestations militantes. Certain-e-s néolocutrices et néolocuteurs dans l'espace francoprovençal ont récemment adopté le glottonyme «arpitan», terme peu répandu en dehors du mouvement arpitaniste. Elles et ils nourrissent l'espoir qu'il remplacera la dénomination «francoprovençal» (voir KASSTAN 2019a). Ces locuteurs-trices militent pour la reconnaissance d'une identité linguistique commune partagée autour du Mont Blanc. Elles et ils plaident également en faveur de l'utilisation d'une orthographe multidialectale standardisée, l'*Orthographe de référence B* (ou ORB),

⁶ Traduction de l'auteur.

⁷ Traduction de l'auteur.

proposée par STICH (1998, 2001) ou encore STICH *et al.* (2003), afin de (a) promouvoir l'intercompréhension de l'écriture francoprovençale à travers les frontières et (b) de faciliter l'acquisition pour des francophones (voir MATTHEY/MEUNE 2012 pour une discussion approfondie). Malgré son succès parmi les arpitanistes, cette orthographe ne fait l'unanimité ni parmi les communautés francoprovençales ni parmi les linguistes (voir TUAILLON 2004; MATTHEY/MEUNE 2012; KASSTAN 2014). L'ORB est souvent critiquée en raison de sa complexité qui éloigne les utilisatrices et utilisateurs de leurs divers parlers locaux. Ses promoteurs-trices prétendent, au contraire, que l'ORB ne représente pas une tentative de standardisation de la *langue* elle-même mais qu'elle invite les personnes qui l'utilisent à employer une variante locale à travers le système orthographique, qui peut être adapté aux particularismes locaux par l'ajout de lettres ou de diacritiques selon une variante « serrée » complémentaire d'une variante « large », englobante (STICH 2001, 74). L'ORB n'est donc pas un standard orthographique proposé à partir d'un dialecte prestigieux (qui n'existe pas en domaine francoprovençal), ni un standard basé sur les principes de *polynomie*, solution adoptée dans le contexte corse (voir MARCELLESI 1989, 170). Il est cependant important de souligner qu'il existe néanmoins une série de « prononciations recommandées » pour un « francoprovençal standard » (STICH 1998, 78). À titre d'exemple, examinons dans le cas de mots isolés les diverses formes issues du latin CLOCCAM: en Saviésan, nous retrouvons chez FAVRE et BALET (1960) *closé* ['klusə], qui se différencie de la forme *lyoushe* [lʏʃ] en Bresse (forme issue des données bressanes du DicoFranPro)⁸, ou bien de *hlòtse* [lɔts] à Nendaz (forme issue du GPSR). STICH *et al.* (2003) proposent alors des « supra-graphèmes » normalisés qui doivent être prononcés selon l'accent de chaque dialecte pour aboutir à une forme graphique englobante *clloche*. Le graphème particulier <cll> offre l'avantage de se rapprocher à la fois des dialectes où l'on prononce le <c> initial comme à Savièse et de ceux où l'on trouve d'autres sons, qui sont issus d'une évolution phonologique lors de la palatalisation du groupe initial c + l du latin CLOCCAM (voir Tableau 2 ci-dessous). C'est toutefois la variante /k/ que recommande l'ORB comme prononciation du graphème <cll>. Les auteurs justifient le choix de ce phonème parce qu'il représenterait la « prononciation majoritaire » en francoprovençal; une observation qui n'est pas étayée par les données disponibles. En ce

⁸ Projet de dictionnaire multidirectionnel de différentes variétés de francoprovençal, mis en ligne par Manuel Meune, <https://dicofranpro.llm.umontreal.ca/>.

qui concerne les apprenant-e-s du francoprovençal, alors, il existe plusieurs prononciations possibles du groupe < lat. CL. Nous n'avons pas de raisons de supposer que «*le changement linguistique dans les communautés d'apprenant-e-s sera analogue à celui de l'ensemble de la communauté linguistique telle que la définit Labov*»⁹ (BAYLEY/TARONE 2011, 44).

Pour récapituler, malgré le déclin du francoprovençal, nous remarquons l'émergence d'une catégorie de sujets parlants (*new speakers* ou «néolocuteurs-trices») qui sont qualitativement bien différents des locutrices et locuteurs natifs. Leur comportement linguistique fait l'objet de commentaires : on considère souvent qu'il est marqué par une certaine tendance à la normalisation. Pour ces raisons, nous pensons que le contexte sociolinguistique du francoprovençal se prête facilement à une approche variationniste. Il existe plusieurs groupes sociaux de locuteurs-trices bien différents et au moins deux hypothèses sont possibles :

- H⁰ : cette différenciation ne se reflète pas linguistiquement ;
- H¹ : cette différenciation se reflète au niveau linguistique en corrélation avec des variables sociales.

Deux questions de recherche seront abordées dans cette contribution :

1. Les locutrices et locuteurs «natifs» emploient-ils toujours des variantes localisées stables, ou bien leur parler est-il susceptible d'être soumis à des processus de changement linguistique ?
2. Quels types de traits linguistiques retrouvons-nous chez les néolocuteurs-trices ?

3. Variation dans la palatalisation du /l/ en francoprovençal

La palatalisation des consonnes latérales est souvent considérée comme un trait typique du francoprovençal. Dans la grande majorité des dialectes francoprovençaux, comme dans d'autres langues romanes, par exemple l'occitan pour certains parlers (voir MÜLLER 2011), en position d'attaque complexe, une consonne latérale précédée d'une consonne vélaire ou

⁹ [traduction française des éditrices] «*Language change in learner communities will be analogous to that in the speech community in the Labovian sense*».

labiale se palatalise. Cependant, sur le plan géolinguistique, il existe aussi un important patchwork de variation linguistique, comme le démontre DURAFFOUR: «*Le fait le plus largement répandu, et sous les aspects les plus divers et les plus curieux, dans nos parlers, est la palatalisation de L dans deux catégories de groupes combinés: vélaire + L, labiale + L*» (1932, 238). Le Tableau 1 offre un aperçu de l'étendue de cette variation, d'après la description proposée par STICH (1998).

Tableau 1. Variantes attestées pour la palatalisation du /l/ (d'après STICH 1998, 47-50)

Consonne	Variantes attestée
/kʎ/	[kʎ], [kʎʎ], [tʃ], [ʎ], [j], [çʎ], [çʎʎ], [ç], [tʃ], [θ], [ʎ]
/gʎ/	[gʎ], [gʎʎ], [ʎ], [j], [ð], [ʎ]
/pʎ/	[pʎ], [pʎʎ], [pj], [pθ], [pf]
/bʎ/	[bʎ], [bʎʎ], [bj], [bð], [bv]
/fl/	[fl], [fʎ], [çʎ], [çʎʎ], [ç], [θ], [ʎ]

Tableau 2. Variantes attestées pour les Monts du Lyonnais (d'après l'ALLY)

ALLY carte #	Point d'enquête 40	Point d'enquête 41	Point d'enquête 42
« clé » (#697)	[çjo]	[kjo]	aucun renseignement
« cloches » (#905)	[çjots]	[kjɔʃi]	[kjɔʃi]
« glas » (#1046)	[çjots]	[jɔʝ]	aucun renseignement
« blé » (#46)	[blo]	[blo]	[blo]
« fleur » (#1164)	aucun renseignement	[flœʝ]	[florɔta]
« pluie » (#782)	aucun renseignement	aucun renseignement	[pløvi]

Dans les Monts du Lyonnais, les données recueillies pour l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (ALLY) de Mgr. Pierre GARDETTE montrent que le /l/ se palatalise uniquement dans des contextes où il est précédé d'une consonne vélaire, et non labiale (voir Tableau 2). Pour les dialectes francoprovençaux de cette région, il semble que nous avons affaire à une variable linguistique pertinente à analyser selon la méthodologie labovienne, étant donné que (i) le contexte de variation est limité à deux possibilités, soit la variante palatalisée avec la consonne [j], soit la variante non palatalisée avec la consonne latérale [l] et que (ii) la variation est conditionnée par l'environnement linguistique.

4. Méthodologie

Avant d'introduire les données, il est nécessaire d'exposer la méthodologie de cette étude. Selon la méthodologie labovienne, comme nous l'avons vu plus haut, il convient de mettre en relation directe des variables linguistiques (par exemple la présence ou l'absence de la particule *ne* en français), des facteurs linguistiques (par exemple si la particule est précédée d'une pause) et des facteurs extralinguistiques (par exemple le sexe ou l'âge du témoin). Le travail de terrain pour cette étude a eu lieu en 2012 dans les Monts du Lyonnais : les points d'enquête sont indiqués par des losanges sur la Figure 1, à côté des points d'enquête de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) de GILLIÉRON et EDMONT et de l'ALLY, représentés par des ronds avec leurs numéros respectifs dans chacun des deux atlas. Un échantillon composé de trois types de locuteurs-trices a été formé : (i) les locuteurs-trices « natifs » ou bien « traditionnels », qui sont les plus âgés et les plus conservateurs au niveau linguistique, (ii) les locuteurs-trices dit « tardifs », c'est-à-dire ceux qui ont acquis la langue dans leur (prime) enfance, mais qui n'ont commencé à parler couramment que tardivement (typiquement à l'adolescence), ce qui peut entraîner des conséquences linguistiques, et enfin (iii) les néolocuteurs-trices, correspondant à la description faite plus haut : des personnes plus jeunes (< 45 ans) qui se sont mises à apprendre la langue volontairement, en dehors du cadre familial, en suivant des cours pour adultes (voir Tableau 3).

Figure 1. Points d'enquête de cette étude, en comparaison avec l'ALF et l'ALLY



Tableau 3. Échantillon final des témoins

Type de locuteur-trice	natif-ive	tardif-ive	néolocuteur-trice
hommes	10	2	3
femmes	6	0	0
N=	16	2	3

Les témoins ont été invités à participer à des entretiens semi-structurés (LABOV 1984), dirigés par une personne de langue maternelle francoprovençale, afin d'obtenir un style de parole dit «spontané» (ou «informel» selon la terminologie variationniste). Après les entretiens, et toujours selon la méthodologie labovienne, une liste de mots a été soumise aux participant-e-s afin d'obtenir un style de parole plus formel et concentré. Dans un second temps, elles et ils ont complété une enquête sociobiographique en français destinée à recueillir des données sur leurs réseaux sociaux, afin d'étayer l'analyse de la variation linguistique.

5. Résultats pour les locutrices et locuteurs natifs et tardifs

Pour obtenir les données, il a été nécessaire d'extraire des corpus formel et informel chaque occurrence (au total, 833) du groupe complexe consonne + latérale en position d'attaque, que la consonne initiale soit vélaire ou labiale. Chez les locuteurs-trices traditionnels, 99 % des occurrences palatalisées ont été observées uniquement après une consonne vélaire (Tableau 4), ce qui confirme une solide tendance au conditionnement linguistique, déjà observée par Gardette il y a plus de soixante ans. Cette tendance a également été observée chez les locuteurs-trices tardifs (Tableau 5). Il faut cependant noter que les données ne proviennent que de deux témoins, elles sont donc trop fragmentaires pour permettre des conclusions décisives.

Afin d'être en mesure de tirer des conclusions sur une population représentée par nos participant-e-s, il faut avoir recours à des statistiques déductives. Les effets de nos facteurs extralinguistiques peuvent être évalués à l'aide du test exact de Fisher (à intervalles bilatéraux). Cette méthode d'analyse statistique donne en effet de bons résultats pour des données peu volumineuses (voir par exemple NANCE *et al.* 2016, 177). En ce qui concerne les données recueillies auprès des locuteur-trice-s natifs et tardifs, les seuls facteurs qui opèrent sur la production variable de la palatalisation du /l/ sont le type de consonne précédée par le /l/ ($p < .001$) et le registre de la parole ($p < .001$)¹⁰. Dans nos données, nous trouvons une différence statistiquement significative de la palatalisation entre la parole formelle et la parole informelle : le taux de palatalisation augmente selon le degré de formalité de la parole, mesuré en termes de degré de conscience (fig. 2).

¹⁰ Les différences sexolectales ne sont pas statistiquement significatives ($p = .69$).

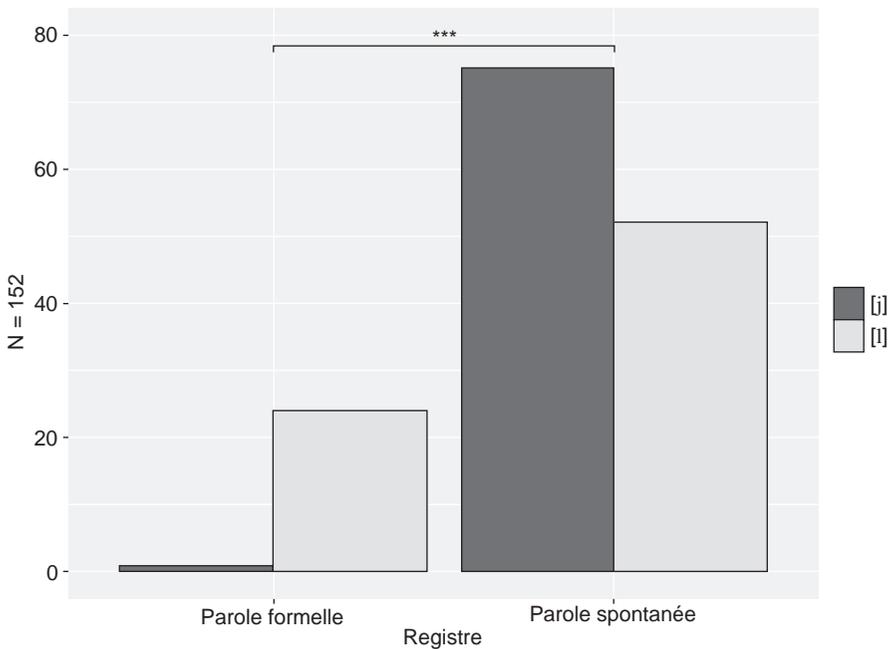
Tableau 4. Distribution des variantes pour les locuteurs-trices natives/natifs

	/k/	/g/	/p/	/b/	/f/	n=
[l]	45	31	70	86	23	255
[j]	44	32	1	0	0	77
n=	89	63	71	86	23	332

Tableau 5. Distribution des variantes pour les locuteurs-trices tardives/tardifs

	/k/	/g/	/p/	/b/	/f/	n=
[l]	2	1	18	13	1	35
[j]	9	4	0	0	0	13
n=	11	5	18	13	1	48

Figure 2. Taux de palatalisation selon le type de discours



6. Résultats chez les néolocutrices et néolocuteurs

Dans la production des néolocuteurs-trices, il y a beaucoup plus de variation, ce qui est attendu pour des apprenant-e-s, mais il est important de distinguer les cas d'erreurs d'apprentissage et les innovations linguistiques. Premièrement, concernant le registre, toutes les variantes palatalisées sont observées dans le contexte de parole «formelle»: il n'y a quasiment pas d'occurrences de palatalisation dans la parole spontanée. Deuxièmement, bien que les témoins aient très fidèlement reproduit le schéma de palatalisation en contexte vélaire observé chez les locuteurs-trices natifs et tardifs (une tendance qui atteint facilement le niveau de signification statistique, $p = < .001$), ils produisent également, contrairement aux autres groupes, un taux faible de palatalisation dans les contextes labiale + latérale (Tableau 6).

Troisièmement, des variantes palatales ne figurant ni dans les données fournies par les locuteurs-trices natifs ou tardifs, ni dans les données de l'ALF et de l'ALLY, sont apparues. Malgré le caractère fragmentaire des données recueillies auprès de l'échantillon des témoins, nous formulons plusieurs hypothèses pour proposer une explication à ce phénomène. Comme nous l'avons suggéré plus haut, ces variantes peuvent être le résultat d'erreurs d'apprentissage, et l'extension de la palatalisation du /l/ en dehors des contextes vélaire constituerait une forme d'analogie phonologique (une sorte d'effondrement de catégories peu productives). Pourtant, nous pouvons également avancer une explication sociolinguistique induite par les données sociobiographiques fournies par ce groupe.

Rappelons d'abord l'importante variation de ce trait linguistique dans le domaine francoprovençal (Tableau 2). Depuis peu, et afin de faciliter une intercompréhension élargie entre les divers dialectes francoprovençaux,

Tableau 6. Distribution des variantes chez les néolocuteurs-trices

	/kl/	/gl/	/pl/	/bl/	/fl/	n=
[l]	4	4	24	28	1	61
[lʲ]	6	1	0	2	0	9
[j]	5	4	0	2	0	11
n=	15	9	24	32	1	81

certaines personnes encouragent, comme nous l'avons vu plus haut, l'utilisation d'une orthographe normalisée, capable d'englober ces diverses variantes sous une forme unique: l'ORB. Cette graphie a gagné beaucoup de terrain sur internet, particulièrement sur les réseaux sociaux. C'est un medium sur lequel se développent beaucoup d'activités intégrées aux programmes de revitalisation de la langue utilisée par les néolocutrices et néolocuteurs pour qui la dimension de l'écrit occupe une place, dès le début, très importante. On peut ainsi faire l'hypothèse que ces variantes linguistiques résultent d'un impact de l'orthographe adoptée par certain-e-s néolocuteurs-trices. De plus, l'ORB propose un graphème particulier pour signaler la palatalisation du /l/ en francoprovençal: le double <ll> (*cll*, *gll*, *pll*, *bll*, *fl*). Ce graphème, déjà utilisé dans l'écriture d'autres langues pour signaler la palatalisation latérale, se trouve derrière les consonnes vélares et labiales. L'orthographe ne distingue pas les contextes, et chaque apprenant-e est invité-e à choisir la manière de prononcer le son.

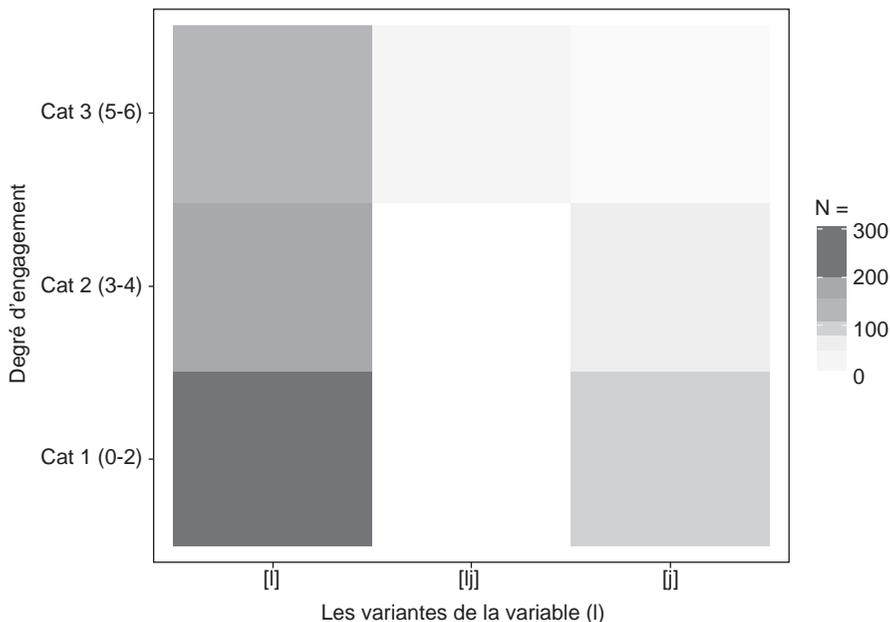
Afin d'approfondir l'analyse de cette variation, nous proposons de catégoriser différemment les participant-e-s de l'échantillon selon six indicateurs, présentés ci-dessous, qui permettent d'estimer leur degré d'engagement dans le réseau arpitaniste, suivant la théorie des réseaux sociaux introduite dans la sociolinguistique par MILROY (1987). Pour chacune des conditions de cette échelle, un point ou zéro est attribué à l'individu et le score final obtenu permet de le rattacher à un certain profil sociolinguistique. Le but de cette approche, dans notre étude, était de mettre en relation les variantes du phonème /l/ et le degré d'implication dans le milieu arpitaniste.

- Le témoin nomme la langue « francoprovençal » ou « arpitan » au lieu de « patois » (+1);
- le témoin a acquis la langue en dehors du cadre familial (+1);
- le témoin lit des textes issus d'autres régions de l'espace/du domaine francoprovençal (+1);
- le témoin utilise la langue sur internet (+1);
- le témoin s'engage dans le militantisme linguistique (+1);
- le témoin participe directement au mouvement arpitaniste (+1).

Cette méthodologie permet de distinguer trois degrés d'engagement dans le réseau arpitaniste:

- un score de 0-2 (Cat. 1), peu élevé, correspond à une pratique très traditionnelle;

Figure 3. Réalisation de /l/ en fonction du degré d'implication dans le milieu arpitaniste



- un score de 3-4 (Cat. 2), moyen, se rapproche d'une pratique traditionnelle ;
- un score de 5-6 (Cat. 3) indique un taux d'engagement maximal dans le réseau. Cette dernière catégorie est formée de locuteurs-trices qui partagent des idéologies, des répertoires linguistiques et des discours basés sur tous les composants de l'index.

Les données présentées dans la Figure 3 montrent que les locuteurs-trices avec un score de 5-6 sont aussi celles et ceux qui ont produit les variantes innovatrices. Aussi pouvons-nous en conclure que l'engagement des participant-e-s dans ce réseau social fonctionne comme mécanisme contraignant avec des conséquences linguistiques. Cependant, nous soulignons encore que l'échantillon de données recueillies est limité et doit être interprété avec prudence.

Conclusions et conséquences générales

Les données recueillies auprès d'un échantillon de locutrices et de locuteurs «natifs» et «tardifs» démontrent que ces deux catégories partagent la même tendance à un changement linguistique bien documenté dans le contexte du contact de langues: le nivellement phonologique. L'approche variationniste permet de quantifier cette variation et de mettre en évidence les facteurs sociostylistiques favorables au déclenchement de la palatalisation du /l/. Quant aux néolocutrices et néolocuteurs, bien qu'elles et ils soient capables de reproduire le schéma linguistique observé chez les locuteurs-trices natifs et tardifs, elles et ils produisent également dans certains cas de nouvelles variantes portant une importante signification sociale. Ce phénomène s'observe dans d'autres contextes linguistiques où émerge également une communauté naissante de néolocuteurs-trices (voir par exemple TOMÉ LOURIDO/EVANS 2015; NANCE *et al.* 2016). Malgré la maigre quantité des données à disposition dans le contexte francoprovençal, les propos de TRUDGILL, qui suggère que ces types de variantes «embryonnaires» peuvent représenter «des germes de changement» pour l'avenir (1999, 320), permettent de penser que le chapitre des études sur le francoprovençal n'est pas encore clos et recèle encore de précieux témoignages.

Depuis les études fondatrices de LABOV (1963, 1966), les modèles issus de la sociolinguistique variationniste se sont bien développés, principalement dans des travaux qui ne concernent qu'un petit contingent de langues, qui sont essentiellement des langues dominantes. Cette tradition empêche de faire évoluer cette théorie sociolinguistique vers un modèle généralisable à des types linguistiques plus divers. Voilà pourquoi des langues telles que le francoprovençal enrichissent considérablement les études de sociolinguistique. Très récemment, la catégorie des néolocutrices et néolocuteurs est devenue un centre d'intérêt important dans l'étude de langues en danger (voir entre autres O'ROURKE/PUJOLAR/FERNANDO 2015), mais le nombre d'études variationnistes qui se penchent sur cette catégorie de personnes reste tout de même très faible. Cela est d'autant plus regrettable que l'implication des néolocuteurs-trices peut avoir une incidence non négligeable dans les modèles traditionnels de diffusion linguistique, comme le suggère JAFFE (2015) et comme semblent le confirmer les éléments présentés tout au long de notre étude.

Références bibliographiques

- ALF = GILLIÉRON Jules, ÉDMONT Édmond, *Atlas linguistique de la France*, 9 vol., Paris : Honoré Champion, 1902-1910.
- ALLY = GARDETTE Pierre, avec la collaboration de DURDILLY Paulette, ESCOFFIER Simone, GIRODET Henri, GONON Marguerite, VURPAS-GAILLARD Anne-Marie, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Lyon : Institut de linguistique romane des Facultés catholiques, CNRS, 1950-1976.
- ASHBY William, «The loss of the negative morpheme *ne* in Parisian French», *Lingua*, n° 39, 1981, p. 119-137.
- ASHBY William, «Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours?», *Journal of French Language Studies*, n° 11, 2001, p. 1-22.
- BAILEY Robert, TARONE Elaine, «Variationist perspectives», in GASS Susan M., MACKEY Alison, *The Routledge Handbook of Second Language Acquisition*, Londres : Routledge, 2011, p. 41-56.
- BERT Michel, COSTA James, MARTIN Jean-Baptiste, *Étude FORA : Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes. Étude scientifique pilotée par l'Institut Pierre Gardette*, Lyon, 2009.
- BERT Michel, GRINEVALD Colette, «Proposition de typologie des locuteurs de LED», in GRINEVALD Colette, BERT Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, Berne : Peter Lang, 2010, p. 117-132.
- CHAMBERS Jack K., *Sociolinguistic Theory*, Oxford : Blackwell, 1995.
- DUNOYER Christiane, *Les nouveaux patoisants en Vallée d'Aoste : de la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs à l'intérieur d'une communauté plurilingue en évolution*, Aoste : Région autonome Vallée d'Aoste, Assessorat de l'éducation et de la culture, 2010.
- DURAFFOUR Antoine, «Phénomène généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux étudiés d'après le parler de la commune de Vaux (Ain)», *Revue de linguistique romane*, n° 8, 1932, p. 1-128.
- FAVRE Christophe, BALET Zacharie, *Lexique du parler de Savièse*, Berne : A. Francke, 1960.
- GADET Françoise, «Variation et hétérogénéité», *Langages*, n° 108, 1992, p. 5-15.

- GAUCHAT Louis, «L'unité phonétique dans le patois d'une commune», in *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen: Festschrift Heinrich Morf*, Halle : M. Niemeyer, 1905, p. 175-232.
- GPSR = GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest *et al.*, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel & Paris: Attinger, 1924 -.
- JAFFE Alexandra, «Defining the new speaker: theoretical perspectives and learner trajectories», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 231, 2015, p. 21-44.
- JONES Mari C., *Language Obsolescence and Revitalization: Linguistic Change in Two Sociolinguistically Contrasting Welsh Communities*, Oxford: Clarendon Press, 1998.
- KASSTAN Jonathan R., «Quelle orthographe pour les patois?», *L'Ami du Patois*, n° 158, 2014, p. 23-28.
- KASSTAN Jonathan R., «Variation and change in Francoprovençal: A study of an emerging linguistic norm», thèse de doctorat, University of Kent, 2015.
- KASSTAN Jonathan R., «New speakers: Challenges and opportunities for variationist sociolinguistics», *Language & Linguistics Compass*, n° 11, 2017, e12249 [url: <https://dx.doi.org/10.1111/lnc3.12249>].
- KASSTAN Jonathan R., «On new speakers and language revitalisation: Arpitan and community (re)formation», in HARRISON Michelle, JOUBERT Aurélie (éd.), *French Language Policies and the Revitalisation of Regional Languages in the 21st Century*, Basingstoke: Palgrave, 2019a, p. 149-170.
- KASSTAN Jonathan R., «Emergent sociolinguistic variation in severe language endangerment», *Language in Society*, n° 48, 2019b, p. 685-720.
- KASSTAN Jonathan R., MÜLLER Daniela, «(l) as a sociolinguistic variable in Francoprovençal», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 249, 2018, p. 99-118.
- LABOV William, «The social motivation of sound change», *Word*, n° 19, 1963, p. 273-309.
- LABOV William, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C.: Center for Applied Linguistics, 1966.
- LABOV William, *Sociolinguistic Patterns*, Pennsylvanie: University of Pennsylvania Press, 1972.

- LABOV William, «Field Methods of the Project on Linguistic Change and Variation», in BAUGH John, SHERZER Joel (éd.), *Language in Use: Readings in Sociolinguistics*, New Jersey: Prentice Hall, 1984, p. 28-53.
- LABOV William, *Principles of Linguistic Change. Volume I: Internal Factors*, Oxford: Blackwell, 1994.
- LEE Nala H., VAN WAY John R., «Assessing Degrees of Language Endangerment», in CAMPBELL Lyle, REHG Kenneth L. (éd.), *The Oxford Handbook of Endangered Languages*, Oxford: Oxford University Press, 2018, p. 48-65.
- MARCELLECI Jean-Baptiste, «Corse et théorie sociolinguistique: reflets croisés», in RAVIS-GIORDANI Georges (éd.), *L'Île miroir*, Ajaccio: La Marge, 1989, p. 165-174.
- MATTHEY Marinette, MEUNE Manuel, «Anthologie de textes romands en francoprovençal», *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 2, 2012, p. 107-122.
- MEUNE Manuel, «Du patois à l'harpetan', entre (petite) patrie et nation imaginée: le discours sur le francoprovençal dans le *Journal de Genève* (1826-1998)», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 249, 2018, p. 199-214.
- MILROY Lesley, *Language and Social Networks*, Oxford: Blackwell, 1987.
- MÜLLER Daniela, «Developments of the Lateral in Occitan Dialects and their Romance Cross-Linguistic Context», thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2011.
- NAGY Naomi, MEYERHOFF Miriam, «The social lives of language», in MEYERHOFF Miriam, NAGY Naomi (éd.), *Social Lives in Language – Sociolinguistics and Multilingual Speech Communities*, Amsterdam: John Benjamins, 2008, p. 1-17.
- NANCE Claire, McLEOD Wilson, O'ROURKE Bernadette, DUNMORE Stuart, «Identity, accent aim, and motivation in second language users: New Scottish Gaelic speakers' use of phonetic variation», *Journal of Sociolinguistics*, n° 20, 2016, p. 164-191.
- O'ROURKE Bernadette, PUJOLAR Joan, FERNANDO Ramallo, «New speakers of minority languages: the challenging opportunity – Foreword», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 231, 2015, p. 1-20.

- SANKOFF Gillian, «Linguistic Outcomes of Language Contact», in CHAMBERS Jack K., TRUDGILL Peter, SCHILLING-ESTES Natalie (éd.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford: Blackwell, 2002, p. 638-668.
- SMAKMAN Dick, «The Westernising Mechanisms in Sociolinguistics», in SMAKMAN Dick, HEINREICH Patrick (éd.), *Globalising Sociolinguistics*, Londres: Routledge, 2015, p. 16-36.
- STANFORD James N, «A call for more diverse sources of data: Variationist approaches in non-English contexts», *Journal of Sociolinguistics*, n° 20, 2016, p. 525-541.
- STICH Dominique, *Parlons francoprovençal. Une langue méconnue*, Paris: L'Harmattan, 1998.
- STICH Dominique, «Proposition d'une orthographe supra-dialectale standardisée», thèse de doctorat, Université Paris V, 2001.
- STICH Dominique, GOUVERT Xavier, FAVRE Alain, *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains: Éditions Le Carré, 2003.
- THIBAUT Pierrette, «Variationniste (l'approche)», in MOREAU Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège: Mardaga, 1997, p. 284-287.
- TOMÉ LOURIDO Gisela, EVANS Bronwyn, «Switching language dominance for ideological reasons: A study of Galician new speakers; speech production and perception», in THE SCOTTISH CONSORTIUM FOR ICPHS (éd.), *Proceedings of the 18th International Congress of Phonetic Sciences*, Glasgow: University of Glasgow, 2015, n.p. [url: <https://www.internationalphoneticassociation.org/icphs-proceedings/ICPhS2015/Papers/ICPHS0459.pdf>].
- TRUDGILL Peter, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge: Cambridge University Press, 1974.
- TRUDGILL Peter, «New-dialect formation and dedialectalisation: Embryonic and vestigial variants», *Journal of English Linguistics*, n° 27, 1999, p. 319-327.
- TUAILLON Gaston, «Une orthographe pour les patois?», *Nouvelles du centre d'études Francoprovençales René Willien*, n° 49, 2004, p. 7-10.
- URLA Jacqueline, «Cultural politics in an age of statistics: numbers, nations, and the making of Basque identity», *American Ethnologist*, n° 20, 1993, p. 818-843.

- WEINREICH Uriel, LABOV William, HERZOG Marvin I, «Empirical foundations for a theory of language change», in LEHMANN Winfred P., MALKIEL Yakov (éd.), *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*, Austin: University of Texas Press, 1968, p. 95-195.
- WOOLARD Kathryn A., *Doubletalk: Bilingualism and the Politics of Ethnicity in Catalonia*, Stanford: Stanford University Press, 1989.
- ZULATO Alessia, KASSTAN Jonathan R., NAGY Naomi, «An overview of Francoprovençal vitality in Europe and North America», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 249, 2018, p. 11-29.

La toponymie, un apport à la connaissance du francoprovençal en Rhône-Alpes

Claudine Fréchet

Institut Pierre Gardette – Université catholique de Lyon Confluence
(UCLy): Sciences et Humanités (EA 1598) – Université de Lyon (UDL)

Introduction

Suite à l'incitation de la Région Rhône-Alpes¹ à faire des relevés exhaustifs des microtoponymes en 2012, l'Institut Pierre Gardette a mis en place une base de données TOPOnymes en Rhône-Alpes (TOPORA)², nourrie à partir des collectes effectuées par des personnes ou des associations. Après une présentation de cette action qui favorise une collaboration fructueuse entre des associations de bénévoles et des chercheuses et chercheurs universitaires, à partir de quelques exemples, les éléments collectés et les informations consignées dans les glossaires et atlas linguistiques et ethnographiques (*l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord*, ALJA, notamment) seront mis en regard. Suivront quelques observations sur les étymologies, savantes ou non, qui permettent de donner un sens aux microtoponymes et peuvent faciliter l'appropriation et l'interprétation du territoire.

¹ Suite au remaniement territorial de 2016, la région s'appelle actuellement Auvergne-Rhône-Alpes.

² Cette base, en cours de constitution, est consultable à l'adresse suivante: <https://topora.univ-catholyon.fr/>.

1. Présentation de la base de données de toponymes en Région Rhône-Alpes - TOPORA

Il y a maintenant dix ans, la Région Rhône-Alpes, à l’instar de ce qui avait été fait ailleurs, en Midi-Pyrénées par exemple, mais aussi en Bretagne, a lancé un appel à projets qui portait sur les langues régionales (occitan et francoprovençal)³. Le but était de connaître l’état de ces langues (leur vitalité, le rapport de la population avec ces langues et les attentes de cette population).

L’étude a été confiée à l’Institut Pierre Gardette qui a mené ce projet en collaboration avec d’autres universités et institutions de la région. Un rapport a été rendu en juillet 2009; il comportait un certain nombre de préconisations. Parmi elles, il faut citer :

- favoriser une sensibilisation aux langues régionales dans le monde éducatif;
- mettre en place un portail recensant les différentes associations pour qu’elles puissent plus facilement interagir;
- engager des actions autour de la microtoponymie.

Voici quelques extraits du rapport «Francoprovençal Occitan Rhône-Alpes» (FORA)⁴:

«Faisant observer que le dialecte occitan le plus communément parlé en Rhône-Alpes en dehors du sud de l’Ardèche et de la Drôme, le vivaro-alpin, ou nord-occitan de l’Est, comporte de nombreux traits communs avec le francoprovençal, les auteurs l’expliquent par le fait que “la région Rhône-Alpes a été constituée autour de Lyon, pôle économique, et que le francoprovençal tire son origine de l’influence linguistique exercée par Lugdunum” et en concluent que “la langue vernaculaire [...] constitue l’élément le plus fort et le plus ancien de l’identité rhônalpine, car elle prouve qu’il a existé pendant près de deux millénaires une communauté linguistique entre tous les petits pays qui forment cette région.” »

³ Voir à ce sujet l’article de BERT/PIVOT dans le présent ouvrage.

⁴ Accessible en ligne : http://www.ddl.cnrs.fr/led-tdr/pageweb/sources/FORA_rapp.pdf (consulté pour la dernière fois le 22 juillet 2020).

Il est également écrit :

« Ces langues régionales ont en quelque sorte “donné leurs couleurs” au français tel qu’il est parlé en Rhône-Alpes [...] Les langues sont également présentes dans le paysage quotidien, à travers la toponymie, parfois la signalisation, les affiches, les produits locaux, les festivités ou les articles de presse. »

Enfin, à propos de la toponymie, on peut lire :

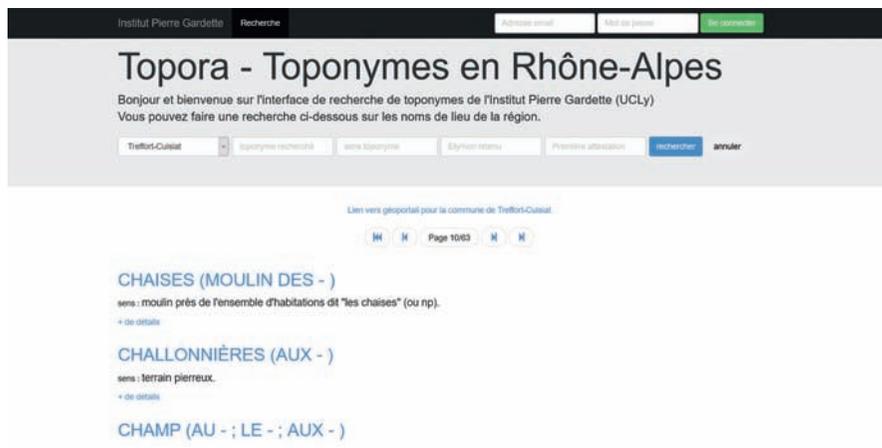
« Toponymie : campagne systématique de relevés oraux en langue régionale et en français. La collecte des toponymes (des microtoponymes en particulier) permettrait de recueillir des noms ne figurant dans aucun cadastre et de savoir comment se prononcent ceux qui figurent sur les cadastres (ceux-ci sont souvent mal orthographiés parce que les formes dialectales anciennes étaient incomprises). Il s’agit d’un chantier important car, en cette période de forte mutation, notamment dans le monde rural, les noms de lieux anciens risquent de disparaître définitivement avec les derniers patoisants. Ces toponymes pourraient être utilisés pour la dénomination des quartiers, places, etc. »

Le 9 novembre 2009, la Région Rhône-Alpes a rendu une délibération reprenant la plupart des propositions que nous avons formulées dans le rapport et mentionnées ci-dessus.

À partir de 2011, l’équipe de l’Institut Pierre Gardette a décidé de développer la microtoponymie et d’en faire un de ses axes de recherches. Anne-Marie Vurpas et Claude Michel, deux membres de l’Institut, avaient déjà publié, aux éditions Bonneton, des ouvrages sur les noms de lieux du Rhône et de la Loire (1997) et de l’Ain (publié en 1999 et dès à présent désigné par l’acronyme NLA) à partir des données portées sur les cartes IGN. Par ailleurs, les associations du département de l’Ain venaient de terminer un chantier d’inventaire des richesses archéologiques patrimoniales sur 440 communes. Nous avons donc tissé des liens avec la fédération des associations de l’Ain, Patrimoine des Pays de l’Ain (PPA) qui a accepté de mettre en place des journées de formation à la collecte des noms de lieux et l’Institut Pierre Gardette a proposé un outil pour classer les données. L’objectif est donc de faire la collecte des noms de lieux qui désignent des surfaces de territoire limitées (microtoponymes).

TOPORA, qui est une base de données de microtoponymes, a été créée à l’Institut Pierre Gardette (Université catholique de Lyon).

Figure 1. Interface de consultation de la base de données TOPORA en ligne



Cet outil a été établi à partir de plusieurs échanges avec les collectrices et collecteurs. A été retenu le principe du fichier Excel, parce que ce logiciel est à la disposition de toutes les personnes qui ont un ordinateur. Voici la liste des items qui sont à renseigner par les collectrices et les collecteurs :

- N° INSEE de la commune
- Nom de la commune
- Nom du département
- Nom du hameau
- Toponyme (au XXI^e siècle)
- Variante graphique
- Prononciation locale
- Emploi du toponyme en contexte
- Section cadastrale
- Lieu-dit cadastral
- Numéro de parcelle(s)
- Toponyme (cadastre napoléonien 1)
- Toponyme (cadastre napoléonien 2)
- Attestation 1 dans la commune (forme)

- Attestation 1 dans la commune (type)
- Attestation 1 dans la commune (date)
- Autres attestations
- Déclivité
- Nature du sol (géologie, pédologie...)
- Couverture végétale au XIX^e
- Couverture végétale au XXI^e
- Bâti (type, utilisation)
- Étymologie proposée
- Tradition orale liée
- Renvoi à un autre toponyme
- Nom de l'enquêteur
- Date de l'enquête
- Informateur(s)
- Champ libre

Les attestations écrites sont de plusieurs ordres :

- Minute (notaire)
- Terrier (un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie – XV^e-XVI^e siècles)
- Compte
- Cadastre/compoix (XIV^e-XIX^e siècles)
- Géoportail (site)

Sans oublier la source non écrite que constituent les mémoires individuelles ou collectives. En effet, certains toponymes n'ont été transmis jusqu'à présent que verbalement. Sur la commune de Mérignat, dans le département de l'Ain, sur 92 toponymes, 50 % seulement étaient écrits, 50 % ont donc été sauvés de l'oubli. Cependant, souvent, il est bien tard pour pouvoir enrichir les attestations écrites avec des données orales.

Nos collectes permettent de rassembler des éléments de plusieurs ordres : des données écrites, orales et parfois visuelles ; ces données sont parfois géolocalisées.

De ces collectes sont issus des ouvrages, comme celui de Geneviève Lombard qui propose un inventaire des noms de lieux des

Figure 2. Étude du géonyme « Sur les Lazines », commune de Champdor (LOMBARD 2016, 139)

Lazines (Sur Les -)

- A. Microtoponyme oral figurant au cadastre napoléonien.
- C. Feuille ZH – N°12 ; altitude 857 m ; latitude + 46°02'45.1"N ; longitude + 5°36'41.3"E.
- D. Terrain plat à la limite des villages de Corcelles et Champdor. Le terrain est rocailleux. La couverture végétale est constituée de taillis, mais au XIX^e siècle il y avait des prés et des terres.
- E. Le GPSR mentionne *délézena* « retirer quelqu'un qui est tombé dans une fissure de rocher » et *lajjena* « fissure, crevasse » dans le canton de Vaud (5, 263) ; le TEFC, *lazin* « grosse pierre de chaque côté d'une crevasse » (336) ; le FEW, le mot crevasse (21, 21) ; *LAUSA « pierre plate, dalle » (5, 211).



FIGURE 98 : LES LAPIAZ À L'EST DES LAZINES

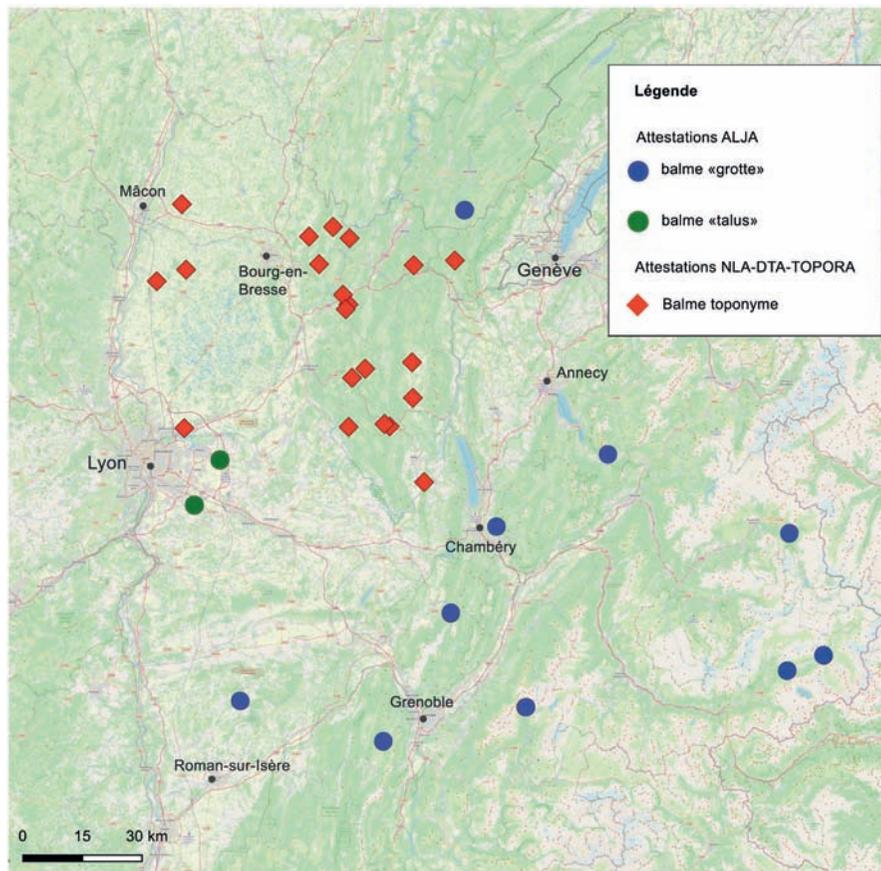
Ce géonyme, de forme francoprovençale, issu du celtique *LAUSA + -INA, signale un lieu crevassé. Les Lazines se trouvent à l'ouest d'un terrain qui montre des lapiaz.

communes de l'Ain. Le géonyme des Lazines, par exemple, microtoponyme de tradition orale de la commune de Champdor, y est référencé. Il présente une forme francoprovençale et provient du celtique *LAUSA + -INA (LOMBARD 2016, 139).

2. L'apport de la collecte des microtoponymes aux enquêtes dialectologiques

La collecte des microtoponymes complète les enquêtes dialectologiques consignées dans les glossaires, dans les monographies ou dans les atlas linguistiques et ethnographiques. Les microtoponymes sont donc un apport

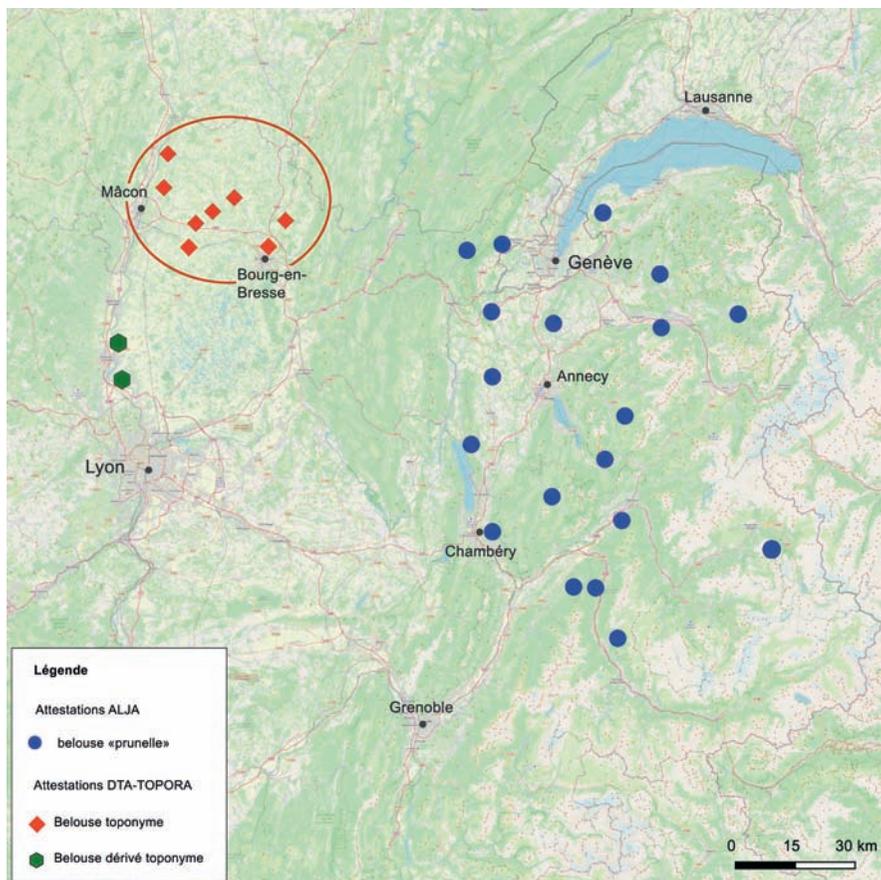
Figure 3. Étude de « balme » (formes dialectales de l'ALJA et toponymes)



à la géolinguistique, quelques exemples qui concernent le département de l'Ain, mettant en regard les éléments collectés, les attestations toponymiques du NLA et celles du *Dictionnaire topographique du département de l'Ain* (DTA) de PHILIPPON (1911) d'une part, et les données du *Glossaire des patois francoprovençaux* (GFPF) et l'ALJA d'autre part, en sont une illustration.

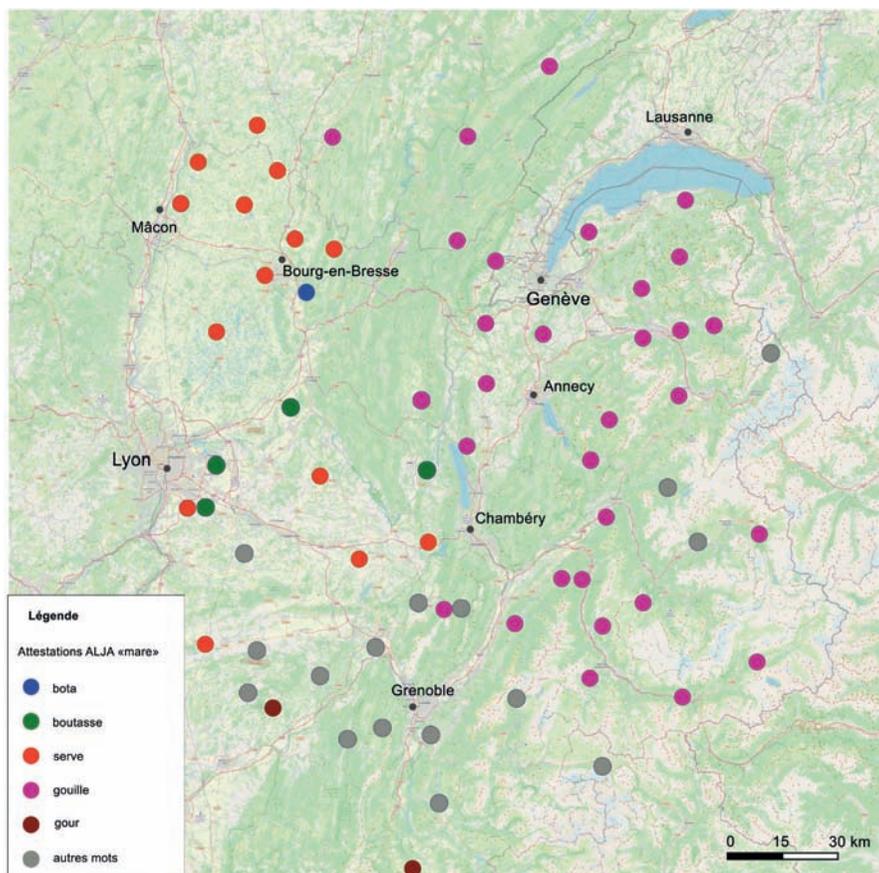
Ainsi *Arbadet* «petit tremble» (commune de Champfromier dans l'Ain) peut paraître absent de l'espace francoprovençal couvert par le GFPF, on trouve cependant dans le canton du Valais la forme *Arbalet* dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR, I, 565). Si, pour la commune de

Figure 4. Étude de «belouse» (formes dialectales de l'ALJA et toponymes)



Champfromier, l'on s'en tient à la lettre B, *Balmay*, *Biche*, *Borbonanche*, *Borda*, *Bré*, *Boukaloup* et *Bula* sont autant d'exemples qui illustrent le même phénomène. Ces formes sont absentes du GPF, mais on les retrouve dans le GPSR et, éventuellement, dans l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté* (ALFC), de Colette DONDAINE – l'espace linguistique couvert par l'ALFC est, pour un certain nombre de points, contigu au département de l'Ain, et contient donc certains points qui appartiennent au domaine linguistique francoprovençal –, ou même dans la collection portant sur la *Microtoponymie de la Bourgogne* de Gérard TAVERDET, dont certaines communes de Saône-et-Loire sont en domaine francoprovençal.

Figure 5. Carte établie d'après les données des atlas linguistiques

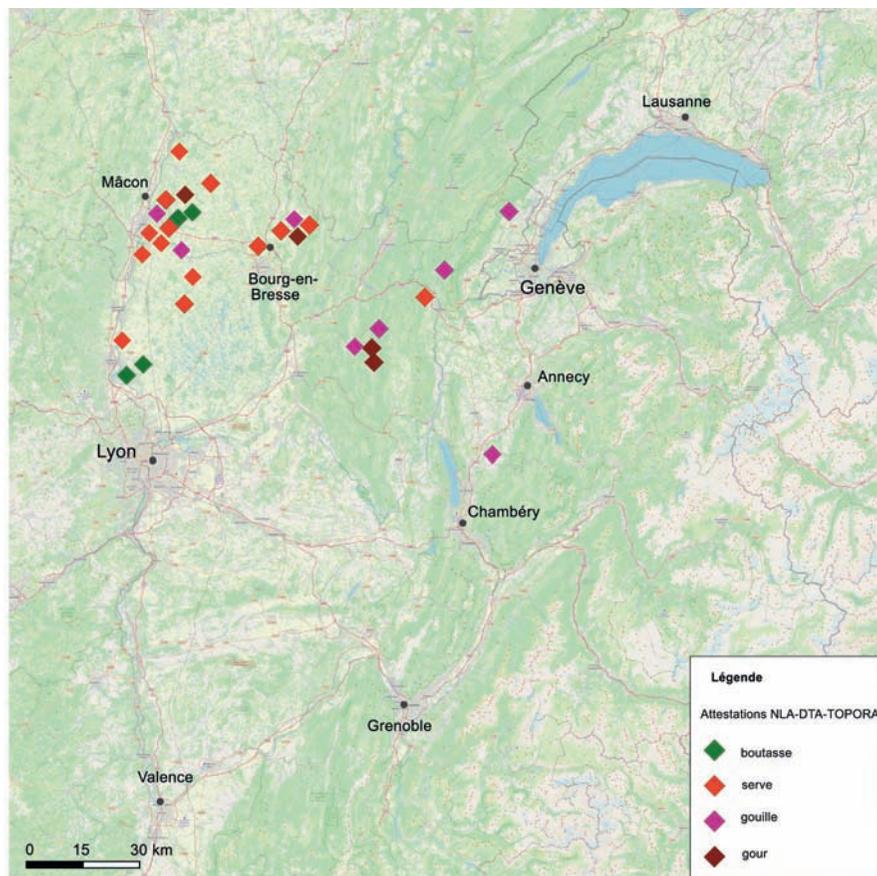


La forme *balme* paraît absente du département de l'Ain. À la lecture de la carte de l'ALJA, deux formes seulement sont attestées avec le sens de «talus» (voir fig. 3).

L'écart est encore plus marqué avec *Belous(s)e* «prunelle» et la lecture de la carte éloquent (voir fig. 4).

Il en est de même pour la désignation de la mare, que ce soit la *serve*, la *boutasse*, le *gour* ou la *gouille* (voir fig. 5 et 6).

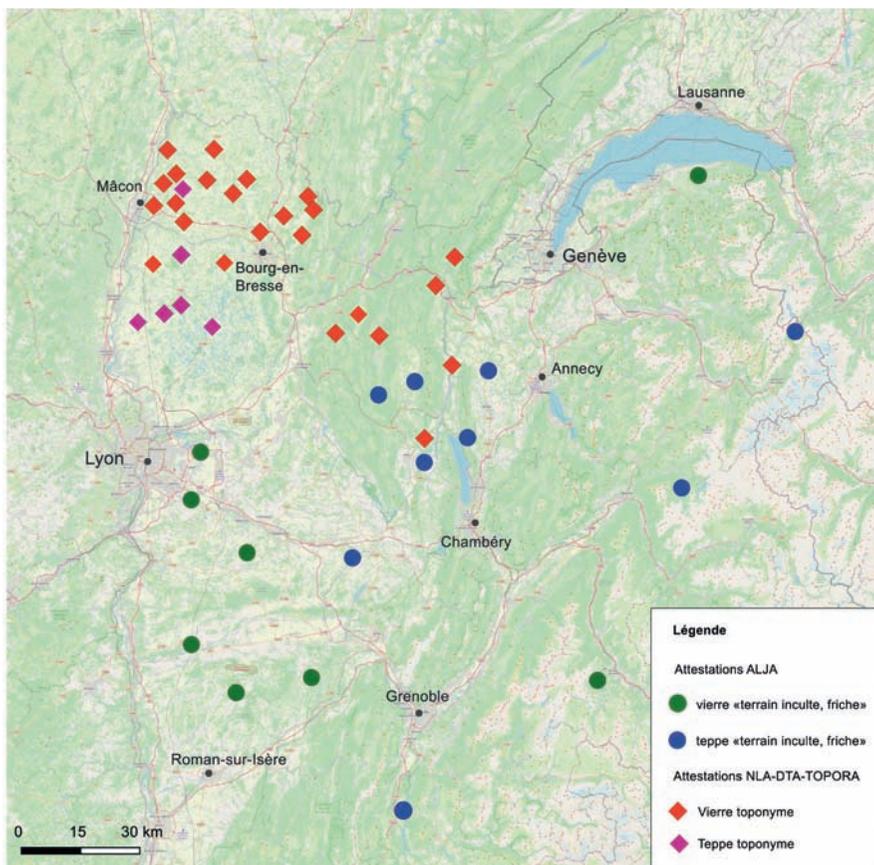
Un dernier exemple, celui de *teppe* et *vierre* qui désignent le «terrain inculte, la friche», permet de souligner une fois encore l'apport

Figure 6. Carte établie à partir des toponymes recueillis

complémentaire des relevés des microtoponymes par rapport aux enquêtes dialectales. Les aires couvertes par les attestations microtoponymiques et les attestations dialectales se recouvrent rarement (voir fig. 7).

Les toponymes sont des éléments linguistiques très résistants. Ils ne font pas référence à des concepts dont la motivation sémantique varie au cours du temps mais à des représentations visuelles géographiques. Or, ces noms qui, lorsqu'ils ont été donnés, avaient un sens compréhensible par la communauté de l'époque l'ont bien souvent perdu pour les locutrices et les locuteurs d'aujourd'hui. Le toponyme, pour la locutrice et le locuteur

Figure 7. Étude de «teppe» et de «vierre» (formes dialectales de l'ALJA et toponymes)



d'aujourd'hui est, dans bien des cas, un signe linguistique particulier. En effet, le signifiant renvoie à une ou plusieurs images mentales qui sont stables et géographiquement identiques pour chaque locuteur-trice. La relative stabilité de ce signifiant permet que le toponyme témoigne, encore à notre époque, de la présence effective d'une forme dialectale telle que *balme*, *blouse*, *vierre* par exemple, alors que cette forme a disparu de la langue locale actuelle ou même de celle du siècle passé.

3. Quelques observations étymologiques

3.1. Les toponymes et ce qu'ils disent

Un certain nombre de microtoponymes a une graphie et une prononciation qui se transmettent de document en document et de génération en génération. Au XIX^e siècle, lors de l'établissement du cadastre dit napoléonien en France, les géomètres ont eu une grande influence sur la conservation ou l'évolution des microtoponymes ; ignorant parfois la langue locale, ils ont interprété, à leur façon, le toponyme proposé.

Ainsi, à Champfromier, *Trez le Crez* (1722)⁵ devient *Très l'Ocret* (1833 – état de sections), alors qu'il est noté *Très le Cret* (1833, plan) et *Très le Cret* (cadastre actuel). Le commis du géomètre, dans les années 1830, n'a pas compris *Très lo Cret* (forme francoprovençale). Quant à elles, *Les Fayardes* (lieu où poussent des hêtres) deviennent *Les Payardes* avant de redevenir *Les Fayardes*.

À Champfromier encore, *Crevasse* (1833) désigne une des deux parcelles situées sur la rive droite d'un ruisseau, à proximité d'un lieu bourbeux appelé *Grand Potet*. Les attestations de 1833 figurent sur le même état de section pour deux parcelles voisines et sont restituées aujourd'hui sous la forme *Les Crevasse*. Rien ne prédispose la parcelle voisine à devenir *Le Crêt Vaches* qui devrait désigner un sommet où paissent des bovins. La transcription graphique pense rendre compte de l'allongement de la première syllabe et le chuintement entendu de la sifflante [krœ:vaθ]. Rien n'autorise donc le géomètre de 1833 à inscrire la nouvelle graphie, surtout pas le relief. Nous avons ici deux éléments sémantiquement différents. Un nom qui oriente vers le bas (*Crevasse*) et un nom qui, au contraire, tourne les regards vers le haut (*Crêt*) auquel est ajouté un nom qui, désignant un animal d'élevage, la vache, prétend rendre rationnel le choix graphique. Cela introduit un trouble sémantique. Le cadastre contemporain, qui a réduit le nombre des toponymes, en optant pour *Crevasse*, a gardé la graphie et la désignation la plus conforme au lieu.

Un autre exemple, toujours dans la même commune : *Nant de Fossa* (1565), *Nant de Fossaz* (1632), *Nant de Fossa* (1667), *Nant de Fossard* (1838), *Nant Fossard* (1911). Cette dernière graphie (1911) peut être due à des scripteurs locaux. En effet, on peut lire «le nan qui court» dans un manuscrit de 1625 qui atteste déjà de l'amuïssement du *t* (ms 263, p. 4-5) alors que, en 1329, on

⁵ Autres attestations datées : *Très le Cret* (1730), *Très le Cré* (1734), *Tres le Crest* (1763).

écrivait «*per nantum qui currit*» [AD01, H53 (acte de 1329, ligne 6, repris dans l'acte suivant de juillet 1340)]. La graphie de 1565 témoigne donc d'une connaissance du latin par le scripteur alors que celle de 1911 est phonétique.

Outre les variations graphiques, qui sont autant de réinterprétations, l'officier du cadastre se livre également à des traductions. C'est un phénomène qui a été relevé dans plusieurs communes. À Champfromier, *Nant* a bien souvent disparu et a été traduit par «ruisseau»: *Nant de Curchairon* (1719), *Ruisseau Curchairon* (cadastre actuel). Les bases étymologiques *NANTU- «vallée» et RIVUM «petit cours d'eau» ont des rapports métonymiques. La traduction du francoprovençal en français révèle que le sens de *nant* est connu et qu'il y a une conscience de la disparition du rapport signifiant/signifié pour une grande partie de la population. Cette traduction reste approximative, car le *nant* ne coule pas dans une plaine, mais dans une vallée, un couloir. Il y a donc perte de la richesse sémantique et du rapport avec la réalité.

3.2. Les explications érudites et la relation au réel

Pour le lieu situé sur la commune de Cuisiat dans l'Ain et appelé *à la Noirette*, est proposé un rapport sémantique avec «noir». La justification érudite est:

«*Ce nom évoque la couleur de la terre. Dans son soixante-septième cahier, Félix Lacroix, de retour d'une excursion dans les communaux de la plaine, rencontre, à peu de distance des Noirettes, le bief de la Rippe. À cette occasion il fait découvrir, sur ses bords, le lignite à ses élèves.*» (LACROIX 1909, cahier n° 67)⁶

Or, la forme *nwaereta* «petit noyer» a été relevée à Cleyzieu dans le GPF (6738). Gérard TAVERDET, dans la *Microtoponymie de Bourgogne*, a relevé également la *Noirette* à Saint-Bonnet (71). La consultation de ces deux ouvrages laisse penser qu'il convient de rapprocher *Noirette* de la famille lexicale de *noyer*, *noyeraie*, plutôt que de la couleur noire, laquelle ne se trouve pas sur le lieu lui-même, d'autant que, on le sait, un certain nombre de lieux sont appelés par un nom d'arbre (*Au Vernay*, *Les Charmes*, *Les Tilleuls*, etc.). Par ailleurs, le GPF 6688 offre *nè*, *nèze* «noir» pour cette zone du territoire. De plus, lorsque le nom est donné en référence à une réalité proche, il est indiqué *Très*, *Vers* ou *Près* ce qui n'est pas le cas dans cet exemple.

⁶ Voir la base TOPORA en ligne.

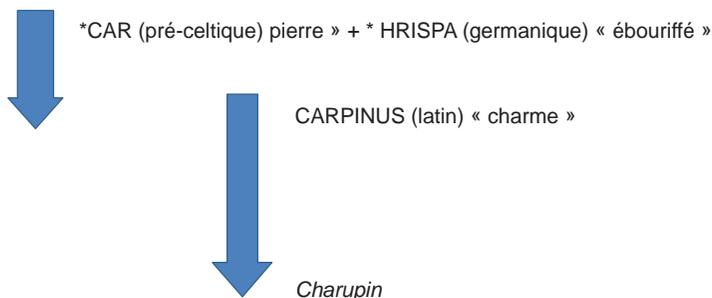
Pour *La Source du Capout*, toujours à Cuisiat, selon le collecteur, *Capout* «vient directement du latin CAPUT “tête”. Certes la source se trouve un peu en hauteur, au-dessus, à la tête, du petit étang qui alimentait le moulin» (voir base TOPORA). Or l'évolution phonétique de CAPUT, en francoprovençal, ne peut aboutir à *Capout*. En effet, en francoprovençal, CA latin abouti à *chi* ou *ché* ou mais pas à *ca*. Or, dans le GPF, nous trouvons la forme *kapouto* «faire des creux», *kapou* «creux, trou» (GPF, 4790). La base étymologique en est inconnue (FEW, XXI, 28a *flaque d'eau* et FEW, XXIII, 170b *creux*). Il s'agit donc d'une source qui, avec le temps, a creusé une cuvette.

Pour *Capout*, si les deux explications renvoient à la forme, l'explication érudite se réfère à une forme en relief (tête), alors que l'explication linguistique renvoie à un creux ; le mécanisme cognitif est différent. Reste que les deux – «cuvette» et «tête» – ne sont pas, toutefois, incompatibles. Très souvent, lorsqu'il y a creux, il y a aussi une éminence sur le pourtour ; il suffit de déplacer le regard.

Une autre forme, *En Charupin*, est écrite aussi *Chérupin*. Le collecteur propose le sens de «charme» (du latin CARPINUS) et précise que le nom se prononce «cha-u-pin». La base TOPORA mentionne : «il pourrait se rapporter au latin *carpinus* (sic)/le charme [...]. Le charme constituait certainement l'espèce dominante de cette parcelle au moment de son défrichement.» Or les données dialectales donnent *ranpin'n* «mauvais champ» (DONDAINE 2002, 435). Par ailleurs, sous *HRISPA «ébouriffé» (FEW, XVI, 247a) une attestation bressane *ripa* au sens de «terrain inculte» est citée. L'explication étymologique pourrait être renforcée par des attestations anciennes qui ne sont pas encore disponibles. Il pourrait alors s'agir d'un endroit pierreux (pré-celtique *CAR «pierre») et inculte. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait laissé cette parcelle se couvrir de buissons, puis de charmilles.

Avec *Charupin*, l'un évoque une essence, l'autre la nature du sol et le rapport pénible de l'homme avec la terre. Ces errements contribuent à éloigner les populations de la réalité qui les entoure en introduisant plusieurs bases étymologiques et en créant des interférences abusives.

Les bases *CAR «pierre» et *HRISPA «ébouriffé» ont perdu leur sens, mais la remotivation est effectuée par le recours à une autre base, en l'occurrence CARPINUS «charme», qui a, par ailleurs, donné d'autres noms de lieux tels que *les Charmes*, *les Charpennes*... Il est possible de montrer que là où le travail est pénible, il est inévitable que le terrain soit laissé à l'abandon et que la nature reprenne ses droits. Alors qu'on pourrait craindre que l'explication étymologique soit un obstacle à la compréhension, on voit que la population locale y a recours pour restituer la relation à la réalité.



Conclusion

La collecte des microtoponymes est un chantier vaste et intéressant à plus d'un titre.

Si l'évolution propre d'une langue se fait à un rythme lent qui entraîne des évolutions lentes également et généralement cohérentes et structurées, en particulier des substantifs qui constituent l'essentiel du corpus microtoponymique, cela se fait dans le maintien d'un lien avec les lieux et dans la facilitation du repérage collectif qui assurent la continuité entre les générations.

Nous avons constaté que le savoir des collectrices et collecteurs doit beaucoup à la mémoire orale, ainsi qu'aux ouvrages d'érudit-e-s locaux. Selon les interprétations fournies, il y a une volonté de comprendre et cette demande nous est clairement formulée. Cette recherche de sens va, d'une certaine façon, à l'encontre de l'arbitraire actuel du signe toponymique. Les explications proposées sont souvent des régularisations ou des harmonisations par rapport au français d'aujourd'hui (par exemple *Noirette* ou *Capout*). D'une certaine façon, nous passons du parler vernaculaire au parler véhiculaire, une homonymie relative pouvant justifier ce phénomène. Le plus souvent, avec les noms de lieux, il n'est pas question de jugement du type «ce n'est pas français», car ces noms sont, aujourd'hui, pour beaucoup, privés de sens. En effet, la notion qu'ils relèvent d'un champ lexical a disparu. Le microtoponyme est, en quelque sorte, un signe privé de signifié; seuls le signifiant et le référent sont actifs.

Références bibliographiques

- ALFC = DONDAINE Colette, DONDAINE Lucien, *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, 4 vol., Paris : CNRS, 1972-1991.
- ALJA = MARTIN Jean-Baptiste, TUAILLON Gaston, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord*, 4 vol., Paris : CNRS, 1971-1981.
- DONDAINE Colette, *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, Strasbourg : Société de linguistique romane, 2002.
- DTA = PHILIPPON Édouard, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris : Imprimerie nationale, 1911.
- FEW = WARTBURG Walter von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn et al. : Klopp et al., 1922-2003.
- GFPF = DURAFFOUR Antonin, *Glossaire des patois francoprovençaux, publié par L. Malapert & M. Gonon, sous la dir. de P. Gardette*, Paris : CNRS, 1969.
- GPSR = GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest et al., *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel & Paris : Attinger, 1924-.
- LACROIX Félix, *Dix promenades de Félix Lacroix, instituteur à Cuisiat*, Archives départementales de l'Ain, BIB L 41/14, 1909.
- LOMBARD Geneviève, *Les microtoponymes de Champdor*, Hauteville-Lompnes : Éditions de l'association Le Dreffia, 2016.
- NLA = VURPAS Anne-Marie, MICHEL Claude, *Noms de lieux de l'Ain*, Paris : Bonneton, 1999.
- TAVERDET Gérard, *Microtoponymie de la Bourgogne*, 16 vol., Dijon : A.B.D.O., 1989-1997.
- VURPAS Anne-Marie, MICHEL Claude, *Noms de lieux de la Loire et du Rhône*, Paris : Bonneton, 1997.

La dimension représentationnelle d'une action glottopolitique en faveur d'une langue minor(is)ée: observations contrastées en domaine roman

Henri Boyer

Laboratoire DIPRALANG, Université de Montpellier 3

Je dois avouer que la Fête des patois, à laquelle m'avait convié en septembre 2017 notre regrettée collègue Federica Diémoz, a constitué pour moi un événement singulier et inédit. À double titre.

Pour moi, sociolinguiste français, qui ai consacré une partie de mes recherches à l'unilinguisme (BOYER 2000), idéologie ethnosociolinguistique bien française, qui a fait de « patois » le vecteur privilégié de la stigmatisation des langues de France autres que le français, en tout premier lieu la langue d'oc, que des universitaires et des militants usagers puissent célébrer de concert, dans un profond respect collectif et dans un enjouement contagieux, les « patois » de Suisse romande, a été une vraie découverte.

Car c'est bien l'attitude collective des participants à la Fête non seulement à l'égard d'une réalité langagière vécue mais surtout à l'égard d'un usage décomplexé et libre en quelque sorte du désignant « patois » qui ne pouvait manquer de surprendre (le mot est faible) le francophone que je suis. J'ai vraiment eu confirmation que le sens péjoratif de « patois » partagé par l'ensemble de la population française est une singularité

sémantique en francophonie, et la Suisse précisément francophone en administre la preuve¹.

Certes je n'ai pas une connaissance de première main des réalités du francoprovençal, pas plus du «patois» d'Évolène (MAÎTRE/MATTHEY 2003) que des variétés de l'ancienne Région française Rhône-Alpes². C'est pourquoi la Fête des patois a été pour moi enrichissante scientifiquement, et j'en suis reconnaissant à tous les participants.

Mais on aura compris que je ne risquerai aucune autre mention du «patois» dans le texte de ma conférence et je prie les lecteurs de ne pas m'en tenir rigueur. C'est que je ne traite dans mes interventions et mes publications scientifiques que d'objets que je connais de première main et que j'ai pris le temps d'étudier.

Federica Diémoz, en m'invitant et connaissant mes travaux³, savait que je ne parlerais pas de la situation du francoprovençal mais de celles d'autres langues romanes minor(is)ées et elle avait pensé, je suppose, que ce que j'avais à dire à partir de mes recherches sur d'autres terrains pouvait contribuer d'une certaine façon à éclairer la réflexion des participants à la Fête des patois.

L'hypothèse que j'ai tenté d'illustrer et d'étayer au fil d'un certain nombre de travaux et au travers de la prise en compte de diverses situations de contact de langues est que le poids des *représentations sociolinguistiques*, leur impact, s'avère décisif quant à la dynamique des configurations linguistiques, plus particulièrement les configurations conflictuelles de type diglossique, où une langue dominante tend à supplanter, de manière plus ou moins manifeste, sur l'ensemble de l'espace communicationnel, la langue dominée, *minorée* pour cause de domination et le plus souvent stigmatisée, à moins qu'une résistance collective et des interventions glottopolitiques en faveur de la langue ainsi menacée ne parviennent à arrêter la dynamique glottophage.

¹ Comme la Vallée d'Aoste en Italie par exemple. J'ai découvert il y a peu, lors d'enquêtes ethnosociolinguistiques en Aragon, dans le nord-est de cette Communauté autonome d'Espagne, une vallée, la Vallée de Benasque (*Bal de Benás*) où existait un usage et une authentique célébration culturelle d'un dialecte (*rigaborzano*) appelé avec beaucoup de considération *patués* (pourtant sans aucun doute un calque du désignant français présent en France à quelques dizaines de kilomètres de distance de Benasque) et parlé par un à deux milliers de locuteurs (MORANT I MARCO 1995).

² Voir par exemple *Langues et cité*, n° 18, 2011.

³ Auxquels a recours le texte de ma communication.

Mon propos se situe certes dans une perspective macrosociolinguistique qui emprunte largement à la psychologie sociale, en particulier lorsqu'elle affirme que :

«[...] *la pensée des individus se fonde en permanence sur un héritage et se déploie dans un espace collectif dont la réalité, à chaque instant, saute aux yeux. Nul n'est besoin à chacun de fabriquer la totalité de ses outils de connaissance et d'imaginer dans un effort de création absolue les échanges et les règles qui permettront de les éprouver. La société est déjà là lorsque l'action commence, toujours là lorsque l'action se développe, et l'Histoire n'en finit pas de peser.* » (ROUQUETTE/RATEAU 1998, 27-28)

Mais je considère également que la dimension micro-sociolinguistique (chère à mes amis sociolinguistes suisses) est fondamentale dans tout diagnostic sociolinguistique, en particulier pour apprécier correctement la diversité des interventions glottopolitiques *de par en bas*.

Je proposerai une observation contrastive à propos de plusieurs terrains (en domaine roman : la Catalogne et la Galice en Espagne, l'Occitanie en France) car pour moi seule la mise en regard/en contraste de plusieurs situations sociolinguistiques permet de mettre en lumière les ressorts et les dynamiques respectives de ces situations.

1. Préalables conceptuels

J'expliciterai mes (pro)positions théoriques et pratiques essentiellement à partir de schémas sur lesquels je ne m'étendrai pas mais que le lecteur trouvera développés par ailleurs (BOYER 1991, 2003) et que je ne ferai ici qu'exposer. Auparavant je livrerai une brève réflexion concernant la *minoration* et la *minorisation ethnosociolinguistiques* en essayant d'articuler ces deux notions.

1.1. Minor(is)ation

On peut distinguer, avec d'autres (sans prétendre cependant à une complexification comme celle que propose BLANCHET 2005 ; voir par ailleurs BOYER 2017, 78 ; également KASBARIAN 1997), dans les effets de la domination linguistique, la *minoration* de la *minorisation*.

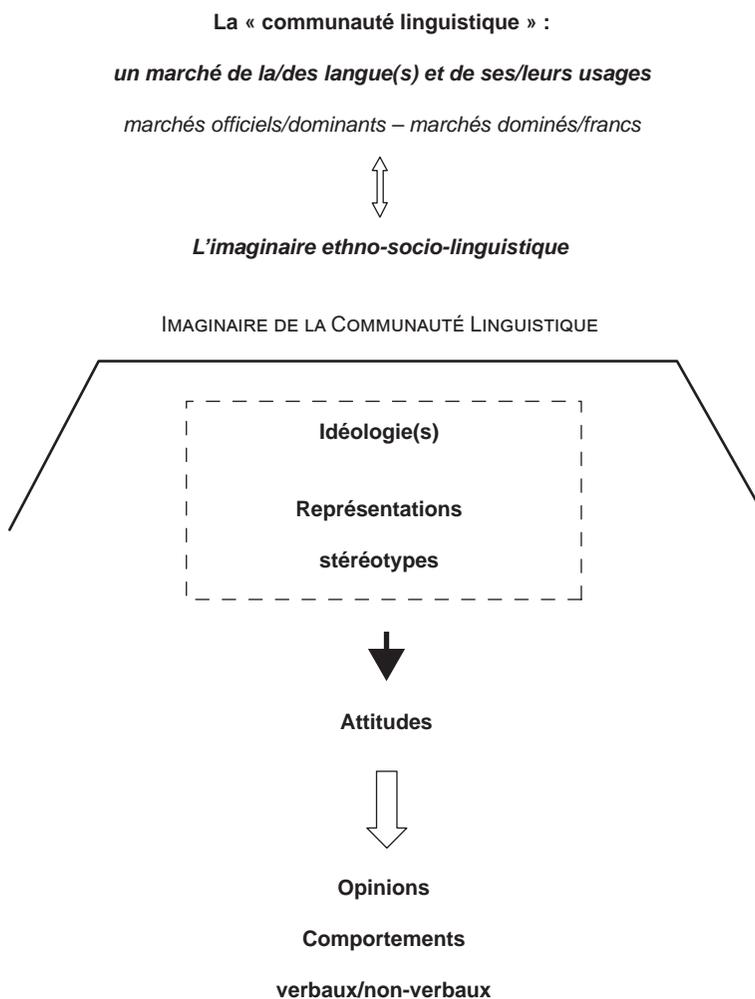
La première, d'ordre qualitatif, conduit à restreindre le domaine communicationnel d'une langue jusqu'à en faire une *langue minorée* c'est-à-dire mineure, car amputée de bon nombre des prérogatives d'une langue de plein exercice sociétal (jusqu'à être réservée exclusivement à la sphère privée, phase ultime annonçant sa disparition pure et simple). Toutefois, elle peut éventuellement bénéficier d'une position importante dans les usages ordinaires sur un territoire (c'était le cas il n'y a pas si longtemps en Galice), processus qui se nourrit d'une idéologie et donc de représentations dévalorisantes. La seconde, la *minorisation*, tout en étant souvent concomitante de la minoration, est beaucoup plus d'ordre quantitatif, démolinguistique, et concerne le nombre des usagers sur un territoire donné. Elle peut conduire à la marginalisation d'une *langue* malgré, éventuellement, une forte visibilité et même une certaine vitalité sociolinguistiques (ce fut le cas dans l'Espagne franquiste pour les langues historiques autres que le castillan). Pour signifier l'habituelle intrication des deux processus, j'utilise la mise en forme graphique « minor(is)ation ».

1.2. Configuration linguistique

Concernant la définition d'une configuration linguistique: je schématise ainsi (en m'inspirant largement mais aussi librement des propositions de la psychologie sociale française) (FLAMENT/ROUQUETTE 2003; BOYER 2003) l'architecture représentationnelle d'une communauté linguistique dans laquelle les attitudes assurent la fonction d'interfaces entre l'imaginaire collectif des langues en présence (à base de représentations constitutives d'idéologies) et les opinions, pratiques et comportements verbaux et non verbaux.

Concernant la notion d'*idéologie*, qui n'est pas d'un maniement aisé (et également celle de *contre-idéologie*, d'un emploi tout aussi délicat), j'en propose une définition pratique: j'entends ici par *idéologie* une construction sociocognitive spécifique, sur la base d'un ensemble plus ou moins fermé de représentations, construction à visée dominatrice (qu'elle soit ostensible ou occultée) proposant une certaine vision plus ou moins globalisante du monde et susceptible de légitimer des discours performatifs et normatifs et donc des pratiques individuelles et des actions collectives dans la perspective de la conquête, de l'exercice, du maintien d'un pouvoir (politique, culturel, spirituel...), ou à tout le moins d'un fort impact (plus ou moins coercitif) au sein de la communauté concernée ou face à une autre/ d'autres communauté(s) (BOYER 2003). VAN DIJK, qui définit également

Figure 1. Configuration linguistique d'une communauté linguistique



les idéologies comme des «*systèmes de croyances*», «*un type de cognition sociale partagée*» (2001, 38-39 [je traduis]), précise à juste titre que dans la mesure où «*aussi bien les groupes dominants que les non-dominants peuvent avoir des idéologies*» une théorie générale de l'idéologie «*permet qu'il y ait des théories de résistance et d'opposition, et également une théorie de conflit et lutte idéologique*» (2001, 39 [je traduis]).

1.3. Niveaux d'action glottopolitique

La troisième proposition concerne précisément les divers *niveaux d'une action glottopolitique* (de politique linguistique) : dans une société donnée, à divers niveaux de fonctionnement sociétal, on peut considérer qu'ils sont (au moins) au nombre de cinq (qui peuvent du reste s'articuler ou à tout le moins œuvrer complémentirement ou à l'inverse s'opposer). On peut ainsi observer :

- des actions glottopolitiques *globales* (nationales) ;
- des actions glottopolitiques *territoriales* (régionales, départementales, «cantonales», communales, etc.) ;
- des actions glottopolitiques *familiales* (au sein de familles bi/plurilingues) ;
- des actions glottopolitiques *réseaux* (qui ne visent qu'un ou des segments plus ou moins circonscrit(s) de la société concernée : associations (en particulier culturelles), clubs (de sport par exemple), groupes (de consommateurs par exemple), etc.) ;
- on peut observer enfin un type d'intervention qui est le fait d'acteurs agissant sur le terrain de leur activité sociale (professionnelle singulièrement) sans forcément s'intégrer à un réseau : il s'agit de *micro-actes glottopolitiques*. C'est de ce dernier type d'action (ou mieux dans ce cas d'intervention) de «politique linguistique» que relèvent des pratiques de promotion, de célébration ou simplement d'usage social de langues minor(is)ées (parfois très en danger).

1.4. Idéologie diglossique

Le quatrième préalable concerne les deux cas de figure alternatifs issus d'un conflit diglossique (évoqués à partir de schémas qui contextualisent, d'une certaine façon, l'édifice conceptuel présenté plus haut).

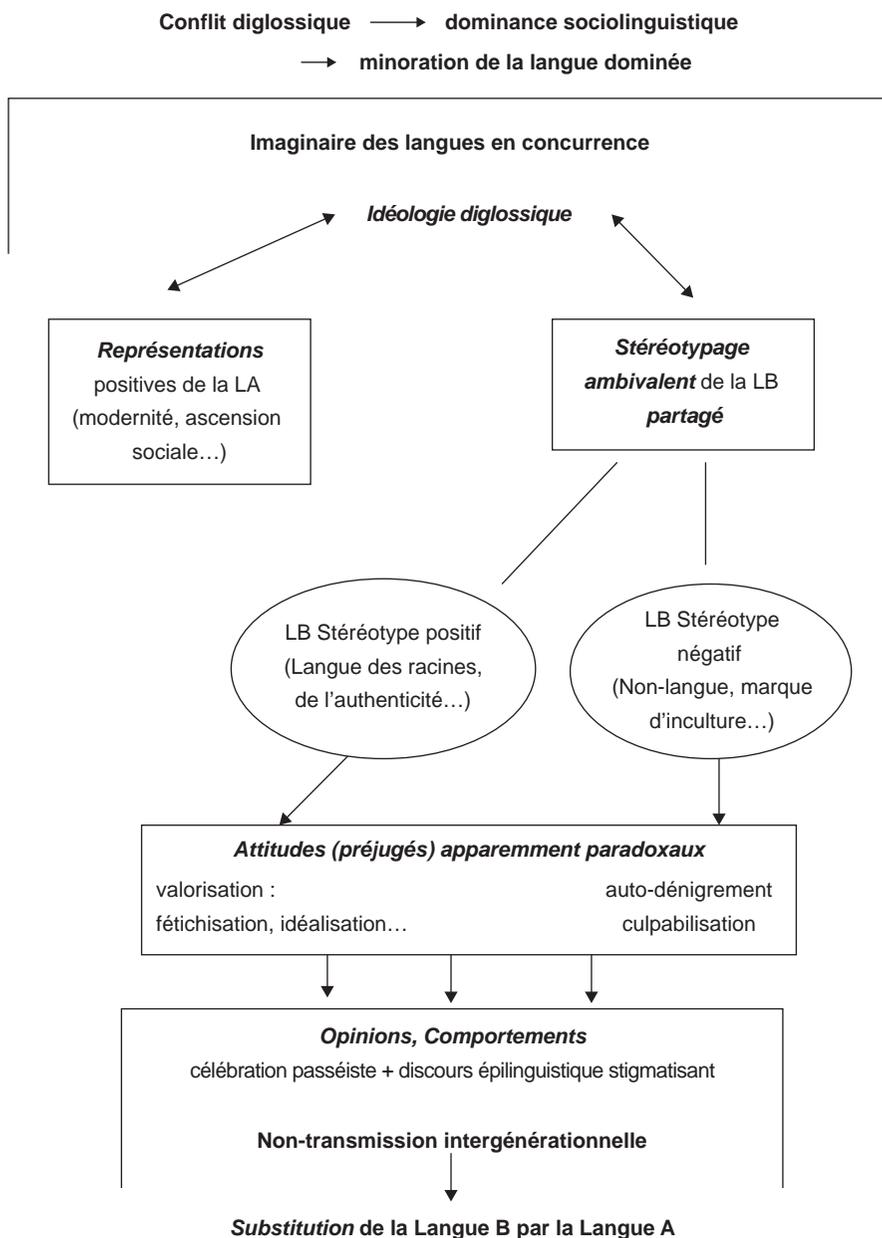
Le premier est celui dans lequel le conflit diglossique a eu comme moteur déterminant une *idéologie diglossique* dominante et efficace qui n'a pas rencontré de contre-idéologie collective et donc de *loyauté* massive des usagers envers la langue menacée. La substitution est alors à peu près inéluctable, bien qu'elle puisse être différée pour une période qui couvre parfois plusieurs siècles.

Le deuxième est celui dans lequel une *contre-idéologie diglossique*, articulant des représentations d'ordre identitaire et une attitude de *loyauté linguistique* (WEINREICH 1953) sans faille, vient combattre efficacement la logique glottophage du conflit entre langue dominante et langue dominée. Cette *attitude*, œuvrant comme interface entre des représentations positives de l'une des langues en contact/conflit (celle qui est précisément dominée, victime d'une concurrence déloyale, voire d'une imposition) et les conduites langagières des usagers, est l'authentique moteur de la *production d'identité* et des pratiques collectives de maintien des usages de la langue dominée et de sa transmission intergénérationnelle au sein de la famille. La *loyauté linguistique* (*Language Loyalty*) (WEINREICH 1970 [1953], 99-102)⁴ conduit à refuser et combattre la domination et l'*idéologie diglossique* linguicide qui l'alimente, tournant ainsi le dos à d'autres attitudes possibles, comme l'*auto-dénigrement* et la *culpabilité linguistique* (BOYER 1997; LAFONT 1971) et optant pour le maintien et le développement des usages sociétaux de la langue menacée de substitution.

Bien sûr, il y a des variantes à cette version de la présence d'une attitude de loyauté, en particulier une version dans laquelle la valorisation repose sur une représentation non fonctionnelle (pour faire bref) de la langue B, mais plutôt une représentation patrimoniale, cependant *dynamique* et donc pourvoyeuse de plus-value identitaire (susceptible d'inspirer des pratiques de *marchandisation* par exemple). On ne saurait parler sérieusement de *normalisation* dans ces cas. Un tel état de la sensibilité de l'imaginaire des langues en présence ne conduit pas nécessairement à la production d'une

⁴ Weinreich parle dans un autre texte (en français) de « *sentiment de fidélité à la langue* » (WEINREICH 1968). La notion peut être mise en relation avec *identité*, *ethnicité* (on parle de *loyauté ethnique*) et *nationalisme* (NICULESCU 1996). Voir également BOYER 1991 et 2008.

Figure 2. Situation de conflit linguistique généré par une idéologie diglossique dominante



contre-idéologie diglossique ni à des actions militantes (même s'il peut en être nourri) et n'engendre pas réellement un authentique processus de revitalisation⁵: on pense ici aux *patrimonialisations* à des fins commerciales (vins, bières...) et touristiques (département du Tarn) en domaine d'Oc. Il en sera question dans la deuxième partie.

2. Trois cas en contraste

Figure 4. Situation des espaces linguistiques catalan, galicien et occitan



2.1. Catalogne et Galice en Espagne

Je soumettrai ces éclairages conceptuels tout d'abord à deux cas de *configuration bilingue-diglossique* dans lesquels la minor(is)ation a été/est avérée et où le jeu des idéologies (et donc des représentations et attitudes) a été et reste décisif: la Galice et la Catalogne en Espagne.

Dans ces deux communautés «historiques» ayant, selon leurs statuts d'autonomie, une «langue propre» qui est co-officielle avec le castillan (langue de l'État), l'objectif de *normalisation* est inscrit dans la loi

⁵ Voir par exemple le n° 145 de *Langage et Société* («Enjeux sociaux des mouvements de revitalisation linguistique») dirigé par James COSTA (2013, 3).

depuis 1983⁶ (BOYER/LAGARDE 2002). Certes, les dispositifs mis en place et les moyens (en particulier budgétaires) affectés à ladite normalisation sont incomparablement supérieurs en Catalogne où la politique linguistique est gérée à travers un dispositif sophistiqué qui met en œuvre une synergie efficace entre gouvernement autonome, collectivités locales et société civile. La confrontation des deux configurations est cependant intéressante en particulier parce qu'elle permet de mettre en évidence la non-coïncidence entre la réalité démolinguistique (quantifiable) et la dynamique ethnosociolinguistique. En effet, les résultats d'enquêtes macrolinguistiques réalisées en 1993 et 1998 donnent des résultats relativement concordants: le galicien vient en tête comme «langue principale» devant le castillan en Galice, ce qui est loin d'être le cas du catalan en Catalogne (SIGUÁN 1994, 1999).

Dans les deux communautés linguistiques qui m'intéressent ici, la domination sans partage de l'espagnol durant le franquisme, qui avait instauré une *diglossie très conflictuelle* (les langues concernées, marginalisées voire interdites d'usage public, étant réservées à l'oralité, avec des nuances selon la Communauté autonome), a conduit à une minoration ethnosociolinguistique que la Constitution démocratique de 1978 et les Statuts d'autonomie qui l'ont suivie ont stoppée en permettant la mise en œuvre par les gouvernements autonomes (*Generalitat* et *Xunta*) de politiques linguistiques contrastées: très volontariste en Catalogne (gouvernée par des nationalistes), timorée en Galice (gouvernée par le Parti populaire, de droite).

Or, des enquêtes d'opinion mettent en évidence le peu de considération que les Galiciens ont pour leur «langue propre», pourtant très parlée, alors qu'en Catalogne il en va tout autrement. Ainsi, quand on interroge les Galiciens sur leur hiérarchie des marqueurs d'identité, d'une manière générale ils placent très nettement au premier rang *le fait d'être né en Galice*, et loin derrière (et en troisième position) *le fait de parler la langue galicienne* (*Seminario de sociolingüística* 1996, 349)⁷. Quant à la Catalogne, comme le souligne LEPRÊTRE (2002, 73), citant une enquête du CIS, «[l]e soutien de la population envers la promotion de l'usage social

⁶ Voir en Catalogne le vote par le Parlement autonome en 1998 d'une nouvelle loi linguistique, dite «*de Politique Linguistique*».

⁷ Cependant, la même étude révèle qu'une très large majorité de la population (76,8%) considère que si l'on cessait de parler galicien, la Galice perdrait sa culture et son identité. Ce qui n'est pas forcément contradictoire puisque la langue est tout de même reconnue comme l'un des trois critères d'auto-identification.

du catalan [est] très élevé : 83 % de la population considère que tous les citoyens de la Catalogne devraient être capables de parler catalan [...] En outre, 79 % considère que tous les fonctionnaires [en poste en Catalogne] ont l'obligation de savoir le catalan ... ». Il n'y a donc pas à s'étonner du succès de la normalisation linguistique dans pratiquement tous les secteurs de la société catalane ni du fait que le catalan soit devenu incontestablement la langue prioritaire en Catalogne, conformément aux objectifs de la Loi de politique linguistique. Face au castillan qui par ailleurs a, du point de vue international, le vent en poupe, le catalan, soutenu par une idéologie nationaliste (dont s'est réclamé le parti au pouvoir à Barcelone durant les deux dernières décennies du xx^e siècle) proclamant la primauté de la langue dans l'identité collective catalane, semble pouvoir sortir vainqueur du conflit qu'une *idéologie diglossique* méthodiquement diffusée par le franquisme avait exacerbé, même si le succès est forcément précaire et le diagnostic controversé⁸.

Il n'en va pas de même en Galice où, on l'a dit, l'appareil institutionnel de normalisation a été, pendant la même période, sans commune mesure avec celui de la Catalogne et où c'est une association militante très active (*A Mesa*) qui a dû pallier le déficit d'intervention glottopolitique officielle, sans rencontrer dans l'opinion publique le soutien massif indispensable à un renversement de tendance : car en Galice l'urbanisation galopante d'une société longtemps essentiellement rurale a joué en faveur du castillan. Si à Barcelone, dans de nombreux quartiers de la ville, les commerçants s'adressent spontanément en catalan à leurs clients, il n'en est rien à La Corogne en Galice, par exemple, où la mairie a continué de lutter avec obstination, et avec, sans conteste, l'assentiment de la majorité de la population, contre la timide normalisation du Gouvernement autonome, en particulier en s'opposant au toponyme officiel *A Coruña*, supposé se substituer depuis la Loi de normalisation de 1983 (article 10) au toponyme castillanisé *La Coruña*. Le castillan reste en Galice la langue de la modernité, de l'ascension sociale et le galicien en définitive la langue de la ruralité, de l'inculture, ce qui génère une attitude d'*auto-dénigrement*⁹. Le

⁸ Il n'en demeure pas moins que sans l'appareil institutionnel sophistiqué de normalisation linguistique installé par le pouvoir autonome depuis 1980, le rapport de forces ne serait sûrement pas ce qu'il est aujourd'hui.

⁹ Il s'agit bien ici d'un macro-diagnostic qui s'intéresse au conflit qui habite la communauté linguistique dans sa globalité, caractérisé par des usages concurrents des langues en présence et des fonctionnements représentationnels les concernant asymétriques. En ce qui concerne les pratiques interlocutoires, il est évident que le conflit peut être estompé par des stratégies de coopération où les deux langues alternent avec souplesse, sur les marchés par exemple (voir RODRIGUEZ-YAÑEZ 1997).

«poids» de l'idéologie diglossique et singulièrement celui du *stéréotypage ambivalent* (BOYER 2007), et donc de la dualité des attitudes, jouent ici à plein en faveur de la poursuite de la dominance. Un exemple emprunté à ALÉN GARABATO (2009, 126) me permettra d'illustrer cette réalité.

En septembre 2006 les lecteurs du journal *La Voz de Galicia* réagissent à la question (suivie d'un texte explicatif) «Soutenez-vous l'idée que les élèves reçoivent leurs classes entièrement en galicien?» posée par le journal dans le forum de son édition sur Internet¹⁰. Cette possibilité répond aux mesures prises en application du «Plan Xeral de Normalización da Lingua Galega» adopté par la *Xunta*, le Gouvernement autonome de la Galice :

«*¿Apoya que los escolares reciban sus clases íntegramente en gallego?*»
«*A partir del 11 de septiembre, 800 alumnos de 16 colegios recibirán sus clases íntegramente en gallego. Serán los primeros en acogerse a un plan de la Consellería de Educación y la Secretaría Xeral de Política Lingüística, que pretende potenciar el uso del gallego y cumplir así el Plan de Normalización. ¿Qué le parece la medida?*»¹¹

Voici les résultats, majoritairement contraires à l'initiative prise par la *Xunta* (7 790 votants) :

OUI: 43 %

NON: 56 %

Par ailleurs de nombreux lecteurs ont tenu à argumenter leur réponse. Les commentaires contraires à la *normalisation* du galicien (assez nombreux) ne font que reproduire (encore une fois) les vieux stéréotypes et montrent bien qu'au moins pour leurs auteurs peu de choses ont changé après plus de deux décennies de politique linguistique... Voici quelques exemples :

«**No, de ninguna manera**» **B. 2 sept. 2006**

«*El gallego pasó de ser una lengua del pueblo a ser una lengua del burócrata. Vale menos ahora que hace décadas. Ahora es una lengua artificial. Los niños*

¹⁰ Voir le site <http://www.lavozdeg Galicia.es>.

¹¹ «Êtes-vous d'accord que les écoliers reçoivent un enseignement entièrement en galicien?»
«À partir du 11 septembre, 800 élèves de 16 collèges recevront un enseignement entièrement en galicien. Ils seront les premiers à bénéficier du plan du Département de l'Éducation et du Secrétariat Général de Politique linguistique, qui prétend favoriser l'usage du galicien et ainsi mettre en œuvre le Plan de Normalisation. Que pensez-vous de cette mesure?» [traduction des éditrices]

pueden usarla en el colegio, hasta que salgan, y luego hablarán español, que es lo que habla la gente culta. Cuanto más se imponga, peor. Han hecho del gallego una lengua autista. Se muere sin remedio.»¹²

«Por el castellano» A.D. 2 sept. 2006

«Pienso que está muy bien que mantengamos nuestra lengua en nuestros hogares y colegios pero sólo en la clase que corresponda a la lengua gallega. El resto de las clases en castellano pues ante todo somos españoles, no hagamos como los catalanes y vascos.»¹³

«¿Para qué...?» R.L.C. 2 sept. 2006

«¿Para qué dedicarle tanto tiempo a un idioma que después no servirá para investigar en medicina, astronomía, arquitectura, abogacía, ingeniería...? ¿No sería más rentable a nuestros alumnos aprender bien el inglés, alemán, francés...? ¿Acaso existe bibliografía extensa sobre las diversas ciencias en la lengua gallega? Seamos prácticos y sensatos.»¹⁴

Ainsi, alors que la politique linguistique en Catalogne a pu s'appuyer sur des représentations et attitudes nettement favorables à la reconquête sociolinguistique et donc susceptibles de neutraliser l'héritage diglossique, en Galice c'est donc la dynamique inverse qui semble l'emporter, malgré tous les efforts déployés par les militants de la «langue propre»¹⁵. Le

¹² «Non, en aucune manière»

«Le galicien est passé du statut de langue du peuple à celui de langue de bureaucrate. Il a moins de valeur aujourd'hui qu'il y a quelques décennies. Aujourd'hui c'est une langue artificielle. Les enfants peuvent l'utiliser au collège, jusqu'à leur sortie, puis ils parleront espagnol, langue que parlent les gens instruits. Plus elle est imposée, pire c'est. Ils ont fait du galicien une langue autiste. Il meurt sans remède.» [traduction des éditrices]

¹³ «Pour le castillan»

«Je pense que c'est très bien que nous gardions notre langue dans nos maisons et nos écoles, mais seulement dans le cours consacré à la langue galicienne. Le reste des cours en castillan parce que nous sommes espagnols avant tout, ne faisons pas comme les Catalans et les Basques.» [traduction des éditrices]

¹⁴ «Pour quoi faire?»

«Pourquoi consacrer autant de temps à une langue qui plus tard ne servira pas à la recherche en médecine, astronomie, architecture, droit, ingénierie ... ? Ne serait-il pas plus rentable pour nos élèves de bien apprendre l'anglais, l'allemand, le français... ? Existe-t-il par hasard une bibliographie étendue sur les diverses sciences en langue galicienne ? Soyons pratiques et sensés.» [traduction des éditrices].

¹⁵ L'arrivée au Gouvernement de Galice en 2005 d'une coalition de gauche dans laquelle le Bloc nationaliste galicien a pesé pour imposer sa propre politique linguistique a, semble-t-il, été contre-productive. Les Nationalistes (minoritaires sur l'échiquier politique galicien) ont cru pouvoir imposer leurs propres objectifs de galéguisation «politisée» à contre-courant d'une opinion publique majoritairement modérée en la matière. Cette tentative de passer outre l'état de l'imaginaire des langues a été un facteur important de la défaite de la coalition et du retour de la droite au pouvoir (ALÉN GARABATO 2010, 52).

castillan ne «pèse» donc pas autant en Catalogne qu'en Galice ou si l'on préfère le galicien «pèse» moins que le catalan. En d'autres termes, le «poids» des représentations et attitudes joue en Catalogne en faveur de la langue *nationale*: le catalan, y compris dans des secteurs pas forcément acquis à la normalisation (soumis en général à la mondialisation ethnosociolinguistique), comme les secteurs économique et commercial.

Il me semble que la confrontation des situations catalane et galicienne met bien en évidence la pertinence des deux «approches écologiques», autrement dit de deux modes d'interventions glottopolitiques: celles *de par en bas* et celles *de par en haut* (NETTLE/ROMAINE 2003, 189-203).

Dans le cas de la Catalogne, on peut affirmer que la résistance à la substitution programmée par le franquisme a été conduite durant la dictature avec méthode et détermination par la société civile catalane, au travers d'associations de tous ordres et en particulier par les «Associacions de Veïns» (Comités de quartier) et l'action militante du *Grup Català de Sociolingüística*. Sans cette prise en charge à la base de la défense du catalan, l'action de la *Generalitat* (le Gouvernement autonome de Catalogne) restaurée après l'avènement de la démocratie n'aurait pas eu la pertinence qu'elle a eue. Cependant si cette action glottopolitique *de par en haut*, appuyée sur un dispositif et des dispositions très volontaristes, en particulier au travers d'une Direction générale (puis Secrétariat général) de politique linguistique et des Lois de politique linguistique bien pensées n'avait pas pu être mise en œuvre légalement, le cours de la langue catalane n'aurait pas été celui qu'il a été et est aujourd'hui, jusqu'à une normalisation pleine et entière (ou presque), dont FISHMAN (1991) a pu considérer qu'elle avait permis un retournement de substitution sociolinguistique. À l'inverse, en Galice, l'action de *par en haut*, menée institutionnellement par le Gouvernement autonome, comme en Catalogne, à partir des années 1980 avec bien moins de moyens... et de conviction n'a pas pu s'appuyer sur des interventions *de par en bas* à la hauteur du potentiel démolinguistique. Il est clair que cette confrontation montre l'impérieuse nécessité d'une articulation solidaire entre les initiatives *de par en bas*, micro-sociolinguistiques, et les actions *de par en haut*, macro-sociolinguistiques, pour qu'une langue minor(is)ée (et par ailleurs transmise en famille) rebrousse le chemin de la substitution.

L'espace occitan, dont il va être question à présent, est un excellent exemple de situation où une langue très minor(is)ée, menacée de disparition, qui n'a pas pu compter assez tôt sur des actions glottopolitiques positives *de*

par en haut (pendant longtemps, elle a plutôt été victime d'actions coercitives) et bien que des actions de niveau intermédiaire aient vu le jour ces dernières années (régions, départements), est l'objet d'une entreprise volontariste émanant dans un premier temps d'associations militantes, singulièrement les écoles immersives *Calandretas* (depuis la fin des années 1970) mais aussi d'initiatives individuelles, tout particulièrement dans le secteur du marché.

2.2. L'espace occitan en France (Région Occitanie)

L'émergence des nouveaux usages de l'occitan qu'on peut observer depuis au moins deux ou trois décennies dans les domaines du commerce et en particulier celui de l'alimentation est pour le moins un paradoxe ethnosociolinguistique : la langue dominée, en grand danger, apparaît sous les auspices de mises en scène de lexies et d'énoncés occitans dans des désignations de produits alimentaires (au sens large). Il s'agit là d'usages très minoritaires mais dont la visibilité est inversement proportionnelle à leur normalité. Par ailleurs ils témoignent souvent d'une étonnante créativité. Ainsi nommer une bière artisanale *Trobairitz* (« Femmes troubadours »), une cuvée de vin blanc *Rimeta* (« petite rime, petit poème ») ou un type de pâtes alimentaires *camba de blat* (« jambe/tige de blé » pour des *penne*) n'est pas un acte langagier banal¹⁶.

Il est permis de penser que le phénomène dont il est question ici n'est pas sans lien (indirect) avec une évolution positive de la présence scolaire (et autre) de la langue d'oc dans la société occitane. Il n'empêche que la prolifération (modérée) de telles pratiques concernant une langue dans un tel état de minor(is)ation est un phénomène singulier¹⁷. Et qui plus est cet usage scriptural en soi paradoxal semble vraiment se complaire dans le paradoxe : il a recours de plus en plus à la graphie classique de l'occitan (certes sans éliminer complètement la graphie « félibréenne »)¹⁸, souvent

¹⁶ Les observations dont il est fait état dans cette partie sont issues d'une enquête documentaire et par entretiens semi-directifs réalisée en 2017-2019 dans le cadre du projet de recherche ECO OC du Laboratoire DIPRALANG-Université Montpellier 3 (Responsable : Carmen Alén Garabato) et cofinancée par la DGLFLF (Ministère de la culture et de la communication) (ALÉN GARABATO/BOYER 2020).

¹⁷ Certes on a des témoignages de l'usage de l'occitan écrit à visée propagandiste-publicitaire non seulement à l'époque révolutionnaire (BOYER 1985 ; ALÉN GARABATO 1999) mais également aux XIX^e et XX^e siècles (BOYER 1989). Cependant ces témoignages sont de natures sensiblement différentes.

¹⁸ On distingue, dans l'histoire de la normativisation orthographique de la langue d'oc, la graphie « classique », « normalisée », « occitaniste » (car finalisée sous l'égide de l'Institut d'Estudis Occitans et pertinente pour l'ensemble des dialectes d'oc) et la graphie félibréenne constituée initialement sur la

en s'explicitant par ailleurs au travers d'un discours épilinguistique revendicatif (et par ailleurs nostalgique).

Il ne s'agit bien évidemment pas d'un phénomène sociolinguistique isolé géographiquement. Ainsi on a pu observer (par exemple HUCK/KAHN 2009; COSTA 2010; ROBERT-DEMONTROND/JOYAU/BOUGEARD-DELFOSE 2010; DUCHÊNE/HELLER 2012; FOURNIER/CROZAT/BERNIE-BOISSARD/CHASTAGNER 2012; KAHN/LE SQUÈRE/KOSIANSKI 2014; ALÉN GARABATO 2018) durant les dernières décennies, en divers contextes de domination linguistique voire de substitution avancée d'une langue minoritaire et fortement minorée, une nouvelle modalité de production d'identité linguistique, nommée en domaine anglophone *commodification*, étudiée en francophonie sous le nom de marchandisation¹⁹. Elle consiste à utiliser (à instrumentaliser en quelque sorte) la langue-culture dominée (minoritaire/minorée) *via* une patrimonialisation discursive.

Ce phénomène peut être observé sur l'espace occitan au moins sous deux aspects :

- a) la désignation d'entreprises (commerces essentiellement) ;
- b) l'appellation de produits de nature agro-alimentaire, majoritairement.

On s'en tiendra ici²⁰ au deuxième aspect.

Les pâtes alimentaires

La production du *Domaine de Périès* est sûrement la plus exemplaire. Cette entreprise produit des pâtes «à la ferme» (dans l'Aude) à partir du blé fabriqué sur place : elle a inauguré le choix d'une désignation occitane de sa production en respectant la norme occitane «classique» (voir les exemples ci-dessous).

base d'un des parlars du dialecte provençal, adoptée par Frédéric Mistral (Joseph Roumanille en fut le principal artisan) et le Félibrige dont il fut le promoteur. On peut dire que la vie de la langue occitane contemporaine a été empoisonnée par le conflit entre ces deux graphies, conflit qui tend globalement, semble-t-il, à se résorber. Voir par exemple BEC 1963, 97-115. Voir également SAUZET 1990.

¹⁹ Comme l'indiquent MOÏSE *et al.* 2006, le terme de *commodification* est utilisé dans les travaux de Monica Heller pour parler des processus de mise en marché des langues et des identités dans des espaces clés de la nouvelle économie mondialisée, tels que le tourisme, les services et les industries de la langue. Ce terme est proche de celui de «marchandisation» utilisé en français de «France» (MOÏSE/MCLAUGHLIN/ROY/WHITE 2006, 86, note 1. Voir HELLER 2003).

²⁰ Pour une étude beaucoup plus complète du phénomène voir ALÉN GARABATO/BOYER 2020.

Figure 5. Produits de la marque Domaine de Périès



La photographie est la propriété de l'auteur

Il y a beaucoup de variété dans la production du *Domaine de Périès*²¹. On trouve ainsi les désignants suivants, parfaitement conformes à l'apparence des diverses pâtes qui sont commercialisées par l'entreprise²²: *cauquilha* («coquille»), *cresta* («crête»), *virona* («vrille»), *dentèla* («dentelle»), *escagaròl* («escargot»), *pichòt* («petit»), *camba de blat* («jambe/tige de blé»), *brandilha* («brindille»), *cordilha* («cordelette»).

Le vin

Concernant les nominations de productions agro-alimentaires, il y en a qui sont liées à une production historiquement beaucoup plus autochtone : la production vini-viticole. On observe en effet un développement qui ne semble pas anecdotique des appellations en occitan concernant des cuvées de vin de l'aire languedocienne.

²¹ Beaucoup plus qu'avec la marque Ba Pla!, «la pâte tarnaise».

²² L'ensemble de la production est présenté sur le site de l'entreprise : <http://www.domainedeperies.fr/>.

Figure 6. Bouteille de vin Bèca bòsc du domaine Fonjoya



La photographie est la propriété de l'auteur

Il s'agit dans ce cas d'exploiter des lexèmes occitans, pas forcément (très) connus du grand public. Exemples :

Beluga («étincelle») pour une cuvée de vin blanc ;

Alba («Aube») pour une cuvée de vin blanc ;

Bèca Bòsc («la sittelle acrobate») pour une cuvée de vin rouge...
(Voir ci-dessus).

Mais aussi d'utiliser des mots à forte charge identitaire, comme :

Copa Santa («Sainte coupe»), pour une cuvée de vin rouge, en référence au célèbre chant des Félibres provençaux en hommage aux Catalans (curieusement en graphie non mistralienne) ;

Fine amor (sic) pour une cuvée de vin rouge, en référence à l'Amour courtois.

On trouve enfin des bribes de discours particulièrement notoires, comme *Qu'es aquo* («Qu'est-ce que c'est?») pour une cuvée de vin rouge, *Es d'aqui* («Il est d'ici») à la fois pour une cuvée de vin rouge et une cuvée de vin blanc, ou encore, bien moins connu : *Atal sia* («Ainsi soit-il») pour une cuvée de vin rouge²³...

L'occitan et le marché : quelques hypothèses²⁴

On ne saurait ici parler de *résistance* ni a fortiori de *reconquête*. La sensibilité à l'imaginaire des langues en présence (et spécialement la langue dominée) sollicitée ne conduit pas nécessairement à la production d'une *contre-idéologie diglossique*. Mais on peut parler, me semble-t-il, de *micro-actes glottopolitiques* lesquels, malgré leur caractère ethnosociolinguistique revendicatif parfois assumé²⁵, ne correspondent pas exactement à des actions de *normalisation* clairement militantes et plus ou moins concertées, qui viseraient le plan macro-glottopolitique²⁶. Ils ne s'inscrivent donc pas dans la perspective d'un renversement de la *substitution*. Cependant une certaine imprégnation (toute relative mais bien réelle) de la norme graphique occitane «classique» semble indiquer que la *normativisation* de l'occitan n'est plus l'apanage de la seule élite occitaniste. Comme le déclare fermement cette responsable de l'entreprise de production de pâtes Périès lors de l'entretien

²³ On observe dans ces dénominations un flottement entre les graphies mistralienne et classique, parfois une erreur (dans un cas on attendrait *acò* en graphie félibréenne ou *aquò* en graphie classique ; *aqui* dans *Es d'aqui* est en graphie mistralienne ; la graphie classique serait *aquì*. Pour *Atal sia* on attendrait *Atal siò* ou *sié* en graphie mistralienne et en graphie classique *atal siá* ou *aital siá*...).

²⁴ Je reprends ici un état de mes réflexions exposé dans BOYER 2021.

²⁵ Comme cela apparaît dans certains des entretiens recueillis dans le cadre de notre enquête ECO OC.

²⁶ On peut se demander si la notion de «revitalisation», notion un peu fourre-tout utilisée en sociolinguistique (voir par exemple le n° 145 de *Langage et Société*, «Enjeux sociaux des mouvements de revitalisation linguistique», dirigé par COSTA [2013/3]), peut être convoquée à propos du phénomène qui nous intéresse ici, lequel serait lors perçu comme partie prenante d'un processus global de revitalisation de la langue d'oc...

qu'elle nous a accordé : « *Il faut donner des noms occitans mais bien écrits/ autrement/ c'est pas la peine...* ».

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une *représentation patrimoniale* ne signifie pas dans ce cas *folklorisation*, au sens courant et plutôt péjoratif du terme, fût-elle revisitée et actualisée. Il me semble indéniable qu'il s'agit bien d'une authentique activité glottopolitique venue *de la base*, certes plutôt de l'ordre du symbolique mais sûrement *motivée* (en particulier, du point de vue commercial, ce qui fait tout son intérêt sociolinguistique) qui pourrait autoriser à parler de *marchandisation*, même si le phénomène ici décrit n'en est pas forcément le strict équivalent. Il n'est pas étranger à la demande altermondialiste et écologiste de proximité, d'authenticité et de valorisation des « terroirs »²⁷...

Il ne s'agit donc pas de renverser la logique d'un conflit diglossique pluriséculaire mais peut-être, d'une certaine façon, de contrecarrer (délibérément ou pas) l'*idéologie diglossique* toujours en vigueur (et sûrement de tourner le dos à l'*autodénigrement*...) en manifestant de la considération pour l'occitan (ce qu'il en reste, au moins dans l'imaginaire linguistique collectif) et une loyauté envers les racines, familiales en tout premier lieu, et aussi envers une identité linguistique largement mythologique mais qui semble faire l'objet d'une certaine nostalgie (BOYER 2021)²⁸. Comme le proclame sur un mode identitaire péremptoire le nom de cette cuvée d'un vin languedocien : *Sèm çò que sèm* (« On est ce qu'on est »). Enfin, comme on l'a dit, il y a une nouveauté : l'apparition d'un occitan normé selon la graphie dite « classique »²⁹.... Comme si cette irruption d'une identité scripturale occitane sur le marché de l'agroalimentaire s'accompagnait d'une dignification de la langue des racines, nommée de plus en plus « occitan »³⁰. Et en fait comme si l'usage

²⁷ « Si la mondialisation favorise la consommation de produits identitaires, la demande croissante de produits locaux et régionaux démontre, quant à elle, que le consommateur soutient l'économie locale et régionale face à l'économie mondiale symbolisée par les multinationales. Consommer local c'est également revendiquer sa culture et l'appartenance à sa communauté » (ROBERT-DEMONTROND/JOYAU/BOUGEARD-DELFOSE 2010, 65 ; voir également FORT/FORT 2006).

²⁸ Est-on dans un « cadre post-diglossique » (COLONNA 2013, 332 et suiv.) ? Et les nouveaux fonctionnements identitaires qu'on observe sont-ils des « fonctionnements post-diglossiques » ? Quoiqu'il en soit on peut être d'accord avec ce diagnostic, que Romain Colonna formule à propos du corse : « Il est préférable de substituer au concept de dépassement du conflit diglossique celui de déplacement » (COLONNA 2013, 332).

²⁹ D'où l'alternance de graphies différentes pour le même morphème (article *le* : *lo/lou*) ou le même lexème : *l'Ostal/l'Oustal* [la maison].

³⁰ Bien que la dénomination « occitan(e) » reste sans aucun doute pour l'instant minoritaire. Il faudra du reste évaluer dans les prochaines années l'impact réel sur l'usage du terme *occitan(e)* du choix

de la langue minor(is)ée (à nouveau légitimée ?) était digne d'une norme graphique « savante »...

Les entretiens recueillis lors de l'enquête ECO-OC (dont il a été question plus haut) sont des témoignages particulièrement intéressants concernant incontestablement une modification (d'ordre générationnel ?) des représentations de l'occitan. Certes la réalité ethnosociolinguistique sociétale n'a pas fondamentalement changé et les acteurs intéressés le constatent parfois avec amertume. Cependant il semblerait que le *stéréotypage ambivalent* (BOYER 2007) dont était victime la langue occitane et qui nourrissait autodénigrement et culpabilisation face au « patois » soit en retrait et que, avec la progression timide mais évidente de l'usage du terme « occitan », apparaissent des attitudes (et les discours épilinguistiques afférents) qui valorisent la langue en danger³¹ et respectent sa norme graphique « occitaniste ». Cette nouvelle donne mérite toute l'attention des sociolinguistes : elle semble suspendre le conflit diglossique dans sa progression vers la substitution (ou à tout le moins certains de ses attendus) en inscrivant l'*instrumentalisation* de la langue dominée, minor(is)ée, dans une relative *autonomisation* et une aussi relative *légitimation* face au français (LAFONT 1984).

d'« Occitanie » pour nommer la nouvelle Région issue de la fusion de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon... Sur la question du nom de la langue occitane et l'opposition « occitan »/« patois », voir par exemple GARDY 2001 et ALÉN GARABATO/BOYER 2004.

³¹ Comme le souligne très justement Philippe Gardy, cette désignation « [suggère] une unité linguistique mieux affirmée [...] et des représentations plus valorisantes, davantage dirigées vers le présent ou le futur, et susceptibles de prendre en charge des valeurs (relativement) porteuses d'avenir » (GARDY 2001, 59).

Références bibliographiques

- ALÉN GARABATO Carmen, *Quand le «patois» était politiquement utile*, Paris : L'Harmattan, 1999.
- ALÉN GARABATO Carmen, *Langues minoritaires en quête de dignité. Le galicien en Espagne et l'occitan en France*, Paris : L'Harmattan, 2009.
- ALÉN GARABATO Carmen, «Une politique linguistique peut-elle réussir sans l'implication des sociolinguistiques ? L'exemple galicien», in BOYER Henri (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Paris : Lambert-Lucas, 2010, p. 47-54.
- ALÉN GARABATO Carmen, «Les langues minoritaires/minorées à la conquête de “parts de marché” : questionnement général et premiers résultats du projet ECO-OC», in ALÉN GARABATO Carmen, BOYER Henri, DIJORDEVI LÉONARD Ksenija, PIVOT Bénédicte (dir.), *Identités, conflits et interventions sociolinguistiques*, Limoges : Lambert-Lucas, 2018, p. 87-98.
- ALÉN GARABATO Carmen, BOYER Henri, «Occitan, patois, provençal... dans l'Enquête “Famille” de l'INSEE-INED (1999) : les dénominations de la langue d'Oc», *Lengas*, n° 56, 2004, p. 301-318.
- ALÉN GARABATO Carmen, BOYER Henri, *Le marché et la langue occitane au vingt et unième siècle : microactes glottopolitiques contre substitution*, Limoges : Lambert-Lucas, 2020.
- BAUDE Olivier, SIBILLE Jean, MARTIN Jean-Baptiste (dir.), «Le Francoprovençal», *Langues et cité : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 18, 2011 [url : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques/Langues-et-cite/Langues-et-cite-n-18-le-francoprovençal>].
- BEC Pierre, *La langue occitane*, Paris : PUF, 1963.
- BLANCHET Philippe, «Minorations, minorisations, minorités. Essai de théorisation d'un processus complexe», *Cahiers de sociolinguistique*, n° 10, 2005, p. 17-47.
- BOYER Henri, «Argumenter en langue dominée : un programme textuel complexe», *Lengas*, n° 8, [Actes du colloque «La question linguistique au Sud au moment de la Révolution française», tome II], 1985, p. 299-312.
- BOYER Henri, «Usages propagandistes de l'occitan écrit en contexte urbain (XIX^e-XX^e siècles)», *Lengas*, n° 25, 1989, p. 163-180.

- BOYER Henri, *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Paris: L'Harmattan, 1991.
- BOYER Henri, «Conflit d'usages, conflit d'images», in BOYER Henri (éd.), *Plurilinguisme: «contact» ou «conflit» de langues?*, Paris: L'Harmattan, 1997, p. 9-35.
- BOYER Henri, «Ni concurrence, ni déviance: l'unilinguisme français dans ses œuvres», *Lengas*, n° 48, 2000, p. 89-101.
- BOYER Henri, *De l'autre côté du discours. Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, Paris: L'Harmattan, 2003.
- BOYER Henri, «Le stéréotypage ambivalent comme indicateur de conflit diglossique», in BOYER Henri, (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scène*, tome 4, Paris: L'Harmattan, 2007, p. 39-47.
- BOYER Henri, *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique*, Limoges: Lambert-Lucas, 2008.
- BOYER Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris: Dunod, 2017.
- BOYER Henri, «L'occitan et le marché au XXI^e siècle: une patrimonialisation dynamique? Pratiques de nomination identitaire (commerciale) en Occitanie», in PUJOL Mercé (dir.), *L'estudi del llenguatge a la cruïlla de les disciplines. Homenatge al professor Christian Lagarde/L'étude du langage au carrefour des disciplines. Hommage au professeur Christian Lagarde*, Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, 2021.
- BOYER Henri, LAGARDE Christian (dir.), *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique?*, Paris: L'Harmattan, 2002.
- COLONNA Romain, *Les paradoxes de la domination linguistique*, Paris: L'Harmattan, 2013.
- COSTA James, *Revitalisation linguistique: Discours, mythes et idéologies. Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, thèse de doctorat sous la direction de Marinette Matthey, Université de Grenoble, 2010.
- COSTA James (dir.), «Enjeux sociaux des mouvements de revitalisation linguistique», *Langage et Société*, n° 145, 2013.
- DUCHÊNE Alexandre, HELLER Monica (éd.), *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, New York & Londres: Routledge, 2012.

- FISHMAN Joshua A., *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Cleveland & Philadelphie & Adelaïde : Multilingual Matters Ltd, 1991.
- FLAMENT Claude, ROUQUETTE Michel-Louis, *Anatomie des idées ordinaires*, Paris : Armand Colin, 2003.
- FORT Fatiha, FORT François, « Alternatives marketing pour les produits de terroir », *Revue française de gestion*, n° 162, 2006/3, p. 145-159.
- FOURNIER Laurent Sébastien, CROZAT Dominique, BERNIE-BOISSARD Catherine, CHASTAGNER Claude (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, Paris : L'Harmattan, 2012.
- GARDY Philippe, « Les noms de l'occitan/nommer l'occitan », in BOYER Henri, GARDY Philippe (coord.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des Troubadours à l'Internet*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 43-60.
- HELLER Monica, « Globalization, the new Economy and the Commodification of Language and Identity », *Journal of sociolinguistics*, vol. 7, n° 4, 2003, p. 473-492.
- HUCK Dominique, KAHN René, *Langues régionales, cultures et développement*, Paris : L'Harmattan, 2009.
- KAHN René, LE SQUÈRE Roseline, KOSIANSKI Jean-Michel (dir.), *Cultures régionales, développement économique*, Paris : L'Harmattan, 2014.
- KASBARIAN Jean-Michel, « Langue minorée et langue minoritaire », in MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Liège : Mardaga, 1997, p. 185-188.
- LAFONT Robert, « Un problème de culpabilité sociolinguistique : la diglossie franco-occitane », *Langue française*, n° 9, 1971, p. 93-99.
- LAFONT Robert, « Pour retrousser la diglossie », *Lengas*, n° 15, 1984, p. 5-36.
- LEPRÊTRE Marc, « Dispositifs et dispositions en faveur des langues moins répandues », in BOYER Henri, LAGARDE Christian (dir.), *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique ?*, Paris : L'Harmattan, 2002, p. 66-80.
- MAÎTRE Raphaël, MATTHEY Marinette, « Le patois d'Évolène aujourd'hui... et demain ? », in BOUDREAU Annette et al., *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris : L'Harmattan, 2003, p. 45-65.
- MOÏSE Claudine, MACLAUGHLIN Mireille, ROY Sylvie, WHITE Chantal, « Le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité

- franco-canadienne et ses enjeux langagiers», *Langage et société*, n° 118, 2006, p. 85-108.
- MORANT I MARCO Ricard, *Lengua, vida y cultura en el Valle de Benasque*, Madrid: Ediciones Libertarias, 1995.
- NETTLE Daniel, ROMAINE Suzanne, *Ces langues, ces voix qui s'effacent : menaces sur les langues du monde*, Paris: Autrement, 2003.
- NICULESCU Alexandre, «Loyauté linguistique», in GOEBL Hans, NELDE Peter H., STARY Zdeněk, WÖLCK Wolfgang (éd.), *Linguistique de contact*, tome 1, Berlin & New York: De Gruyter, 1996, p. 715-720.
- ROBERT-DEMONTROND Philippe, JOYAU Anne, BOUGEARD-DELFOSE Christine, «La sphère marchande comme outils de résistance à la mondialisation: le cas du marché des colas», *Management international*, n° 144, 2010, p. 55-68.
- RODRIGUEZ-YAÑEZ Xoán-Paolo, «Aléas théoriques et méthodologiques dans l'étude du bilinguisme. Le cas de la Galice», in BOYER Henri (dir.), *Plurilinguisme: «contact» ou «conflit» de langues?*, Paris: L'Harmattan, 1997, p. 191-254.
- ROUQUETTE Michel-Louis, RATEAU Patrick, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble: PUG, 1998.
- SAUZET Patrick, «La grafia es mai que la grafia», *Amiras/Repères occitans*, n° 21, 1990, p. 35-46.
- SIGUÁN Miguel, *Opiniones y actitudes. Conocimiento y uso de las lenguas en España*, Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas, 1994.
- SIGUÁN Miguel, *Opiniones y actitudes. Conocimiento y uso de las lenguas*, Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas, 1999.
- VAN DIJK Teun A., «Un estudi llingüístic de la ideologia?», in MOLLÀ Toni (éd.), *Ideologia y conflicte llingüístic*, Alzira: Edicions Bromera, 2001.
- WEINREICH Uriel, «Unilinguisme et multilinguisme», in MARTINET André (dir.), *Le Langage*, Paris: Gallimard, 1968, p. 647-684.
- WEINREICH Uriel, *Languages in Contact. Findings and Problems*, La Haye & Paris: Mouton, 1970 [1953].

**DIRE ET FAIRE : LES PROJETS
DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL**

Rétrodigitalisation du *Glossaire des patois de la Suisse romande*

Alexandre Huber

Yan Greub

Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel

Introduction

Un dictionnaire polydialectal tel que le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) connaît de façon structurelle un problème sérieux d'accès aux unités lexicales qu'il décrit. Un dictionnaire en format papier ne possède pas d'autres moyens de le résoudre que l'ordre alphabétique et des index (et dans une certaine mesure les renvois internes), et le Glossaire a, dès sa création et au cours de son développement, dû prendre des décisions délicates dans ce sens; une volonté d'informatisation s'est donc manifestée dès que les progrès techniques en ont créé la possibilité. Si l'utilité de l'informatisation est évidente pour l'utilisatrice, celle-ci sert aussi les besoins de la rédaction du Glossaire, et ceci dans une mesure telle que ce sont ces besoins qui ont guidé le début du processus d'informatisation.

L'informatisation du dictionnaire devait d'une part aboutir à rendre accessibles des données difficiles à atteindre directement par les entrées, d'autre part permettre de disposer en séries des faits dispersés dans une série d'articles. Les rédactrices et les rédacteurs dépendaient jusqu'à ce

moment de leur expérience ou de leurs souvenirs pour retrouver un grand nombre d'informations utiles à l'analyse linguistique sur laquelle reposent les articles, mais n'avaient la possibilité ni de procéder à des vérifications systématiques, ni d'être certain-e-s que les problèmes qu'ils rencontraient n'avaient pas été abordés ailleurs. Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs généraux et d'autres objectifs partiels présentés ci-dessous ont par ailleurs rencontré l'ambition d'ouvrir plus largement le Glossaire au grand public. Cela a permis d'aboutir, d'une part, à la création d'une base de données dialectologiques (BDD), et, d'autre part, à la rétrodigitalisation du dictionnaire dans son entier.

1. Histoire

Le développement de l'informatisation du GPSR a suivi, dès le départ, deux voies parallèles. D'une part, dès 1998, un scan complet des 6 000 pages du Glossaire avait été réalisé¹, ce qui avait permis de procéder à une rétrodigitalisation par *Optical Character Recognition* (OCR). L'état d'avancement des techniques d'océrisation à cette époque avait entraîné un taux d'erreur important, en particulier sur les caractères spéciaux ; le fichier obtenu ne pouvait donc avoir qu'un usage interne, et celui-ci restait limité. En 2014, un nouveau scan fut mené à bien, dans des conditions professionnelles cette fois-ci, et les images obtenues sont celles qui s'affichent sur le site internet du Glossaire lorsqu'il est consulté en format image. Cependant, l'interprétation de ces images par OCR continuait à ne pas donner de résultats satisfaisants, les signes spéciaux propres au Glossaire causant des difficultés apparemment insurmontables aux logiciels utilisés. C'est donc le procédé de la double saisie qui dut finalement être utilisé : il consiste à faire dactylographier deux fois, manuellement, le texte entier du dictionnaire, en réservant des codes particuliers à chaque signe spécial, puis à comparer automatiquement les deux versions ; une nouvelle intervention humaine a alors pour fonction de déterminer, dans chaque lieu divergent, la solution correcte. Le travail a été confié au *Center for Digital Humanities* de l'Université de Trèves, qui a déjà utilisé cette méthode pour la rétrodigitalisation d'autres dictionnaires comparables au Glossaire (le *Grimms Wörterbuch*, une partie du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*). Sur la base d'une

¹ Par un rédacteur au Glossaire, Eric Flückiger, qui l'avait mené à bien de façon privée.

révision supplémentaire, et ciblée, par la rédaction du Glossaire, c'est le résultat de cette rétrodigitalisation qui peut aujourd'hui être consulté sur le portail web du Glossaire.

Mais parallèlement, une autre opération avait été menée, qui se poursuit encore aujourd'hui. La difficulté de la recherche dans le Glossaire avait conduit Pierre Knecht, en 1970, à publier un index des quatre premiers volumes (KNECHT 1970), limité cependant aux formes françaises et latines. Au fur et à mesure de l'avancement du volume VII, le besoin de donner un nouvel index, plus riche, s'est fait plus évident, cela d'autant plus que les autres vocabulaires nationaux donnaient eux aussi des index détaillés. C'est donc d'abord en vue de la préparation des index qu'une base de données informatique a été élaborée², même si la rédaction a vite compris que l'utilité de cette base pouvait dépasser très largement cette seule fonction. La base repose sur un travail d'extraction des données présentes dans le Glossaire (matériaux et historiques) : identification des affixes, des étymons, descriptions sémantiques, formes anciennes et modernes ; cette extraction est réalisée par des collaborateurs-trices, encadré-e-s par des rédacteurs-trices, et il ne s'agit pas d'un travail automatisé, mais d'une lecture et d'une interprétation correcte des données du Glossaire. On comprend que ce travail ne puisse avancer que lentement : les données utiles étaient prêtes au moment de la confection des index du volume VII puis du volume VIII, mais l'alimentation de la base, commencée en 1998, se poursuit encore aujourd'hui.

2. Fonctionnement

Depuis le 12 septembre 2018 et l'inauguration officielle du portail web du Glossaire, les moyens d'accès informatiques au Glossaire ont une forme double : on peut accéder au texte du Glossaire d'une part par une recherche complexe ouverte au public depuis février 2017 et d'autre part par une recherche simple, mise en place ultérieurement³.

La recherche complexe exploite directement la base de données (BDD). Elle consiste en une interrogation des champs prévus par la

² En collaboration avec des informaticiens de l'École supérieure du canton de Neuchâtel, filière informatique de gestion (Prof. Pierre-André Sunier et Gérard Lambert), puis de la Haute école de gestion Arc (Prof. Fabrice Camus).

³ Accessible à l'adresse suivante : <http://gaspar.unine.ch>.

base, et les formes graphiquement complexes du Glossaire peuvent être atteintes par l'intermédiaire de formes dites appauvries, qui négligent les diacritiques. Les interrogations par lemme, par étymon, par préfixe ou par suffixe peuvent être limitées par des sous-spécifications (langue du lemme, classe grammaticale, etc.) et ne concerner qu'une partie de la forme recherchée (début du mot, fin du mot, etc.). À partir de la liste des résultats, il est possible de consulter directement l'article correspondant du Glossaire, au format image⁴, pour lire la description lexicographique du lemme qu'on juge pertinent. Seuls les lemmes (formes choisies comme entrées des articles) et les sous-lemmes (types lexicaux apparentés traités à l'intérieur du même article dans une sous-section propre) peuvent être trouvés de cette façon : les diverses formes citées à l'intérieur de l'article ne sont pas interrogeables par la recherche avancée.

La rétrodigitalisation complète du Glossaire, telle qu'elle a été réalisée par le centre de Trèves, a servi à mettre en place un outil de recherche plein texte. Le travail qui restait à faire commençait par la restitution, à partir des fichiers XML fournis, de la typographie correcte du Glossaire, caractérisée par l'usage d'un grand nombre de caractères spéciaux (souvent propres au Glossaire) et de très fréquents changements de style (entre romain, italique, gras, espacé, petite capitale). C'est une équipe d'informaticiens dirigée par Fabrice Camus, professeur à la Haute école de gestion Arc (Institut de digitalisation des organisations) qui a réalisé cette opération (conversion au format WOFF, ou *Web Open Font Format*, permettant la lecture sur tout terminal), ainsi que la mise au point des possibilités de recherche (moteur de recherche Oracle et interface de consultation). Il a pu s'appuyer pour cela sur le travail de Sarah Kremer, de l'Atelier national de recherche typographique de Nancy, qui s'est occupée de l'encodage des polices Didot du Glossaire en Unicode. La rétrodigitalisation du Glossaire permet de disposer du texte entier de l'œuvre et de l'interroger librement, sous la forme de recherches simples : il s'agit donc de rechercher tout mot, ou toute paire de mots cooccurents dans un certain intervalle, présent dans le texte du Glossaire, indépendamment de sa nature (forme française ou patoise, étymon ou unité lexicale décrite, catégorie grammaticale, variante phonétique, etc.).

⁴ Il est possible aussi de se déplacer facilement d'une page à l'autre du Glossaire scanné, et donc de le lire directement en ligne, indépendamment des méthodes de recherche proposées.

Le Glossaire en ligne est désormais complété par un instrument d'aide à la lecture et d'explicitation des abréviations, le Complément en ligne, consultable à l'adresse <http://complement-gpsr.unine.ch/>, adresse à laquelle on trouvera aussi une présentation de son fonctionnement. Nous développons actuellement un programme de recherche sur nos matériaux iconographiques ; on verra à ce sujet HUBER (2020, 132-136).

L'élaboration de ces outils de recherche informatique et leur développement futur reposent sur les propositions de toute la rédaction, mais en particulier d'un Groupe de réflexion informatique, formé d'Alexandre Huber, de Raphaël Maître et de Christel Nissille.

3. Exemples de recherches avancées

À titre de démonstration, nous présentons ci-dessous des exemples de recherches avancées, fondées sur des critères de tri appartenant à une ou plusieurs des catégories disponibles : lemmes, étymons, préfixes, suffixes, constituant quatre onglets, sous lesquels différents critères de tri sont proposés, offrant un grand nombre de combinaisons.

3.1. Lemme et étymon

Dans le premier exemple, l'objectif consiste à trouver tous les **lemmes** remontant à des **étymons** germaniques en -O/-ON (pour un exposé général sur ces derniers, voir la thèse de Jakob JUD publiée en 1907). Dans le cadre des patois de la Suisse romande, l'obtention d'une telle liste permet d'avoir une vision d'ensemble de cette problématique et ainsi de repérer tous les mots où la désinence germanique a été assimilée au suffixe latin -ŌNE. Cette question est d'actualité au Glossaire, dans la mesure où viennent d'être mis au point les index de la lettre G- (tome VIII), notamment celui des suffixes (fascicule 128, paru en janvier 2019).

Pour obtenir le résultat souhaité, il faut utiliser les critères de tri suivants :

• Onglet lemme

- Forme appauvrie : *on*, placé à la fin du mot grâce à l'option *A.

Figure 1. Recherche des lemmes terminés par -on dans l'outil de recherche avancée

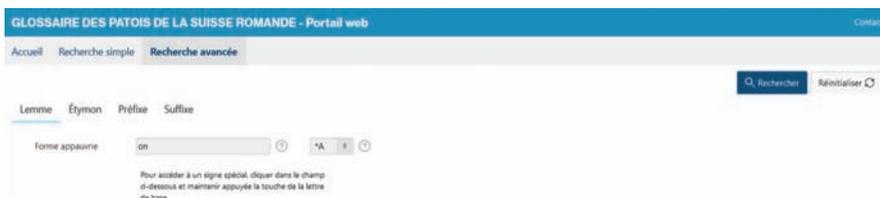


Figure 2. Recherche des étymons germaniques terminés par -o pour compléter la requête avancée



• Onglet étymon

- Forme appauvrie : *o*, placé à la fin du mot grâce à l'option *A.
- Langue : germanique.
- Classe grammaticale : substantif.
- Degrés de certitude : sûr et probable.

En combinant ces critères de tri, on obtient une trentaine de résultats, dont voici les plus intéressants :

- *bakøn* < *BAKKO
- *balcon* < *BALKO
- *baron* < *BARO

- *bron* < BRĀDO
- *bujon* < *BULTJO
- *champion* < *KAMPJO
- *ciron* < *SEURO
- *cresson* < *KRESSO
- *éperon* < *SPORO
- *étalon* < *STALLO
- *frelon* < *HURSLO
- *garçon* < *WRAKKJO
- *gazon* < *WASO
- *giron* < *GÊRO
- *gonfalon* < *GUNDFANO

La désinence germanique a été assimilée au suffixe latin -ŌNE, comme le montre l'identité de leurs traitements, ou des exemples anciens de latinisations, par exemple dans :

- *bakon* (cf. *baccones* attesté en bas-latin, JUD 1907, 19)
- *bron* (cf. *bradones* attesté chez Anthimus, JUD 1907, 14)
- *bujon* (cf. *bultionem* attesté en bas-latin, JUD 1907, 14)
- *frelon* (cf. *fursleones* attesté dans les *Gloses de Reichenau*, JUD 1907, 21)

Et pour la lettre G-, dans :

- *garçon* (cf. *waracionem* attesté au VII^e siècle, KLUGE 1963¹⁹, 589b)
- *gazon* (cf. *wazonem* attesté en moyen latin, JUD 1907, 25 ; DEAF G, 349)
- *giron* (cf. *ghironem* et var. attesté en moyen latin, DU CANGE, IV, 71 et 146 ; DEAF G, 755)
- *gonfalon* (cf. le simple *fanonem* attesté dans les *Gloses de Reichenau*, JUD 1907, 14)

Pour l'index des suffixes du tome VIII, il a donc été décidé de faire figurer ces quatre mots parmi les dérivés en -ŌNE.

3.2. Lemme et préfixe

Pour le deuxième exemple, essayons de trouver tous les **lemmes** présentant le **préfixe** latin AD-. Pour obtenir le résultat souhaité, il faut utiliser les critères de tri suivants :

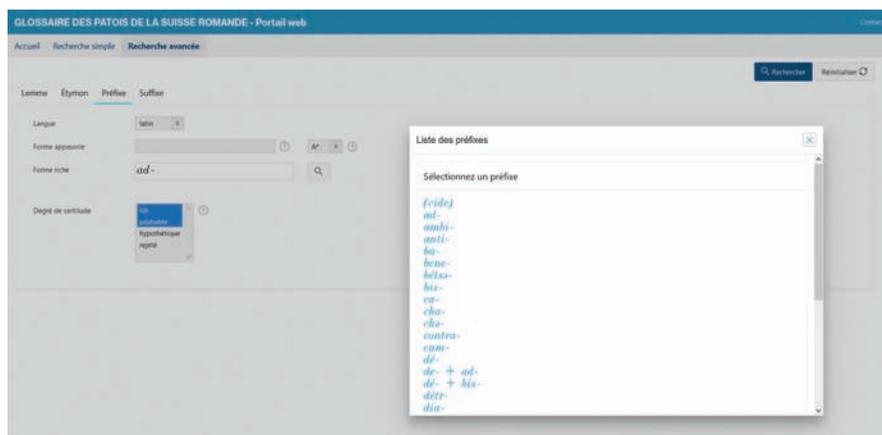
• Onglet préfixe

- Forme riche: *ad-* que l'on obtient rapidement grâce à une liste déroulante.
- Degrés de certitude: sûr et probable.

En combinant ces critères de tri, on obtient une liste de 1 383 éléments. Voici quelques renseignements intéressants que l'on peut en tirer :

- L'initiale n'est pas toujours *a-*, mais aussi *e-*: *èkatnè*, *èkéknjè*, *èlédi*, *èmiəlè*, *èmindjə*, *ènèji*, etc. Il s'agit de lemmes appartenant aux dialectes oïliques du canton du Jura.
- Deux lemmes commencent par *d-*: *dabònè* «espèce de poire» et *dabònəla* «espèce de pomme». Cette initiale résulte de l'agglutination de *de* fonctionnant comme article indéfini du pluriel.

Figure 3. Recherche des lemmes présentant le préfixe latin AD- et liste déroulante des préfixes



- La présence du verbe *entêter* dans la liste peut surprendre, mais s’explique par un changement accidentel de préfixe dans le dialecte de Plagne (Jura bernois) et dans un texte en patois neuchâtelois du milieu du XVIII^e siècle.
- Si l’on utilise la liseuse du portail web (le bouton ) pour parcourir les articles scannés du Glossaire, on découvrira que les substitutions de préfixes sont fréquentes, notamment au profit de EX⁻⁵ (articles : *affamé*, *affiler*, *akminsîə*, *allonger*, etc.).

3.3. Lemme et suffixe

Pour notre troisième et dernier exemple, nous chercherons à trouver tous les **lemmes** appartenant à la classe des substantifs et présentant le **suffixe** latin -ECTA. L’obtention d’une telle liste permet d’avoir une vision d’ensemble sur une évolution caractéristique du patois de Nendaz (Valais) concernant les noms d’action en -*ée* : le suffixe latin -ECTA (que l’on rencontre habituellement dans la formation des participes passés des verbes en -ĪRE) s’est étendu analogiquement aux participes des verbes en palatale + -ARE, puis aux noms d’action, où il se substitue à -ATA⁶.

Pour obtenir le résultat souhaité, il faut utiliser les critères de tri suivants :

- **Onglet lemme**

- Classe grammaticale : substantif.

- **Onglet suffixe**

- Forme riche : -ECTA.

En combinant ces critères de tri, on obtient 47 substantifs. En les examinant attentivement grâce à la liseuse du portail web on peut les répartir en deux catégories :

- Des substantifs formés sans surprise sur le radical de verbes en -ĪRE, par exemple *aħlarçiti*, *bêtaitə* (sous *bêtî* 1 dér.), *boulaitə*, *boumeitè* (sous *bómî* dér.), *chouèzeitə*, *dèfanètə*, *dèmolaitə*, *ébœudaitə*, *èpórdèitè*,

⁵ On peut aussi effectuer un tri avec comme critères : initiale du lemme *a* et préfixe EX-.

⁶ Voir HUBER 1996, 23.

falyçaita, *frantséitā* (sous *franchir* dér.), *gööüdüiti* (sous *gööüdi* 1 dér.), *grapçaitā*, *grapèitā*, *grosèitē* (sous *grossir* dér.), *hłasaitā* (sous *flasçi* dér.), etc.

- Des substantifs formés sur le radical de verbes en -ARE, c'est le cas qui nous intéresse pour l'évolution du patois nendard: *fòlatchyéitā*, *frakachyéitā* (sous *fracassée*), *freyéitā* (sous *frayée*), *föüji-éitā* (sous *fusillée*), *garé-éitā* (sous *garèyayè*), *gāchyéitā* (sous *gātchā* 2), *gatoüyéitā* (sous *gatölyā*), *gyèntsé-éitā* (sous *gintsèyayè*), *grichyéitā* (sous *graisée*), *griyéitā* (sous *grillée*), etc. Cette même formation se rencontre parfois dans d'autres patois: V Lourtier *dètsifrāitē* (sous *déchiffrer* dér.), V Chamoson *épouréitā* (sous *épurer* dér.), V Villeneuve *èskarboulyçaitā* (sous *écrabouillée*), V Chamoson *kounyéitā* (sous *cogner* dér.), etc.

Figure 4. Extrait de la liste des résultats de la requête des substantifs présentant le suffixe -ECTA

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE - Portail web

Accueil Recherche simple Recherche avancée

← - Lemme(s) Classe grammaticale substantif - Suffixe: -ecta

Liste des lemmes

Ignorer() 1 - 33 sur 47 Suivant ▶

OPDR imprimé	Base de données	Forme riche	Séquence	Est rédigé comme dérivé sous	Ség.	Est rédigé comme composé sous	Ség.
	Ⓜ	<i>nôltaçéitā</i>	-	-	-	-	-
	Ⓜ	<i>hèçtā</i>	-	<i>hèçtā</i>	1	-	-
	Ⓜ	<i>housçtā</i>	-	-	-	-	-
	Ⓜ	<i>housçtā</i>	-	<i>housçtā</i>	-	-	-
	Ⓜ	<i>èhousçtā</i>	-	-	-	-	-
	Ⓜ	CHUTE	-	-	-	-	-
	Ⓜ	COLLECTE	-	-	-	-	-
	Ⓜ	euçtā	-	-	-	-	-

Conclusion

Ces exemples ont sans doute montré la puissance des nouveaux outils proposés par le portail web du Glossaire. Des investigations, qui, par le passé, auraient pris beaucoup de temps ou auraient été difficilement réalisables, se trouvent maintenant à la disposition de l'internaute. En une fraction de seconde, ce dernier obtient ce qu'il recherche : cela va de quelques items pour les particularités les plus rares – une aiguille dans une meule de foin ! – jusqu'à plusieurs milliers d'éléments pour les phénomènes les plus généraux. Dans cette seconde situation, la possibilité d'embrasser synoptiquement une longue liste de résultats, chaque fois présentés avec leur contexte immédiat, facilite grandement la sélection des cas les plus pertinents.

Références bibliographiques

- DEAF = BALDINGER Kurt, MÖHREN Frankwalt, STÄDLER Thomas, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen & Québec: Niemeyer & Les Presses de l'Université Laval, 1974 [url: <http://www.deaf-page.de/>].
- DU CANGE Charles du Fresne, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort: L. Favre, 10 vol., 1883-1887.
- GPSR = GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest *et al.*, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel & Paris: Attinger, 1924 -.
- GRIMM Jacob, GRIMM Wilhelm, *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig: S. Hirzel, 1854-1960 [url: <http://dwb.uni-trier.de/>, consulté en ligne le 1^{er} septembre 2020].
- HUBER Alexandre, Compte-rendu de A. Praz, *Dictionnaire du patois de Nendaz*, Nendaz, 1995, *Rapport annuel/Glossaire des patois de la Suisse romande*, 23, 1996, p. 22-23.
- HUBER Alexandre, « Rétrodigitalisation du Glossaire des patois de la Suisse romande: inauguration du portail web », in AQUINO-WEBER Dorothee, GREUB Yan (éd.), *La lexicographie informatisée. Les vocabulaires nationaux dans un contexte européen*, Berne: SAGW, 2020, p. 119-137 (*Swiss Academies Reports*, 15/1).
- JUD Jakob, *Recherches sur la genèse et la diffusion des accusatifs en -ain et en -on*, Halle: Ehrhardt Karras, 1907.
- KLUGE Friedrich, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin: De Gruyter, 1963¹⁹.
- KNECHT Pierre, GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, *Index des formes françaises et latines des tomes I-IV*, Neuchâtel & Paris: Victor Attinger, 1970.
- WARTBURG Walter von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn *et al.*: Klopp *et al.*, 1922-2003.

Projet « Toponymie de la Suisse romande »

Nathaniel Hiroz

Julie Rothenbühler

Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel

1. Toponymie et patois

La Suisse romande est couverte d'*Esserts*, de *Biolles*, ou de *Vernets*, mais qui aujourd'hui comprend encore ces noms ? Pour le patoisant, de tels noms de lieux sont transparents. Il y voit des essarts (des terres défrichées)¹, des lieux couverts de bouleaux² ou d'aulnes, respectivement. Pour la plupart de nos contemporains, en revanche, ces toponymes restent muets, en quelque sorte, et se contentent de renvoyer à des lieux dans l'espace, sans rien indiquer de la nature de ces derniers. Face à cette absence de sens apparente, il est facile de conclure que ces noms ont dû être choisis pour leurs sonorités, voire selon quelque caprice mystérieux.

Et pourtant, la désignation d'un lieu n'a généralement rien de particulièrement poétique ou capricieux ; au contraire, elle est motivée par des considérations très terre à terre et pratiques. Les toponymes, à leur origine, renvoient aux réalités physiques et humaines des lieux

¹ Voir GPSR, *essart* VI, 711b: « terrain qu'on a déboisé ou débroussaillé, épierré et débarrassé de tous débris végétaux, pour le mettre en culture ».

² Voir GPSR, *bypla* II, 905a: « bouleau ».

qu'ils désignent: accidents de terrain, plans d'eau, végétation, faune, types d'exploitation humaine ou propriétés par exemple. Et la plus grande partie de nos *microtoponymes* (les noms des lieux-dits) remonte à une époque où les patois étaient encore la langue maternelle des Romands.

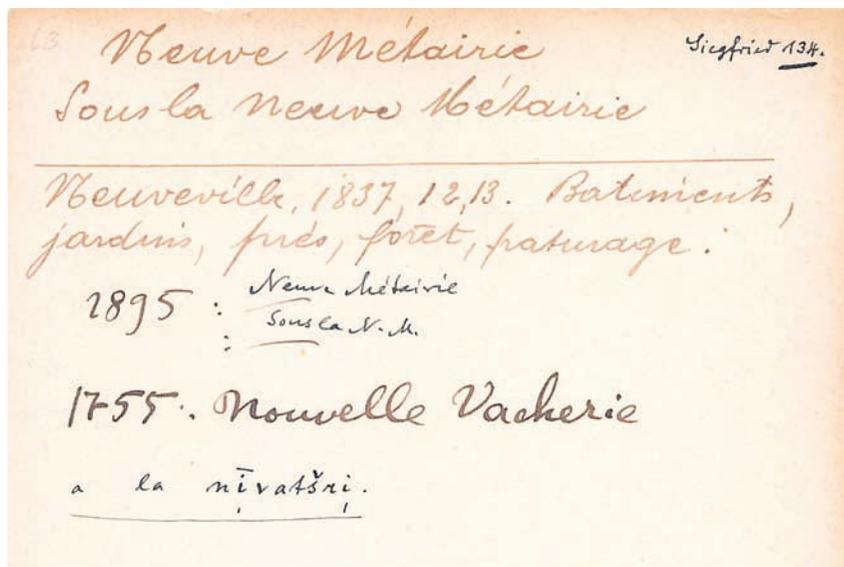
Aujourd'hui, ce rapport direct entre toponymes et réalités de l'espace est obscurci; avec la perte des compétences en patois, les Romands ont également perdu une clé de lecture importante de leur environnement. À une époque où les patois ont presque totalement disparu de notre territoire en tant que langues vivantes, leur étude est nécessaire à la compréhension de notre patrimoine toponymique.

Mais si l'étude des patois informe la recherche en toponymie, l'inverse est tout aussi vrai: l'étude de la toponymie romande a beaucoup à nous apprendre sur les patois, notamment à date ancienne. Pour les époques où les autres sources sont rares ou nous font défaut, la toponymie constitue un accès privilégié à certaines données. Ainsi par exemple de l'aire d'utilisation d'un mot donné. Il n'est pas rare que tel ou tel mot soit confiné, dans les patois contemporains (ou dans les matériaux rassemblés avant leur disparition), à une certaine zone, mais que ce même mot ait connu une extension géographique plus large à date ancienne. Le mot, disparu du lexique courant en certains endroits, peut être préservé dans les toponymes, qui font alors office, d'une certaine manière, de fossiles linguistiques.

2. La genèse du projet

Cette importance des apports mutuels entre étude de la toponymie romande et étude des patois était évidente pour les fondateurs du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR). Ainsi, lorsqu'en 2017, Iwar Werlen expose l'idée de créer un «dictionnaire toponomastique de la Suisse romande», il répond à un souhait formulé plus de cent ans auparavant par Ernest Muret, lors de l'une des premières réunions de la Commission philologique du GPSR (MURET 1914, 33). L'intention de Muret était de récolter des attestations en patois pour l'ensemble des lieux-dits du territoire romand. Nommé responsable de l'*Enquête sur les noms de lieux et de famille de la Suisse romande* en 1902 (GAUCHAT/JEANJAQUET 1920, 344), il organise alors la récolte de matériaux (MURET 1914, 33). En 1931, il annonce la fin des enquêtes et du classement des carnets de

Figure 1. Exemple de fiche du Fichier Muret



notes qui s’y rapportent (GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE 1932, 7). En moins de trente ans, ses collaborateurs et lui auront relevé plus de 150 000 toponymes et visité 946 communes romandes (FLÜCKIGER 2006, 39).

Aucun travail d’envergure sur ces matériaux, dont l’ensemble a été nommé *Fichier Muret*, n’ayant été entrepris depuis lors, il n’existe pas de dictionnaire toponymique à l’échelle de la Suisse romande. Sous l’impulsion de Werlen, une commission est donc mise sur pied en 2017. En font partie: Iwar Werlen, qui la préside; †Federica Diémoz (alors professeure de dialectologie galloromane et sociolinguistique à l’Université de Neuchâtel), Jérémie Delorme (rédacteur au GPSR), Thomas Franz Schneider (directeur scientifique de l’*Orstnamenbuch des Kantons Bern*) qui en assurent tous trois la direction scientifique et finalement la coordinatrice et gestionnaire administrative, Manuela Cimeli de l’*Académie suisse des sciences humaines et sociales* (ASSH). Avec le soutien financier et organisationnel de l’ASSH, le projet intitulé *Toponymie de la Suisse romande*, visant à l’élaboration d’une série de dictionnaires toponymiques suisses romands, voit ainsi le jour.

3. L'organisation du travail

Avant toute chose, il était nécessaire de numériser les plus de 120 000 fiches du *Fichier Muret*, dans le but de faciliter leur traitement mais également de rendre ces matériaux accessibles au grand public, *via* leur mise en ligne³. La numérisation a été achevée en juin 2018 et la mise en ligne effectuée en janvier 2019. La seconde étape consistait à saisir les informations contenues dans les fiches à l'intérieur d'une base de données, tâche qui a débuté en mai 2019, par les matériaux concernant les communes du Jura bernois. Le choix de commencer par cette région a été fait dans le but de préparer la dernière étape : l'élaboration du premier volume du dictionnaire toponymique de la Suisse romande. Celui-ci devrait permettre de clôturer le travail de l'équipe de Thomas Franz Schneider de l'*Ortsnamenbuch*, en traitant de la partie francophone du canton de Berne, la seule qui ne possède pas encore son propre volume⁴.

La saisie des fiches est effectuée dans la base de données FLUNA⁵. Ce travail consiste principalement à translittérer, dans la graphie phonétique du GPSR, la forme patoise recueillie sur le terrain. Cette première opération d'uniformisation des données est nécessaire, car chaque enquêteur a utilisé son propre système de transcription lors de son travail sur le terrain. Sont jointes à ces attestations les informations liées à l'enquête : date, nom et âge du témoin. L'ajout de références géographiques ainsi qu'un lien avec la ou les entrées du GPSR (déjà rédigées ou non), qui concernent le toponyme en question, complètent les informations fournies. Les données cadastrales sont issues de la base de données GRUDA⁶, et s'avèrent indispensables à la compréhension du nom de lieu.

³ Voir le site <https://www.unine.ch/isla/home/recherche/actuel/fichier-muret.html>.

⁴ Une communication de Jérémie Delorme a été donnée à ce sujet lors du colloque « Francoprovençal : 50 ans après », qui a eu lieu les 6-8 novembre 2019 à l'Université de Neuchâtel : « *Les structures microtoponymiques du Glossaire des patois de la Suisse romande, premier jet d'un Toponomasticon francoprovençal ?* ». Une publication est en préparation.

⁵ FLUNA est une base de données FileMaker élaborée principalement par Hannes Degen depuis 2003, dans le cadre des différents projets de dictionnaires toponymiques des cantons de Soleure, Bâle et Berne (pour les références complètes de ces ouvrages, se référer à la page concernant les projets cantonaux, sur le site [ortsnamen.ch](https://www.ortsnamen.ch), <https://www.ortsnamen.ch/index.php/fr/projets-regionaux.html>). Depuis 2017, la base de données est rattachée à l'Institut d'études allemandes de l'Université de Berne (communication personnelle de Schneider, 2019).

⁶ Abréviation de l'allemand *Grundstückdatenbank*. Informations concernant cette base de données disponibles en ligne : <https://www.hbav.dij.be.ch/de/start/hb-dm01/nomenklatur/allgemeines.html>.

La plateforme *ortsnamen.ch/toponymes.ch* permet de faire des recherches sur les toponymes du territoire suisse et accueille depuis le début de l'année 2020 les matériaux du *Fichier Muret*. Chaque résultat de recherche est visualisable sur une carte, d'où la nécessité de fournir des coordonnées géographiques pour chaque toponyme issu du *Fichier Muret*. Le public a ainsi accès aux données spécifiques de tous les noms de lieu des communes du Jura bernois, pour lesquelles les fiches ont déjà été saisies. Pour le reste du territoire, un lien est fait à l'ensemble des fiches de la commune concernée.

On peut lire dans le rapport annuel du GPSR de 1987 qu'en raison notamment du nombre de questions relatives à la toponymie posées par le public, un double du *Fichier Muret* a été réalisé, afin d'en faciliter la consultation par les rédacteurs. La totalité des fiches de l'*Enquête sur les noms de lieux* a été photocopiée, puis classée afin de permettre un recoupement étymologique de l'ensemble des entrées (GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE 1988, 47). Ce travail avait été envisagé par Muret: «*Le loisir nous a manqué jusqu'à présent pour en entreprendre le classement systématique, qui sera un travail de longue haleine*» (1914, 38), et Paul Henri Liard, alors rédacteur au GPSR, s'est chargé de le mener à bien. Ce *Fichier Liard* a en effet demandé à son concepteur un nombre incalculable d'heures de travail, mais fournit de très précieux matériaux d'analyse. La saisie dans une base de données des en-têtes de ce fichier ainsi que des fiches qui s'y rattachent fait également partie des tâches accomplies dans le cadre de notre projet. Elle permettra d'avancer un certain nombre d'hypothèses sur l'étymologie et l'histoire des noms de lieux suisses romands.

4. Le projet pilote « La Neuveville et la Montagne de Diesse »

Élaborer une série de dictionnaires toponymiques pour les cantons romands nécessitait la mise en place d'une structure de travail, d'une méthodologie, d'un canevas d'articles ainsi que l'estimation du temps de travail nécessaire pour mener à bien une telle entreprise. C'est la raison pour laquelle le projet pilote a vu le jour. Que celui-ci ait comme délimitations géographiques les limites de l'ancien district de La Neuveville, situé dans le Jura bernois, n'est pas anodin. D'une part, comme nous l'avons dit

précédemment, le Jura bernois est la dernière partie du canton de Berne à ne pas posséder de volume consacré à sa toponymie. D'autre part, les territoires de l'ancien district de La Neuveville se situent à la frontière entre les parlers francoprovençaux et les parlers oïliques et jouxtent également la partie germanophone du canton. Ils présentent donc de nombreux attraits, stratégiques et linguistiques, qui les rendent idéaux pour une première étude de ce type.

Le travail en archives fut prévu dès l'origine par Muret pour compléter la documentation déjà recueillie grâce aux dépouillements de cadastres et de certaines archives: «*Les documents antérieurs, reconnaissances de fiefs et de dîmes, grosses et registres de notaires, ne pourront être étudiés que plus tard*» (MURET 1914, 35). Il constitue une partie essentielle de l'élaboration du corpus de travail et a été entamé au début de l'année 2020. Le fruit de ces dépouillements est ajouté aux données présentes dans FLUNA, et l'extraction de l'ensemble de ces éléments permettra d'élaborer un canevas d'article, base du futur dictionnaire toponymique du Jura bernois, premier volume d'une longue série.

Références bibliographiques

- FLÜCKIGER Eric, «GPSR: Glossaire des patois de la Suisse romande: [1^{re} partie]: l'institution», *L'Ami du Patois*, n° 133, 2006, p. 36-40.
- GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. 2, Neuchâtel: Attinger Frères, 1920.
- GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, 33^e *Rapport annuel de la rédaction/Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel: Attinger, 1932.
- GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, 87^e, 88^e et 89^e *Rapport annuel/Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel: Attinger, 1988.
- GPSR = GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest *et al.*, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel & Paris: Attinger, 1924 -.
- MURET Ernest, «Enquête sur les noms de lieu et les noms de famille», *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, n° 13, 1914, p. 31-39.

***L'Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* ALAVAL : méthodologie de l'enquête et principes de présentation des données**

†Federica Diémoz

Andres Kristol¹

Centre de dialectologie et d'étude du français régional,
Université de Neuchâtel

Présentation générale

Le projet d'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* ALAVAL a débuté au printemps 1994. Achievé à l'automne 2019, il a été mis en ligne sur un site internet dédié, librement accessible : <http://alaval.unine.ch>. Comme son nom le dit, l'ALAVAL est un atlas linguistique *audiovisuel* (image et son) : il tire pleinement profit des ressources que l'informatique a mises à notre disposition depuis une vingtaine d'années. Sauf erreur de notre part, c'est le premier atlas linguistique de cette nature, après une première génération d'atlas purement sonores qui ont ouvert la voie, tel que l'*Atlas linguistique des Dolomites* de Hans Goebel (1998). L'ALAVAL fait ainsi figure de pionnier dans le domaine des *digital humanities* avant même que ce mot soit à la mode.

¹ Codirectrice du projet ALAVAL, Federica Diémoz a perdu le combat contre la maladie en été 2019. Tristement, la révision de la présente contribution est due au deuxième auteur.

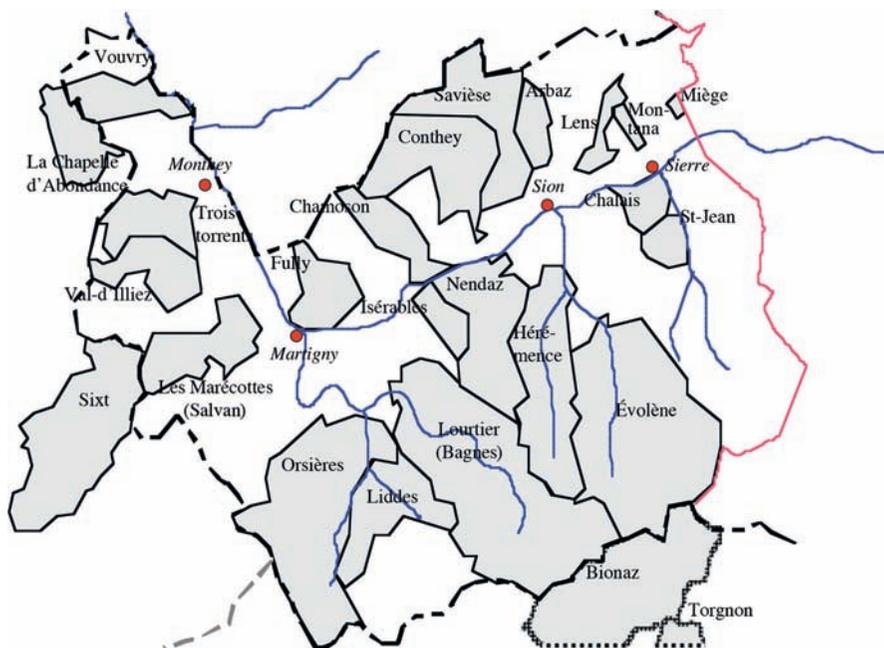
Figure 1. Le Valais romand dans l'espace linguistique francoprovençal



L'ALAVAL se limite à la partie romande du canton du Valais (en vert foncé sur la carte ci-dessus), dernière région de la Suisse romande où, en 1994, une telle entreprise était encore possible *et faisait sens*. Dans la plupart des autres régions de la Suisse romande, les parlers vernaculaires ont disparu depuis bientôt septante ans ou plus, et dans les deux autres régions romandes où il restait encore un nombre significatif de personnes parlant patois (Gruyère et Ajoie), la variation dialectale est faible, alors qu'elle est très marquée en Valais. L'ALAVAL a permis ainsi de sauvegarder *in extremis* un corpus significatif pour une langue en voie de disparition. Les plus jeunes témoins valaisans que nous avons pu trouver au début des enquêtes étaient âgés d'environ cinquante ans, mais la majorité en avait plus de soixante. À l'heure actuelle – quelque vingt-cinq ans plus tard – une enquête comparable serait très difficile, voire impossible.

Les travaux de l'ALAVAL ont été rendus possibles grâce à un projet *Interreg* Valais/Vallée d'Aoste, au soutien de la Loterie Romande et du

Figure 2. Le réseau des points d'enquête de l'ALAVAl



Fonds national suisse de la recherche scientifique. Les enregistrements se sont déroulés entre 1994 et 2001 ; depuis, nos équipes ont travaillé à l'analyse linguistique des matériaux recueillis et à l'établissement de la cartographie. Le réseau d'enquêtes comprend vingt et une localités valaisannes, auxquelles s'ajoutent deux communes valdôtaines et deux communes situées en Haute-Savoie (fig. 2), sélectionnées pour interconnecter nos données avec celles des atlas linguistiques des régions voisines (*l'Atlas des Patois valdôtains*, APV et *l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord*, ALJA). Dans chaque point d'enquête, nous avons enregistré une femme et un homme, avec deux caméras vidéo. Avec chaque témoin, les enregistrements ont duré entre deux et cinq heures. Tous ont été interrogés chez eux, et ce cadre familial a eu des effets très positifs quant à la spontanéité des réponses obtenues, facteur essentiel pour les objectifs linguistiques que nous nous étions fixés. Malheureusement, la qualité du son et de l'image a parfois souffert de ce choix.

Tous les enregistrements ont été digitalisés, puis découpés phrase par phrase. Nous disposons ainsi d'une base de données d'environ 17 000 énoncés de longueur très variable, soit environ 340 énoncés par témoin. Plus de 90 % des matériaux ont été transcrits phonétiquement et traduits en français². Les énoncés restants ont été écartés, la plupart du temps parce qu'une qualité sonore médiocre rendait leur utilisation difficile. Sur ce total, 11 500 clips vidéo ont été utilisés pour l'élaboration des 235 cartes de l'atlas. Si on voulait imprimer le total des transcriptions, cela formerait un livre de plus de 400 pages. Les fichiers PDF correspondants sont disponibles en ligne, sur le site de l'atlas.

1. La conception du questionnaire

À la différence de la plupart des atlas linguistiques traditionnels axés sur des questions de phonétique et de vocabulaire, notre projet s'est d'emblée concentré sur des questions de grammaire, c'est-à-dire de morphologie et de syntaxe. Cette démarche s'explique par l'état de la recherche sur le francoprovençal qui possède de très bons travaux de phonétique, de lexicologie et de lexicographie, alors que l'analyse morphologique et syntaxique est restée sous-développée. Pour de nombreuses questions, notre atlas constitue ainsi la première analyse scientifique de la morphosyntaxe du francoprovençal valaisan.

Notre questionnaire a été conçu dans une optique semi-ouverte. Étant donné que la logique d'un atlas linguistique nécessite la récolte d'un corpus d'énoncés comparables d'un point d'enquête à l'autre, nous avons dû fixer un cadre relativement strict à nos témoins, tous bilingues évidemment et scolarisés en français. Dans un premier temps, il leur a été demandé de reformuler dans leur patois les phrases, énoncées en français, de notre questionnaire. Tous ont confirmé qu'il s'agissait là d'un exercice difficile. Dans un deuxième temps, de nombreuses phrases du questionnaire ont cependant servi de prétexte pour obtenir des énoncés plus libres et plus spontanés, plus propices à l'étude de certains phénomènes morphosyntaxiques.

Afin d'obtenir des données relativement proches de l'usage naturel de nos témoins et d'élaborer « *un corpus semi-spontané de langue naturelle* » (KRISTOL 1998), les phrases du questionnaire ont été formulées dans un français régional

² Nos remerciements vont à toutes les équipes successives du projet ALAVAL qui ont effectué le travail concret d'alimenter la base de données, participé à l'analyse linguistique et à la réalisation des cartes. Un merci tout particulier va aussi à Pierre Ménétrety, notre développeur web, qui a travaillé pendant trois ans pour mettre au point l'interface de consultation de l'ALAVAL et les différents outils de recherche disponibles.

aussi réaliste que possible, avec l'aide, en particulier, d'une collaboratrice et d'un collaborateur valaisans, Gisèle Pannatier et Steve Bonvin, dont la familiarité avec les réalités locales a été d'une très grande utilité. En outre, le questionnaire a été agencé par thématiques, ce qui a conféré à l'enquête un déroulement logique proche d'une conversation naturelle. Nous avons aussi évité de donner à nos phrases une tournure trop scolaire, en formulant des énoncés qui suscitaient parfois le sourire – ou alors qui permettaient aux témoins de répondre avec une certaine distanciation ironique: on ne travaille pas avec des locutrices et locuteurs dialectophones d'un certain âge comme on le ferait avec une population scolaire. Nous avons tenté de minimiser ainsi les problèmes bien connus d'une enquête par questionnaire:

« Un grave défaut inhérent à la méthode d'enquête par questionnaire est que les réponses ne sont qu'un patois de traduction, dépourvu de toute spontanéité. À ce défaut on peut remédier, en une certaine mesure, en réunissant les mots demandés en petites phrases simples, se suivant, si possible, dans un ordre d'idées simple. Cela donne à l'interrogatoire un petit air de conversation. » (GAUCHAT et al. 1925, 7)

Dans l'ensemble, nous croyons avoir atteint nos objectifs: dans les clips vidéo, la bonne humeur et le plaisir des témoins de répondre à notre questionnaire se lit souvent sur leur visage.

La question de la langue de l'enquête a constitué un enjeu méthodologique important. Un essai en francoprovençal, dans la variété valdôtaine dont Federica Diémoz était locutrice native, s'est avéré problématique, à cause des effets de nivellement et d'influences sur la langue des témoins³. C'est donc le français qui a été retenu pour l'ensemble des enquêtes.

Pendant les enquêtes, pour éviter l'apparition d'artéfacts, nous avons renoncé à « extorquer » les formes recherchées à nos témoins. Il s'agit d'un véritable parti pris méthodologique: quand nos informatrices et informateurs donnaient une réponse sans utiliser la ou les formes que nous attendions, nous passions sans insister à la question suivante. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons construit notre questionnaire sur le principe d'une redondance aussi systématique que possible: nous espérions ainsi recueillir quand même l'information recherchée. En réalité, cela ne s'est pas toujours produit. Mais même si notre corpus présente ainsi parfois

³ Une observation similaire a été faite par GRISCH (1939, 16), qui a été obligée de faire ses enquêtes consacrées au romanche surmiran en allemand, pour ne pas influencer ses informateurs par son propre dialecte.

des lacunes, cela nous semble préférable à l'apparition de formes peu spontanées. En outre, l'absence de formes attendues dans certains parlars ainsi que les stratégies d'évitement déployées par nos témoins se sont parfois révélées hautement significatives d'un point de vue linguistique.

Il y a une deuxième raison pour laquelle, en rédigeant notre questionnaire, nous avons veillé à recueillir toutes les informations de manière redondante, dans la mesure du possible: une langue non standardisée comme le francoprovençal connaît, dans chaque dialecte individuel et dans tous les domaines du système grammatical, un phénomène constant de variation interne. Si on veut pouvoir le documenter pour nos parlars, il faut s'en donner les moyens. Par conséquent, les mêmes phénomènes grammaticaux ont été introduits dans différentes parties du questionnaire, et si possible plusieurs fois, sans y attirer l'attention de nos témoins. Ainsi, pour la 3^e personne du pluriel de l'imparfait du verbe *acheter*, nous demandions :

«Mes parents *n'achetaient* pas de jambon; nous avions des cochons nous-mêmes.»

Et ailleurs dans le questionnaire :

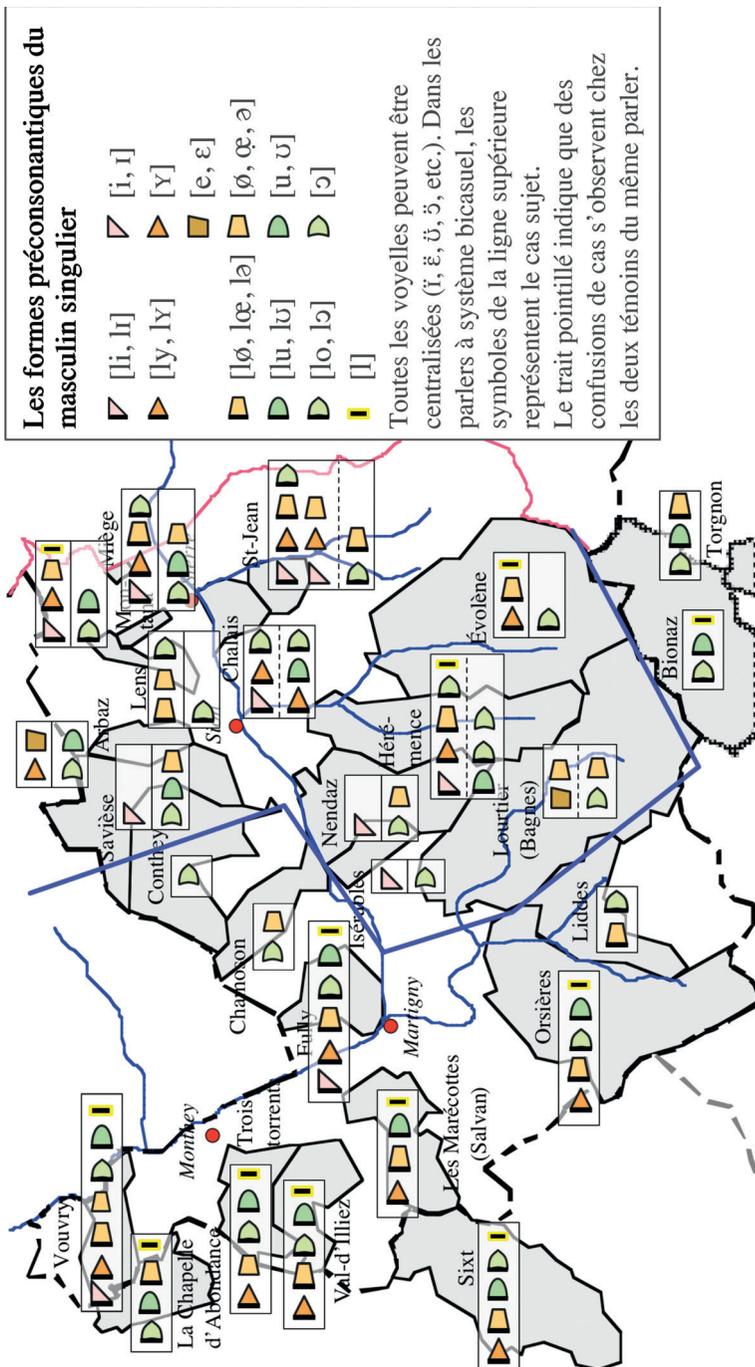
«Les gens *achetaient* les chaussures chez le cordonnier.»

Ensuite, dans la mesure où pour chaque parler nous avons interrogé deux personnes, l'information est doublée et nous permet de dépasser le stade de l'information aléatoire. Lorsque les deux témoins de la même localité, à plusieurs reprises, nous donnent une forme inattendue, il est possible de conclure que cette forme *a priori* étrange correspond effectivement à l'usage local.

Notre questionnaire a été formulé de telle manière que chaque énoncé nous permet une exploitation multiple: rien que dans le premier exemple sont abordées les questions du possessif (*mes parents*), de la négation (*n'achetaient pas*), de l'expression du partitif (*pas de jambon, des cochons*), de la formation du pluriel (*mes parents, des cochons*), de la première et de la 3^e personne du pluriel de l'imparfait (*avons, achetaient*), etc.

Sur cette base, nous avons commencé à établir des cartes cumulatives, qui rassemblent la totalité des occurrences d'une même forme dans notre corpus. Les cartes qui se contentent de cartographier des énoncés individuels – comme le font la plupart des atlas linguistiques traditionnels – ne permettent pas de se rendre compte de la variation. Ainsi, la carte n° 21012 de l'ALAVAL qui étudie les formes préconsonantiques de l'article défini du masculin singulier (fig. 3) s'appuie sur plus de

Figure 3. Les formes préconsonantiques de l'article défini du masculin singulier (carte n° 21012)



7 000 occurrences, plus de 280 pour chaque parler; tous les cas de figure sont ainsi solidement documentés. Aucun atlas linguistique avant l'ALAVAL n'a travaillé avec une masse de données comparable⁴.

Les résultats de cette démarche ont dépassé toutes nos attentes. Loin d'être un « luxe », la redondance des questions et la répétition des mêmes formes sont devenues une source d'informations de première importance, en particulier pour l'étude de certains phénomènes linguistiques de base.

2. La présentation des données

À la page d'accueil de l'ALAVAL on trouve une **Présentation** du projet, la **Table des matières** globale (cliquable) avec les thématiques étudiées, un **Accès aux cartes**, différents outils de recherche (**Recherche**, **Index**), la liste de toutes les **Collaboratrices et collaborateurs** qui ont participé aux travaux, ainsi qu'une **Documentation** très complète, pour tous les aspects de l'atlas, sous forme de fichiers PDF téléchargeables.

Toutes les « pages » de l'atlas sont organisées comme suit. Elles se composent de quatre éléments ou « fenêtres » interconnectés, qui offrent un accès multiple aux données. L'exemple choisi ici est une carte morphologique qui étudie les formes régulières du participe passé d'un verbe de la première conjugaison à radical palatalisant.

Figure 4. Menu page d'accueil du site ALAVAL



⁴ Pour le commentaire linguistique de cette carte, voir la version en ligne, <http://alaval.unine.ch/atlas?carte=21012>.

Figure 5. La présentation des données de l'ALAVAL sur le site internet

1

Menu Cartes Commentaires

Aire: "maktv"
 (2) formes de la distance
 • formes éponymiques
 > > [h]
 > [h]
 • formes analogiques
 → [e-4]
 information manquante

2

Verbes en -ARE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «effers». (2) La forme de la distance

parler de	féminin masculin	féminin féminin	parler de	féminin masculin	féminin féminin
1 -Aves	ara	(0)	13 Lâsâs	ara	ara
2 Bâsâs	ara	(0)	14 Êsâs	ara	ara
3 Châsâs	ara	(0)	15 Mâsâs	ara	ara
4 Châsâs	ara	(0)	16 Mâsâs	ara	ara
5 Châsâs	ara	(0)	17 Nâsâs	ara	ara
6 Fâsâs	ara	(0)	18 Oâsâs	ara	ara
7 Fâsâs	ara	(0)	19 Sâsâs	ara	ara
8 Hâsâs	ara	(0)	20 Sâsâs	ara	ara
9 Hâsâs	ara	(0)	21 Sâs	ara	ara
10 Hâsâs	ara	(0)	22 Tâsâs	ara	ara
11 Hâsâs	ara	(0)	23 Tâsâs	ara	ara
12 Les Mâsâs	ara	ara	24 Vâsâs	ara	ara
			25 Vâsâs	ara	ara

Entre parenthèses: verbes alternatifs n'appartenant pas à la conjugaison 1B.

3

La Chapelle-d'AbondanceF: J'ai tiré trois livres à la chasse.

d e çjîçj ue l'avev e li ku.
 J'ai tiré trois livres à la fois*.
 *Çjîçj, kou a.m. 'comp. tou' est rarement attesté en gressois (cf. GFSR 4: 384 et VIBERT 2013: 998 s.v. çjîçj).

4

10.1 La Chapelle-d'AbondanceF:
 d e çjîçj ue l'avev e li ku.
 J'ai tiré trois livres à la fois*.
 *Çjîçj, kou a.m. 'comp. çjîçj' est rarement attesté au féminin en gressois et en savoie (cf. GFSR 4: 394 et VIBERT 2013: 998 s.v. çjîçj).

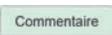
10.2 La Chapelle-d'AbondanceM:
 d e usjâ ue l'avev e li çjâçj.
 J'ai tiré trois livres à la chasse.

11.1 LensF:
 e çjîçj un l'avev e li çjâçj.
 J'ai tiré trois livres à la chasse.

11.2 LensM:
 e çjîçj un l'avev e li çjâçj.
 J'ai tiré trois livres en çuh... à la chasse.

12.1 Les MercocottesF:
 j e nâçjâ ue l'avev e li çjâçj.

- La fenêtre n° 1 présente la carte interprétée. Dans celle-ci, chaque symbole graphique est cliquable et correspond à un clip vidéo qui s’affiche dans la fenêtre n° 3.
- La fenêtre n° 2 fournit le titre du phénomène linguistique étudié sur la carte et un tableau de synthèse des formes analysées. Lorsque c’est significatif, elle comprend aussi des indications statistiques. Les éléments du tableau sont également cliquables et correspondent à un clip qui s’affiche dans la fenêtre n° 3.
- La fenêtre n° 3 affiche les clips, avec les énoncés dialectaux transcrits phonétiquement et traduits en français, parfois aussi annotés. Le titre du clip indique l’énoncé prévu dans le questionnaire ; la traduction littérale en français correspond à l’énoncé réellement obtenu.
- La fenêtre n° 4 fournit la liste complète des énoncés qui ont servi à l’élaboration de la carte, dans l’ordre alphabétique des localités. Chaque énoncé est à son tour cliquable ; le clip correspondant s’affiche dans la fenêtre n° 3. L’élément soumis à l’analyse est mis en relief par la couleur du symbole qui lui correspond dans la carte. La liste est téléchargeable au format PDF, par un « clic » sur l’icône .

Le symbole  permet d’agrandir chacun de ces quatre éléments, pour une meilleure lisibilité à l’écran ; le symbole  permet d’imprimer les données, ou d’en créer un fichier PDF. Enfin, le bouton  donne accès, pour chaque carte, à une analyse linguistique.

Comme l’*ALAVAL* est un atlas *audiovisuel*, il est possible de vérifier à tout moment si nos transcriptions et les traductions (toujours très littérales) sont fidèles, et si notre analyse linguistique est exacte. D’éventuels commentaires, observations ou corrections sont bienvenus, à l’adresse contact.alaval@unine.ch. Il est en effet impossible que nous n’ayons commis aucune erreur en travaillant pendant vingt-cinq ans sur vingt-cinq parlars différents.

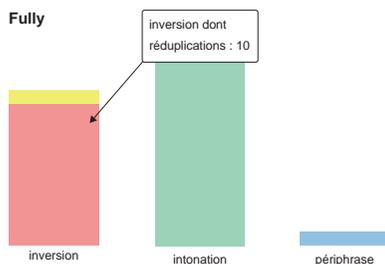
3. Quelques exemples concrets

Pour terminer cette rapide présentation, regardons quatre exemples concrets qui permettront d'illustrer de quelle manière les matériaux dialectaux ont été élaborés et présentés.

3. 1. La syntaxe de la proposition interrogative à la 2^e personne du singulier, formes et occurrences (carte n° 32030)⁵

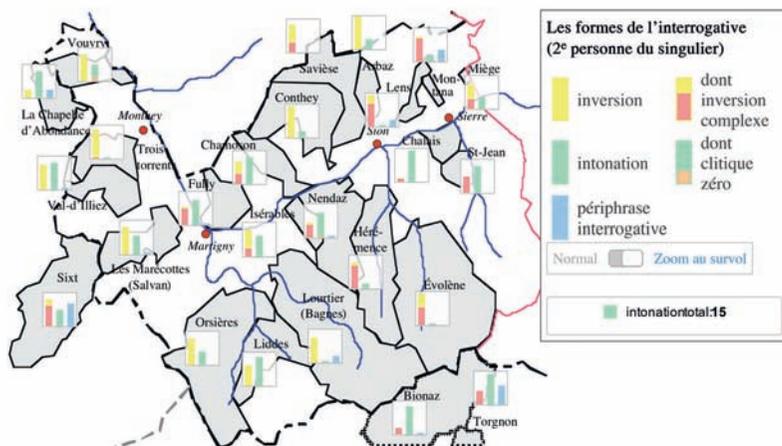
La carte n° 32030 documente les formes et la fréquence d'emploi des différentes tournures qui permettent d'exprimer l'interrogation, dans les interrogatives totales et partielles. Elle est de nature statistique, car la fréquence des différentes formes est hautement significative pour la syntaxe de nos patois. Dans les cartes statistiques de ce type (cartes à histogrammes ou à «camemberts», voir le paragraphe 3.2 ci-dessous), les différentes colonnes ou les aires des diagrammes sont cliquables et donnent accès aux énoncés concrets. Dans les cartes de ce type, la fonction optionnelle «zoom au survol» permet d'agrandir et d'améliorer ainsi la lisibilité des graphiques à l'écran.

Figure 6. La fonction «zoom au survol»



⁵ Le commentaire complet de cette carte est disponible en ligne : <http://alaval.unine.ch/atlas?carte=32030>.

Figure 7. Les formes de l'interrogative de la 2^e personne du singulier (carte n° 32030)



La syntaxe de la proposition interrogative à la 2^e personne du singulier: formes et occurrences

	parler de	Les formes de l'interrogative (2 ^e personne du singulier)					total occurrences
		inversion	dont inversion complexe	intonation	dont clitique zéro	périphrase	
1	Arbaz	20	-	6		-	26
2	Bionaz	4	4	17		1	22
3	Chalais	2	2	19		-	21
4	Chamoson	11	5	13		-	21
5	Conthey	19	-	4		-	23
6	Évolène	23	13	1		-	24
7	Fully	11	10	15		1	27
8	Hérémenche	16	14	3		-	19
9	Isérables	13	4	10		-	23
10	La Chapelle-d'Abondance	5	-	16		5	26
11	Lens	19	14	1		4	24
12	Les Marécottes	13	-	9		1	23
13	Liddes	10	-	14		-	24
14	Lourtier	15	-	1		4	20
15	Miège	15	6	7		-	22
16	Montana	15	14	4		7	26
17	Nendaz	7	6	12	1	1	20
18	Orsières	16	-	9		-	25
19	St-Jean	8	8	13		-	21
20	Savièse	17	6	-		-	17
21	Sixt	13	10	8		11	32
22	Torgnon	5	5	11		7	23
23	Troistorrens	21	1	1		-	21
24	Val-d'Illiciez	12	-	13		1	26
25	Vouvry	13	-	8	2	-	21

Cette carte illustre le fait que les parlers étudiés possèdent en principe les mêmes moyens pour formuler l'interrogation que le français contemporain : (1) inversion du sujet et du verbe (c'est le type « *vas-tu ?* » ■), (2) intonation interrogative (type « *tu vas ?* » ■), (3) périphrase interrogative (type « *est-ce que tu vas ?* » ■). Ce qui distingue cependant nos parlers du français parlé ordinaire contemporain, c'est la vitalité et l'importance numérique des interrogatives à inversion (type 1) : celle-ci domine dans quinze points d'enquête sur vingt-cinq. C'est la seule forme attestée dans le corpus de Savièse ; dans plusieurs autres dialectes (Arbaz, Conthey, Évòlène, Hérémente, Lens, Lourtier, Troistorrents), l'intonation et la périphrase n'ont qu'une place tout à fait marginale. Très souvent, une interrogative formulée avec « est-ce que » ou une intonation interrogative dans notre questionnaire a spontanément été rendue par une question à inversion.

Ce qui distingue enfin un nombre important de nos parlers (quatorze sur vingt-cinq, dans nos matériaux) du français contemporain et ancien, c'est l'existence d'une inversion pronominale complexe, facultative (type « *tu vas-tu ?* » ■), avec réduplication du sujet pronominal, une structure qui, en français, n'existe que dans les tournures littéraires à la 3^e personne singulier et pluriel, après un sujet nominal (type « *Pierre va-t-il ?* »). C'est la tournure dominante à Hérémente, Lens et Montana (voir KRISTOL 2008 ; MORAND 2008), comme dans l'exemple suivant de Montana Village (pour la forme enclitique [hu] « tu », voir le commentaire de la carte n° 32020⁶) :

tu va hu fup o maj'ë

Tu vas-tu en haut au mayen ?

⁶ En ligne : <http://alaval.unine.ch/atlas?carte=32020>.

3.2. L'emploi du clitique sujet féminin de la 3^e personne du singulier « elle » devant verbe à initiale consonantique ou vocalique (cartes n° 33031 et 33051)

Une fonctionnalité particulièrement intéressante, élaborée sur mesure pour notre atlas, est disponible sous le bouton « Menu » : c'est la possibilité de juxtaposer à l'écran deux cartes apparentées, pour pouvoir les comparer. Les cartes choisies ici permettent d'étudier la fréquence d'emploi du clitique sujet féminin de la 3^e personne du singulier (*elle* en français) devant un verbe à initiale consonantique (par exemple *elle ferme*) ou vocalique (par exemple *elle achète*). Dans une première approche, les deux cartes illustrent le fait que nos parlers se distinguent considérablement dans la fréquence d'emploi de ce pronom. Selon les parlers, elle va de 0 % à 100 %, avec tous les stades intermédiaires. Ensuite, la comparaison des deux cartes révèle que la fréquence des formes préconsonantiques (à gauche, carte n° 33031) se distingue foncièrement, dans une majorité des parlers, de celle des formes prévoicaliques (à droite, carte n° 33051). C'est une des particularités majeures du système des pronoms personnels dans nos parlers (voir KRISTOL 2018)⁷.

3.3. La morphologie de l'article défini pluriel, masculin et féminin (carte n° 21014)

Si, pour les cartes présentées jusqu'ici, la variation géolinguistique interne à l'espace francoprovençal valaisan est extrême, au point qu'il semble impossible d'y discerner une structuration spécifique ou des groupes de dialectes, d'autres cartes permettent de voir émerger des zones dialectales bien distinctes. La carte n° 21014, qui illustre les formes de l'article défini pluriel masculin et féminin (*les* en français), en est un bel exemple.

Cette carte, résultat de l'analyse d'environ quarante attestations pour chaque parler, illustre une partition de l'espace valaisan qui n'est pas rare. Les parlers du Chablais valaisan qui vont à cet égard avec les parlers

⁷ Ces cartes reposent sur l'analyse de plus de 2 000 occurrences dans nos matériaux ; les résultats peuvent donc être considérés comme relativement fiables. Les tableaux de la fenêtre n° 2 de ces cartes – nous ne les reproduisons pas ici ; elles sont accessibles en ligne – fournissent toutes les précisions nécessaires à ce sujet : nombre absolu des attestations et pourcentages.

Figure 8. Comparaison de cartes et emploi du clii que sujet féminin de la 3^e personne du singulier devant une voyelle ou une consonne (cartes n° 33031 et n° 33051)

PRÉSENTATION
TABLE DES MATIÈRES
COLLABORATEURS
DOCUMENTATION

► Comparer
Comparer la carte 33031 avec
33051 - L'emploi du clii que sujet prévoicalique, 3e personne du féminin singulier: statistiques
Comparer

► Rechercher
► Index

L'emploi d préconsonne du féminin

Commentaire

Menu Cartes

Commentaire

pour afficher le clii que correspondant.

Si vous découvrez des erreurs dans cette première version publique de l'Atlas, merci de bien vouloir les signaler à: andrea.kristo@unine.ch.

L'emploi prévoicalique féminin si

Commentaire

Commentaire

pour afficher le clii que correspondant.

Si vous découvrez des erreurs dans cette première version publique de l'Atlas, merci de bien vouloir les signaler à: andrea.kristo@unine.ch.

L'emploi du clii que sujet prévoicalique, 3^e personne du féminin singulier: statistiques

parler de	Maison		Maison		
	emploi	non-emploi	emploi	non-emploi	
1. A-baz	sans sujet nominal	0	0%	0	0%
	après sujet nominal	5	100%	3	100%
	après sujet non-	0	0%	0	0%
2. Bionaz	sans sujet nominal	0	0%	0	0%
	après sujet nominal	18	100%	11	92%
	après sujet non-	23	62%	21	100%
après	emploi	3	8%	0	0%

L'emploi du clii que sujet préconsonnante, 3^e personne du féminin singulier: statistiques

parler de	Maison		Maison		
	emploi	non-emploi	emploi	non-emploi	
1. A-baz	sans sujet nominal	1	4%	0	0%
	après sujet nominal	23	96%	21	100%
	après sujet non-	0	0%	0	0%
2. Bionaz	sans sujet nominal	33	100%	15	100%
	après sujet nominal	0	0%	3	38%
	après sujet non-	11	100%	5	63%
après	emploi	3	18%	5	36%

Liste des énoncés

1.1 A-bazF:

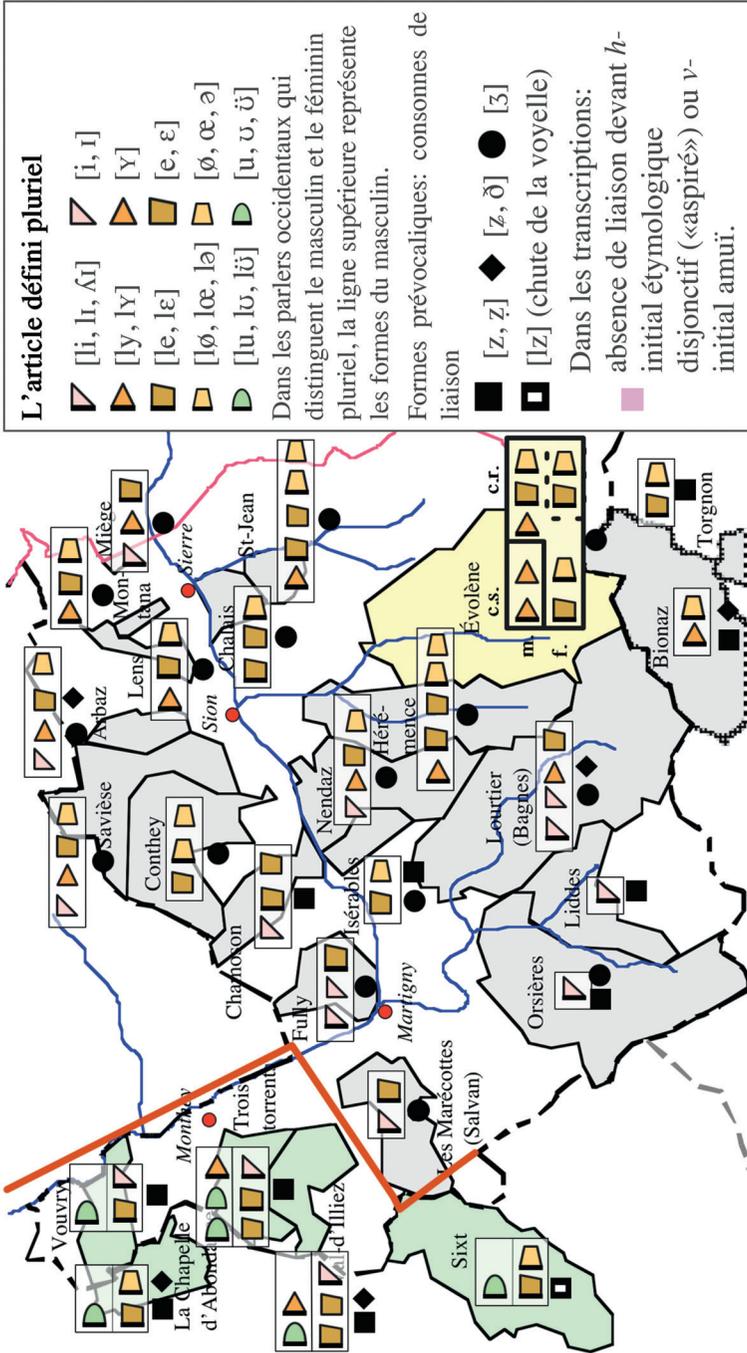
- Emploi du clii que sujet, sans sujet nominal (-SN-C)
- Non-emploi du clii que sujet, sans sujet nominal (-SN-C)

2. BionazF:

- Non-emploi du clii que sujet, sans sujet nominal (-SN-C)

fezma a b'ezaz
Elle ferme la bouche.

Figure 9. L'article défini pluriel (carte n° 21014)



hauts-savoyards voisins (la zone indiquée en vert) possèdent des formes du masculin pluriel en [u] qui se distinguent des formes féminines en [e]. Les exemples suivants viennent de notre informateur de Troistorrents :

– Formes masculines :

õ lu tasõ lã fe dʏ m'ou dẽ: lu tsã

Oh les blaireaux ils ont fait du mal dans les champs.

– Formes féminines :

le - le dzẽ ʁtset'avã le b'ote ve l kavdãr'e

Les.. les gens⁸ achetaient les souliers chez le cordonnier.

Le Chablais valaisan constitue ainsi la pointe orientale d'une grande zone romane (espagnol, catalan, la majeure partie de l'occitan, sud du francoprovençal) qui distingue les formes de l'article du masculin et du féminin pluriel. Les autres parlers valaisans et ceux de la Vallée d'Aoste, en revanche, utilisent des formes communes pour les deux genres, comme le français (*les*). Quant au parler d'Évolène, il occupe actuellement une place à part, en conservant en partie des formes spécifiques qui distinguent le cas sujet et le cas régime du masculin pluriel⁹.

3.4. La subordination causale (carte n° 71400)

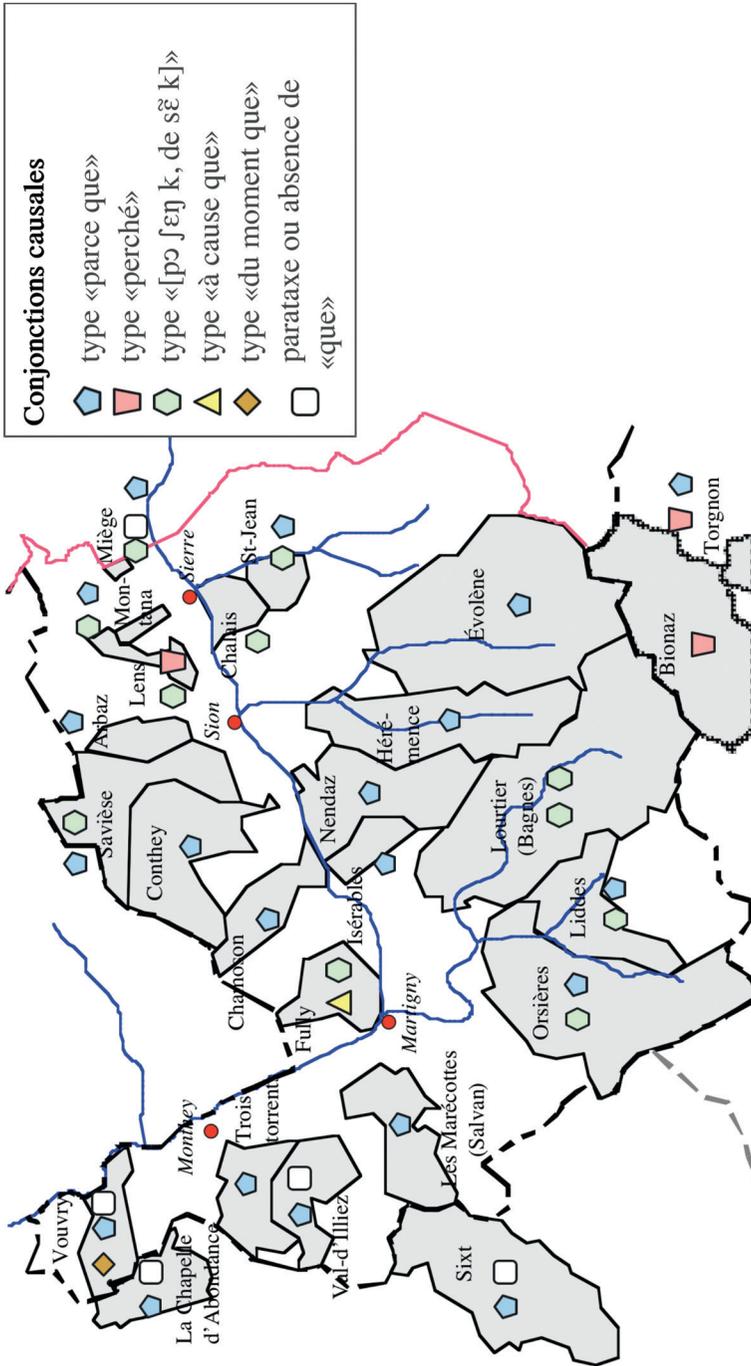
Pour terminer, voici un exemple plus simple: la carte qui illustre de quelle manière nos parlers forment le «pourquoi», c'est-à-dire les propositions subordonnées causales.

Cette carte est de nature autant lexicale que syntaxique. Elle illustre en particulier l'impact des deux langues toit, le français et l'italien, sur les structures grammaticales des parlers étudiés: le français *parce que* (symbole **bleu**, en Valais et en Haute-Savoie, partiellement aussi en Vallée d'Aoste) et l'italien *perché* (symbole **rouge**, en Vallée d'Aoste) sont largement présents et ont refoulé les tournures dialectales traditionnelles. C'est le cas non seulement dans les énoncés traduits à partir du questionnaire où on

⁸ En patois, *gens* est féminin, comme en ancien français (voir encore *les vieilles gens* en français contemporain) ou *la gente* en italien.

⁹ Voir JEANJAQUET (1931, 29). Cette distinction est mieux conservée pour les formes du singulier dans l'ensemble des parlers de l'Est valaisan (voir la carte n° 21012 à la fig. 3, ci-dessus).

Figure 10. Conjonctions causales (carte n° 71400)



pourrait penser que l'influence de la langue toit est plus importante, mais aussi dans les énoncés libres. La tournure traditionnelle du type [pɔ ʃɛŋ kɛ] (en **vert**) se maintient surtout dans deux zones, toujours en concurrence avec « parce que » : Fully et les parlers situés au sud de Martigny, ainsi que les parlers du district de Sierre.

Considérations finales

Linguistiquement, le francoprovençal constitue le chaînon intermédiaire entre les parlers de l'Italie du Nord et de l'espace occitan au Sud, et ceux du Nord de la France. Par notre *Atlas*, nous avons donc voulu créer une documentation, avant que le francoprovençal ne devienne un chaînon *manquant*, de ces formes valaisannes telles qu'elles étaient encore parlées dans la deuxième moitié des années 1990, en particulier pour les questions moins bien étudiées de morphologie et de syntaxe. Ce faisant, nous voulions créer un « mémorial » accessible non seulement à des linguistes chevronnés, mais aussi, grâce au son et à l'image, à un public aussi large que possible de non-spécialistes intéressés par notre langue ancestrale. Nous avons donc cherché à faciliter la consultation de l'*Atlas* par une interface conviviale, et nous avons accompagné chaque carte d'un petit commentaire qui en précise l'intérêt et les objectifs et établit des liens avec les travaux linguistiques antérieurs. À cela s'ajoutent de multiples possibilités de consultation (index grammaticaux, etc.) que nous n'avons pas pu expliquer en détail ici : elles ne se révèlent que dans les recherches interactives, auxquelles nous encourageons nos lectrices et lecteurs. Nous avons d'ailleurs déjà constaté avec plaisir que nos matériaux ont pu servir à des recherches – de nature phonétique, par exemple – que nous n'avions pas envisagées, et nous ne pouvons qu'encourager d'autres recherches de ce type. Le chantier est là, et il est librement disponible.

Références bibliographiques

- ALF = GILLIÉRON Jules, ÉDMONT Édmond, *Atlas linguistique de la France*, Paris: Honoré Champion, 1902-1910, 9 vol.
- ALJA = MARTIN Jean-Baptiste, TUAILLON Gaston, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord*, 4 vol., Paris: CNRS, 1971-1981.
- APV = FAVRE Saverio, RAIMONDI Gianmario (dir.), *Atlas des Patois valdôtains*, vol. 1, Arvier (Vallée d'Aoste): Le Château Edizioni, 2020. [url: <http://patoisvda.org/gna/index.cfm/atlas-patois-valdotains.html/>].
- ALAVAL = DIÉMOZ Federica, KRISTOL Andres (éd.), *Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan*. Neuchâtel: Université de Neuchâtel, 2019 [url: <http://alaval.unine.ch>].
- GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules, TAPPOLET Ernest, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel: Attinger, 1925.
- GOEBL Hans *et al.*, *Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins*, 1^a pert/*Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi*, 1^a parte/*Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte*, 1. Teil, 4 vol., Wiesbaden: Dr. L. Reichert Verlag, 1998.
- GRISCH Mena, *Die Mundart von Surmeir: Ober- und Unterhalbstein. Beitrag zur Kenntnis einer rätoromanischen Sprachlandschaft*, Paris & Zurich & Leipzig: E. Droz & M. Niehans, 1939.
- JEANJAQUET Jules, «Les patois valaisans. Caractères généraux et particularités», *Revue de linguistique romane*, n° 7, 1931, p. 23-51.
- KRISTOL Andres, «La production interactive d'un corpus semi-spontané: l'expérience ALAVAL», in MAHMOUDIAN Mortéza, MONDADA Lorenza (éd.), *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête, Cahiers de l'ILSL*, n° 10, Lausanne: Université de Lausanne, 1998, p. 91-104.
- KRISTOL Andres, «Tu vas-tu te souvenir de moi? La réduplication du clitique sujet dans les propositions interrogatives en francoprovençal valaisan», in *Actes du 12^e Colloque des langues dialectales, Monaco 11-12 novembre 2006*, Académie des langues dialectales: Monaco, 2008, p. 89-102.
- KRISTOL Andres, «L'emploi du clitique sujet en francoprovençal valaisan: les facteurs de variation», in MASSOT Benjamin,

STARK Elisabeth (éd.), *Chercher la régularité pour ne trouver que le chaos? Problèmes et défis en microvariation morphosyntaxique galloromane. Lingvisticae Investigationes*, n° 41/1, Amsterdam: J. Benjamins, 2018, p. 38-61.

MORAND Christophe, *Le redoublement du clitique sujet en patois d'Héréence*, Université de Genève, mémoire de master, 2008 [url: <http://doc.rero.ch/record/234364>].

Le patois d'Évolène aujourd'hui : une brève enquête de terrain dans le prolongement d'une recherche du début du siècle

Marinette Matthey

LIDILEM, Université Grenoble Alpes

Centre de dialectologie et d'étude du français régional,
Université de Neuchâtel

Avec la collaboration de Tan Taï Berset, Mattia Colica,
Lucie Rizzo, Samira Rüesch et Laura Strub

Entre 2001 et 2003, le Centre de dialectologie et d'étude du français régional et le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel ont mené une recherche soutenue par le FNS¹ sur le patois d'Évolène, en ciblant les modalités de sa transmission et la recherche des facteurs ayant favorisé le maintien du patois ou au contraire le passage au français comme langue du quotidien (MAÎTRE/MATTHEY 2003, 2004, 2007 ; MATTHEY/MAÎTRE 2007 ; MATTHEY 2012).

En 2020, dans le cadre d'un séminaire méthodologique sur la récolte de données en dialectologie et en sociolinguistique², cinq étudiant-e-s de

¹ FNS 1214-064961-01 et 100012-101814.

² Le séjour s'est déroulé du 5 au 8 juillet 2020, dans un hébergement collectif d'agritourisme à Évolène. Les déplacements se sont effectués avec un minibus du Service des sports de l'Université de Neuchâtel, que nous remercions au passage.

Bachelor ont pu reprendre contact avec huit personnes qui nous avaient accordé un entretien il y a près de vingt ans, dont quatre enfants et une adolescente à l'époque, qui sont maintenant de jeunes adultes, à leur tour parents pour certains. Six autres locuteurs ou locutrices du patois à différents degrés, contactés par le biais des réseaux réels ou virtuels des étudiant-e-s, nous ont également accordé un entretien, réalisé sur la base d'un guide élaboré en commun lors du séminaire. Le but des entretiens était d'obtenir des données permettant de répondre, notamment, aux questions suivantes : (1) Le répertoire linguistique des personnes rencontrées il y a vingt ans a-t-il évolué ? (2) Les locuteurs et locutrices du patois pensent-ils être « les derniers » ou voient-ils un avenir au patois ? (3) La reconnaissance par la Confédération du francoprovençal et du franc-comtois comme langues minoritaires au sens de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* change-t-elle la donne pour les locutrices et les locuteurs du patois d'Évolène ?

Sur la base des rapports d'entretien rédigés par les étudiant-e-s, nous allons dégager des éléments de réponse à ces différentes questions, sans prétendre que l'interprétation de ces résultats permet une quelconque généralisation.

Évolution du répertoire linguistique

La place du patois dans le répertoire des personnes rencontrées il y a vingt ans a peu changé. Celles et ceux qui le parlaient tous les jours le font toujours, même si l'anglais et l'allemand sont venus s'ajouter aux langues qu'ils utilisent régulièrement aujourd'hui (en plus du français). L'adolescente qui déplorait en 2003 avoir quelque peu perdu le patois dans son enfance déjà (lorsque le français était devenu dominant dans la famille, au fur et à mesure de la scolarisation de la fratrie), tient toujours les mêmes propos : elle comprend tout mais ressent de l'insécurité linguistique en patois. Devenue mère à son tour, et n'habitant plus la commune, elle encourage vivement ses parents, qui gardent souvent leurs petits-enfants, à leur parler patois. Un autre enfant devenu adulte, et désormais fiancé avec une jeune femme de la commune, s'adresse à elle en patois, langue qu'elle comprend, qu'elle a entendu dans sa famille mais qu'elle parle peu dans le quotidien. Nous pourrions parler ici d'une politique linguistique familiale proactive mise en place pour favoriser la transmission du patois à la génération suivante !

Les adultes rencontrés il y a vingt ans, et qui habitent toujours dans la commune, ont également maintenu le patois dans leurs pratiques langagières de tous les jours, en famille, et avec les personnes qui savent le patois. Comme au début du siècle, l'énoncé «on parle patois avec ceux qui le savent» apparaît régulièrement. Le francoprovençal n'est pas la langue des échanges par défaut à Évolène, il reste l'apanage d'un sous-ensemble de la communauté, ce qui rend sa pratique comme langue seconde (L2) assez difficile. Une jeune femme de dix-sept ans, vivant à Évolène et fréquentant le collège à Sion, regrette que les gens âgés qu'elle connaît dans la commune s'adressent à elle en français et non en patois, alors qu'ils le font avec sa mère. Elle attribue ce changement de langue au fait que les «vieux» pensent que les «jeunes» ne savent plus le patois, alors qu'elle se considère comme bilingue patois-français. Parler patois reste un choix de langue marqué, et le symbole d'une langue «qu'on apprend sur les genoux» (*chu la fâda*, comme on le dit en patois)³ et non dans une salle de classe. Toutefois, il n'est pas impossible de l'apprendre comme L2, à l'âge adulte, dès lors qu'on accepte ce mode d'appropriation informel que constitue l'apprentissage «sur le tas», qui développe d'abord la compétence de compréhension, et qui peut être grandement favorisé ensuite par la coopération de l'entourage, comme nous le dit une Française d'une quarantaine d'années, ayant appris le patois en vivant avec sa belle-famille qui n'utilise que cette langue entre ses membres, notamment lors des repas.

En résumé, la situation du patois dans le répertoire sociétal de la commune n'a que peu changé depuis le début du siècle, mais il serait intéressant de rencontrer davantage de jeunes «néolocuteurs-trices», ceux dont parle la collégienne mentionnée dans le paragraphe précédent et qui sont nés pendant ou après notre enquête de 2001-2003. Elle remarque que le patois est devenu «stylé» pour les jeunes : «*Maintenant de parler patois c'est devenu / euh stylé euh / du coup les jeunes ils essaient de parler patois même s'ils savent pas vraiment.*» On pourrait aussi se pencher sur le rôle de médiateurs de certains jeunes adultes locuteurs du patois qui aiment apprendre «les vieux mots» en questionnant les anciens et qui sont parfois sollicités par leurs pairs pour transmettre ces expressions perçues comme plus authentiques. Il semble que la socialisation horizontale, entre pairs à l'adolescence, puisse relayer dans certains cas le défaut de transmission par la socialisation verticale, des adultes aux enfants.

³ La *fâda* désigne dans ce cas-là le giron d'une personne (voir GPSR, VII, 581 *fâda*).

Quel avenir pour le patois ?

Les patois sont déclarés mourants depuis plus d'un siècle (voir BUCHENEL 1894, 1895; SCHÜLE 1971), et pourtant celui d'Évolène continue de se transmettre, dans une variété qui est de plus en plus restructurée par le français, ce qui accentue l'intercompréhension et le passage entre les deux langues. Le processus de relexification et de resynctatisation du patois étroitement en contact avec le français est perçu par les locutrices et les locuteurs. Si certain-e-s parlent de leur amour des vieux mots et des expressions du temps passé, et les diffusent volontiers, aucune des personnes rencontrées n'a fait montre d'une attitude puriste contre les marques transcodiques.

Aucune tendance nette ne se dégage quant aux prédictions sur l'avenir du patois. Un trentenaire considère qu'il aura disparu dans trois générations :

« Je pense déjà que les gens de ma génération / les enfants des gens de ma génération il va pas y en avoir beaucoup qui vont parler patois [...] donc en fait la génération suivante ça sera que des oui-dire et pis après c'est mort quoi. »

Deux frères, au contraire, mettent l'accent sur le mouvement de revitalisation du patois qu'ils croient percevoir. L'un d'eux nous dit :

« Martin⁴ il est de la même année que moi / on est bons copains / tout le temps / mais lui quand on était à l'école il parlait pas un mot / presque pas un mot de patois / et pis maintenant / en tout cas avec moi / on parle tout en patois hein. »

La jeune mère dont il est question dans le point précédent dit de son petit frère, qu'il est « revenu dans le patois ». Troisième et dernier de la fratrie, il est né à un moment où, dans la famille, le patois reculait face au français. Aujourd'hui, il parle patois « un petit peu » par « le biais des copains » et par sa petite amie patoisante. Cette idée, optimiste, selon laquelle les jeunes se remettraient à parler patois, a émergé dans davantage d'entretiens que la vision pessimiste du trentenaire cité ci-dessus.

Dans un entretien de groupe mené avec une mère et ses deux fils apparaît l'idée que l'insécurité linguistique a changé de nature : avant,

⁴ Pseudonyme.

certaines n'osaient pas parler patois de peur de passer pour des gens arriérés, maintenant, certains «se gênent de parler patois» de peur de ne pas avoir le bon accent, de faire des fautes, etc. L'insécurité linguistique des néolocuteurs-trices et les tentatives pour l'atténuer semblent être un thème nouveau concernant le patois. Les attitudes face à la langue dialectale ont évolué dans les jeunes générations. Ainsi, l'affirmation que l'on peut lire chez GONON (1974, xxv, citée par CARLES/GLESSGEN 2019, 80), qui estime que «[I]a langue locale [le FP du Forez], encore en usage en 1971, a toujours été et reste de petit renom pour tout ce qui s'estime savant, déclassé de la paysannerie», semble appartenir à un autre temps⁵.

En ce qui concerne le rôle de l'école dans la transmission du patois, il n'y a pas de consensus non plus. Certain-e-s pensent qu'elle est essentielle pour assurer son avenir, d'autres considèrent que ce n'est pas à l'école qu'on peut apprendre une langue essentiellement orale. Les cours facultatifs mis en place il y a quelques années dans les écoles de la commune, initiative cantonale qui avait été abondamment couverte par les médias, semblent être quelque peu en perte de vitesse aujourd'hui.

Le francoprovençal reconnu par la Suisse comme langue en danger

La Suisse a signé la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, et ratifié une convention cadre en 1997, qui est entrée en vigueur en 1998 (voir BROHY dans le présent ouvrage). L'Office fédéral de la culture rédige tous les trois ans un rapport qui démontre que la Suisse met bien en œuvre les actions listées dans la convention cadre. C'est seulement dans le Sixième rapport (2015) que le francoprovençal est mentionné, suite à une remarque des experts du Conseil de l'Europe dans le Cinquième rapport. Ils notent :

«Lors de la visite sur le terrain, le Comité d'experts a rencontré des représentants des locuteurs du franco-provençal [sic], qui ont exprimé le souhait que cette langue soit couverte par la Charte. Le franco-provençal [sic] est parlé dans plusieurs cantons de la partie francophone de Suisse. À

⁵ Le contexte français peut aussi expliquer cette attitude très condescendante face au patois. Celui d'Évolène semble avoir été à l'abri d'une telle *glottophobie* (BLANCHET 2016), même s'il reste relié aux activités traditionnelles d'une société agropastorale.

ce stade, le Comité d'experts ne dispose pas d'une vue d'ensemble de la situation du franco-provençal dans ces cantons ni de sa place dans les politiques et les pratiques. C'est pourquoi le Comité d'experts encourage les autorités suisses à vérifier, en coopération avec les autorités cantonales concernées et les représentants des locuteurs, si le franco-provençal [sic] constitue une langue régionale ou minoritaire au sens de l'article 1, alinéa a de la Charte, et de présenter ses conclusions dans le prochain rapport périodique.» (CONSEIL DE L'EUROPE 2013, 5)

Dans le Septième rapport de 2018, le francoprovençal est officiellement reconnu comme langue minoritaire (ainsi que le *jurassien*, variété oilique). Est-ce que ce nouveau statut pour le francoprovençal change la donne pour les gens d'Évolène ?

De manière générale, les personnes rencontrées n'accordent pas une importance déterminante à ce changement de statut, elles ne connaissent d'ailleurs pas toute la *Charte des langues régionales et minoritaires* ni, a fortiori, l'avènement du francoprovençal au statut de langue minoritaire suisse à protéger. Même le terme *francoprovençal*, avec sa référence à une aire linguistique transnationale déterminée, ne fait pas forcément partie des représentations des personnes que nous avons rencontrées. Certain-e-s nous ont dit regarder avec scepticisme l'expression «patois valaisan» qui a fait son apparition dans la liste des traditions vivantes du canton du Valais, et qui renvoie souvent, selon eux, à des pratiques extrêmement francisées (notamment du patois de Savièse), au détriment de l'image du «vrai patois»: «*Si ils disent qu'ils parlent patois et pis qu'ils passent à la radio et pis que un mot sur trois il est en patois / le reste c'est en français / les autres ils nous prennent pour des rigolos.*»

Mais toutes et tous se disent en accord avec l'idée que les actions entreprises pour sauver le patois sont souhaitables, et personne ne refuserait un soutien financier... mais un soutien de quoi ? Les avis divergent. Pour certain-e-s, il faudrait pouvoir rémunérer des enseignant-e-s de patois, qui seraient formés pour le faire, et ne pas compter sur un enseignement (quasi) bénévole par des personnes dont la pédagogie n'est pas toujours adaptée à l'école contemporaine. Quelqu'un suggère d'organiser des camps de patois pour les jeunes, ou des rendez-vous au café avec une personne avec qui on pourrait parler pendant trente minutes en patois (à l'image de la méthode TANDEM pour apprendre une langue étrangère, en passant un contrat didactique avec un interlocuteur-trice patoisant-e), ou des activités avec des ainé-e-s, etc.

Dans la discussion avec nos informateurs-trices, nous avons collectivement cherché des idées d'actions pour soutenir le francoprovençal dans l'esprit de la *Charte*, et nous avons proposé de commenter les combats de reines⁶ en patois plutôt qu'en français. Les réactions à cette idée sont, là aussi, mitigées. Net refus pour certain-e-s : elle irait à l'encontre de l'intérêt touristique pour les combats de reines : si les gens ne comprennent pas les commentaires, les annonces, ils seront furieux... On vient voir les vaches combattre pour le spectacle, pas pour entendre le patois. Pour d'autres, l'idée de faire le commentaire en patois avec un sous-titre sur écran en français est à creuser. Mais la légitimité d'une telle démarche est tout de suite questionnée :

«Moi je pense que ça serait intéressant mais ça risque de faire grincer pas mal de dents s'ils obligent à mettre de l'argent dans certaines choses / après il faut voir la légitimité ou non des choses / certains pourraient voir certaines activités soutenues comme illégitimes d'une manière ou d'une autre et dans certains cas ça pourrait presque être contre-productif.»

En conclusion, nous pouvons dire que les personnes rencontrées ne désirent pas mettre en scène le patois d'Évolène. On ne voit pas apparaître une volonté de marchandiser l'authenticité et le patrimoine pour développer le tourisme, mais la notion de patrimoine est bien présente dans le discours des personnes que nous avons rencontrées. Il sera intéressant d'observer, dans les années à venir, si le soutien davantage marqué de la Confédération et des cantons pour les patois romands (francoprovençal et franc-comtois) fera davantage apparaître le francoprovençal dans le paysage linguistique écrit⁷ et oral, et si oui selon quelles modalités.

⁶ Les combats de reines sont des combats où les éleveurs font s'affronter plusieurs vaches de la race d'Hérens, et où la gagnante s'impose comme « la reine ». Ils se déroulent en Valais, en Suisse, où cette pratique est inscrite au répertoire des traditions vivantes, mais également en Vallée d'Aoste [note des éditrices].

⁷ On peut déjà mentionner l'action du canton du Valais pour disposer des panneaux donnant le nom en patois des torrents traversés par des routes carrossables.

Références bibliographiques

- BLANCHET Philippe, *Discriminations: combattre la glottophobie*, Paris: Éditions Textuel, 2016.
- BUCHENEL Paul, «Préface», in SOCIÉTÉ CANTONALE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU CANTON DE NEUCHÂTEL (SHAN), *Le patois neuchâtelois. Recueil de dictons et de morceaux en prose et en vers, écrits par divers auteurs du pays et choisis par le Comité nommé par la Société cantonale d'histoire le 13 octobre 1892*, Neuchâtel: Société cantonale d'histoire et d'archéologie, 1894/1895, p. 8-16.
- CARLES Hélène, GLESSGEN Martin, «L'élaboration scripturale du francoprovençal au Moyen Âge», *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 135(1), 2019, p. 68-157 [url: <https://doi.org/10.1515/zrp-2019-0003>].
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Application de la Charte en Suisse. 5^e cycle de suivi*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2013.
- GONON Marguerite, *Documents linguistiques de la France (série francoprovençale), Documents linguistiques du Forez: 1260-1498*, Paris: CNRS, 1974.
- MAÎTRE Raphaël, MATTHEY Marinette, «Le patois d'Évolène aujourd'hui... et demain?», in BOUDREAU Annette, DUBOIS Lise, MAURAI Jacques, MCCONNELL Grant (éd.), *Colloque international sur l'écologie des langues*, Paris: L'Harmattan, 2003, p. 45-65.
- MAÎTRE Raphaël, MATTHEY Marinette, «Le patois d'Évolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse», in ÉLOY Jean-Michel (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, actes du colloque international réuni à Amiens du 21 au 24 novembre 2001, Paris: L'Harmattan, 2004, p. 375-390.
- MAÎTRE Raphaël, MATTHEY Marinette, «Who wants to save the *patois d'Évolène*?», in DUCHÊNE Alexandre, HELLER Monica (éd.), *Discourses of endangerment: interest and ideology in the defense of languages*, Londres: Continuum, 2007, p. 76-98.
- MATTHEY Marinette, «'Quand ça a besoin de place, ça pousse'. Discours familial intergénérationnel sur la (non) transmission du patois d'Évolène», in MEUNE Manuel, MATTHEY Marinette (éd.), *Revue*

transatlantique d'études suisses, n° 2, 2012 [url: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2221292>].

MATTHEY Marinette, MAÎTRE Raphaël, « Poids relatif du dialecte local et du français dans un répertoire bilingue – Évolène », in TROTTER David A. (éd.), *Actes du XXIV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004*, vol. 2, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 2007, p. 49-62.

SCHÜLE Rose Claire, « Comment meurt un patois », in MARZYS Zygmunt (éd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale*, Neuchâtel & Genève: Droz, 1971, p. 195-213.

Table des abréviations

Seules les abréviations renvoyant à des institutions et des organismes officiels sont référencées ici. Le pays de rattachement est précisé entre parenthèses.

En revanche, les œuvres et les notions couramment désignées par des abréviations ou des sigles ne sont explicitées que dans les articles qui les mentionnent.

ASSH:	Académie suisse des sciences humaines et sociales (Suisse)
AVAP:	Association vaudoise des amis du patois (Suisse)
BREL:	Bureau régional ethnologie et linguistique (Vallée d'Aoste, Italie)
CD:	Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Université de Neuchâtel (Suisse)
CDAC:	Conférences des délégués cantonaux aux affaires culturelles (Suisse)
CIIP:	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (Suisse)
CIIP-CDAC:	combinaison des deux précédents (Suisse)
CIS:	Centro de Investigaciones Sociológicas (Espagne)
CMTRA:	Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes (France)
CO:	cycle d'orientation (Suisse)
CELV:	Centre européen des langues vivantes

DGLFLF:	Délégation générale à la langue française et aux langues de France (France)
EMS:	établissement médico-social (Suisse)
EPFL:	École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse)
FCVAP:	Fédération cantonale valaisanne des amis du patois (Suisse)
FNS:	Fonds national suisse de la recherche scientifique (Suisse)
FPCJ:	Fédération des patoisants du canton du Jura (Suisse)
FRIP:	Fédération romande et internationale des patoisants (Suisse)
GPSR:	Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel (Suisse)
IGM:	Institut géographique militaire (France)
IRDP:	Institut de recherche et de documentation pédagogique (Suisse)
ISTAT:	Istituto nazionale di statistica (Italie)
LPMI:	Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (Suisse, canton de Vaud)
OFC:	Office fédéral de la culture (Suisse)
OFS:	Office fédéral de la statistique (Suisse)
PER:	Plan d'études romand (Suisse)
PPA:	Patrimoine des Pays de l'Ain (France)
Unesco:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Table des matières

PRÉFACE.....	9
--------------	---

LE MOT DES ÉDITRICES	13
----------------------------	----

LA PAROLE VIVANTE : LES ASSOCIATIONS PATOISANTES

LA FÉDÉRATION ROMANDE ET INTERNATIONALE DES PATOISANTS	31
--	----

LES ASSOCIATIONS DE PATOISANT-E-S DE SUISSE ROMANDE	37
--	----

LA PAROLE AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

LE POINT DE VUE DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE.....	71
--	----

LE POINT DE VUE DES RESPONSABLES DES SERVICES CULTURELS CANTONAUX	75
--	----

LE POINT DE VUE DE LA CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN	103
---	-----

**LA PAROLE SCIENTIFIQUE :
LINGUISTES, SOCIOLINGUISTES
ET DIALECTOLOGUES**

LE FRANCOPROVENÇAL DE SUISSE ROMANDE : ENTRE LANGUE PATRIMONIALE ET LANGUE VIVANTE Andres Kristol	111
LA CHARTE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES ET LES PATOIS ROMANDS : VERS UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE ? Claudine Brohy	125
EOLE ET PATOIS : TRAVAILLER LE PLURILINGUISME AVEC LES DIALECTES DE LA GALLOROMANIA Daniel Elmiger, Jean-François De Pietro.....	141
IL FRANCOPROVENZALE IN PIEMONTE: QUALCHE APPUNTO Paolo Benedetto Mas, Riccardo Regis	165
L'ENQUÊTE TOPONYMIQUE EN VALLÉE D'AOSTE Saverio Favre, Susanna Belley	185
VALORISATION DU PATRIMOINE ETHNOLINGUISTIQUE ET DE LA RECHERCHE DIALECTALE : NUMÉRISATION ET NOUVELLES PERSPECTIVES DE TRAITEMENT DE DONNÉES DIALECTALES DANS L'ARC ALPIN Giovanni Depau, Jean-Pierre Lai, Carole Chauvin	203
REGARDS SUR DIX ANS DE POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FAVEUR DES LANGUES RÉGIONALES EN RHÔNE-ALPES Michel Bert, Bénédicte Pivot.....	221
UNE ANALYSE VARIATIONNISTE DE LA PALATALISATION DES LATÉRALES EN FRANCOPROVENÇAL Jonathan R. Kasstan.....	241
LA TOPONYMIE, UN APPORT À LA CONNAISSANCE DU FRANCOPROVENÇAL EN RHÔNE-ALPES Claudine Fréchet	263
LA DIMENSION REPRÉSENTATIONNELLE D'UNE ACTION GLOTTOPOLITIQUE EN FAVEUR D'UNE LANGUE MINOR(IS)ÉE : OBSERVATIONS CONTRASTÉES EN DOMAINE ROMAN Henri Boyer.....	279

**DIRE ET FAIRE : LES PROJETS
DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

RÉTRODIGITALISATION DU <i>GLOSSAIRE DES PATOIS</i> <i>DE LA SUISSE ROMANDE</i> Alexandre Huber, Yan Greub	307
PROJET «TOPONYMIE DE LA SUISSE ROMANDE» Nathaniel Hiroz, Julie Rothenbühler	319
<i>L'ATLAS LINGUISTIQUE AUDIOVISUEL DU FRANCOPROVENÇAL</i> <i>VALAISAN ALAVAL : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE</i> ET PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES DONNÉES †Federica Diémoz, Andres Kristol.....	327
LE PATOIS D'ÉVOLÈNE AUJOURD'HUI : UNE BRÈVE ENQUÊTE DE TERRAIN DANS LE PROLONGEMENT D'UNE RECHERCHE DU DÉBUT DU SIÈCLE Marinette Matthey Avec la collaboration de Tan Tai Berset, Mattia Colica, Lucie Rizzo, Samira Rüesch et Laura Strub.....	349
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	359

Achévé d'imprimer

en mars 2022

pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Sandra Lena

Ce volume donne la parole à toutes les voix qui représentent les patois de Suisse romande aujourd'hui.

Elles proviennent de trois groupes, qui, habituellement, évoluent sans se croiser. Tout d'abord, les associations de locutrices et de locuteurs incarnent la parole vivante, qui devient de plus en plus rare et menacée de disparaître faute de transmission. Les responsables politiques, fédéraux et cantonaux, relaient ensuite la parole officielle : celle des institutions qui encadrent et protègent les langues minoritaires en Suisse, pays officiellement plurilingue. La parole scientifique, finalement, est portée par des linguistes, des sociolinguistes et des dialectologues, qui présentent leurs projets de recherche autour de ces langues.

Rassemblées dans un même ouvrage, ces voix, complémentaires, offrent un panorama de la situation actuelle des langues francoprovençale et oïlique de la Suisse romande. L'avenir de ces langues historiques repose, en grande partie, sur les actrices et les acteurs qui s'expriment ici. Leur témoignage décrit les rencontres, les spectacles, les projets culturels, scientifiques et pédagogiques qui se déploient, en Suisse et dans les régions voisines de France et d'Italie. Les patois investissent aussi la sphère numérique, impératif de notre siècle.

Conscientes de la richesse et de la diversité des patois romands, ces voix, à l'unisson, cherchent à donner une juste place à tout un pan, encore sous-estimé, du patrimoine linguistique et culturel de la Suisse.

ISBN 978-2-88930-391-5



9 782889 303915